

N°33 - 2015



**CLIO
94**

The central graphic is a large, irregular outline map of the Val-de-Marne region in France. The text 'CLIO 94' is printed in a large, bold, sans-serif font across the center of the map. To the left of the map, there is a vertical illustration of a wheat stalk with several heads of grain, extending from the bottom left towards the middle of the map's left edge.

BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne.



SOMMAIRE

PRÉFACE P. 5
(MICHEL BALARD)

LES ROSIÉRISTES DE MANDRES P. 6
(JEAN-PIERRE NICOL)

LES YEUX DE SON MAITRE P. 30
(ÉLIANE CANDA - JEAN-LUC VIOLEAU)

<p>LES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN ET LA GRANDE GUERRE (ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 29 NOVEMBRE 2014)</p>

INTRODUCTION P. 37
(FLORENCE BOURILLON)

LES CONSCRITS DE 1914-1918 À SUCY-EN-BRIE P. 41
(MICHEL BALARD)

LES BLESSÉS DE LA GRANDE GUERRE P. 47
(JEAN-MARIE DURAND)

LES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES EN VAL-DE-MARNE À LA VEILLE DE LA GRANDE GUERRE P. 53
(PIERRE GILLON)

LA MUNICIPALITÉ D'ARCEUIL-CACHAN ET LA GRANDE GUERRE P. 75
(MARCEL BREILLOT)

À MAISONS-ALFORT PENDANT LA GRANDE GUERRE : SITES RÉQUISITIONNÉS ET NOMS DE RUES P. 87
(MARCELLE AUBERT)

LES BOISSÉENS ET LA GRANDE GUERRE P. 101
(ROGER GUILLEMARD)

LES JEUNES À CHAMPIGNY DURANT LA GRANDE GUERRE	P. 107
(ÉRIC BROSSARD)	
FONTENAY-SOUS-BOIS DANS LA GRANDE GUERRE	P. 139
(LOIC DAMIANI)	
LA QUEUE-EN-BRIE ET LA GRANDE GUERRE : UN CHOC DÉMOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	P. 157
(OLIVIER SANGOÏ)	
UNE RELIGIEUSE INFIRMIÈRE À NOGENT DURANT LA GRANDE GUERRE	P. 162
(NICOLE RENOLLET)	
LES VITRIOTS DE LA GRANDE GUERRE MORTS POUR LA FRANCE	P. 169
(FRÉDÉRIC BOURDON)	
LE MONUMENT AUX MORTS DE MAISONS-ALFORT	P. 183
(JOEL BACQUER)	
L'HOPITAL MILITAIRE CANADIEN N°6	P. 193
(RENÉ DENNILAULER)	
CONCLUSIONS	P. 207
(JEAN-JACQUES BECKER)	



BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE	P. 209
SOCIÉTÉ ADHÉRENTES ET BUREAU DE CLIO 94	P. 215

PRÉFACE

La recherche historique est bien souvent stimulée par les grandes commémorations nationales : publications, expositions, films, parfois, se multiplient pour attirer l'attention du public sur un événement mémorable. Le centenaire de la Grande Guerre 1914-1918 est de ceux-là. CLIO 94 ne pouvait se soustraire à une telle rétrospective. Dans plusieurs de nos communes, ainsi qu'aux Archives départementales du Val-de-Marne, une exposition a été organisée pour rappeler l'impact de la guerre sur les populations civiles, le recrutement des soldats, les difficultés économiques engendrées par le conflit, ainsi que les pertes humaines pendant ces années terribles.

Aussi avons-nous consacré notre colloque annuel des sociétés savantes du Val-de-Marne au thème "Les communes du Sud-est parisien et la Grande Guerre". Sous la présidence de Jean-Jacques Becker, professeur émérite à l'Université Paris-Ouest Nanterre, qui a assuré les conclusions du colloque, Florence Bourillon, professeur à l'Université Paris-Est Créteil, a présenté les grandes lignes du sujet, en insistant sur la mobilisation générale, l'importance des liens des recrues avec les familles, l'économie de guerre et l'approvisionnement des populations civiles. Le recrutement des conscrits à Sucy-en-Brie a été étudié à partir des listes des conseils de révision, tandis qu'a été établie une cartographie des établissements militaires en Val-de-Marne à la veille de la Grande Guerre.

Vint ensuite l'étude de la vie des populations civiles et de leurs rapports avec l'armée dans plusieurs des communes de notre département : Arcueil-Cachan, Maisons-Alfort, Boissy-Saint-Léger, Champigny, Fontenay, La Queue-en-Brie. Partout les mêmes problèmes se posent, mais d'ampleur inégale selon les communes : la déploration des disparus, le dévouement de valeureuses infirmières, la difficulté des approvisionnements, la vie chère, bref l'économie de guerre n'épargne personne.

Le bilan de ces cinq années de conflit est terrible ; il se mesure au nombre des disparus dont les noms viennent emplir les plaques des monuments aux morts, construits dans chaque commune, à Vitry-sur-Seine comme à Nogent-sur-Marne ou à Maisons-Alfort. Une nouvelle ononymie célèbre les généraux français et les grandes batailles remportées par nos armées. Une mémoire de la guerre se constitue, qui marque à jamais l'histoire de nos rues et de nos monuments.

Une évocation des rosiéristes de Mandres complète les actes de notre colloque et attire l'attention sur une production florale que la concurrence internationale a de nos jours beaucoup amoindrie.

MICHEL BALARD
PRÉSIDENT DE CLIO 94.

LES ROSIÉRISTES BRIARDS

Depuis mon enfance, je connais le travail des rosiéristes. Mon premier camarade de classe est fils de rosiériste, mon premier voisin est fils de rosiériste et a exercé le métier jusqu'à récemment. En essayant de narrer l'histoire des rosiéristes, je mets peut-être une certaine émotion¹.

Cette étude tente de cerner l'histoire d'un métier plus que la splendeur d'une fleur renommée. Depuis l'Antiquité, poètes, musiciens et peintres ont représenté celle qui est considérée comme la reine des fleurs, l'image d'une passion, la fleur de l'amour avec un A majuscule. Depuis l'Antiquité, la rose inspire des chants et des tableaux. Cette fleur a servi d'ornement, a représenté la Beauté, a enchanté l'Amour, a symbolisé la Vertu, a reçu un sens mystique et bien d'autres attributs. L'histoire de la rose est parfumée, enchanteresse, noble et glorieuse. Celle que je vais tenter de retracer est plus humble, plus terrestre, même si elle est très fortement liée à celle de la fleur. La culture de la rose par des rosiéristes est apparue ici vers 1800. Elle s'est poursuivie jusqu'à maintenant, mais elle a perdu de son éclat et de sa présence. Elle a prospéré dans un petit pays, exercée par des hommes et des femmes, puis a décliné. Mais elle a marqué ce pays.

Il était une fois, il y a plus de 200 ans, ...

UNE PRÉHISTOIRE FLEURIE

Notre histoire commence dans le dernier quart du XVIII^e siècle, bien que la rose fût déjà cultivée à Provins. Une tradition – rapportée par tous les historiens de la rose – en attribue le mérite au comte de Champagne et de Brie, Thibaud IV, roi de Navarre (1201-1253). Celui-ci aurait rapporté du Proche-Orient, en revenant de la Croisade (1240), le rosier de Damas.

Le fait est très probablement légendaire. La rose dite de Provins, cultivée pour ses vertus médicinales, est une *rosa gallica*, espèce bien antérieure². D'aucuns ont prétendu que le nom de Rozay-en-Brie rappellerait que la rose y fut implantée. Rien n'est moins sûr. En ce cas, le mot Rose serait plus vraisemblablement une déformation d'un ancien *robur/rouvre* devenu *rore* puis *roze* comme Beaurose (Férolles) ou la Roze (Boussy-Saint-Antoine). Mais il nous reste une belle légende, sinon un enjolivement de l'histoire...

Une passion française³

Le premier rosiériste a œuvré dans le Jardin des Apothicaires à Paris. Cette institution, fondée sous le règne d'Henri IV, avait reçu mission de fournir en plantes médicinales les apothicaires parisiens, pharmaciens et herboristes.

Jacques Descemet a établi en 1778 un premier catalogue des variétés de roses qu'il cultivait et vendait. Un livre assez récent, *Histoire de la rose, une passion française*, a retracé l'engouement qui a saisi autant les jardiniers professionnels que les riches amateurs pour cette fleur dès le début du XVIII^e siècle. Les premières roseraies, dont la plus connue fut celle de Joséphine de Beauharnais, impératrice des Français, au château de la Malmaison, sont implantées à cette époque. Jacques-Louis Descemet, né en 1761, qui avait hérité de la charge de son père en 1778, a fourni une grande part des plants, comme il en avait fourni en 1785 au château de Brunoy, propriété de Monsieur frère du Roi Louis XVI.

En ce siècle, le goût du jardin d'ornement, avec parterres fleuris, buissons, verger et potager a été partagé par les élites riches, favorisant très tôt la création de pépinières (Alfroy à Lieusaint en 1702). Toute une littérature spécialisée a été diffusée alors. Jardiniers locaux et manouvriers ont trouvé un emploi. Amateurs éclairés et manipulateurs divers ont rivalisé pour obtenir des variétés nouvelles. La Corporation des jardiniers de Paris a essaimé en banlieue (Montreuil, Créteil, Vitry pour ne parler que des proches). De cette période est issue l'histoire de nos rosiéristes briards.

“Préhistoire” d'une spécialisation

L'origine de la culture de la rose dans notre région est généralement attribuée à Christophe Cochet, jardinier à Suisnes, dont des descendants pratiquent encore l'horticulture. La réputation des Cochet à Suisnes et Grisy (Seine-et-Marne) doit beaucoup à la qualité des rosiers et aux travaux de la famille, mais aussi à ce qu'on appellerait maintenant du marketing. Le *Journal des Roses* fondé par Scipion et Pierre Cochet, fut publié de 1874 à 1914. Charles Cochet-Cochet a rédigé un ouvrage de référence, édité en 1933 *Notes sur la Brie Ancienne*, ouvrage d'érudition encore utile, et où il rapporta l'histoire de l'entreprise Cochet.

L'ancêtre fondateur – Christophe Cochet – était un jardinier habile. Fils d'un jardinier, il avait été engagé par l'amiral de Bougainville, acheteur du château de Suisnes en 1799. L'amiral de Bougainville, personnage hautement reconnu à cette époque tant pour ses qualités de savant, de militaire, d'explorateur, de politique, franc-maçon⁴, très au fait des questions botaniques, l'encouragea à s'établir et finança l'achat de l'ancien prieuré de Vernelle en 1802, sur la rive opposée de l'Yerres. Ce fut la première roseraie de plein champ dans la vallée de l'Yerres.

La roseraie de Suisnes s'inscrit dans un ensemble plus vaste, à proximité de Paris où résidait alors l'essentiel de la clientèle. Avant



© Delerue - Culture de Roses, Grisy-Suisnes.

les Cochet il convient de signaler Jean-Pierre Vibert, l'un des fournisseurs de Joséphine à la Malmaison, établi à Saint-Denis prenant la suite de Descemet, puis à Chennevières-sur-Marne en 1819, Noisette, créateur de nombreuses variétés, fils d'un jardinier en chef du château de Brunoy, Verdier né à Yerres..., Souchet à Vitry-sur-Seine. En fait, depuis 1815-1820 la culture de la rose en plein champ avait commencé à remplacer la vigne dont le produit s'écoulait mal. À Grisy, les variétés de rosiers sont exportées jusqu'en Russie et aux États-Unis ; les noms de Cochet et Boucreux sont reconnus par tous les jardiniers et pépiniéristes. Les vigneron pratiquaient le forçage, c'est-à-dire prenaient en pension les nouvelles variétés pendant deux ou trois ans, devenant producteurs en premier ressort pour les roseraies et pépinières⁵.

À l'origine, le rosier a occupé le coteau, convertissant progressivement les terres à vigne. En 1810, les roseraies couvraient déjà 4 hectares à Mandres. Victor Berne, jardinier de grande maison, a introduit la rose à Mandres. Quelques années plus tard, la petite exploitation vigneronne a admis le rosier dans sa rotation de culture. Tandis qu'à Grisy, les horticulteurs-pépiniéristes se spécialisaient dans la production de variétés cataloguées, l'exploitant se bornait exclusivement à élever les sujets pendant deux ou trois ans et les livrait aux pépiniéristes. Et cette activité minutieuse ne constituait qu'une ressource d'appoint. Pourtant, certains forceurs, tels Lédechaux au Bois d'Auteuil (Villecresnes), avaient acquis une bonne réputation. L'exploitation rosieriste demeura à ce stade assez simple jusque vers 1860. Les pépinières aussi bien à Mandres qu'à Villecresnes, occupaient alors environ 9 à 12 hectares de terres.

Second Empire.

L'engouement pour les roses a marqué le Second Empire et a perduré jusqu'à la Belle Époque. Une statistique donne le chiffre des ventes de fleurs le 1^{er} janvier 1867 à Paris (moyenne sur trois ans) 150 000 douzaines de roses de Nice, 15 000 bottes de rose simples, 10 000 douzaines de camélias, 15 000 bottes de lilas ; 3 millions de fleurs ont été vendues à Noël⁶.

Les groupes sociaux qui parvenaient à l'aisance financière, adoptèrent des pratiques mondaines afin d'imiter les grandes fortunes : construction de résidences secondaires en Ile-de-France avec jardins et enclos notamment⁷. La fleur coupée devint alors un emblème de sociabilité. Demi-mondaines et actrices recevaient de leurs admirateurs des dizaines et des dizaines de bouquets afin de gagner leur cœur. Toute une littérature, que je qualifierai "à l'eau de rose", mit en scène le bouquet et la gerbe de fleurs. Les célébrations familiales et les snobismes renforçaient ces comportements⁸. Les fleuristes avaient pignon sur rue !

LA ROSE EN PLEIN CHAMP (1854 - 1914)

C'est donc sous le Second Empire que la culture de la rose trouva l'occasion de s'étendre dans la vallée de l'Yerres, Grisy-Suisnes s'étant proclamé vrai centre de la production de roses. Plus de 30 producteurs y exerçaient alors.

Naissance du "rosiériste"

Le rosiériste, en tant que métier, apparaît vers 1864-1865. Le mot est alors employé dans la presse, mais la littérature s'en empare avec Alphonse Karr (écrivain⁹, polémiste et rosiériste amateur, exilé sur la Côte d'Azur), Victor Cherbuliez (écrivain, auteur de romans situés en Brie). La famille Cochet installée alors à Grisy-Suisnes et à Coubert, avec un certain sens de la publicité, a assuré la renommée briarde de cette culture. Un politicien local a appuyé cet effort. Camille Bernardin¹⁰ établi à Brie-Comte-Robert en 1864, maire en 1884 et conseiller général en 1888, mandats qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1892, a participé à la création de la société des Rosiéristes de Brie-Comte-Robert et Grisy-Suisnes. Il fut fondateur de la Société d'Horticulture de Coulommiers, et vice-président de la Société d'Horticulture de Melun-Fontainebleau.

Deux importantes manifestations ont ponctué l'émergence des rosiéristes briards dans le concert horticole. L'exposition de Brie-Comte-Robert en 1866 a rencontré un bel écho, même si c'est sous forme d'entrefilets dans la presse de grande diffusion. Le soutien du prince de Wagram, propriétaire de Grosbois et client de la roseraie, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, permit sans doute ce succès, d'autant que Camille Bernardin était également lié au parti bonapartiste. En juin 1867, la Société des rosiéristes de Brie-Comte-Robert et Grisy-Suisnes a offert à l'impératrice Eugénie 3 000 roses en demandant son patronage, ce qui fut accordé¹¹. En deux autres occasions, 1878 et 1888, les rosiéristes de Grisy manifestèrent leur aptitude publicitaire : projet d'entourer le catafalque d'Adolphe Thiers de centaines de roses, offrande d'une très grande corbeille de fleurs à madame Sadi-Carnot, épouse du Président de la République¹².

Le *Journal des roses*¹³ fondé en 1874 par Scipion Cochet et Camille Bernardin va servir de support au renom de l'entreprise, assurant une vigoureuse et efficace promotion de la rose briarde (estampillée Cochet de préférence). Pierre Cochet, puis à partir de 1911 Charles Cochet-Cochet, en poursuivit la publication jusqu'en 1914.

Cette revue offrait à son public (obtenteurs et amateurs de jardins) des articles généraux sur l'histoire et l'imaginaire de la rose, la présentation commentée de nouvelles variétés (surtout celles de la maison) agrémentée d'une gravure, des exposés scientifiques de bon niveau et des conseils techniques destinés aux professionnels et aux amateurs, des informations sur les expositions fran-

çaises et les manifestations à l'étranger (Angleterre, Espagne, États-Unis, Russie, Allemagne, Belgique), des notes sur la production et les conditions de la production (concurrence, météo). Sur 40 ans, cette revue donne de précieux renseignements.

La première expansion

Dans un bulletin de l'Union pharmaceutique de 1878, une note indique “*La culture des roses s'étend aujourd'hui dans la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et la Seine d'une manière remarquable. Autour de Brie-Comte-Robert, plus de cent rosiéristes, répartis dans treize communes environnantes, sont occupés à cette branche de commerce horticole; ces localités deviennent le magasin où s'approvisionnent les étrangers, tout aussi bien de l'Amérique que de la Russie. [...] C'est que la rose est la fleur de prédilection de nos jardins; un parterre sans roses est comme un salon sans femmes. [...] Le nombre des rosiers appartenant aux seuls rosiéristes de Seine-et-Marne était estimé, en 1875, à près de deux millions, et ceux de Seine-et-Oise en possédaient plus d'un million. On ne comprend bien la véracité de ces chiffres que lorsqu'on a vu une exposition de roses. Je me rappelle avoir visité l'Exposition spéciale de roses de Brie-Comte-Robert; quarante exposants, parmi lesquels on comptait jusqu'à 800 variétés remarquables. Or, depuis 1865, ces dispositions ont encore augmenté d'importance et ont quelque chose qui rappelle les merveilles des Mille et une Nuits.*”¹⁴ La culture du rosier a conquis la Brie occidentale, le long de la route nationale 19 (Paris-Troyes) qui recoupe la vallée de l'Yerres.

Dès 1860, la vente des fleurs s'est organisée, d'autant plus qu'elle tendait à devenir la principale, voire l'unique ressource du petit propriétaire. La vigne, dont le recul avait été sensible pendant les années 1820, a notablement régressé dès les années 1840-1850. Toutefois les rosiéristes ont su répondre aux exigences d'une clientèle nouvelle. La disparition totale du vignoble a achevé de transformer cette exploitation, après 1875. De 1890 à 1900, l'étendue des rose-raies a doublé. La culture est pratiquée continûment. Les techniques de culture avaient été modifiées pour accéder au statut de culture commerciale. La culture de la rose d'abord intensive prit une forme extensive, ainsi elle n'épuisait pas complètement le sol. Cette orientation a bouleversé l'exploitation rosiériste. Exigeant alors une main d'œuvre spécialisée, des travaux et des soins constants, même en pleine terre, elle devint vraiment une monoculture.

À partir des années 1900, de nouveaux exploitants sont apparus. L'amélioration des transports, l'augmentation des prix de vente et le démembrement partiel d'exploitations agricoles traditionnelles ont profité à ce secteur que l'on dirait aujourd'hui compétitif.

*Une agriculture de proximité urbaine*¹⁵

Pourquoi la culture des roses s'est-elle développée dans la vallée de l'Yerres ? Plusieurs facteurs ont concouru à ce succès : la qualité de la terre, la structure de la propriété paysanne, le savoir-faire des jardiniers, pépiniéristes, vigneron, et bien entendu la proximité du marché parisien. Cette analyse a déjà été menée par mon père en 1947. Je l'ai utilisée assez largement.

LA QUALITÉ DE LA TERRE

Initialement la culture de la rose s'implanta sur les coteaux qui bordaient l'Yerres ou le Réveillon. *“La partie supérieure du coteau a été le berceau de la culture de la rose. D'abord couverte par la vigne, elle s'est vue progressivement occupée par les pépinières. Toutes les terres dites terres à vigne sont devenues entre 1862 et 1890 des pépinières.”* Ce qui fut favorable à la vigne, installée depuis le X^e siècle, le fut pour la rose à ses débuts. *“[Le coteau] ne devient favorable aux cultures délicates que dans certaines conditions particulières [expositions à l'est et au sud] et surtout à la vigne que dans certains terroirs, tous situés à l'est, au sud-est et au sud-ouest [...] Relativement peu profond, inexistant même dans le travertin après la rupture de pente, le sol rachète cette infériorité par sa variété et sa richesse en éléments fertilisants [...] Plus facilement aérée, échauffée, égouttée grâce à la pente, cette terre se prête aux cultures de jardinage, vergers et vignes, suivant les sites.”*¹⁶ La terre de la plaine est plus humide, mais aussi riche en éléments fertilisants. Elle exigeait un travail plus en profondeur et des amendements.

STRUCTURE DE LA PROPRIÉTÉ

La propriété rosieriste reproduit le modèle de la propriété vigneronne établie à la fin du XVIII^e siècle, puisque les premiers rosieristes sont petits-enfants de vigneron. *“La petite propriété présente une structure interne excessivement variée [...] constituée de toutes petites parcelles disséminées sur tout le territoire du village [...] Il s'y pratique la culture de la rose, culture qui permet une organisation plus souple [...] localisée dans la zone de transition entre la plaine et le coteau. Toutes ces exploitations [...] débordent sur les communes limitrophes.”*¹⁷

La petite paysannerie trouve ainsi le moyen de se maintenir, alors que les terres de céréales ont tendance à être concentrées dans des exploitations de plus en plus grandes et que la croissance des villes commence à rogner les cultures. En évoluant, cette propriété migre du rebord du plateau vers le village, c'est-à-dire se rapproche de l'espace bâti.¹⁸ Et elle se renforce encore dans la première moitié du XX^e siècle. Elle est assez vivace pour limiter l'impact de l'urbanisation à Mandres *“Bernstein, en 1914, a tenté de lotir 40 hectares de terres [...] Cette entreprise a échoué, surtout à cause de la guerre, mais aussi en raison de la vitalité de la petite propriété rosieriste qui s'est emparée de la presque totalité des 12 hectares soustraits à la ferme.”*¹⁹ De même à Villecresnes, M. Chaix qui veut lotir au hameau de Grosbois, se heurte à l'opposition des rosieristes.

LE SAVOIR-FAIRE

Il faut tordre le cou au cliché du paysan “grossier” ou “ignare” que la littérature nous a légué. A la veille de la Révolution de 1789, la majeure partie de la population masculine savait lire et écrire. De plus les paysans disposaient d’un savoir-faire issu de leur expérience et des contacts qu’ils entretenaient. Les jardiniers à cet égard avaient acquis un savoir empirique en matière de botanique, pédologie (les sols), agronomie et ils se situaient à la jonction de l’élite urbaine pour qui ils travaillaient et de la communauté villageoise. “*Le jardinier jouit d’une place à part [...] obligatoirement témoin des innovations introduites et des nouvelles espèces [...] il se trouve dans une position stratégique car il représente une des rares voies possibles avec le vol, de sortie du clos vers le village.*”²⁰

Particulièrement intéressante est la compétence du jardinier horticulteur fruitier en matière de greffe. En effet, les souches sont recueillies en forêt et servent de support au greffon. “*Les jardiniers et pépiniéristes cherchent dans les bois de porte-greffe, ce que les jardiniers de demeures aristocratiques rejettent.*”²¹ Les rosiéristes étaient accoutumés à rechercher les églantiers en forêt : “*Dans plusieurs communes du canton de Brie, s’exerce, comme vous le savez, sur une large échelle, une culture spéciale, celle du rosier, Vous savez aussi que c’est en insérant par le greffage les bourgeons de diverses variétés de roses sur les rameaux du rosier sauvage ou églantier que nos rosiéristes obtiennent les sujets qui font l’objet de leur commerce. [...] Vers la fin de septembre, partent pour les départements de l’Yonne, de la Nièvre, de la Côte-d’Or, de la Haute-Marne, des ouvriers, généralement les plus pauvres, pour arracher des églantiers dans les forêts domaniales de ces pays où l’on en trouve encore beaucoup.*”²² Les formalités administratives pour le recueil des églantiers dans les forêts domaniales motivent cette intervention du conseiller général de Brie. Notons aussi que ce ramassage était taxé²³.

LA PROXIMITÉ DE PARIS

Le marché parisien fournit le principal moteur de la croissance des rosiéristes. J’ai déjà évoqué le contexte général de la société parisienne sous le Second Empire. J’aurais pu en souligner le caractère frivole si bien rendu par les opérettes de Jacques Offenbach (La Vie Parisienne). J’aurais pu montrer des tableaux de Fantin-Latour, Monet, Caillebotte (installé à Yerres), pour souligner combien la demande de fleurs a augmenté. C’est aussi l’époque où sont rénovées les Halles de Paris de fond en comble sous la direction de l’architecte Baltard.

Dans cet ensemble destiné à l’approvisionnement d’une capitale fortement agrandie (absorption d’une partie des communes avoisinantes) où les travaux selon les plans du Préfet Hausmann ont entraîné la construction d’immeubles bourgeois, la place des fleurs reste modeste. Elle est limitée au Carreau²⁴. La place de ce marché a été critiquée, d’aucuns pensant qu’elle devait laisser toute la place aux seuls produits alimentaires “*mais la Ville considérant l’importance de ce marché et les avantages financiers qu’elle en retirait s’est refusée à adop-*



Le Carreau des Halles (BnF)

ter cette façon de voir. Elle a considéré que ces fleurs constituaient un attrait pour les acheteurs de produits de luxe.”

Qui donc a décidé de vendre des fleurs coupées sur le Carreau des Halles ? Selon une étude publiée en 1949, la ligne PLM aurait attiré à Brunoy les premiers vendeurs venus de Villecresnes, Mandres²⁵. En fait, on ne sait pas bien qui a commencé : chaque village revendique l’initiative sans donner ni le nom, ni la date. Plusieurs versions circulent entre lesquelles il est impossible de choisir.

LE TRAIN DES ROSES.

Le transport des roses par train spécial a longtemps marqué la mémoire des rosiéristes. Je renvoie ici à l’article que j’ai publié en 1997²⁶ et aux nombreux articles qui en parlent. *“Il était une fois un petit train qui parcourait une campagne charmante à quelques lieues de Paris : il s’appelait le train des roses. La fleur avait apprivoisé le monstre mécanique, son charme masquait la laideur des wagons, sa fragrance faisait oublier l’âcre fumée des locomotives. Ce train suivait sa voie de Verneuil-l’Étang à la Bastille, selon un tracé ondulant entre les villages autour de Brie-Comte-Robert. Cette ligne prolongeait la ligne dite de Vincennes ou de la Bastille, support de l’actuelle branche est du R.E.R. A.”*

Le mythique train des roses (ou des rosiéristes) a reçu son nom au tournant de ce siècle. Le pittoresque l’emporte sur les rubans d’acier de Grisy-Suisnes, berceau de la culture de la rose, à la Bastille. *“J’aurais voulu habiter près de Mandres, où nous étions allés nous promener un jour, et où on cultive les roses. Depuis, quand par hasard, ayant dîné à Paris avec Marthe, nous reprenions le dernier train, j’avais respiré ces roses. Dans la cour de la gare, les manœuvres déchargent d’immenses caisses qui embaument. J’avais, toute mon enfance, entendu parler de ce mystérieux train des roses qui passe à une heure où les enfants dorment.”*²⁷ écrit Raymond Radiguet en 1922. La cour des gares produit vers le soir un spectacle animé : encombrement de chevaux attelés à la tapissière, cohue pour monter dans les wagons, cris des facteurs qui transbordaient les paniers à roses (les mannes) des carrioles sur des chariots à roulettes à deux “étages”, puis dans les wagons de queue. Arrivée à la gare de la Bastille où

camionneurs et débardeurs s’emparent des mannes d’osier pour les mener aux Halles. Là, les femmes des rosiéristes les vendent, dès avant l’aurore²⁸, aux fleuristes parisiens. Cette même scène colorée se voit tous les soirs de la saison, en gros de mai à septembre. Ce train a cessé de circuler après la déclaration de guerre en 1914.

Rosieristes vers 1900

Combien de rosiéristes en 1910²⁹? Un tableau publié par l’instituteur de Grisy-Suisnes en 1949 donne une idée

Communes	Rosieristes	personnel	hectares	Nb de sujets	Dz de roses
Brie	6	9	3.00	180 000	120 000
Coubert	6	14	6.09	365 400	243 600
Grisy-Suisnes	78	207	77.19	4 673 000	3 108 933
Santenay-Servon	9	40	7.00	400 000	360 000
Mandres	18	80	15.00	900 000	500 000
Villecresnes Cercay Marolles	20	80	16.00	960 000	640 000

Mais ces chiffres sont des estimations. Nous disposons des recensements de la population pour la période 1866 – 1906. Le terme de rosiériste n’est employé qu’à partir de 1886. Encore n’est-il pas encore bien défini et beaucoup de cultivateurs incluaient la rose dans leurs plantations sans être recensés comme rosiéristes. La lecture des statistiques agricoles de cette période³⁰ montre que les propriétaires et exploitants disposaient de parcelles dans plusieurs terroirs et pratiquaient plusieurs types de cultures (céréales, foin, légumes, fruits), héritage de la polyculture traditionnelle. Enfin, il faut dire que les produits de l’horticulture intéressaient assez peu le Ministère.

En 1887, le Journal des Roses a publié une statistique de l’activité des gares de la ligne entre Coubert et Villecresnes (c’est-à-dire l’ensemble des producteurs) en août. Il est décompté 6 533 paniers de roses, d’un poids supérieur à 70 tonnes (70 245 kg) dont 1 633 paniers niçois de 200 roses et 4 900 paniers de 650 roses (les mannes), soit au total 3 185 000 roses sur 31 jours, en moyenne journalière 113 277 précise le journal. Et d’ajouter que ce dénombrement n’inclut pas les roses pour pharmacie et parfumerie.

COMMENT ON CULTIVAIT

Avant les années 1840, le rosier participait à la rotation de cultures dans les petites exploitations vigneronnes. Ces parcelles procuraient au vigneron dont la production déclinait en quantité et en revenu, une ressource d’appoint ; ils pratiquaient cette culture avec minutie comme ils le faisaient avec la vigne. La qualité des terres, tant au sommet du coteau qu’aux abords du village, permet au rosier de croître rapidement. En hiver des équipes partaient dans les forêts d’Othe, du Morvan et d’Orléans à la recherche des églantiers. La forêt de Sénart ne fournissait pas en quantité suffisante de beaux porte-greffes. Il fallait un

églantier, car le rameau du milieu était seul assez vigoureux pour jouer ce rôle. Au printemps, on greffait, puis on élevait l'arbuste. Au bout de deux ou trois ans, le rosier était vendu aux jardiniers des grandes propriétés.

Dans les années 1860, les rosiéristes ont adopté un plus grand nombre de variétés et ils ont commencé à produire de la rose coupée pour les fleuristes. Le rosiériste continuait de greffer ses plants, mais il achetait une partie de ses églantiers-tiges dans l'Orléanais, en Morvan ou en Champagne méridionale. L'exploitation rosiériste demeurait une activité saisonnière, elle réclamait de nombreux soins pendant la période de floraison de mai-juin à septembre, mais pendant la morte saison le cultivateur pratiquait des cultures dérobées ou se consacrait à la production d'autres fleurs.

Après la guerre de 1870-1871, le vignoble devenu une activité totalement marginale, le forçage continua d'être pratiqué, mais la plus grande partie de la surface fut organisée pour produire des fleurs coupées.

Une villecresnoise nous a laissé un témoignage sur la culture de la rose fin XIX^e début XX^e siècle³¹ *“Il fallait “défoncer” la terre à la main [...] ce qui consistait à creuser d'environ 50 cm et à distribuer deux couches de fumier tout cela en période d'automne [...]”* Par la suite, la technique de préparation du sol a évolué. De même, apparaissent les serres mobiles inspirées par la technique des maraîchers et des jardiniers de grandes maisons *“Vers 1890, nos grands-parents commencèrent à vouloir abriter certaines variétés [...] Ils firent donc faire des châssis [...] Ils fabriquaient eux-mêmes les paillasons avec de la paille de seigle et de la corde. [...] Ensuite il fallait installer le chauffage à l'intérieur, sur les côtés : tuyaux en cuivre d'environ 3 m reliés par des joints faits dans du carton d'amiante [...] reliés à une chaudière de cuivre. Il fallait l'hiver charger cette chaudière à 20 h, se lever à 2 h pour la recharger (anthracite ou coke) et chaque soir il fallait aller couvrir ces châssis de paillasons [...] Dans la journée, par un beau soleil, il fallait aller donner de l'air en calant le châssis et refermer la fraîcheur venant.”*

Ces serres démontables permettaient une production continue, même pendant le sommeil de la végétation. Après une taille d'octobre, on laissait la terre se reposer quelques semaines, puis on la soumettait à un régime de suralimentation (engrais chimiques). Après chaque coupe, un labour superficiel, une distribution d'engrais et le chauffage favorisaient une nouvelle floraison : on pratiquait ce forçage pendant la morte saison et sur une petite étendue. De plus en plus, la qualité de la fleur (bouton allongé et élégant, pétales réguliers, colorés vifs et tige longue) était recherchée. La rose exigeait alors une main d'œuvre spécialisée. Elle devenait vraiment une monoculture, réclamant des travaux et des soins constants, même en pleine terre : ébourgeonnage, pincements, tailles pour renouveler le bois, binages pour nettoyer et aérer la terre.

Les roses étaient cueillies dans la matinée. Puis, l'après-midi, elles étaient bottelées par 12 dans une pièce fraîche. L'expédition se faisait le soir. Dans les

premières années, le petit exploitant portait jusqu'à Paris, quelquefois à pied, le produit de ses coupes. La vente sur le Carreau des Halles était réglementée : elle ouvrait tôt le matin à 3 heures, avant l'aube et s'achevait à 6 heures. En général, la femme du rosieriste se chargeait de la vente.

Dans son roman *Le Ventre de Paris*, Émile Zola y a consacré quelques lignes *“Ils étaient au milieu du marché des fleurs coupées. Sur le carreau, à droite et à gauche, des femmes assises avaient devant elles des corbeilles carrées, pleine de bottes de roses, de violettes, de dahlias, de marguerites. Les bottes s'assombrissaient, pareilles à des taches de sang, pâlissaient doucement avec des gris argentés d'une grande délicatesse.”*³²

Histoire de familles

Qui devient rosieriste ? L'histoire de familles de rosieristes de la fin du siècle dernier met en valeur une histoire sociale plus ouverte qu'il n'y paraît. Se mêlent des familles anciennement établies dans les villages de la petite Brie occidentale (Boussy-Saint-Antoine, Marolles-en-Brie, Mandres, Périgny, Santeny, Servon, Varennes-Jarcy, Villecresnes) et des nouveaux arrivants dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et quelques rares autres après la première guerre mondiale. Le groupe des rosieristes se comporte comme une société particulière, à l'instar des vigneron du XVIII^e siècle. Ils en sont les héritiers agraires et économiques. Ils maintiennent, à leur façon, les comportements sociaux : individualisme, mâtiné de solidarités lignagères et alliances familiales, fierté professionnelle et prudence technique, certain engagement civique et réserve politique. Les histoires de famille sont éclairantes, même s'il est difficile de les évoquer ici.

Plusieurs familles de rosieristes sont issues de cultivateurs et vigneron déjà installés au XVI^e siècle (Vandar à Villecresnes, Guérin et Deville à Mandres) ou au XVII^e siècle (Motteau à Mandres, Tabernat à Villecresnes), la plupart appa-

raissent dans les actes d'état civil au XVIII^e siècle (Vigoureux, Bouillet, Sourdeau, Huré, Poulain, et d'autres...).

Quelques familles se ramifient dans deux ou trois villages voisins. Les conjoints sont choisis le plus



Famille de rosieriste à Mandres vers 1900

souvent dans un rayon de moins de 6 ou 7 km, ou bien parmi des gens de métier (horticulteurs, maraîchers, jardiniers)³³. Souvent ces familles entretiennent des liens de cousinage par mariages successifs, ce qui répond à la contrainte de taille des exploitations. Le gendre ou la fille hérite de plusieurs parcelles contre une rente aux vieux parents qui ne peuvent plus cultiver.

Les “nouveaux” viennent de deux régions : soit le nord (Belgique) soit le sud-est du Bassin parisien (Gâtinais, Morvan), mais il existe aussi des liens avec l’Orléanais et la vallée de la Loire, où cultures maraîchères et jardinage sont pratiqués de longue date. La Brie est une terre de passages tant par sa proximité avec Paris, que par sa configuration.

Je prends ici en exemple une famille mandrionne dont le nom ne sera pas donné mais que certains reconnaîtront³⁴. Un premier arrière-grand-père est né en Touraine en 1850 où il s’est marié. Quittant la Touraine, il est venu travailler chez un horticulteur à Vincennes. Il habitait à Montreuil-sous-Bois. Quelque temps plus tard, il s’est mis à son compte en tant qu’horticulteur. Un fils est né à Vincennes en 1877. Un second arrière-grand-père est né à Mandres en 1842. Vigneron et cultivateur à Mandres, il a abandonné la vigne pour cultiver des roses en plein champ. Sa famille était très connue dans le village. Il est marié en 1864 à une fille de cultivateurs bien implantée également dans le même village. De cette union, naquirent des enfants qui donnèrent naissance à plusieurs générations de rosiéristes tous installés à Mandres. Notamment, une fille en 1879.

Le fils du jardinier tourangeau a fait son apprentissage à Olivet (près d’Orléans) chez un pépiniériste qui l’avait pris en amitié. À la fin de son apprentissage, il reçut des pieds d’un rosier qu’il a été le seul à cultiver dont sa petite fille a gardé précieusement quelques pieds et qu’elle continue de soigner avec précaution. Lui et la fille du vigneron rosiériste se sont mariés en 1902 ; ils se sont rencontrés à Mandres ; le père du marié vendait des rosiers au père de la mariée.

Suite à leur mariage, ils se sont installés à Mandres comme rosiéristes. Le maître d’apprentissage lui envoyait des pieds de rosiers pour les tester. Il cultivait les fleurs que la femme allait vendre à Paris ; elle prenait le fameux train des roses à la gare de Mandres le soir et partageait une chambre à Paris avec une amie, rosiériste également, en attendant l’heure de la vente sur le carreau des Halles de Paris. De cette union naquirent deux enfants tous deux rosiéristes, et que j’ai connus.

D’autres histoires de famille marqueraient l’émergence et la transformation du métier de rosiériste. L’histoire des familles Vandar et Vigoureux à Villecresnes, des Motteau, Dupin et d’autres illustreraient cette trajectoire particulière à la fin du XIX^e siècle. Plusieurs des rosiéristes de la seconde moitié du XX^e siècle sont nés de parents soit rosiéristes eux-mêmes, soit liés au groupe des rosiéristes.

Autre exemple recueilli à Cerçay³⁵ : “À Cerçay tout le monde était rosiériste”. La rose avait remplacé la vigne. Depuis le Moyen-Âge, ce hameau séparé de Villecresnes par le Réveillon, avait maintenu son originalité. En outre, les Cercillons avaient plus de contacts avec ceux de Mandres qu’avec ceux de Villecresnes. Le grand-père était né en 1846. Il avait fait la guerre de 1870 et n’avait épousé une fille venue de la Nièvre (là où il allait chercher des églantiers) qu’après la guerre. Son fils, père de mon interlocuteur était né en 1896 et avait fait la guerre de 14-18. Il était cousin de plusieurs familles de rosiéristes. La rose n’a recouvert l’exploitation que tardivement et la première serre ne fut installée qu’en 1949.

Dernier court exemple d’un rosiériste installé après la première guerre mondiale. Originaire du Morvan, son père a travaillé à Villecresnes et s’est installé rosiériste, métier que son fils a exercé jusqu’en 2000, après avoir suivi une formation de jardinier à l’École d’Horticulture de la Ville de Paris.

APRES LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE (1914-1974)

Les rosiéristes ont payé leur tribut à la stupide folie guerrière de 1914-1918. L’exploitation a pourtant continué sous la direction de femmes. Cet aspect apparaît rarement dans les archives. Mais la Première guerre mondiale a provoqué des changements notables dans les domaines économiques et sociaux. Les techniques agronomiques commencent à évoluer vers des méthodes encore plus productivistes. Pendant les 60 ans qui suivent, les incertitudes, voire les turbulences et les secousses du climat politique et économique, fragilisent les exploitations tant par l’évolution des goûts des consommateurs que par le freinage des investissements.

En fait, les rosiéristes accomplissent d’abord une véritable révolution entre les deux guerres mondiales, mais se développent plus lentement pendant les trente ans qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, dites les Trente Glorieuses pendant lesquelles la croissance économique fut soutenue. Pour autant qu’on puisse l’estimer, la croissance de ce secteur en Brie fut moins forte que dans l’ensemble de l’économie. Même si la période faste a été considérée comme faste, les faiblesses structurelles de cette activité ont été masquées. La crise pétrolière de 1973-1974 a achevé le cycle. Le déclin et la disparition des rosiéristes ont suivi. Les causes en sont multiples et sont encore analysées actuellement.

Une révolution : les serres fixes

Après 1918, tout semblait devoir se poursuivre comme avant la guerre. Les survivants, démobilisés, avaient rejoint leurs exploitations et repris le labeur. Mais les effets du conflit et les conséquences économiques et sociales tardèrent peu à toucher l'activité tant générale que rosériste. Les goûts avaient évolué et la société avait changé. Les comportements d'achat avaient changé. Mais, outre l'évolution des ventes, le premier problème affronté par la profession fut la concurrence. Celle-ci venait du sud – les coûts de production étaient moins élevés sur la Côte d'Azur, toutefois, l'industrie du parfum absorbait une bonne part – et du nord.



Serre à poteaux d'acacia (Villecresnes vers 1935)

La production horticole des Pays-Bas a toujours hanté l'esprit des roséristes français. En Hollande, les productions florales jouissent non pas d'un climat favorable (il est plus froid) mais d'une organisation coopérative des terroirs en fonction des terres gagnées sur l'eau. Cette organisation permet de diminuer les coûts collectifs, notamment les coûts d'accès au marché. La concurrence florale hollandaise a été dénoncée dès la fin du XVIII^e siècle³⁶. Le *Journal des Roses* des Cochet se faisait régulièrement l'écho de protestations contre les manœuvres et les petites félonies des horticulteurs hollandais³⁷. Entre réalité et mythe, l'horticulture hollandaise a fourni un modèle aux roséristes français, relativement efficace.

Après 1920, les expéditions de roses et de fleurs depuis la Hollande se firent par avion. Elles étaient donc acheminées dans le même état de fraîcheur que les roses briardes, et avec un prix plus avantageux en raison de coûts de production notablement inférieurs. La première réaction fut de réclamer au Gouvernement français des mesures douanières. En 1926, l'importation de fleurs coupées fut contingentée. Cette mesure était encore en vigueur en 1939. Ce protectionnisme avait pour revers de renchérir l'importation de rosiers, de bulbes et de quelques ingrédients³⁸.

Toutefois, quelques rosiéristes mirent en œuvre une autre solution³⁹. Deux voyages d'étude furent organisés par Eugène Vigoureux, Charles Cochet et Charles Boulet à Aalsmer en Hollande en 1927 et 1928. En effet, les horticulteurs du crû y avaient fait construire de grandes serres chauffées selon le modèle américain. La technique n'en était pas inconnue en Brie, mais son coût d'installation était jugé prohibitif⁴⁰. Rose Vilin, qui fut maire de Grisy, avait expérimenté le procédé dans les années 1890, mais il mourut trop tôt pour en tirer tous les enseignements. Eugène Vigoureux avait édifié une telle serre à Villecresnes, en juin 1914, soit deux mois avant le début de la Grande Guerre. Ce qui explique sans doute que cette innovation fut peu imitée.

*“Eugène VIGOUREUX organisa plusieurs voyages collectifs en Hollande, le premier en 1927. Ce groupe comprenait des rosiéristes mais aussi un monteur de serres et un installateur de chauffage. En Hollande ils avaient vu 25 à 30 hectares de serres de roses, chauffées. En rentrant ils décidèrent de lutter et construisirent une dizaine de serres (0,2 ha environ). [...] et petit à petit la rose de serre a remplacé la rose de plein champ qui a presque totalement disparu de Villecresnes (il resterait 2% de la production en rose de plein champ mais où sont les rosiers ?) Il y a 10 ans [en 1960], le pourcentage était encore de 15%.”*⁴¹ Après 1928 (les chroniqueurs varient quelque peu sur la date de réalisation des toutes premières serres) les serres transforment le paysage aux abords des villages. L'investissement représentait une lourde charge. Et les frais d'entretien n'étaient pas moins lourds.

*“Le Crédit Foncier prêta 20 millions de francs [valeur 1930] aux principaux rosiéristes de Mandres, de Villecresnes et de Servon. Dès lors on délaissa la culture de plein champ. M. Boulet [Charles], dès 1930 construisit trois serres de 150 mètres de longueur Il put livrer ainsi tous les 15 jours une production régulière de 90.000 roses. L'échelonnement méthodique de la taille annuelle permettait d'ailleurs de répartir cette production sur toute l'année, même pendant la période de repos de décembre. Cette culture en vase clos réclamait une organisation rationnelle des systèmes de chauffage, d'aération et d'arrosage, afin de hâter artificiellement le cycle de végétation de la rose.”*⁴²

L'armature des serres était soit en bois (acacia), soit en métal. Des entreprises spécialisées apparurent bientôt, telles l'entreprise Deveugle à Boissy-Saint-Léger. Les serruriers, les chauffagistes furent également à l'œuvre pour construire des "usines à roses". L'ingénierie des serres a radicalement transformé le métier bien que les compétences du jardinier aient été conservées. Néanmoins, la culture du rosier entra dans l'ère industrielle. Et ce n'était pas la seule innovation.

Des façons culturales appropriées, l'organisation scientifique de la lutte contre les insectes et les maladies parasitaires, une technique minutieuse du chauffage compensaient la fragilité des nouveaux hybrides. Au moment des labours d'hiver, on incorporait la tourbe à la terre arable, car elle absorbe une énorme quantité d'eau, fixe les racines et retient les engrais dont l'usage s'est alors intensifié. La culture de la rose épuise le sol. Le fumier, constitue le meilleur amendement, mais il entraîne le phénomène connu sous le nom de "paresse du sol". De plus, la motorisation commençait à diminuer les quantités disponibles. Le rosier ne résiste pas longtemps à ce régime de suralimentation, il faut renouveler la plantation tous les cinq ans en moyenne. Tous les vingt ans, il est nécessaire de stériliser la terre des serres.



Serres de M. Boulet (Mandres-Périgny vers 1950)

Pierre Nicol cite l'exemple d'une grosse exploitation mandrionne "M. Boulet consomme ainsi en hiver 4.800 tonnes de houille. Il commande son charbon par trains et surtout par péniches. Les Entrepôts de Brunoy se chargent du

*transport de la gare de Brunoy à Mandres. L'emploi massif des engrais azotés (déchets de poissons, gadoue des villes) et phosphatés remédie à l'épuisement des terres. On a calculé que 2.500 rosiers en plein rapport demandent 7 kg d'azote 5 kg de chaux et 1 kg de potasse par an. Le principaux rosiéristes cultivent de 100 à 150.000 rosiers, on peut ainsi juger de l'énorme quantité d'engrais exigée par une grosse exploitation. Elle dépasse, proportionnellement, la consommation de la ferme : 1 hectare de rosiers absorbe 2 tonnes d'engrais, 1 hectare de blé ou de betterave 1 tonne en moyenne.*⁷⁴³

Le transport automobile a remplacé le train. Une entreprise spécialisée dans le transport des roses (Ardouin-Motteau) ramassait le soir les mannes préparées dans l'après-midi et les acheminait aux Halles où la vente traditionnelle aux fleuristes continuait. La ligne de Brie avait été délaissée parce que la Compagnie de l'Est la jugeait déficitaire et envisageait de la fermer plutôt que de l'électrifier.



La profession tenta de s'organiser. La difficulté tenait à la cohabitation de deux types d'exploitation. D'une part, les grandes qui organisaient leur production rationnellement sur plusieurs hectares : Eugène Vigoureux, Gilbert Vandar et Charles Boulet. D'autre part, les exploitants plus modestes (en moyenne 6 000 m²), fidèles à la dimension familiale de l'entreprise qui manquaient de capitaux. Le Syndicat des Rosiéristes de la Brie présidé par Gilbert Vandar s'est constitué en 1936⁴⁴. Il a continué ses activités jusqu'à peu.

Ce syndicat de producteurs avait inclus dans son bureau M. Roure (gérant du journal). Or ce monsieur apparaît dans plusieurs publicités comme agent général pour le sulfure de calcium [1 article non signé sur le sujet en p.4 du n°2] la tourbe, les pépinières Louis Lens à Wavre ND (Belgique) et les glaïeuls, et Président du Syndicat des Représentants Importateurs-Exportateurs en horticulture. Le sens du commerce n'interdit pas ce qu'on appellerait aujourd'hui le lobbying. Quand le fournisseur se fait défenseur du client "...dans le domaine de l'horticulture nationale, aucune région de France n'a fait depuis quelques années un tel sacrifice pour la production de la fleur coupée, les patrimoines de famille ont

été absorbés par les constructions nouvelles, certains rosiéristes n'ont pas hésité à s'engager sur l'avenir avec des prêts importants [...] mauvaise protection de la rose en face des importations massives de Hollande, ils ont dû envisager des cultures complémentaires" (Banquet du Syndicat 24/10/1937, Grisy)

La production de roses devenait "capitalistique" en ce sens qu'elle exigeait désormais des investissements lourds, des achats de type industriel, et une main d'œuvre plus abondante. Signe de cette évolution, les rosiéristes se sont trouvés impliqués dans les mouvements sociaux de 1936. Il se produisit une grève à Villecresnes en janvier 1937 dont a rendu compte le journal *L'Humanité*⁴⁵. Lors du renouvellement des contrats, les patrons refusèrent une augmentation des salaires. Le conflit dura une bonne semaine jusqu'à ce qu'un accord intervint sous l'égide du sous-préfet de Corbeil.

Apogée et retrait (1944 à nos jours)

Je serai prudent en cette période, car l'analyse de la disparition des rosiéristes n'est pas achevée. D'autre part les enjeux d'aménagement de la région interfèrent encore dans les discussions.

Après la II^e guerre mondiale, comme avant ... Mais le développement économique prend alors appui sur d'autres comportements, la demande se porte sur d'autres produits dont les prix ont baissé (électroménager, confort, véhicules motorisés. et autres objets) La société dite de consommation prend son essor, surtout après 1955. Les fleurs y occupent moins de place !

La construction des serres se poursuit. En 1960, la culture des roses en plein champ a pratiquement disparu. Les méthodes culturales s'affinent, la gestion des équipements est facilitée par des automatismes toujours plus sophistiqués. Mais la recherche agronomique reste à la traîne et les innovations en ce domaine sont rares. Il est vrai que la dispersion des producteurs empêche de dégager des entreprises chefs de file. De même, l'individualisme ralentit sinon bloque l'évolution des procédés de vente. L'essentiel se passe au carreau des Halles. Même pendant la II^e guerre, on allait aux Halles en bicyclette, voire en charrette à ânes comme me l'a affirmé un cercillon. Dès 1950, la majorité des rosiéristes a acheté une camionnette pour transporter ses mannes.

Toutefois quelques initiatives ont tenté de réveiller la profession. Vers 1960 un cercle de jeunes rosiéristes, encouragé par les pouvoirs publics a élaboré nombre de propositions pour dégager la filière des pesanteurs et desserrer les contraintes financières et économiques. Des aides spécifiques ont été mises en place, ce qui resta insuffisant pour répondre aux difficultés surgies au tournant des années 1970.

La création de FloraFrance en 1962 resta une tentative avortée pour plusieurs raisons que je n'essaierai pas de démêler. La concurrence des gros agriculteurs

de la Brie, attirés par l'apparente rentabilité du produit et disposant de capitaux importants (aidés dans le cadre de la politique agricole du Marché Commun européen) est souvent pointée du doigt. Il faut y ajouter le double jeu de certains : profiter d'une garantie d'écoulement pour vendre aux mêmes clients mais en direct. Le déménagement des Halles à Rungis a également diminué l'avantage des producteurs locaux en rapprochant le M.I.N de l'aéroport. FloraFrance fut liquidée avant 1974.

... et le renchérissement du fuel (déséquilibres du prix de revient) porta le coup de grâce à une activité séculaire et profitable, mais économiquement fragile dans le contexte d'une mondialisation qui se profilait. “[...] *Les horticulteurs rosiéristes sont particulièrement frappés par les hausses du fuel dans la mesure où leurs établissements pratiquent la culture en serre chaude. Dans la région de Grisy-Suisnes, 63 entreprises sont touchées et, consécutivement, 250 salariés et 130 employeurs environ. Le seuil de sécurité semble désormais atteint et la survie des entreprises est mise en cause. Or, aux Pays-Bas, le ministre de l'agriculture a décidé récemment d'accorder une subvention compensatoire de 2 cents par mètre cube de gaz aux petits exploitants [il est] urgent de proposer au Gouvernement, une mesure similaire dont les effets immédiats permettraient de détendre une situation sociale et économique en voie de dégradation grave.*”⁴⁶ L'avantage compétitif du savoir-faire des producteurs briards a été effacé. Aucune mesure n'a facilité le retour des rosiéristes de la région sur le marché global.

La concurrence internationale a été rendue encore plus vive. Aux Hollandais sont venus s'ajouter les producteurs du Maroc, d'Israël, d'Afrique du Sud, du Kenya, voire du Venezuela ou de pays émergents d'Asie. Le bas coût des transports aériens a favorisé le transfert de la production dans des pays mieux exposés (bénéficiant de l'énergie solaire directe !) et dont les coûts de main d'œuvre sont notablement inférieurs.

Le prix de la terre a considérablement alourdi le coût d'installation de nouveaux agriculteurs à proximité de Paris. L'expansion de la ville capitale, la préférence accordée à la maison individuelle, le désordre des plans urbains et la spéculation se conjuguent avec d'autres facteurs plus dilués pour décomposer les exploitations rurales, fussent-elles spécialisées et profitables comme le maraîchage ou les roses. Comme me l'a signalé un rosiériste retraité, il a fallu choisir entre la rente et la production. La production de roses ne pouvait pas nourrir la terre et l'exploitant. Les comportements bancaires favorisent plutôt la rente.

“La pression foncière est une question majeure en petite couronne d'Ile-de-France. Isolé de la partie très urbanisée du Val-de-Marne par la forêt Notre-Dame, le Plateau Briard offre au francilien “cadre supérieur” un environnement bucolique et rural à vingt kilomètres de Paris. Le prix du foncier construc-

tible est donc très élevé en raison de cette attractivité et les terres cultivables s'alignent sur ce tarif (elles passent de 3 à 300 euros du m²), ce qui les rend difficilement accessibles à un jeune agriculteur.⁷⁴⁷

L'empreinte

Reste une empreinte forte des rosiéristes sur la région. J'invoquerai ici des indices fugaces; mais significatifs. Mandres-les-Roses doit son nom actuel au travail de plusieurs générations. Rosiéristes, horticulteurs, pépiniéristes, vigneron, cultivateurs, laboureurs, jardiniers, manouvriers, tout un petit peuple rural qui a entretenu un terroir. Lequel, par décret signé du Président de la République (décret du 3 octobre 1958), a joint le nom des roses à Mandres. Plusieurs communes ont reçu cette distinction (au sens de "signe distinctif") comme attribut. Périgny-la-Rose (Aube), Pargny-la-Rose (Nièvre) l'ont reçu au Moyen-Âge, mais je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de la fleur⁴⁸. Fontenay-aux-Roses, anciennement Fontenay-sous-Bagneux, l'a gagné à la fin du XVII^e siècle, en accueillant les pépinières destinées à l'entretien du château de Versailles. L'Haÿ-les-Roses a été rendue célèbre par la roseraie de Jules Gravereaux à la fin du XIX^e siècle, collectionneur passionné ami de Pierre Cochet. Ce magnifique domaine a été préservé grâce au Conseil général du Val-de-Marne qui l'a ouvert au public. Veules-les-Roses (Seine-Maritime) et Chigny-les-Roses (Marne) ont acquis leur titre au début du XX^e siècle, également en raison de la présence de roseraies privées de qualité.

Il existe une tradition des fêtes de la Rose depuis 1865, date de la première organisée par les rosiéristes de Grisy et de Brie-Comte-Robert. Il s'agissait d'un rassemblement de producteurs avec concours de présentation de milliers de roses. Plusieurs autres manifestations du même type furent organisées, avec des succès divers, comme le rapporte le *Journal des Roses*. Par la suite, la fête devint plus populaire avec défilé de chars, fanfares, majorettes et réjouissances. Selon Wikipédia, en 2011, la Fête des Roses a fêté ses 70 ans d'existence. À dire vrai, il y eut quelques éclipses plus ou moins longues. L'appellation Fête des Roses fut relancée en 1952.

Une fête des Roses fut également organisée à Villecresnes quand le docteur Bertrand était maire. Cette fête s'inscrivait dans un projet touristique plus ambitieux : relier les communes où étaient cultivées les roses, en direction de Provins où la rose avait bonne réputation de date immémoriale. La route des roses a été valorisée dans les années 1950-1960⁴⁹. La route nationale 19 (Paris-Bâle par Troyes) traverse en effet trois communes où la rose fut cultivée – Villecresnes, Brie-Comte-Robert et Grisy-Suisnes – et passe à Provins dont la légende a fait le berceau de la rose cultivée en France⁵⁰. "Les roses de Villecresnes, des roses sont les reines". Devise adoptée vers 1960.

Le Conseil municipal de Mandres accepta dès le 25 mars 1954 d'accorder une subvention pour la première exposition qui eut lieu les 21 et 22 août. Des roséristes, des horticulteurs et des anciens prisonniers de guerre apportèrent leur concours. L'année suivante, M. Auguste Dupin, adjoint au Maire, proposa d'organiser tous les ans une exposition horticole, agricole et artisanale et d'en confier la présidence à M. Charles Boulet. Ce dernier assisté de son fils Jean, fleuriste décorateur, présenta pour la première exposition la palette d'un peintre décorée de pois de senteur de couleurs dégradées. Les présentations florales contribuèrent à la réputation de l'exposition. Le Comité fut présidé par un horticulteur jusqu'en 1988 (André Dupin, petit-fils d'Auguste). La dernière exposition a eu lieu en 2006⁵¹.

Ceci aurait pu être un atout comme le souligne un récent rapport⁵² sur le devenir des terres agricoles. Mais nombre de serres sont réduites à l'état de squelettes remplacés par des immeubles. Les roséristes ont vraiment disparu. Reste le souvenir des fleurs et les rêves qu'elles ont nourri.

FRAGRANCES FINALES

La pression urbaine c'est-à-dire l'occupation d'espaces par des logements et des équipements urbains (même si le mot ne plaît guère, mais il est difficile d'expliquer les transformations de la structure foncière des communes sans prendre en compte le prix du terrain pour la construction) a eu raison de l'activité agricole autour des villes ; un autre modèle de productivité a été imposé aux acteurs économiques surtout depuis 1980.

La culture de la rose s'est mondialisée : elle a migré vers des pays plus ensoleillés et de moindre coût. Mais l'efficacité énergétique du soleil est largement entamée dans le bilan global par la dépense de carburants pour les transporter à longue distance. L'avenir écologique de cette culture est compromis par l'utilisation excessive de l'eau (cas du Kenya) et surtout des engrais et autres adjuvants.

Culture chère et écologiquement coûteuse, mais quels sacrifices ne consentirions-nous pas pour une aussi belle créature !

JEAN-PIERRE NICOL

NOTES

- 1) Cet article reprend le texte d'une conférence prononcée à Mandres et à Villecresnes en septembre 2014.
- 2) Cochet-Cochet Charles, *Notes historiques sur la Brie ancienne*, Melun 1933, page 453
- 3) Joyaux François, *La rose, une passion française 1778-1914*, Paris 2001
- 4) Initié en 1778 à Brest. Van Hille Jean-Marc, *Dictionnaire des marins francs-maçons gens de mer et professions connexes aux XVIII^e XIX^e et XX^e siècle*, 2011.
- 5) Nicol Pierre, *Évolution de l'agriculture à Mandres (S-&-O)* Mémoire de DES géographie 1947, page 91 (un exemplaire est déposé aux Archives départementales du Val-de-Marne).
- 6) *Journal des Roses* (Mars 1890).
- 7) Rabault-Mazières I., "Villégiature et banlieur résidentielle : le sud-est parisien au XIX^e siècle", *CLIO 94* n°16 (1998). Numéro de *CLIO 94* sur la banlieue n°12 (1994).
- 8) cf. Zeldin Théodore, *Histoire des passions françaises* tome 2 *Goût et corruption*, Paris 1981, ce que n'a pas suffisamment souligné F. Joyaux qui s'est plus attaché aux rosiers et à leurs fleurs qu'aux conditions sociales qui ont permis l'expansion séculaire de la fleur coupée
- 9) Alphonse Karr collabora régulièrement au *Journal des Roses* pendant les 5 ou 6 premières années.
- 10) Bréguet-Gautier A., *Les historiens de Brie-Comte-Robert. Essai d'historiographie locale*. PHACIP n°3 février 2009 (Les Amis du Vieux château) [Brie-Comte-Robert]
- 11) *Journal pour toutes* 3^e année n° 98 (22 juin 1867), p.361.
- 12) *Le Petit Parisien* 1^{er} septembre 1978 et 30 août 1888.
- 13) Série complète du *Journal des Roses* aux Archives départementales du Val-de-Marne, série J 49 fonds Cochet, issu de la Roseraie de l'Haÿ-les-Roses.
- 14) *Bulletin commercial annexe de l'Union pharmaceutique* (septembre 1878), p.458.
- 15) Quellier Florent, *Des fruits et des hommes / L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600 * vers 1800)*, Presses Universitaires de Bretagne, 2003.
- 16) Nicol Pierre, ouvrage cité page 11.
- 17) Nicol Pierre, ouvrage cité pages 18-19.
- 18) Nicol Pierre, ouvrage cité pages 43-44.
- 19) Nicol Pierre, ouvrage cité page 54.
- 20) Quellier Florent, ouvrage cité p 320.
- 21) Quellier Florent, ouvrage cité p 89 : "C'est aussi en forêt que des variétés sauvages autochtones ont pu être sélectionnées telles le néflier, le noisetier, les poiriers et pommiers sauvages, les merisiers. Le groseillier serait directement issu

des forêts sans qu'il soit nécessaire de le greffer [...] Le lien entre l'arboriculture fruitière et la forêt est donc communément admis par les jardiniers..." Nous pouvons ajouter que les horticulteurs trouvent également en forêt les églantiers porte-greffe. La cueillette des églantiers fut réglementée jusqu'au début du XX^e siècle

- 22) Intervention de M. Brandin conseiller général de Brie-Comte-Robert – Conseil général de Seine-et-Marne 20 août 1895
- 23) Voir *Journal des Roses* mai 1880, où est mentionnée l'intervention d'un sous-secrétaire d'État pour diminuer le taux de cette taxe.
- 24) Vingtième subdivision entre les marchandises d'Arpajon (haricots et légumineuses cultivés à Arpajon et environs) et les produits des maraîchers-jardiniers Voir Armand de Kergorlay, *Les Halles de Paris, essai d'une monographie économique et sociale*, 1911 pages 14-15. Sur la place accordée aux fleurs en dépit des "utilitaristes" voir page 96 du même ouvrage.
- 25) Bouclet, La culture des roses à Grisy [1949] Monographie sous la direction de M. Bouclet instituteur à Grisy-Suisnes précédé d'une lettre écrite par madame Cochet-Cochet le 5 juin 1949 – AD 94 49J31.
- 26) Nicol Jean-Pierre, "Le train des roses", in *Courrier de l'Environnement* n°28, 1997
- 27) Radiguet R., *Le Diable au corps*, 1922.
- 28) Souvent, elles louaient une petite chambre proche des Halles ou logeaient chez un parent dans le meilleur des cas (témoignage oral de Marcel Boureau, rosiériste, ancien maire de Mandres).
- 29) Tableau cité par M. Bouclet, instituteur à Grisy-Suisnes. (déjà cité).
- 30) AD 94, Archives de la commune de Mandres. Encore faut-il remarquer que ces déclarations communales sont biaisées. Le rédacteur recopie souvent le tableau de l'année précédente. Il est encore mentionné des cultures de vignes dont le total excède le chiffre indiqué en fin de colonne (total général) etc... Ces biais sont atténués quand sont agrégées les données au niveau départemental. Compensations et corrections "amortissent" les erreurs.
- 31) Souvenirs de Suzanne Sourdeau [Périgny, famille à Villecresnes] communiqués par Alain Royer de Villecresnes.
- 32) Zola E., *Le Ventre de Paris*.
- 33) Nicol Pierre, in *Clio 94* donne un aperçu de ces aspects démographiques aux XVII^e et XVIII^e siècles
- 34) Renseignements communiqués par les arrière petits-enfants des deux premiers cités.
- 35) Entrevue avec Pierre Benoist juin 2014.
- 36) Joyaux F., ouvrage cité.
- 37) Voir notamment le n° de novembre 1879 : *Contre le charlatanisme floral et horticole en Hollande*.
- 38) Voir AD 94, 49 J 31 *Étude sur la culture commerciale pour la fleur coupée du*

Rosier dans la Brie par Ch Brisson et F Gervais (tous deux rosiéristes à Grisy) 1988.

- 39) Glory Michel, *Étude de la transformation et du développement de la commune de Villecresnes* – mars 1970, pages 11 à 18.
- 40) Le *Journal des Roses* a publié deux articles sur les serres d’outre Atlantique. En juin 1884 “La culture des serres sous vitrage” et en février 1887 un compte rendu de voyage de E. Bernard fils, d’Orléans “Amérique culture des roses forcées [Philadelphie déc 1886] sous serres”. Il signale que la terre de Philadelphie est semblable à celle de Brie-Comte-Robert et Grisy-Suisnes.
- 41) Glory Michel, ouvrage cité, page 13.
- 42) Nicol Pierre, ouvrage cité, page 92.
- 43) Nicol Pierre, ouvrage cité, page 94.
- 44) *La Rose de la Brie*, Organe trimestriel du Syndicat des Rosiéristes de la Brie. 4 numéros parus entre 1936 et 1938 (AD 94)
- 45) *L’Humanité*, numéros des 5, 6, 7 et 13 janvier 1937 (Consultation sur Gallica).
- 46) Assemblée Nationale : Question écrite 8618 (16 février 1974) de M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne. *Horticulteurs rosiéristes (hausse du fuel chauffant les serres : octroi d’une subvention compensatoire)*.
- 47) Pellegrini Régine, “Préservation des franges AgriUrbaines du Plateau de la Brie - L’exemple de Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres”, ENPC/CED-HEC, PFE, AUE15, Juillet 2009. Ce rapport est truffé d’erreurs historiques, voire géographiques (Brie boisée), p.14 à 20 notamment. Ces erreurs sont sans incidence sur les conclusions du rapport.
- 48) Voir plus haut la discussion sur le nom de Rozay-en-Brie. Il est vraisemblable que cette désignation déforme le nom gallo-romain du chêne rouvre, dont les sujets sont souvent des marqueurs de paysage.
- 49) Rapport du Comité du tourisme de Seine-et-Marne [sans date, 1952 ?] sur le projet de Route des Roses [AD 77 cote AZ 15724]
- 50) Rappelons encore une fois que Cochet-Cochet a mis à mal la prétendue origine damascène de la rose cultivée à Provins. Il a établi que la rose de Provins était issue de la *rosa gallica*, connue bien avant le départ de Thibault IV pour la Croisade.
- 51) Brochure éditée par le Comité de l’Exposition florale et horticole de Mandres en 2008 (communication de Yves Thoreau).
- 52) Pellegrini Régine, ouvrage cité.

LES YEUX DE SON MAITRE

Les historiens de la gent canine ont noté l'indéniable faculté d'observation des chiens pour faire des parcours très longs, sans autre guide que leur mémoire visuelle et olfactive. Il est conté maintes histoires véridiques de chiens faisant des centaines de kilomètres en chemin de fer pour revenir chez un ancien maître. Ces rusés excursionnistes savent sauter dans un train en partance et descendre, à propos, à la gare de leur ville d'origine ! Pour expliquer ces retours, en dehors des souvenirs visuels, il nous faut reconnaître à cet animal une intelligence remarquable. Quant aux souvenirs olfactifs, ils sont particulièrement utilisés par les chiens de chasse qui suivent les pistes odorantes du gibier mais également par le chien policier lancé aux troussees d'un malfaiteur ou à la recherche d'un disparu dont on lui a fait connaître l'odeur.

C'est, en autres, l'observation de ces facultés qui conduiront à leur éducation en tant que chien-guide d'aveugle. En effet, on ne peut demander à un chien d'aveugle de conduire sûrement son maître que si on a commencé à graver dans sa mémoire le souvenir visuel des parcours que l'homme aura à effectuer journellement.

Les plus anciennes traces d'utilisation de chiens-guides d'aveugles datent de l'Antiquité. En effet, une peinture représentant un aveugle guidé par un petit chien et datée d'environ 120 ans avant Jésus-Christ, a été retrouvée sur un mur de Pompéi. Plus récemment, c'est un Viennois, M. Kraemer, qui, pour la première fois de façon officielle, suggéra en 1915, l'utilisation des chiens pour guider les aveugles de la guerre. Mais, il est unanimement reconnu que la première école de chiens-guides d'aveugles, en France, fut fondée en 1917 au chenil du Plessis-Trévisé par le commandant Achille Malric et le lieutenant Paul Mégnin, chargés des chiens de l'Armée et des chiens sanitaires.

Le capitaine Malric est désigné, en 1915, pour prendre la direction du "Service des Chiens de Guerre" au cabinet du ministre de la Guerre, le général Lyautey. On doit, en effet, au commandant Malric, une longue carrière militaire vouée au dressage et à l'utilisation des "chiens de guerre" par l'Armée. Patrouilleurs, éclaireurs de terrains, ravitailleurs en vivres et en munitions, porteurs de messages, mais aussi "chiens sanitaires" à la recherche de blessés égarés ou dissimulés, ces chiens-soldats, immatriculés, possédant un livret militaire, ont été de glorieux auxiliaires des poilus de la Grande Guerre. Si l'on voulait mentionner toutes les actions dans lesquelles ces braves chiens se sont distingués, les vies humaines qu'ils ont épargnées, de longues pages seraient nécessaires. Paul Mégnin ne manque pas de leur rendre hommage dans son rapport du 14 juin 1918 : "Le lieutenant-colonel, commandant le 52^e RI porte à la connaissance de

tous, la mort du chien-sentinelle Lion, n° matricule 147 et du chien de liaison Lion, n° matricule 164, tués tous deux à la cote 304. Ces deux fidèles camarades du soldat avaient rendu, en de nombreuses circonstances, les plus précieux services au régiment.”. Le chien de liaison Lundi et son conducteur furent cités à l’ordre du régiment, le chien Jacquot reçut la Croix de guerre.



Pour qu’un chien rende des services, il fallait qu’il fût judicieusement recruté, convenablement préparé, correctement et complètement dressé, ainsi que confié à un homme qui sût l’utiliser. Le recrutement fut organisé de façon à obtenir, avec le minimum de dépenses, le plus grand nombre de chiens. Seules, certaines races ou types de chiens étaient susceptibles d’être utilisés comme chiens de guerre. Les chiens de chasse, en particulier, ne donnèrent pas de bons résultats, leur instinct l’emportant sur le dressage. Paul Mégnin mentionne : “il est de mon devoir de proclamer hautement que c’est la race du petit Berger des Pyrénées qui a fourni à l’Armée les chiens de liaisons les plus intelligents, les plus roublards, les

plus rapides et les plus habiles.” Le recrutement avait été confié soit à de sociétés canines existant avant-guerre, soit le plus souvent, à des amateurs compétents, agréés par le ministère de la Guerre.

A cette même époque, il existait aux environs immédiats de Paris, huit chenils de préparation de chiens de guerre proprement dit ou de chiens de garde destinés à la protection des établissements travaillant pour la Défense nationale et agréés par le ministère de la Guerre. Ces chenils recevaient une trentaine de chiens par mois du chenil-dépôt de Satory. Ils étaient tous dirigés par des civils remplissant gratuitement ces fonctions et auxquels il était accordé 100 francs par mois pour les frais d’entretien et de soins et 0,50 franc par chien et par jour, pour la nourriture. L’Armée mettait à leur disposition cinq militaires appartenant au service auxiliaire et inaptes à servir aux armées. L’un de ces chenils désigné “Chenil militaire A” était situé au Plessis-Trévisé.



En cette année 1917, les villageois plesséens voyaient depuis quelque temps, avec surprise, des soldats, les yeux bandés et précédés de chiens, errer par la campagne et traverser les rues sous la surveillance d’autres militaires. Les bruits les plus étranges commençaient à courir à ce sujet. La légende de chiens sourciers ou chercheurs de trésors commençait à prendre une certaine consistance, quand on apprit le véritable but de ces promenades originales : il s’agissait du dressage de chiens destinés aux aveugles, victimes de la Grande Guerre. Le commandant Malric, fort de son expérience dans le dressage des chiens de guerre, était chargé d’encadrer le dressage et le don de chiens-conducteurs auprès de ces blessés parmi les plus émouvants de la guerre. Le but était, bien évidemment,

d'aider ces victimes à retrouver une vie la plus active et la plus indépendante possible. Pierre Hachet-Souplet, naturaliste, directeur de l'Institut de Psychologie zoologique a démontré qu'un aveugle conduit par un homme, se repose complètement sur lui et perd toute initiative et par là même, le bénéficie du développement du toucher et de l'ouïe. Avec un chien, c'est l'inverse qui se produit. Le chien a besoin qu'on le commande, ce qui oblige le maître à rester constamment attentif. Le contrôle des indications de son compagnon, par le toucher et l'ouïe, permet à l'aveugle de garder un large contact avec le monde extérieur. Une osmose s'établit rapidement entre le maître et son compagnon. En présence de son compagnon, la sensibilité tactile de l'aveugle se développe d'une façon prodigieuse ainsi que son sens de l'effort physique. Il perçoit avec une finesse remarquable les tractions imprimées à la laisse, l'avertissant de changer de direction ou de contourner un obstacle. L'harmonie la plus complète s'établit entre les mouvements de ces deux êtres qui marchent dans le même sillon. Les aveugles de la guerre qui reçoivent de l'Etat de bons chiens dressés, peuvent compter sur l'attachement profond et le dévouement sans borne de leur guide.



Deux dresseurs en compagnie du commandant Malric et de Pierre Hachet-Souplet

Les chiens, futurs auxiliaires des aveugles, mutilés de guerre, étaient dressés par des éducateurs spécialement expérimentés, sous la directive de Pierre Hachet-Souplet, psychologue animalier, d'Achille Malric et de Paul Mégnin,

vétérinaires au Service des Armées. Tous trois ont signé des ouvrages sur l'élevage et l'éducation des chiens, qui font autorité en la matière. Ces chiens mis à la disposition des chenils étaient initialement des Barbets, des Caniches, des Epagneuls ou des Loulous reconnus inaptes au service sur le Front (parce qu'ils étaient trop petits ou parce qu'ils avaient peur des détonations). Après-guerre, la préférence de race ira vers les Bergers allemands et belges, reconnus pour leur intelligence, leur fidélité et leur docilité. Il est essentiel que le chien soit de sexe féminin. En effet, le chien mâle s'est révélé peu apte car il est facilement distrait et peut devenir dangereux pour l'aveugle s'il rencontre une chienne "en chaleur". Les dons de chiens offerts pour les aveugles commencèrent à affluer à l'établissement du Plessis-Trévisé.

Le principe fondamental du dressage du chien d'aveugle consiste à l'habituer à marcher non pas au pied, comme les chiens de chasse, mais devant l'homme et cela sans tirer brutalement. Quand l'animal est parfaitement rompu à cette discipline, on lui apprend à se détourner des obstacles et à prendre toujours le côté où l'homme pourra le suivre. La question du croisement des passants a fait l'objet de discussions scientifiques assez curieuses, comme par exemple de savoir s'il était naturel chez les êtres vivants de prendre sa droite plutôt que sa gauche ?... Difficile de trancher ! Il est peu aisé, en effet, d'observer un animal vivant en liberté sans le perturber par sa seule présence. Il résulte cependant d'un grand nombre d'observations, que les chiens prennent plus volontiers à droite.

Au chenil du Plessis-Trévisé, les chiens subissaient vers la fin de leur entraînement une curieuse épreuve qui consistait à les faire passer au milieu d'une vingtaine de bouteilles placées en quinconce, en conduisant un homme dont les yeux étaient bandés. S'ils en sortaient vainqueurs, on pouvait être sûr qu'ils pourraient, peu de temps après, être mis en service.

Il reste, cependant, en tout dernier lieu, à éprouver le chien dans une rue passante et à lui apprendre la conduite à tenir en traversant la chaussée devant des bicyclettes ou des automobiles. Il a été prouvé que l'ouïe d'un chien est particulièrement développée et lui permet d'entendre un bruit déterminé qu'un homme ne peut percevoir. Cela lui sera d'une grande utilité pour l'accompagnement d'un non-voyant. Par ailleurs, il a été démontré qu'en désignant un itinéraire au chien par des mots bien distincts, celui-ci pourra ensuite reconnaître ces mots et les associer au lieu de destination de son maître. De plus, le chien est dressé pour être attentif à tout éventuel acte de malveillance envers son maître.

La renommée du chenil du Plessis-Trévisé dépassait le cadre des frontières nationales. Ainsi, dans son édition du 7 juillet 1918, la revue *Le Semeur algérien* indiquait : "Le commandant Malric a créé au Plessis-Trévisé une école de dres-

sage pour les chiens d'aveugles. Par demande individuelle ou par achat établi par des médecins-majors des hôpitaux militaires, les aveugles de la guerre pourront obtenir un chien-guide au chenil du Plessis-Trévisé.”

L'Angleterre et la Suisse enverront des stagiaires au camp d'entraînement de Plessis-Trévisé afin de créer leurs propres écoles, dans leur pays respectif. D'autres centres verront le jour de par le monde.

On ne sait, à ce jour, combien de temps le chenil du Plessis-Trévisé conserva cette fonction.

En 1929, fut fondée l'association “l'œil qui voit” qui encadra, un temps, l'éducation de centaines de chiens-guides. Il faut attendre 1951 pour que Paul Corteville, un véritable passionné, aidé de René Blin, rendu aveugle accidentellement à l'âge de huit ans lors de la Grande Guerre, fasse renaître l'éducation des chiens-guides civils. Il fonda en 1959 l'association des Clubs de Chiens Guides d'Aveugles des Flandres à laquelle succédera en 1972, la Fédération nationale des Clubs de Chiens-Guides d'Aveugles.

En 2011, la Fédération nationale de Chiens Guides d'Aveugles comptait plus de 1 500 équipes “Aveugle - Chien Guide” en activité en France. Environ 180 chiens éduqués par 70 instructeurs diplômés sont remis chaque année, gratuitement, à des non-voyants.

ELIANE CANDIA - JEAN-LUC VIOLEAU **SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TRÉVISÉ**

SOURCES :

- P. Hachet-Souplet, “Le dressage des chiens de guerre”, dans *Revue scientifique* (revue rose), juillet 1915.
- “Pour les aveugles de guerre”, dans *Lectures pour tous*, 1^{er} octobre 1917.
- “L'école des chiens d'aveugles”, dans *Lectures pour tous*, 15 février 1918.
- *Larousse mensuel illustré*, avril 1919.
- *La semaine vétérinaire*, 20 mai 1920.
- Fiorenzo Fiorone, *Encyclopédie du chien*, volume 2, éd. Denoël, 1972.
- Mémoire “Historique de l'utilisation des chiens-guides d'aveugles” - Nicole Bochet - Février 1989.
- Marie-France Robelin, “Utilisation du chien de guerre”, mémoire, décembre 2009.
- Joseph Ortega, *Berger des Pyrénées lors de la Grande Guerre*, 2014.
- Fédération Française des Associations de Chiens-guides d'aveugles

LES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN ET LA GRANDE GUERRE
(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 29 NOVEMBRE 2014)

LES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN ET LA GRANDE GUERRE

La première guerre mondiale est un conflit de masse, voire sans doute le premier conflit de masse de cette ampleur, engageant non seulement les militaires et les mobilisés, mais l'ensemble de la société, transformant ainsi les civils en acteurs du conflit. C'est ce que l'historien George Mosse a défini en terme de "*brutalisation*" des sociétés européennes¹. Car au-delà des combattants, le conflit a engagé toute la population y compris les enfants, l'économie et la vie quotidienne des Français. C'est une guerre totale qui dure quatre années et pose à l'historien, et plus largement à nous tous, des interrogations sur les capacités à mobiliser l'opinion publique, puis par la suite à tenir sur la durée. C'est ce qui va être abordé aujourd'hui dans le cadre de ce colloque de Clio 94 sur "Les communes du Sud-Est parisien et la grande guerre"².

La mobilisation générale, commencée le 2 août 1914, au-delà des classes 1911, 1912 et 1913, déjà sous les drapeaux à la suite du vote de la loi de "trois ans"³, a appelé la réserve, 200 000 hommes des classes 1900 à 1910, puis les 700 000 hommes de la territoriale, (1893 à 1899). La réserve de celle-ci n'est mobilisée qu'à partir du 16 août. Si l'on y ajoute les 71 000 engagés volontaires devançant l'appel, vétérans ou étrangers non intégrés dans la Légion étrangère, la mobilisation touche près de quatre millions d'hommes. Les réservistes les plus jeunes complètent les unités d'active. Ceux des classes 1904 à 1907 forment les unités de réserve. Les plus âgés sont cantonnés dans leurs dépôts pour compenser les pertes prévisibles. C'est dire qu'aucune commune de France n'échappe à ce vaste mouvement, et la mobilisation va bouleverser la vie des civils qui au-delà des déchirements de la séparation face à un avenir inquiétant, doivent se préoccuper du remplacement d'hommes jeunes et en pleine activité. On connaît les nombreux récits des difficiles rentrées des récoltes au cours de l'été 1914, mais la mobilisation concerne également les autres secteurs de l'économie, artisanat, industrie et services. Des entreprises ferment, provoquant souvent un chômage inattendu. La poursuite de la guerre va, par la suite, bouleverser les économies locales. Autrement dit et pour reprendre le titre de l'une des communications de la journée : la guerre provoque "un choc démographique, économique et social".

Dans les premiers jours d'août 1914, c'est tout d'abord la séparation des familles pour une guerre que l'on pense courte, mais qui va très rapidement se révéler meurtrière. L'échec du plan XVII en Alsace et en Lorraine et sans engagement de l'artillerie lourde, c'est 22 000 morts pour le seul 22 août. Le Service postal assure rapidement le rétablissement des liens avec les familles. L'enjeu est

d'importance, car il est très vite apparu à l'État-Major que le bon acheminement du courrier était vital pour maintenir le moral des combattants. Ainsi jamais les Français ne sont-ils autant écrit que pendant la Première Guerre mondiale ! Le rythme d'une lettre par jour est courant pour le soldat qui pouvait lui-même en recevoir deux ou trois. Le Trésor et Postes, qui est l'administration militaire du courrier, oblitère sans frais la correspondance et la réception des colis permet souvent d'améliorer l'ordinaire. La censure est établie dès la mobilisation. Tous les courriers sont soumis à d'éventuels contrôles par sondage pour éviter la divulgation de renseignements stratégiques mais aussi pour permettre de faire état du moral des troupes. Le contrôle postal militaire est officialisé le 4 janvier 1915 sous forme de visites inopinées dans les bureaux. Les lettres censurées sont détruites ou en partie recopiées avant d'être transmises aux familles.

Les permissions représentent un autre moyen de préserver les rapports avec la famille. La mobilisation générale a suspendu le régime du temps de paix. Les permissions ne sont véritablement rétablies que lorsqu'il devient évident que la guerre va durer. Pour autant, certaines avaient été accordées dès l'été 1914, dont les fameuses permissions agricoles, mais elles ne bénéficiaient qu'aux troupes restées dans les dépôts ou à la territoriale, et non aux soldats d'active envoyés au front.... Leur rétablissement ne devient effectif qu'à partir de juin 1915 : les combattants ont droit à huit jours de congé dans leur famille à tour de rôle (réduits à six jours en août), temps de voyage compris. Il s'agit par là de respecter le contrat qui existe entre la nation et le combattant, sorte de rétribution symbolique au sacrifice de la vie au front, bien que de nombreuses restrictions continuent à persister. Ce n'est que par la loi du 1^{er} octobre 1916 que sont garanties à chaque combattant, officiers et hommes de troupe, trois permissions annuelles. L'affichage des listes de permissionnaires n'en assure la publicité qu'après la crise de 1917. Les inégalités restent cependant criantes. Et l'on connaît bien les difficultés du retour et de la découverte par ceux que l'on va appeler les "poilus" de la vie "à l'arrière".

Le choc c'est aussi l'adoption d'une économie de guerre au quotidien. Pour disposer de ressources nécessaires à l'entretien d'une armée en campagne, les réquisitions sont organisées au titre de la loi de 1877 : "En cas de mobilisation partielle ou totale de l'armée, ou de rassemblement de troupes, le Ministre de la Guerre détermine l'époque où commence, sur tout ou partie du territoire français, l'obligation de fournir les prestations nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de l'armée"⁴. Les prix fixés par l'armée ne sont pas forcément bas, mais il est évident que les prélèvements effectués compliquent la vie quotidienne, en particulier celui des équidés, chevaux, juments, mulets et mules dont le recensement régulier est repris en juillet 1914. Dès le début août, les chevaux achetés sont affectés à des destinations

diverses : monte, trait des pièces d'artillerie ou des véhicules de logistique, etc. On a pu évaluer à près d'un million les chevaux réquisitionnés en 1914 et 1918, toutes races confondues, sur un total de 3 200 000 têtes, sur le territoire. C'est sans compter sur la réquisition plus anecdotique des animaux de trait, bien que des attelages de bœufs aient également été rapportés du front.

La mobilisation a lieu pendant la période des moissons. Les municipalités poussent leurs administrés à l'entraide comme le maire de Jumeauville dans l'arrondissement de Mantes : "Dès le 2 août, le conseil municipal avait pris les mesures nécessaires pour que les travaux de la moisson soient énergiquement poussés en invitant les habitants à s'entraider dans leurs travaux agricoles et de préférence chez les agriculteurs mobilisés"⁵. Pour compenser le manque de main d'œuvre, sont rapidement suspendues les lois sur le travail de nuit, le repos hebdomadaire, la limitation du temps de travail des femmes et des mineurs. Les femmes remplacent tout d'abord les hommes dans les champs. Elles répondent ainsi à l'appel du président du Conseil, René Viviani, dans un discours martial du 7 août 1914 :

"Debout, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie.

Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille.

Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés !

Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime.

Tout est grand qui sert le pays.

Debout ! A l'action ! A l'œuvre !

Il y aura demain de la gloire pour tout le monde"

Il pensait d'abord au besoin urgent des campagnes désertées par les hommes. La mobilisation des ouvrières a suivi plus tardivement, fin 1915, dans le contexte de la prolongation du conflit et des pertes humaines. A son apogée, fin 1917, elles sont 430 000 et dépassent de 20% les effectifs féminins d'avant-guerre. Leur emploi dans les usines d'armement a particulièrement frappé les esprits : celles que l'on a dénommées les "munitionnettes" sont largement représentées dans des dessins de presse.

L'approvisionnement des populations civiles se pose dès que la poursuite de la guerre se confirme et que la ligne de front s'installe de la mer du nord à l'Alsace. L'armée peut dès le début du conflit recourir aux réquisitions, mais rien n'est prévu pour les besoins civils. Le 8 septembre 1914, est créé un service du ravitaillement dédié, mais c'est surtout à la fin 1915 qu'une réglementation s'impose. Elle concerne d'abord le blé, puis tous les produits importés. Des com-

missions, au rôle consultatif, sont chargées d'évaluer les besoins et de proposer des prix de vente, en janvier celle sur les " huiles et essences du pétrole ", puis celle sur le sucre, puis le café, etc. Le 16 avril 1916, la loi soumet à la taxation les produits de première nécessité, c'est-à-dire qu'elle en limite la hausse. Localement les municipalités achètent des stocks de pommes de terre, de légumes secs, de pâtes alimentaires ou encore de charbon pour les vendre à un coût inférieur au marché. Le rationnement du pain est instauré à partir de février 1917 à 700 gr par jour pour les travailleurs, à 600 gr pour les autres adultes, à 300 gr pour les enfants de moins de 6 ans, etc. La situation est vécue plus durement en ville qu'à la campagne et le rationnement va localement continuer au delà de la guerre.

C'est ce quotidien de la guerre et des drames qu'elle a engendrés qui vont être rappelés aujourd'hui à travers les contributions des membres des sociétés savantes de l'Est parisien.

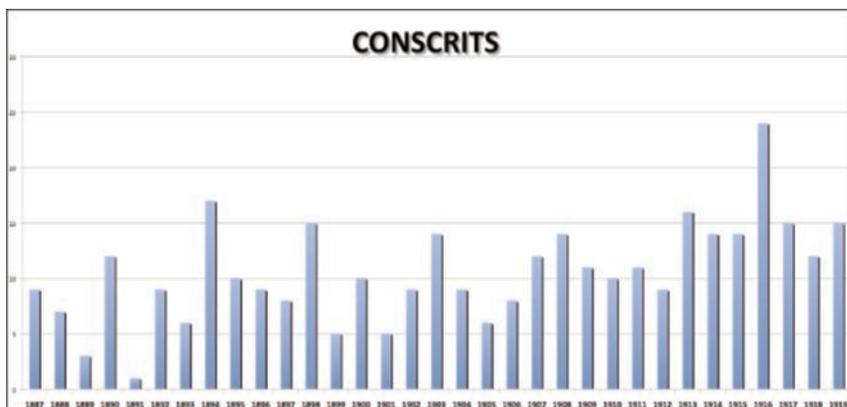
FLORENCE BOURILLON
PR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE À L'UPEC

NOTES

- 1) Voir George Mosse, *La Brutalisation des sociétés européennes. De la Grande Guerre au totalitarisme*, Hachette littérature, 2000.
- 2) Dans une bibliographie très abondante parue pour le Centenaire de la Grande guerre, voir sous la direction de Jay Winter et du Comité directeur du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande guerre, Péronne, coordonné par Annette Becker, *La première guerre mondiale*, volume I, *Les combats*, volume II, *Les Etats*, volume III, *La société*, Fayard, 2013-2014 [traduction de *The Cambridge history of the First world war*, Vol. 1, 2, 3].
- 3) La loi de trois ans votée le 19 juillet 1913, a fait passer de deux à trois ans le service militaire en prévision d'une guerre éventuelle avec l'Allemagne, malgré l'opposition de la SFIO et d'une partie des radicaux-socialistes.
- 4) Loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires, telle que modifiée par les lois des 5 mars 1890, 17 juillet 1898, 27 mars 1906 et 23 juillet 1911.
- 5) Cité par Paul Stouder, "La Grande Guerre et les bouleversements de la vie des civils en Seine-et-Oise", *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain*, n°51 (2014), p. 312.

LES CONSCRITS DE SUCY-EN-BRIE (1887-1919)

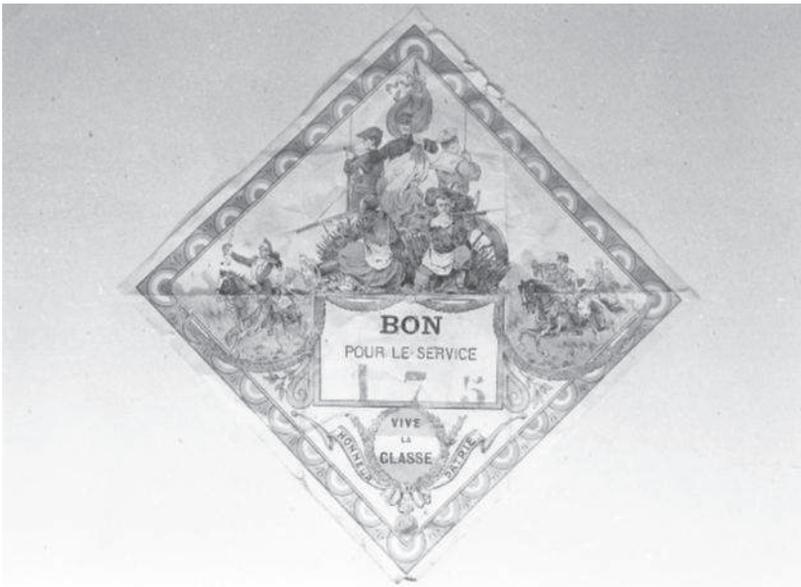
Les procès-verbaux des conseils de révision, préservés dans les archives communales de Sucy-en-Brie, constituent une source d'information importante sur tous les villageois qui furent appelés à participer à la Grande Guerre de 1914-1918. Quelques restrictions cependant doivent être mentionnées. D'une part ceux qui ont quitté la commune après avoir passé le conseil de révision ne sont en aucune façon signalés. Leur proportion ne devait pas être considérable dans une société encore rurale, où le "turn over", pour reprendre une expression aujourd'hui habituelle, était encore limité. Seconde restriction : les secrétaires du conseil de révision ne faisaient pas tous preuve du même zèle dans leurs écritures. Sur les trente-deux années étudiées, sept procès-verbaux seulement indiquent la décision prise par le conseil : bon pour le service, exempté ou ajourné, versé dans le service auxiliaire. Malgré ces limites, ces textes permettent de connaître le nombre de conscrits de notre commune, leur niveau d'études et les professions exercées. Ce sont ces trois aspects que nous souhaiterions mettre ici en valeur.



Le dépouillement a porté sur les années 1887 à 1919. 1887, car il s'agit de la dernière classe, la plus âgée, appelée sous les drapeaux ; 1919, car cette classe qui aurait dû échapper au conflit, a été appelée au front par anticipation. Entre ces deux dates, le nombre de conscrits a beaucoup évolué. Les procès-verbaux de ces trente-trois années signalent 344 noms, soit une moyenne légèrement supérieure à dix individus par an. Les différences annuelles sont parfois considérables. Ainsi un seul conscrit est mentionné en 1891, ce qu'explique la réticence génésique de la population, due à la guerre de 1870-1871. L'année précédente et

l'année suivante, avec 12 et 9 conscrits, se situent au contraire dans la moyenne du recrutement. A partir de 1913, le nombre de conscrits augmente de manière significative, atteignant 24 en 1916, entre 14 et 16 pendant les autres années de guerre. Est-ce l'effet d'une croissance démographique dans notre commune ? d'une natalité plus forte dans les dernières années du XIX^e siècle ? ou d'un effort de recrutement accru pour compenser les pertes dues au conflit ? L'interprétation de ces fluctuations n'est pas aisée.

Les renseignements annexes des procès-verbaux mettent en valeur l'importance des engagés volontaires au cours de ces années : trente-huit, soit 11% de l'effectif des conscrits. Toutes les forces armées profitent de ces engagements anticipés : l'infanterie, bien sûr, avec 11 engagés, mais aussi l'Infanterie de Marine (3), l'Infanterie coloniale (4), les Zouaves (4), l'Artillerie (5), le Train (1), les Dragons (1), les Hussards (1), les Chasseurs alpins (1) et les Sapeurs-Pompiers (1) et six sans autre précision. Les soutiens de famille sont signalés mais ne bénéficient pas d'exemption, comme le montre le sort des enfants de quatre grandes lignées bien connues à Sucy : les Douhard avec 9 enfants, les Vilain avec 7, les Brandon avec 7 et les Guisnet avec 6. Ces conscrits sont déclarés "bons pour le service", quand le secrétaire de séance a pris soin de noter les décisions prises par le Conseil de révision. Il en est de même pour ceux, au nombre de 14, dont on signale qu'ils ont un frère sous les drapeaux. Seuls échappent à un recrutement immédiat deux étudiants bénéficiant d'un sursis, un sculpteur et un élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille. La poursuite des études au-delà de vingt ans n'était pas encore une pratique courante.



Lorsque les décisions ont été consignées sur les procès-verbaux, elles signalent le nombre de ceux qui sont bons pour le service, de ceux qui sont ajournés ou exemptés et de ceux qui sont versés dans le service auxiliaire. Sur les 105 conscrits dont on connaît le sort, 61 sont déclarés “bons pour le service”, soit 58%, 22 sont ajournés ou exemptés, 7 affectés au service auxiliaire. Contrairement à ce que l’on pourrait attendre, les années de guerre ne se caractérisent pas par un recrutement massif : en 1914, 10 conscrits sur 14 sont déclarés “bons pour le service” et en 1916 la moitié seulement des conscrits partage le même sort. On ignore malheureusement les raisons des exemptions et des ajournements, bien que les procès-verbaux mentionnent les maux dont souffrent les conscrits : des faiblesses oculaires ou des blessures à l’œil, des palpitations cardiaques, des hernies, des paralysies ou des fractures d’un membre, une colonne vertébrale déformée, des blessures à la main, au total une vingtaine de cas sont signalés, sans que l’on sache, malheureusement, quelle décision a été prise sur le sort de ces invalides.

Les procès-verbaux des conseils de révision signalent également le niveau d’instruction des conscrits, en distinguant cinq cas différents. Sur 344 individus recensés, vingt-six seulement ne font l’objet d’aucune annotation. On connaît donc à grands traits le niveau de 318 d’entre eux. Ceux que le conseil reconnaît comme analphabètes ne sont que quatre, soit 1,2% de l’effectif. On les rencontre dans la classe de 1887 et dans celle de 1888, ce qui signifie que les grandes lois scolaires de Jules Ferry sont arrivées pour eux trop tardivement, à un âge où il ne pouvait plus être question d’une fréquentation de l’école. Celle-ci a permis à 69 conscrits, soit 21,7% de l’échantillon, de savoir lire et écrire, selon les procès-verbaux, quelques-uns avouant cependant ne savoir que lire. La grande masse – 230 conscrits – bénéficie d’une “instruction primaire”, ce qui montre le succès des hussards de la République, ces instituteurs fervents propagateurs d’une instruction de base qui s’est rapidement généralisée à la quasi totalité des enfants de la commune. En revanche les niveaux supérieurs sont très mal représentés : onze titulaires du brevet, soit 3,4% de l’effectif et quatre bacheliers, soit 1,2%. Dans la plupart des cas, ces formations correspondent à des emplois d’un certain niveau. Parmi les titulaires du brevet, je citerai d’abord Georges Claude, qui se qualifie de chimiste, et qui deviendra dans l’entre-deux-guerres un savant de renommée internationale, dont les recherches sont à l’origine de la création de la société “L’Air Liquide”, un des fleurons du CAC 40 aujourd’hui. Autre titulaire du brevet : Pierre Turin, sculpteur, futur prix de Rome de gravure, et créateur après 1945 d’un certain nombre



Soldat 1914



Sucy - Conscrits 1912

de pièces de monnaie de nos anciens francs. Citons encore Paul Gauthier, lui aussi sursitaire, élève de l'École des Arts et Métiers de Lille, et Georges Pilon l'un des instituteurs de la Commune. Parmi les autres titulaires, l'on trouve un cultivateur, un mécanicien, un électricien, un employé de banque que j'ai connu dans mon enfance, un ébéniste, un couvreur et un employé du gaz : une belle diversité qui montre le désir de formation de paysans, d'artisans et d'employés pour lesquels l'obtention du brevet avait une signification particulière. Au niveau supérieur, le baccalauréat représentait un sommet quasi inaccessible, que seuls quatre conscrits ont réussi à gravir en trente-trois ans. L'un d'eux André Rabuel, est étudiant en médecine au Service de Santé de la Marine ; un autre, Henri Godin, se qualifie d'employé, sans précision, tandis que Claude Gautheron déclare être admissible à l'École Polytechnique, un concours que prépare le quatrième bachelier, Pierre Bès de Berc, le fils du propriétaire du château de Sucy, lui-même ingénieur. Ces chiffres montrent la diffusion lente de l'instruction, bien que la très grande majorité des conscrits soit capable de lire, d'écrire et de compter, ce qui représente la base de toute connaissance.

La diversité des métiers que mettent en évidence les procès-verbaux est tout à fait étonnante. On s'attendrait à trouver un nombre important de conscrits s'adonnant à l'agriculture, dans un village resté encore rural avant 1914. Le dénombrement infirme cette impression : 13 cultivateurs seulement, huit journaliers, 15 jardiniers, cinq charretiers et un garçon laitier soit 42 individus, représentant seulement 12% de l'effectif. On peut toutefois leur adjoindre deux charrons et six maréchaux-ferrants, auxiliaires indispensables des travaux agricoles et

deux gardes-chasse. S'il subsiste de grandes fermes à Sucy au début du XX^e siècle, la crise du phylloxéra a réduit au chômage ou à d'autres activités nombre de petits paysans-viticulteurs qui, ruinés, ont abandonné un vignoble qui couvrait avant la crise la majeure partie du coteau descendant vers la Marne. En revanche, l'artisanat a pris le relais, et particulièrement les métiers du bâtiment, à une époque où l'urbanisation connaît ses débuts, facilité par l'arrivée en 1872 du chemin de fer qui met Sucy à une demi-heure de la Bastille, au moins pour les trains directs. Soixante maçons, quatorze peintres en bâtiment, quatorze menuisiers, treize serruriers, dix couvreurs, cinq plombiers, trois électriciens oeuvrent à la transformation du paysage urbain, et l'on compte parmi eux de futurs entrepreneurs, Bemelmans, Camot, par exemple, dont les noms s'affichent sur nombre de pavillons de l'entre-deux-guerres. Avec 106 représentants, soit 31% de l'effectif, les métiers du bâtiment arrivent largement en tête des professions exercées par les conscrits. Une quinzaine de mécaniciens et d'ajusteurs vient compléter la liste des activités artisanales.



Sucy - classe 1914

Les métiers de bouche sont peu représentés : une vingtaine seulement de conscrits y participent. Parmi eux, six garçons bouchers, quatre boulangers, trois épiciers, deux charcutiers, deux cafetiers, un cuisinier, un marchand de vins et un garçon de restaurant. Mais peut-être faut-il ajouter une partie des dix-sept employés de commerce, dont on ignore la nature exacte de leurs activités.

La part du secteur tertiaire dans cette liste de professions est la preuve de l'ouverture du village à une certaine modernité. Les clercs et commis d'huissier, d'avoué, de notaire et de greffier sont au nombre de huit, de même que les

employés de bureau, suivis par sept comptables, six géomètres, quatre commis d'architecte, trois dessinateurs et deux métreurs. Le chemin de fer de la Bastille à



1914 - Départ des conscrits

Verneuil l'Étang a recruté cinq employés à Sucy, et la nouvelle usine à gaz un seul. Quelques nouveaux métiers font leur apparition dans la liste, qui comprend un photographe, un télégraphiste et un dactylographe, tandis que neuf cochers, deux camionneurs et un chauffeur assurent les transports publics ou privés.

Ainsi, les procès-verbaux des conseils de révision permettent de réaliser une coupe de la société villageoise, certes partielle, en raison du petit nombre d'individus examinés ou de l'incomplétude des annotations, mais suffisamment précise pour dévoiler des aspects de la dynamique sociale à l'œuvre dans les villages de banlieue, de plus en plus attirés par les lumières de Paris, la grande ville toute proche. S'il paraît impossible de corréliser le nombre des conscrits avec le chiffre de la population villageoise, en revanche l'étude des niveaux d'instruction révèle les progrès accomplis par la Troisième République dans la généralisation de l'instruction primaire à l'ensemble des citoyens, mais aussi leur difficulté à accéder à des niveaux supérieurs d'études qu'une petite minorité seulement peut atteindre. La vraie transformation sociale à l'œuvre au début du XX^e siècle est la régression étonnante des activités agricoles, le boom des métiers du bâtiment et le début de l'essor des activités tertiaires, commis de professions libérales, employés de commerce et de bureau, comptables, dessinateurs et commis d'architecte, des professions nouvelles manifestant l'urbanisation lente d'un village resté longtemps immuable dans sa fidélité à un riche passé agricole.

MICHEL BALARD
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE SUCY-EN-BRIE

LES BLESSÉS DE LA GRANDE GUERRE

Le drame humain de la Première Guerre mondiale connut une intensité jamais décrite auparavant, à la crise morale s'ajoutent des séquelles physiques qui marqueront le XX^e siècle.

Le service de Santé va se trouver confronté à des situations nouvelles aussi bien par le type de blessures que par le nombre de blessés. Il en résultera une adaptation progressive au cours de ce conflit.

Les chiffres éloquentes montrent l'ampleur de cette hécatombe, il y a eu 2 800 000 Français blessés sur les 8 000 000 de mobilisés. Cela signifie que près de 40% des mobilisés ont été blessés. Parmi ceux-ci 300 000 ont été mutilés, 200 000 invalides à plus de 10%. Certains blessés l'ont été à plusieurs reprises, car ils étaient obligés de retourner au front, si le service de Santé considérait que les blessures le permettaient. Par ailleurs, un blessé ne pouvait se diriger vers l'arrière s'il n'avait pas l'aval d'un supérieur, au risque d'être considéré comme un déserteur et d'encourir au moins la prison.

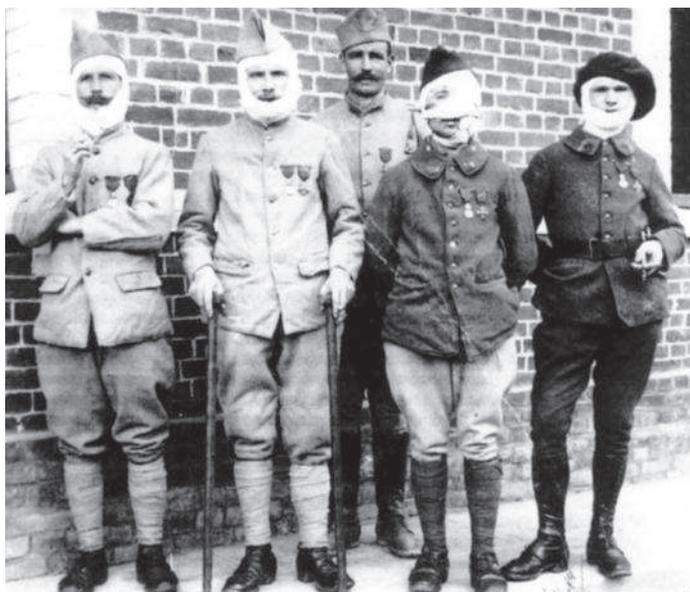


fig 1 - Plusieurs gueules cassées en cours de soins

Une grande majorité des mobilisés de Sucy a été versée dans des régiments d'infanterie. Ceux-ci ont payé le plus lourd tribut de morts et de blessés très loin devant les autres armes. On peut donc penser, faute d'archives locales, que le

nombre de blessés originaires de Sucy devait être dans la moyenne nationale et de l'ordre de 150 à 200 pour la durée du conflit. C'est au cours de cette guerre que sont apparues des blessures de la face peu répandues précédemment. Il y a eu 11 à 14% de blessés français au visage et parmi eux entre 10 et 15 000 grands blessés de la face appelés les gueules cassées. L'importance et la gravité de ces blessures trouvent leur origine dans l'efficacité des armes modernes et la longueur des affrontements (5 mois pour la bataille de la Somme, 10 mois pour celle de Verdun). Le défenseur se découvre en sortant de la tranchée ou reste acculé au fond de celle-ci, rendant vulnérable la partie haute de son corps.

Les blessures ont été d'ordre physique, mais aussi psychique, non visible. Des milliers de soldats n'ont pu supporter sans dégâts les bombardements, la terreur des gaz asphyxiants, la peur, et ont été frappés de maux comme l'amnésie, la démence, l'hystérie, voire la prostration. Beaucoup de ces hommes, soit le visage démolí (fig 1) soit atteints de troubles psychiques ne purent retrouver une vie civile normale pour diverses raisons affectives, physiques, professionnelles, ...



fig 2 - Un infirmier dispense les premiers soins

LE PARCOURS DES BLESSÉS

Le **poste de secours divisionnaire** situé dans la zone des combats constitue la première étape de la prise en charge du soldat blessé (fig 2). Le blessé s'y rend à pied (fig 3), ou grâce à des moyens rudimentaires comme les brouettes porte-



fig 3 - Des blessés regagnent le poste de secours

brancards (fig 4). En fonction de son état et de ses chances de survie, il est orienté vers les hôpitaux de l'arrière. Le poste de secours constitue l'espace où sont prodigués les premiers soins en vue de prendre en charge la souffrance. Si les injections de morphine et les compresses d'huile camphrée lorsqu'elles existent,



fig 4 - Départ de brancardiers pour le front

visent à calmer la douleur, les pansements sont souvent dérisoires devant les plaies béantes.

Le ramassage des blessés par des brancardiers au cours même du combat est fondamental. Lorsqu'on attendait la fin des combats, de nombreux soldats mouraient d'infections et d'épidémies, faute de soins rapides. Un grand nombre de brancardiers ont ainsi payé de leur vie leur intervention au cœur du combat pour sauver des blessés.

Dans un deuxième temps, le blessé est conduit vers les hôpitaux des zones intérieures, afin d'être soigné et de prendre une période de convalescence. Sur place, les victimes sont prises en charge par des professionnels de santé assistés par des civils engagés. La réalité de la Grande Guerre a rendu indispensable la présence féminine à l'arrière en tant qu'aides soignantes, infirmières, médecins et personnel de la Croix-Rouge. A ce sujet, n'oublions pas le travail admirable des dames de la Croix-Rouge en gare de Sucs qui accomplirent un travail remarquable dès le début du conflit (fig 5). Aux unités sanitaires de l'armée s'ajoutent des hôpitaux complémentaires, installés dans des locaux variés : écoles, églises, châteaux, etc. Afin d'évacuer les blessés vers l'arrière, des camions ambulances (fig 6), mais aussi de nombreux trains sont organisés en convois sanitaires (fig 7).



fig 5 - Les dames de la Croix-Rouge en gare de Sucs



fig 6 - Chargement de blessés dans un camion sanitaire



fig 7 - Chargement de blessés en gare de Châlons-sur-Marne dans un train sanitaire

LA MÉDECINE

Les **moyens sanitaires** en août 1914 sont totalement inadaptés. Pas d'antibiotiques, il faut attendre la Seconde Guerre Mondiale. Pas de transfusions, ni plasma, le corps médical a une attitude "expectante" devant les blessures graves, qui consiste à ne rien faire rapidement notamment pour les blessés du ventre. Heureusement, la situation et les attitudes vont changer progressivement pendant le conflit..

Les **moyens radiologiques** sont totalement insuffisants. Ils ne vont se développer que très lentement. En août 1914, il n'y a que quatre équipes mobiles près du front et seulement deux hôpitaux militaires opérationnels (le Val-de-Grâce et Toulon). Les hôpitaux civils de Paris ne seront utilisés qu'en septembre 1914.



Mutilés d'un bras, ils tentent de se réadapter à la vie professionnelle

La **chirurgie faciale** en était à ses balbutiements. Bien souvent au début du conflit, les interventions étaient limitées au savoir et au travail des dentistes. Il a fallu attendre plusieurs années de guerre pour que des progrès conséquents de reconstruction faciale soient réalisés grâce à des chirurgiens réparateurs novateurs tels que Dufourmontel, Morestin, Blot et quelques autres.

La pose de **prothèses** de plus en plus performantes a permis la réinsertion dans la société de mutilés qui purent mener une vie presque normale.

MARAINES DE GUERRE

La Grande Guerre vit apparaître une nouvelle figure : celle de la marraine de guerre. Parmi les femmes à l'arrière, les marraines de guerre écrivent des lettres ou envoient des colis aux soldats sans famille ou blessés. Véritable soutien moral, elles ont contribué à la motivation des soldats sur le front. Pour les soldats qui vivaient quotidiennement l'enfer des tranchées, les lettres et les présents des marraines de guerre représentaient le lien avec la vie "normale" et maintenaient l'espoir de vivre un jour des instants meilleurs.

Des journaux parisiens prirent le relais des initiatives privées devant l'afflux de lettres de soldats qui réclamaient affection et nouvelles de l'arrière. Cependant, le marrainage s'étend très largement au-delà des soldats privés de famille et échappe au contrôle des œuvres fondatrices de 1915. Il se transforme en flirt épistolaire, en une relation sentimentale entre jeunes hommes et jeunes femmes.

JEAN-MARIE DURAND
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE SUCY-EN-BRIE

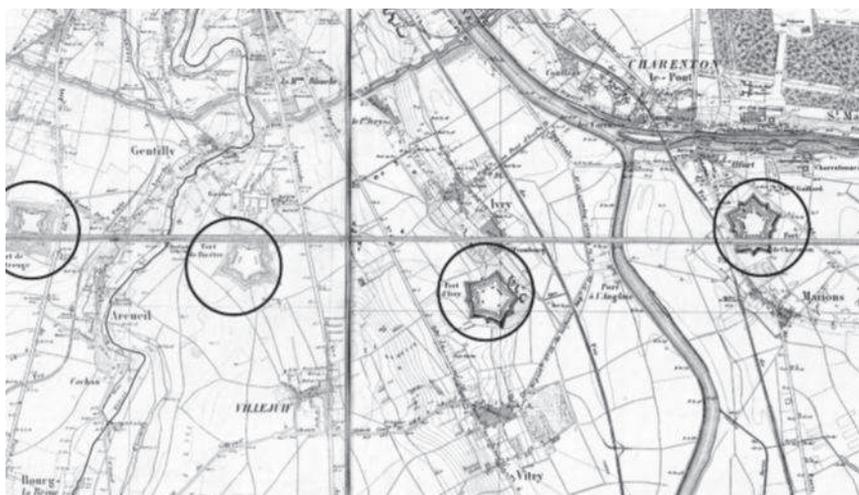
ÉTAT DES LIEUX

Il y a alors, autour de la place de Paris, deux ceintures de forts. Il y a aussi l'enceinte de Paris de 1840, une muraille bastionnée de dix mètres de hauteur assez mal fortifiée, désormais inutile et que l'armée projette de démolir dès 1884. Les négociations entre l'État et la Ville de Paris traînent en longueur et rien n'est arrêté à la veille de la guerre, ce qui prive l'armée d'une ressource financière, plusieurs dizaines de millions de Francs, qui lui auraient été bien utiles pour mettre Paris en état de défense². Le dérasement de l'enceinte n'aboutira qu'après la guerre.

Chaque ceinture de forts correspond à une étape dans la puissance de tir et la portée de l'artillerie. La distance de Paris à laquelle les forts sont implantés permet, au moment où ils sont construits, d'empêcher l'ennemi de bombarder la capitale. Mais comme les armées ne cessent de perfectionner leur artillerie, ces forts se retrouvent très vite obsolètes.

LES FORTS DE 1841-1846

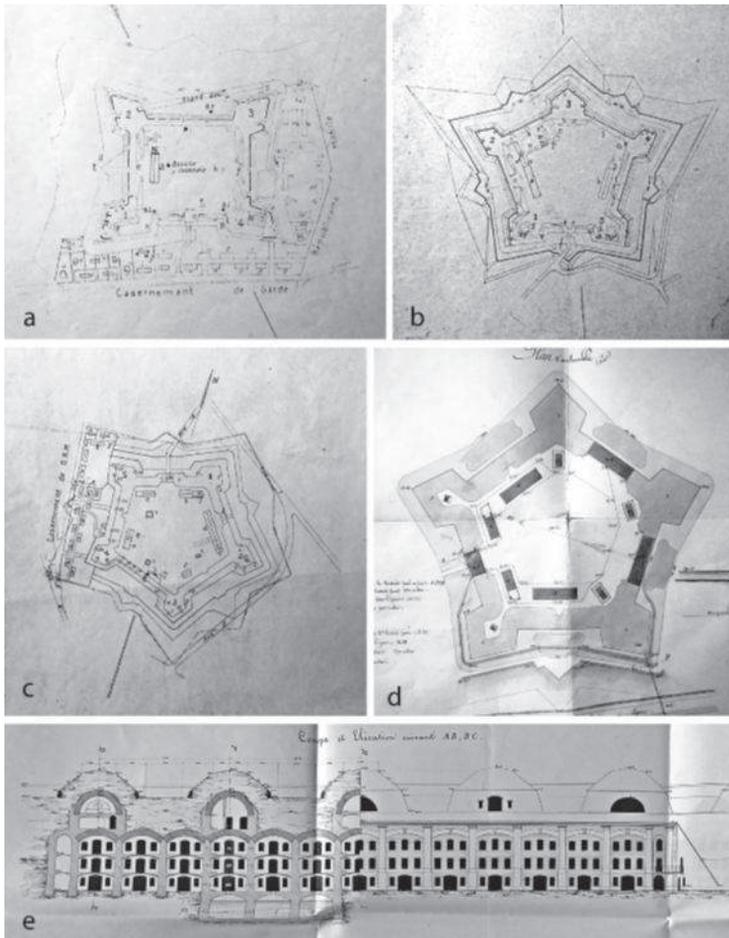
Cette ceinture de forts voulue par Adolphe Thiers était la conséquence du traité de Londres de 1840, où les grandes puissances européennes s'étaient entendues avec l'empire ottoman contre la France qui soutenait l'Égypte. La



Localisation des forts de Montrouge, Bicêtre, Ivry et Charenton, sur fond de carte de 1852.

France avait perçu son exclusion comme une menace, et voté aussitôt la construction d'une nouvelle enceinte, réalisant un projet imaginé, 150 ans plus tôt, par Vauban. Ce projet était revenu d'actualité depuis le siège cuisant de 1814, où Paris n'avait même pas tenu une journée !

La ceinture comprend seize forts, dont six plus deux redoutes situés sur l'actuel Val-de-Marne, implantés à une distance d'environ 2 km de l'enceinte de Paris. Il s'agit de forts polygonaux bastionnés, des trapèzes à quatre bastions à Montrouge et à Nogent, des pentagones à cinq bastions à Bicêtre, Ivry et Charenton. Ces forts abritent deux à quatre bâtiments de casernements à deux ou trois étages assez mal protégés.



Plans des forts de 1841-1846 : a, Montrouge ; b, Bicêtre ; c, Ivry ; d, Charenton ; e, casemates de Charenton (SHD, 3V 766 et 1VH 1354 ; cl. Gillon).

Du sud vers l'est, nous trouvons tout d'abord les forts de Montrouge, Bicêtre, Ivry et Charenton :

- le **fort de Montrouge à Arcueil** : il s'appelle de Montrouge du nom du lieu qu'il défend, comme tous les forts, et il occupe une enclave d'Arcueil dans Montrouge. Il commandait la route de Bayonne. 56 pièces d'artillerie en 1870. Siège de chefferie des forts du sud. C'est aujourd'hui l'Établissement technique central de l'armement.

- le **fort de Bicêtre au Kremlin-Bicêtre**, qui commandait la route de Nice. 86 pièces d'artillerie en 1870. Après avoir servi à plusieurs reprises de prison civile de sinistre réputation (prisonniers politiques en 1852 et en 1871), il est devenu principalement à partir de 1878 l'un des deux ou trois pénitenciers militaires de France métropolitaine³. C'est aujourd'hui la Direction des systèmes d'information de la Défense.

- le **fort d'Ivry**, qui couvrait le pont d'Alfort et le passage de la Seine. 94 pièces d'artillerie en 1870. C'est aujourd'hui l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense.



Localisation du fort de Vincennes et du polygone d'artillerie, des redoutes de Gravelle et de la Faisanderie, du fort de Nogent et de la redoute de Fontenay, sur fond de carte de 1852.

Ces trois forts étaient établis sur des réseaux de carrières souterraines qui furent aménagées pour servir d'abris.

- le **fort de Charenton à Maisons-Alfort**, qui défendait l'accès au pont de Charenton, par où était arrivée l'armée de Bohême en 1814. Ce fut le premier fort construit à partir d'avril 1841. Il abritait deux casernes de 500 hommes. Aujourd'hui le Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur.

Nous trouvons ensuite les ouvrages dits de Saint-Maur, la place de Vincennes et le fort de Nogent :



Les forts de la première ceinture. De haut en bas et de gauche à droite : forts de Bicêtre, d'Ivry, de Charenton, Fort neuf de Vincennes, redoutes de Gravelle et de la Faisanderie (cartes postales anciennes).

- les **redoutes de Gravelle et de la Faisanderie** à l'orée du bois de Vincennes, également appelées **ouvrages de Saint-Maur**, reliées par un rempart, fermaient la gorge de la presqu'île de Saint-Maur et couvraient le pont de Joinville. Elles furent ajoutées en 1846 en remplacement d'un fort jamais construit. Il ne subsiste que la redoute de Gravelle, affectée au Centre de rétention administrative de Paris et ornée, côté autoroute, du Chasseur de Vincennes provenant du pont de l'Alma.

De la redoute de la Faisanderie, qui abrita l'**École militaire de gymnastique de Joinville** de 1852 à 1939, il reste le portail remonté à l'Institut national du Sport (INSEP). Encadrée par 127 officiers, cette école était un fleuron de l'armée, une fierté nationale ; toutes les armes de terre, infanterie, artillerie, génie étaient tenues de s'y former, et c'était aussi un établissement incroyablement médiatique : la Faisanderie était sans doute la redoute la plus célèbre de France ! Comme tous les centres de formation, elle ferme en août 1914 pour laisser place aux troupes, jusqu'en mai 1916. Dès 1917, elle fait à nouveau des démonstrations publiques.⁴

- le **Fort neuf de Vincennes** (j'inclue le bois de Vincennes pour des raisons géographiques et stratégiques évidentes) : c'est plus qu'un fort, c'est une véritable "ville militaire" de 18 hectares et un poste de commandement de la zone est, dédié principalement à l'artillerie, qui s'ajoute au château lui-même, véritable arsenal fortifié. Profondément modernisé, il accueille aujourd'hui l'Etat-Major, le service de Santé et le recrutement.

Outre le quartier de cavalerie, qui lui a été adjoint en 1889, il faut y ajouter, au cœur du bois, le grand polygone d'artillerie, avec l'école de pyrotechnique et la cartoucherie où l'on fabrique les munitions, les buttes de tir au canon et au fusil, ainsi que le vaste champ de manœuvres de l'infanterie et le "Camp de Saint-Maur" (aujourd'hui l'INSEP). Ce dernier, créé en 1840 pour construire l'enceinte de Paris, devenu camp militaire en 1846, défriché en 1848, est un pittoresque espace de tentes puis de baraques de bois à perte de vue, qui peut recevoir 3 500 hommes et se remplit ou se vide au gré des campagnes : les zouaves y ont fait les délices des caricaturistes, tandis qu'il a même fait l'objet d'un vaudeville en 1848 ; les tirailleurs algériens y ont bivouaqué en 1859, puis on y a logé en 1870 les 70 000 hommes du général Ducrot. En temps de paix, l'École de Joinville y fait ses entraînements de plein air.

- le **fort de Nogent à Fontenay-sous-Bois**, précédé d'un fortin qui lui sert de lunette, et complété par la **redoute de Fontenay** construite dix ans plus tôt en 1833 (et disparue). Ces ouvrages interceptaient la route de Metz à Paris. Le fort est aujourd'hui affecté à la Légion étrangère et à un Centre d'hébergement d'urgence.

Tous ces forts ont eu leur baptême du feu et l'occasion de jouer un rôle héroïque lors du siège de 1870, puis lors de la sanglante reconquête de Paris en 1871. Il n'en est pas de même de la seconde ceinture de forts.

LES FORTS SÉRÉ DE RIVIÈRES DE 1874-1881

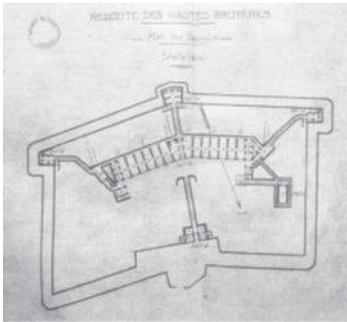
Après la défaite de 1870, on fortifie les frontières et les places principales, dont Paris, sous la direction du général Séré de Rivières. C'est un formidable effort de guerre : plus de 500 ouvrages naissent en moins de dix ans, dont 57 autour de Paris. Ces forts et batteries sont de type nouveau : ce sont des ouvrages enterrés, polygonaux, où les organes de combat à longue portée, constitués d'un rempart de terre intérieur portant l'artillerie, sont désormais séparés des organes de défense rapprochée que sont les fossés, contrôlés par des canons cachés dans des caponnières ; les ouvrages maçonnés tels que les casernements et les magasins à poudre et à munitions, sont protégés d'épaisses masses de terre amortissant l'impact des obus. Situés à une douzaine de kilomètres de l'enceinte de Paris, ces forts sont reliés entre eux par une ligne de chemin de fer stratégique, la ligne de grande ceinture.

Sur le territoire du Val-de-Marne, nous trouvons :

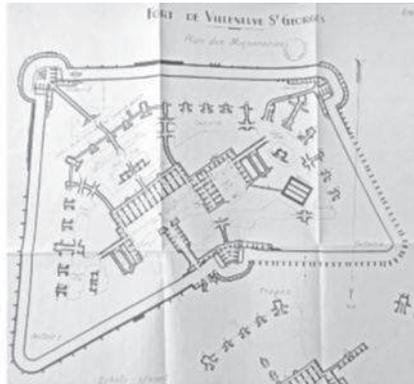
- la **redoute des Hautes-Bruyères à Villejuif**, construite en 1874 pour 372 hommes et 27 canons sur le tracé d'une redoute de la guerre de 1870 attribuée à Viollet-le-Duc. Epargnée par le tracé de l'A6, l'enceinte, les fossés et des traverses subsistent. Aujourd'hui affectée à la police qui ne semble pas en faire grand chose.

- le **fort de Villeneuve-Saint-Georges**, gros fort de première génération Séré de Rivières qui verrouillait le passage de la Seine et les accès par route et par rail depuis Lyon, construit de 1876 à 1879 pour 1 288 hommes, 23 chevaux et 78 canons. Aujourd'hui restauré et réaménagé pour le Centre d'instruction des Pompiers de Paris. Le fort devait être complété par la *batterie de Château-Gaillard*, en avant du fort, qui ne fut pas construite, non plus que la *fort d'Ablon*.

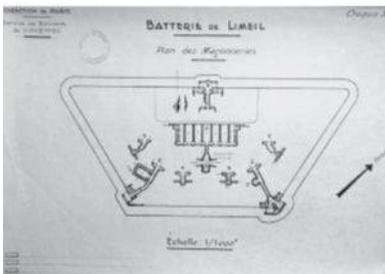
- la **batterie de Limeil à Valenton**, qui fermait l'intervalle entre Villeneuve et Sucy, construite en 1878-1880 pour 200 hommes et 16 canons. Elle subsiste en partie — c'est un site de 12 hectares très pollué et dévasté par les Roms après son abandon par le CEA, qui l'a occupé pendant quarante ans et y a manipulé de nombreux éléments radioactifs pour l'étude des bombes atomiques, de la fusion et de lasers de grande puissance.



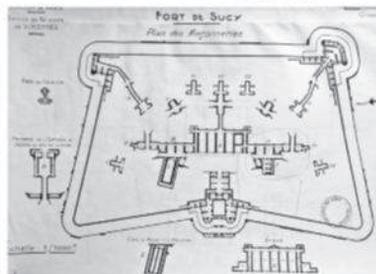
f



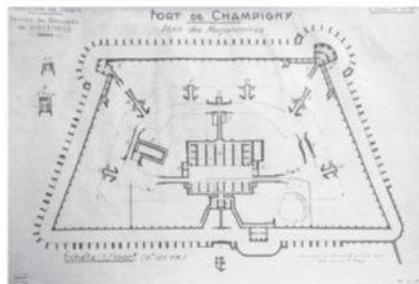
g



h



i



j

Plans des forts et redoutes de 1874-1881 : f, les Hautes-Bruyères à Villejuif ; g, Villeneuve-Saint-Georges ; h, Limeil ; i, Sucy ; j, Champigny (extraits du Petit Atlas des Bâtiments militaires de 1941, SHD, 3V 766 ; cl. Gillon)

- le **fort de Sucy à Sucy-en-Brie**, construit en 1879-1881 par le capitaine Azibert, qui devint un grand général, pour 380 hommes et 36 canons, fort conservé sauf le casernement qui a explosé en 1944, et réaménagé et entretenu avec soin par la Ville et par l'association "À la découverte du Fort de Sucy", qui y a installé un musée et une documenthèque sur les forts d'Île-de-France.

- le **fort de Champigny à Chennevières-sur-Marne**, strictement identique au fort de Villiers réalisé en même temps, mais dont je ne parle pas davantage

puisqu'il est situé sur Noisy-le-Grand, donc hors du Val-de-Marne. Champigny, qui défend la plaine du même nom, a été construit en 1878-1880 pour 388 hommes et 31 canons. Conservé à l'exception du fossé ouest, mais très fissuré car il est construit sur les argiles vertes, il est propriété de la Ville de Chennevières qui, après la période Banlieues 89 (1984-1988), y a installé police et associations, et projette une mise en valeur du site, à laquelle fait obstacle l'ampleur des moyens qu'il faudrait réunir.

Tous ces forts, sauf la redoute des Hautes-Bruyères, ont été réalisés par la chefferie temporaire du génie de Champigny, qui n'a duré que de 1878 à 1887, dirigée par des ingénieurs polytechniciens de haut niveau, comme le commandant Joachim Richard (1835-1890)⁵ qui finit sa carrière professeur d'art militaire à Polytechnique et promoteur de cours publics de cartographie, ou bien le commandant Henri Mougin (1841-1916), inventeur des tourelles d'artillerie, dont il installe l'une des premières à Villeneuve-Saint-Georges en 1883.⁶

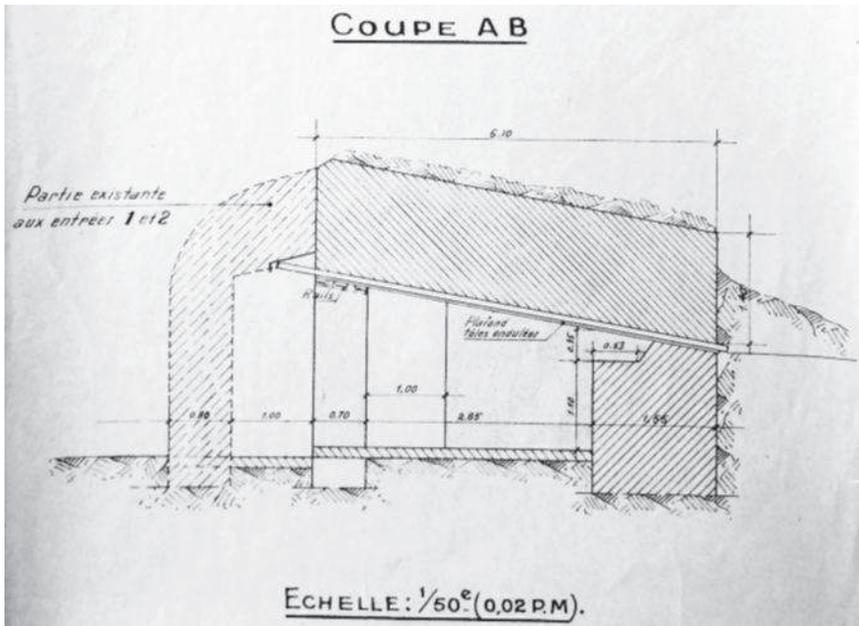
Hélas, à peine ces forts sont-ils parachevés que les militaires savent, les premiers, qu'ils appartiennent à un mode de défense obsolète. En 1886, la découverte de la mélinite, couplée avec celle de l'obus-torpille, permet d'exploser une casemate d'un seul coup d'obus.⁷

LA TROISIÈME CEINTURE : LES OUVRAGES DE 1914

Début août 1914, si on s'attend à la guerre depuis longtemps, on a peu avancé en ce qui concerne la défense de ce qu'on appelle le *camp retranché de Paris*. Les ouvrages prévus en 1911-1912 n'ont pas été réalisés et c'est en quelques mois, avec des dizaines de milliers d'ouvriers civils et militaires, que le Génie va creuser, cette fois de 15 à 20 km de Paris, des dizaines d'ouvrages comportant un rempart de terre avec fossé et abri bétonné : ils devaient mettre Paris à l'abri de tirs de 13,5 km de portée, mais l'artillerie allemande mettait déjà au point des canons qui tiraient à plus de 20 km. Un seul de ces ouvrages est documenté en Val-de-Marne :

Ouvrage du Bois d'Auteuil à Villecresnes : il comportait un abri standard en béton armé de 75 m de longueur sous une butte de terre, entourée d'une double barrière de barbelés. Il a été réalisé à partir du 11 août 1914 par les sapeurs réservistes de la compagnie 4/14 constituée à Versailles.⁸ Affecté ensuite à une station TSF de la Société Radio-France, il était encore en état de servir en 1941. Il est possible qu'il en subsiste des vestiges dans le parc de loisirs du 57 rue de Mandres.

Un autre ouvrage, non documenté, avait été prévu en octobre à Mandres.



Un ouvrage de 1914 : vue en coupe de l'abri bétonné du Bois d'Auteuil à Villecresnes (SHD, 3V 766 ; cl. Gillon).

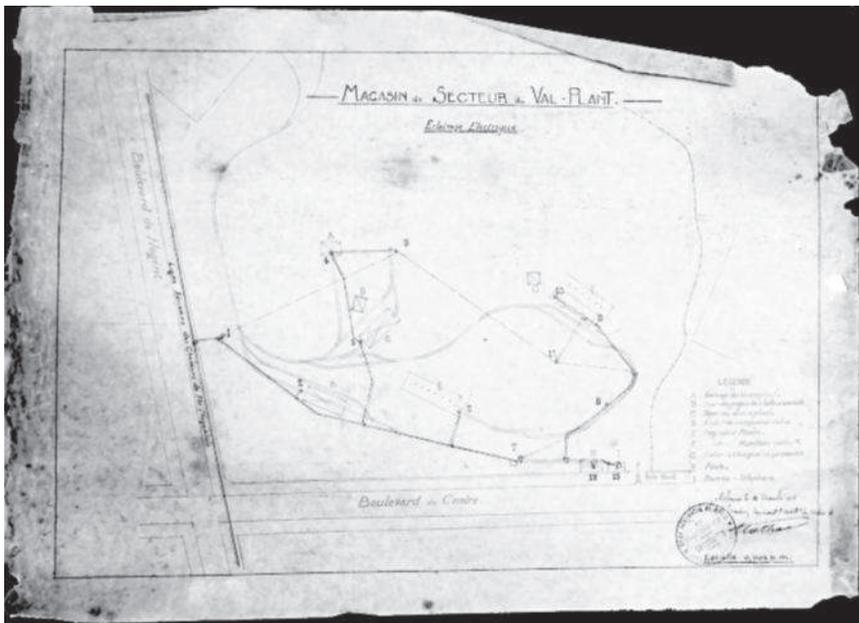
LA REMISE EN ÉTAT DE DÉFENSE DES FORTS

En 1914, aucun des vieux forts n'est en état de jouer un rôle militaire. Les ouvrages sont aveuglés par les bois qui les entourent, qu'on avait laissé pousser sur les glacis. On réquisitionne 1 700 bûcherons du Centre et de Bourgogne pour abattre les arbres, une opération énorme qui représente des centaines de milliers de journées d'hommes et des milliers de voitures.

On démolit les constructions élevées dans les zones de servitude, même quand elles sont antérieures aux forts : ainsi on démolit l'auberge de "Mon Idée" à Champigny, célèbre depuis 1870 (elle ne se trouvait pourtant pas du côté où l'ennemi pouvait arriver, mais l'Armée avait gardé un souvenir bien douloureux de la bataille de Champigny) ; de même à Maisons-Alfort, où la démolition d'un immeuble fera l'objet d'un procès. À Sucy, ce sont les murs du cimetière et la maison de gardien qui sont rasés. À Fontenay, ce sont les étages d'une centaine de maisons qui sont rasés pour permettre aux canons de Vincennes de tirer, si nécessaire, vers l'est⁹. On envisage même un moment de raser toutes les cheminées d'usines, mais on se ravise à temps, les inconvénients apparaissant plus importants que les avantages.

Dans les forts, on blinde certaines ouvertures, on obstrue des cheminées, on renforce les accès aux caponnières, on prolonge des traverses avec des rails de

chemin de fer (le génie de Paris a réquisitionné 50 000 vieux rails qui servent à coffrer le béton des abris), on établit des réseaux de barbelés, on recoupe des talus de parapets d'infanterie, on éclaire les fossés, etc. Les travaux sont réalisés par des compagnies de réservistes, formées rapidement, aidées par l'infanterie, dans des conditions improvisées et peu efficaces, ainsi que par des entreprises civiles (plus de 20 000 terrassiers) pour les ouvrages plus techniques¹⁰.



Plan des voies étroites du magasin de secteur du Plant-Champigny, 14 décembre 1914 (SHD, Atlas des bâtiments militaires, 4VT 319, cl. P. Gillon).

Lorsque les casemates sont inadaptées ou insuffisantes pour accueillir les troupes, on ajoute des abris en tôle ondulée cintrée, modèle 1913, contre les murs d'escarpe : ainsi à Villiers, Champigny et Sucy.

On équipe le fort de Sucy et la redoute des Hautes-Bruyères de batteries de DCA (Défense contre aéronefs), à savoir projecteur et canon de 75, on ajoute un projecteur à Villeneuve Saint-Georges également en septembre, on prévoit de faire de même à Champigny, Villecresnes et au Mont-Griffon, mais on se contentera de mitrailleuses, qui ne permettent de se défendre que contre des avions volant bas¹¹. Charenton sera équipé à son tour en 1915.

On ouvre des postes d'instruction de sapeurs télégraphistes à Nogent et à Villeneuve Saint-Georges. On installe des liaisons par chemin de fer à voie étroite de 0,60 m, système Decauville adapté pour l'armée, rapide à mettre en place car les rails et traverses métalliques sont pré-assemblés. C'est ainsi que les

sapeurs de la compagnie B5 du 5^e régiment du Génie installent début septembre 16 km de voie en avant de l'important magasin de secteur du Plant-Champigny, avec du matériel récupéré chez les entrepreneurs de la région, tandis qu'au même moment la compagnie B6 réalise à Boissy-Saint-Léger - Sucy - La Queue-en-Brie, un réseau de 23 km entourant le bois Notre-Dame pour desservir une dizaine de batteries avancées équipées de canons de 120 et 155 mm, sur le front Santeny-Lésigny-Pontault-Combault.¹² Enfin on se prépare à faire sauter, s'il le faut, les ponts de Champigny et de Choisy-le-Roi sur la ligne de grande ceinture.

Le 8 septembre, on remorque cinq péniches chargées de centaines de tonnes de poudre jusqu'à Joinville, pour les abriter dans le canal de Saint-Maur en cas de bombardement.

Notons que la redoute des Hautes-Bruyères et les forts d'Ivry, Bicêtre et Montrouge dépendent de la direction de Versailles, avec chefferie du génie au fort de Montrouge. Quant aux forts de Villeneuve Saint-Georges, Limeil, Sucy, Champigny, Nogent, Charenton, aux ouvrages dits de Saint-Maur et Vincennes, ils appartiennent à la direction de Paris et relèvent, pour le génie comme pour l'artillerie, de Vincennes.

QUE FAIT-ON DANS NOS FORTS D'ARRIÈRE ?

Dès septembre, toute l'attention se porte sur la Marne amont, ainsi que sur l'Oise et l'Ourcq. Nos forts sont désormais des forts de réserve qui servent d'une part de dépôt et d'appui arrière aux positions avancées, d'autre part de gîte d'étape (et de préparation sommaire) aux troupes de réservistes au fur et à mesure qu'elles sont appelées. Il y a toutefois une différence entre les forts de 1840, qui ont une forte capacité d'hébergement et accueillent le plus couramment des régiments d'artillerie ou d'infanterie coloniale, et les forts Séré de Rivières qui ont une faible capacité — à l'exception notable de Villeneuve Saint-Georges —, et n'accueillent qu'une compagnie, généralement des réservistes.

Les forts servent aussi d'étape pour les trajets à pied ou en auto. Car les trains, pourtant doublés ou triplés, sont lents et ne suffisent pas. Pour gagner la Marne amont, le Plant-Champigny est une étape obligée : les équipages venus de Paris ou de Versailles y bivouaquent sur le champ de courses du Tremblay réquisitionné. Les horaires sont parfois ahurissants : ainsi une compagnie arrive à Champigny à 2 h du matin, se repose 1h30 et repart pour Pomponne.

Dès 1915, toutes les troupes sont au front, une seule compagnie garde les forts. Ainsi dans les forts de la 2^e ceinture, on place une section à Villeneuve, 35 hommes au fort de Sucy, 25 hommes à celui de Champigny et autant à Villiers, et 10 hommes à la batterie de Limeil. Tous les mois, on remplace les hommes par ceux d'une autre compagnie, ce qui fait beaucoup de mouvements.

Dans les forts de Montrouge, Bicêtre, Ivry, Vincennes, Charenton et Nogent, on établit en 1916 des services médicaux pour les ouvriers des usines de guerre, mais seul celui de Vincennes se révèle vraiment actif en raison des usines d'artillerie.¹³



En haut, de gauche à droite : le camp de Saint-Maur et l'hôpital canadien dans le bois de Vincennes. Ci-dessus : le fort de Nogent à Fontenay-sous-Bois (cartes postales anciennes).

Pour ce qui est des troupes, les forts de Montrouge, Bicêtre, Ivry accueillent des régiments d'infanterie, le plus souvent coloniale (RIC). Montrouge, en tant que chefferie, a en plus le dépôt d'explosifs du génie. Bicêtre a également le dépôt de la section d'infirmiers militaires des troupes coloniales jusqu'au 18 mars 1918¹⁴, et continue à être pénitencier militaire — le seul de métropole avec Albertville (puis Avignon)¹⁵, pas toujours bien gardé : treize détenus parviendront à s'en évader en 1919. Ivry est le dépôt de subsistance du 21^e RIC, ainsi que du 41^e RIC qui en est issu, formé à Ivry de réservistes de la région parisienne¹⁶. En juillet 1918, les survivants du 21^e RIC retrouveront leurs casernements des forts d'Ivry et de Bicêtre en passant par Le Plant-Champigny.¹⁷

Le fort de Charenton accueille des régiments d'artillerie, en liaison avec Vincennes : les troupes casernées aux forts d'Ivry et de Charenton s'entraînaient au champ de manœuvre du bois de Vincennes et devaient suivre pour s'y rendre

un itinéraire obligatoire appelé route des Batteries, laquelle existe toujours¹⁸. Le fort constitue le dépôt de subsistance du 3^e régiment d'artillerie coloniale. Il accueille également d'autres régiments d'artillerie de passage ou en formation. Maisons-Alfort reçoit par ailleurs une forte implantation militaire de passage sur divers sites, dont le 59^e régiment d'artillerie dans l'École vétérinaire.¹⁹

Le fort de Nogent et la redoute de Fontenay accueillent traditionnellement les zouaves, dont l'accoutrement étrange attirait la curiosité de la population, mais aussi des régiments d'artillerie coloniale.



Implantations militaires dans le bois de Vincennes à l'issue de la guerre : vieux fort, nouveau fort (ou fort neuf), quartier de cavalerie, polygone d'artillerie, champ de manœuvres de l'infanterie avec les buttes de mousqueterie, arsenal, cartoucherie, salle d'artifices, camp de Saint-Maur (fond de carte de 1926, SHD, 9N 374).

Quant au fort de Vincennes, il est le siège du Centre de commandement de tous les dépôts d'artillerie du gouvernement militaire de Paris. Il gère six dépôts principaux, dont un à Créteil. Ces dépôts concernent huit régiments d'artillerie. On installe dans le vieux fort un immense magasin de subsistance, avec des dizaines de fours supplémentaires. Dans le bois, une division des Parcs et Abattoirs entretient sur 50 hectares 25 000 bœufs et 46 000 moutons. Il y a le double parc d'artillerie (lourde et légère), qui distribue les fusils et cinq millions de cartouches en quelques semaines, révisé les voitures réquisitionnées, etc. D'août à décembre 1914, on y voit défiler cent camions par jour, on y fabrique

jour et nuit 90 000 obus avec 3 000 ouvriers, dont une main-d'œuvre féminine, et donc une crèche. La croissance de production passe de 1 à 16, dans des conditions difficiles qui provoqueront une grève en 1917. En 1915, c'est aussi à Vincennes qu'on expérimente sur des animaux les armes chimiques, dont la



Troupes et manœuvres auprès des forts : en haut : troupes au fort de Montrouge ; au milieu, de gauche à droite : manœuvres de pièces d'artillerie auprès du fort de Charenton et au quartier d'artillerie de Vincennes ; en bas : halte d'une escouade auprès du fort de Champigny vers 1915 (coll. Gillon).

“vincennite”, mélange d’acide cyanhydrique et de chlorure d’arsenic. On crée en 1917 une voie de chemin de fer directe pour relier les ateliers à la gare de Joinville. Sur l’ensemble des années de guerre, on estime qu’on y aura fabriqué près d’un milliard et demi de pièces.²⁰

Les locaux, les ateliers et magasins ont fini par envahir presque tout le bois, au point d’inquiéter la Ville de Paris. En outre, l’université Laval de Montréal installe en août 1916 sur le plateau de Gravelle, entre les deux redoutes, un vaste hôpital temporaire sous des tentes, remplacées peu après par des baraquements élevés par la Croix-Rouge du Canada : ce sera, de juillet 1918 à mai 1919, l’Hôpital militaire de Joinville, dit Hôpital canadien, dont les bâtiments serviront ensuite à l’École de gymnastique jusqu’en 1939.²¹

Les forts de la seconde ceinture (la redoute des Hautes-Bruyères à Villejuif, la batterie de Limeil, les forts de Villeneuve Saint-Georges, Sucy et Champigny) ont surtout un rôle d’accueil temporaire des bataillons de territoriaux dont les régiments (RIT) sont levés au fur et à mesure des besoins du front. Ceux-ci répartissent leurs compagnies dans les divers forts. La rotation est très importante.

Fin 1914, on crée une École d’instruction des chemins de fer à voie étroite - ils servent à l’approvisionnement et au ravitaillement -, qui utilise le réseau créé autour du bois Notre-Dame. Ses locaux sont installés à Boissy-Saint-Léger au château des Pins selon Roger Guillemard²². L’école gère deux centres, l’un à Boissy, l’autre à Jouy-en-Josas, elle forme 40 élèves (rattachés au 11^e RA et au 10^e RIT) par session pour la construction, et autant pour l’exploitation. Elle sera transférée à Épinal en juin 1918.

Pour donner un exemple du rôle des forts de la seconde ceinture, prenons le cas de Champigny : malgré l’état désastreux de ses casernements fissurés et ruisselant d’eau, le fort accueille des compagnies de réservistes ou territoriaux recrutés dans le Centre de la France (on en mobilisera huit millions) qui ne restent que quelques semaines, le temps d’une brève mise en condition et de leur affectation au front de l’Aisne.

Ainsi, au hasard des *Journaux des marches et opérations*²³, on y trouve en août les hommes d’un bataillon du 65^e régiment, qui participe aux travaux de remise en état²⁴. Ce sont des *pépères* de 34 à 49 ans originaires de Châteauroux et disposant de peu de moyens, des “paysans ahuris”, comme écrira Duhamel. En octobre, un peloton du 66^e, qui ramasse un jour, ivre mort dans un fossé du fort, un chasseur à pied qui insulte le peloton : “les Boches n’en ont pas fait assez, ils auraient dû vous crever la peau”. Puis c’est une compagnie du 91^e, recruté à Guéret, en janvier 1915, une autre en février et encore une autre en mars, et ainsi de suite.

L’instruction de ces bataillons recrutés dans l’urgence est à peu près nulle : les uns après les autres, ils partent pour la grande tuerie. Au départ d’un bataillon vers le front (946 hommes, 12 officiers, 26 chevaux et mulets, 10 voitures), les hommes sont galvanisés par exemple par ces mots du général Geay de Montenon : “Nous chargerons l’allemand, drapeaux déployés et tambours battants. Que Dieu vous garde ! Vive la France !”.

Dès 1915, toutes les troupes sont au front, une seule compagnie garde les forts. Ainsi pour les forts de la seconde ceinture, on place une section à Villeneuve, 35 hommes au fort de Sucy, 25 hommes à celui de Champigny et autant à Villiers, et 10 hommes à la batterie de Limeil.

Auprès de la gare militaire du Plant-Champigny²⁵, doublée d’un “champ militaire”, on a installé en urgence un important magasin de secteur desservi par des voies étroites installées en quatre jours pour approvisionner le matériel, comme nous l’avons vu plus haut. En septembre le général Maunoury est installé à Champigny, il y reçoit un équipage de pont pour réaliser les franchissements de la Marne après destruction des ponts de la Marne amont ; les troupes bivouaquent sur le champ de courses du Tremblay : tous les mouvements de troupes ont lieu désormais autour de la gare militaire²⁶. En février 1915, c’est au fort de Villiers, mieux placé sur la route du front, que le général Espinasse installe le QG de la zone est, qu’il déplace ensuite à Tournan, plus proche de la troisième ceinture de forts, qui est seule l’objet de toutes les attentions.²⁷

QUELQUES TÉMOIGNAGES

Le départ des troupes vers le front est salué partout dans la joie par la population, particulièrement les troupes coloniales qui jouissent d’une grande réputation : ainsi à Maisons-Alfort, le 3^e régiment d’artillerie coloniale, rapatrié de Coetquidan le 30 juillet, mobilisé sur les glacis du fort, quitte le fort de Charenton “acclamé, couvert de fleurs par la population civile”²⁸ ; de même à Fontenay au fort de Nogent, à La Varenne ou au Plant-Champigny où l’on vient voir passer les trains bondés. Un témoin se souvient des mobilisés, fleurs à la boutonnière, entonnant des hymnes patriotiques en se dirigeant vers la gare de La Varenne.²⁹

Henri Lavedan a laissé le récit ému du départ des hommes du 21^e régiment d’infanterie coloniale à Ivry, leurs uniformes littéralement couverts de fleurs par la population, dans l’allégresse la plus totale. On est en plein été, les hommes sont ruisselants de sueur, se croisent, s’interpellent, courent avec quinze bidons à la plus proche fontaine, ils n’ont plus de voix à force d’avoir chanté la Marseillaise et hurlé “Vive la France”. Les femmes, les mères, se précipitent et gardent en souvenir quelques fleurs portées par les soldats, tandis qu’on dessine



Passage de troupes à la gare de La Varenne, début août 1914. Sous la canicule, les habitants servent des rasades de vin aux soldats
(photo Gargoulaud, coll. O. Pochard).

sur les wagons d'affreuses caricatures de personnages coiffés de casques à pointes. Puis le train, un très long convoi, s'ébranle en sifflant, les soldats massés en paquets aux ouvertures des panneaux des wagons à bestiaux, chantant, criant, hurlant à la fois, ne promettant rien mais jurant de tenir !³⁰

Ce bel enthousiasme tombera bien souvent en huit jours, comme en témoignent quelques rares *Journaux des marches* du service de Santé : ainsi le 41^e régiment d'infanterie coloniale, également formé à Ivry le 2 août 1914, d'abord cantonné dans les écoles réquisitionnées d'Ivry et de Vitry, quitte Paris le 8 août. Après 15% de "déchets" au recrutement sur 1 750 hommes, un transport ponctué de nombreuses pannes de train sous une chaleur intense et l'abus de boissons alcoolisées "en l'absence de tout entraînement" et sans alimentation (quelques "réconfortants" distribués par les Dames de la Croix-Rouge dans les gares principales) ont raison de très nombreux soldats qui tombent malades sans même avoir combattu : "éclopés et insolés", ils sont déclarés inaptes au combat.³¹

Concluons par le témoignage de Georges Duhamel, médecin et romancier — il sera plus tard l'un des rares à entrer à la fois à l'Académie de médecine et à l'Académie française, où il jouera un rôle courageux sous l'Occupation. Engagé spontanément à 30 ans, comme médecin aide-major, il est bientôt à Verdun et au

front de Champagne, où il expérimente les unités d'auto-chirurgie. Il a raconté trente ans plus tard dans *La pesée des âmes* son séjour au fort de Champigny en août 1914³² :

“(…) Je fus détaché, pour un temps indéterminable, au fort de Champigny.

Je fus instruit, dès les premiers élans, qu'on ne me demanderait pas nécessairement ce que j'étais prêt à donner.

Le fort de Champigny faisait partie de la ceinture de Paris. C'était un témoignage d'une pensée militaire que les simples amateurs devinaient tout à fait vétuste. Je comprenais que la guerre de 1870, qui s'était manifestée justement dans cette région par une bataille fameuse, nous permettait fort mal d'imaginer ce qu'allait être la guerre de 1914. — Même instruits que nous sommes par la toute dernière expérience, il nous est très difficile d'imaginer ce que sera la guerre future, celle de l'anéantissement planétaire.

Le fort servait donc de caserne à des troupes de passage, à des unités trop peu considérables pour comporter un médecin. C'étaient des territoriaux ahuris par le rappel tragique, et parce qu'il leur avait fallu quitter, au milieu de la bonne saison, leur village, leurs cultures, leur petite maison enfumée, leur épouse et leur couvée. Ils étaient commandés par des officiers de réserve et, principalement, par un capitaine qui n'était pas un mauvais homme et qui m'étonna beaucoup quand j'entendis ses harangues. Il réunissait ses soldats une fois le jour, au milieu de la cour intérieure du fort, et, sans doute dans le dessein de les ramener au sentiment de la discipline et de les roidir, il leur tenait des



Les casernements du fort de Champigny (Chennevières-sur-Marne), arpentés par Georges Duhamel en août 1914. État actuel (cl. P. Gillon).

propos tels : “Rappelez-vous que j’ai, sur vous, tous les droits, même celui de...” Il s’arrêtait et levait l’index vers le firmament, pour n’avoir pas à compléter sa déclaration en prononçant le mot terrible. Les territoriaux reniflaient et regardaient le ciel d’été où ne voguaient d’autres nuages que ceux de notre inquiétude.

Le soir, je descendais, avec les officiers de la troupe, manger chez un infime traiteur du village. Il nous parut assez vite que, malgré la chaleur et le beau temps, la nuit tombait tôt. Un lieutenant de la réserve dit, penchant le front vers le sol sablé de frais : “Serons-nous encore en guerre pour la mauvaise saison ?” Personne ne répondit.

Je dormais peu, dans la casemate humide³³ où l’on m’avait donné un lit de camp. J’ai gardé le souvenir d’un muletier — il y en avait quelques-uns parmi la troupe cantonnée là, — qui rentrait tard et, pour engager ses bêtes à lâcher de l’eau, avant de gagner l’écurie, faisait entendre, dans le silence, un sifflement long et mélodieux qui eût, en une autre saison, fait tressaillir d’envie le rossignol. (...)

Les nouvelles de la bataille étaient déconcertantes. Les officiers, mes compagnons, en parlaient avec amertume, avec angoisse. Ils montraient, dans l’attente, moins de résolution qu’ils n’en eussent fait voir au feu.

Duhamel fait ses dernières promenades sur les collines qui dominant la Marne, conscient des bouleversements, des sacrifices et des déchirements qui les attendent. Il sera prix Goncourt en 1918 pour l’un de ses récits de guerre, *Civilisation*.

**PIERRE GILLON
LE VIEUX SAINT-MAUR**

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE ET SOURCES

Service historique de la Défense (Château de Vincennes), en abrégé SHD :

- Journaux des marches et opérations (en ligne sur le site www.memoiredes-hommes), en particulier *Journaux de siège du camp retranché de Paris*, zone Est (26N 62) ; *Journaux des marches et opérations des corps de troupe* (26N 571 à 1370 : classement par régiment).

- Petit Atlas des Bâtiments militaires de la Place de Paris, 1941 (3V 766).

Barros Martin, *Les fortifications en Île-de-France, 1792-1944*, IAURIF, Paris, 2000, 219 p.

Etat-Major de l’Armée, Service historique, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Paris, 1922-1939, 129 vol. (voir t. I-2, 1925, p. 549-589).

- Gillon Pierre, *Histoire d'un fort qui n'avait pas d'histoire : le " fort de Champigny " à Chennevières-sur-Marne de 1878 à nos jours*, étude inédite pour la Ville de Chennevières-sur-Marne, 2013, 64 p. + volume d'illustrations et atlas.
- Hirschauer et Klein Généraux, *Paris en état de défense*, Paris, 1927, 412 p., 3 cartes.
- Richard Pierre, *Paris, Les fortifications de la deuxième ceinture. Système général Séré de Rivières*, s. l., 2001, 81 p.
- Sardain Marie-France, *Défenses et sièges de Paris, 1814-1914*, Economica, Paris, 2009, 304 p.

NOTES

- 1) J'ai été amené à m'intéresser à ce sujet à travers l'étude du fort de Champigny, dont j'avais été chargé par la Ville de Chennevières-sur-Marne en 2013. J'ai pu explorer avec bonheur et difficulté les fonds du Service historique de la Défense, l'un des plus malchanceux de France avec une pénurie totale de chercheurs et de moyens : c'est ainsi qu'un quart seulement des énormes archives du service du Génie est inventorié à ce jour. J'ai découvert à cette occasion le réseau des amoureux des forts, en particulier l'association " À la Découverte du Fort de Sucy ", que je remercie pour les précieuses pistes fournies.
- 2) Sardain, 2009, p. 221-230 ; *Les armées françaises dans la grande guerre*, t. I-2, 1925, p. 549-589.
- 3) Établissement ignoré dans le fascicule *Derrière les murs. Lieux et pratique de l'enfermement en Val-de-Marne*, exposition des Archives départementales, 20 juin-31 décembre 2007, 90 p.
- 4) Les archives anciennes de l'École ont été détruites. Les Archives nationales du Monde du Travail n'en conservent que 7 boîtes à partir de 1932 (cote 2008.001). Les documents iconographiques sont les plus nombreux : des centaines de cartes postales, 800 photos au Centre historique de la Défense (1K279 et 1K905-906), et plus d'un millier à l'Iconothèque de l'INSEP ; également quelques séquences filmées dans les archives de l'INA à Bry-sur-Marne et celles des Actualités Gaumont à Saint-Ouen. Cf. Simonet (Pierre) et Veray (Laurent), *L'empreinte de Joinville : 150 ans de sports (1852-2002)*, Actes du colloque de l'INSEP (mai 2002), Paris, 2003.
- 5) Biographie dans GILLON, 2013, p. 54-56.
- 6) Richard (Pierre), *Commandant Mougin, Henri-Louis-Philippe, 1841-1916, précurseur des cuirassements français*, Bavans, 2003, 110 p.
- 7) On trouvera un bon résumé de la " crise de l'obus-torpille " dans Truttmann (Philippe), *La Barrière de Fer. L'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914)*, Klopp, 2000, p. 87-92.
- 8) Hirschauer et Klein, p. 80.
- 9) Voir dans ce volume la communication de Loïc Damiani.

- 10) Hirschauer et Klein, p. 75-88 et 103-108.
- 11) *Ibid.*, p. 214 et 235 ; *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, t. I-2, p. 566.
- 12) *Ibid.*, p. 210-211. Une carte du réseau a été présentée lors de l'exposition " Sucy dans la Grande Guerre " réalisée par la Société historique de Sucy-en-Brie.
- 13) *Bulletin des usines de guerre*, 4 mars 1918, p. 359.
- 14) *Bulletin officiel des Ministères de la Guerre...*, 1918, p. 764.
- 15) Voir E. Pénicaut, " Les archives des prisons militaires (XIX^e-XX^e siècle) ", *Revue historique des armées*, n° 260, 2010, p. 116-121.
- 16) *Historique succinct du 41^e régiment d'infanterie coloniale...*, Paris, 1920.
- 17) *Livre d'Or du 21^e Régiment d'infanterie coloniale (1914-1919)*, Paris, 1920.
- 18) Carte de l'itinéraire : SHD, 9N 374.
- 19) Voir dans ce volume la communication de Marcelle Aubert.
- 20) Voir Alain Marzona et Emmanuel Pénicaut, " Vincennes dans la Grande Guerre ", *Revue historique des armées*, n° 252, 2008, p. 65-71.
- 21) René Dennilauler a pu retracer son histoire, en partie à l'aide de sources canadiennes : " L'hôpital militaire canadien n° 6 Laval ", 11 p.
- 22) Voir sa communication dans ce volume.
- 23) En ligne sur www.memoiredeshommes.
- 24) Hirschauer et Klein, p. 84.
- 25) Sur cette importante gare militaire disparue, voir en particulier Archives nationales, 75 AQ 95-98.
- 26) Hirschauer et Klein, p. 242-250.
- 27) Journal de siège du camp retranché de Paris, 26 N 62/1.
- 28) *Historique du 3^e régiment d'artillerie coloniale, 1914-1918*, Paris, 1920.
- 29) Témoignage de Georges François, *Saint-Maur magazine* n°5, septembre 2001.
- 30) *Livre d'or du 21^e Régiment d'infanterie coloniale (1914-1919)*, Paris, 1920.
- 31) *Journaux des marches et opérations*, SHD, 26N 866/21.
- 32) *La pesée des âmes* (Paris, 1949, p. 38-40), quatrième volume de *Lumières sur ma vie*.
- 33) L'infirmerie du fort se serait trouvée dans la casemate des officiers, là où précisément est installée la Croix-Rouge actuellement.

LA MUNICIPALITÉ D'ARCUEIL-CACHAN ET LA GRANDE GUERRE.¹

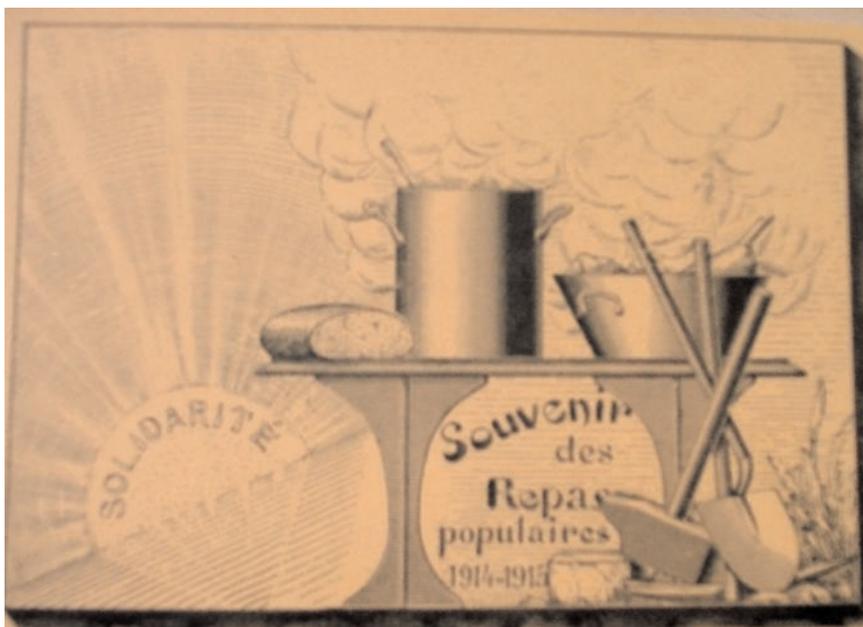
En 1914, la commune compte près de 12 000 habitants². Jean François Trubert est son maire depuis 1912. Depuis quelques années les élus municipaux de la section de Cachan, réclament une séparation de la ville en deux communes autonomes. Un des effets de la guerre sera la suspension de cette revendication sécessionniste, pendant les cinq années du conflit.

A la lecture des comptes-rendus du conseil municipal, nous constatons qu'après avoir fait apposer trente-deux affiches dans la commune pour l'appel à la mobilisation, dès le 1^{er} conseil, c'est la solidarité avec les familles des mobilisés qui l'emporte. Très vite, ce sera aussi celle avec les familles des soldats décédés.

Le maire ira personnellement annoncer la terrible nouvelle à chaque famille pendant toute la guerre. Puis, il y aura les prisonniers, les familles en difficulté, les chômeurs, les veuves et les orphelins.



Il faut aussi tenir les registres des réquisitions. Ce droit est ouvert, dès le 31 juillet 1914, en particulier pour les chevaux des carriers³, le matériel des quincailliers, poêles, pompes, mais aussi le fourrage pour les chevaux. L'armée ne trouvant pas assez de clairons et de trompettes, envisagera même l'utilisation des instruments appartenant aux sociétés de gymnastique, musicales, etc.



Des secours d'urgence sont proposés aux familles des soldats, puis aux prisonniers. Deux cuisines sont installées, l'une à l'école maternelle d'Arcueil, l'autre à l'école Paul Bert à Cachan. Un office d'approvisionnement extra-municipal est créé au n°22 rue Émile Raspail dans les locaux du patronage (où intervenait Erick Satie), une antenne est aussi ouverte rue Guichard à Cachan. Au départ, on distribue des pommes de terre et du riz, puis tous les produits de première nécessité.

Dans les archives⁴ se trouvent deux pétitions des commerçants qui refusent cette décision du conseil municipal par crainte de la concurrence. Il y a aussitôt une pétition des épouses de soldats mobilisés avec plusieurs centaines de signatures contre la démarche des commerçants, auprès du préfet.

Le "comité d'action contre la vie chère" est présidé par Frédéric Givort, cordonnier et 1^{er} adjoint du maire. Plus tard, les commerçants se sont engagés à modérer leurs prix. Un "chantier à charbon" pour gérer la pénurie est ouvert



Frédéric Givort

à Cachan, rue Gallieni, dans les locaux de la voirie. Les jardins-ouvriers ouverts en 1913 par Frédéric Givort, et l'abbé Lemire au Fief des Arcs permettent à des familles d'avoir un minimum de légumes. D'autres terrains non cultivés sont expropriés pour la durée de la guerre et distribués aux familles comme jardins potagers. La municipalité doit gérer les restrictions et distribuer les cartes de pain, charbon, lait, tabac, viande.

Le 4 octobre 1914, une garde civile est constituée avec une fonction d'auxiliaire de police. Elle compte quatorze membres dont quatre de Cachan. On craignait les pillards et les espions. Très vite, il faut déplorer des excès de zèle. Le commissaire de police de Gentilly demandera assez vite la cessation de cette activité.

Cela n'empêchera pas les dénonciations. Ainsi le 20 janvier 1917, le maire écrit au commissaire pour lui demander de faire une enquête "*discrète*" à propos d'un maraîcher de Cachan (rue du Bel air) qui serait "*d'origine allemande et marié à une française, père de 4 enfants*" Peu de temps après, le commissaire répond au maire que "*cet allemand est suisse, qu'il s'est marié le 23 décembre 1898 à Arcueil-Cachan avec une native d'Arcueil-Cachan et qu'il est père de cinq enfants.... Qu'il a fait une déclaration d'étranger et a un permis de séjour régulier en date du 5 août 1914 et que depuis la mobilisation, il ne reçoit plus d'argent de Suisse, que ses filles travaillent dans une usine d'armement*".

Il faut aussi faire face aux troubles de casernement créés par les soldats du 9^{ème} régiment d'infanterie qui sont installés un temps au n°13 de la rue Etienne Dolet dans l'institution Saint Joseph. On déplorera aussi le pillage de l'établissement Maggi⁵ à Arcueil, comme beaucoup de magasins de Paris dont les noms des propriétaires semblent de consonances allemandes.

Les "sans-travail" sont occupés à des travaux d'utilité publique comme par exemple à l'amélioration des routes et chemins ou sentiers. Ainsi des voies comme la rue des Vignes, l'avenue Beauséjour sont refaites, les sentiers sont pavés. Il faut aussi aménager les carrières et les caves en abri pour recevoir la population en cas de bombardements. A Cachan, douze abris sont ouverts pour six cents places.

Deux garderies d'enfants sont organisées sous la responsabilité des instituteurs. Ces derniers sont soucieux de la sécurité de leur école, ainsi un directeur écrit au maire : "*J'ai l'honneur de vous demander instamment de vouloir faire appliquer le plus tôt possible l'arrêté du préfet relatif à la réduction de l'éclairage par précaution contre les incursions des aéronefs ennemis à l'école primaire de Cachan dont l'éclairage se voit à plusieurs kilomètres.*" On envoie aussi des enfants dans le département du Cher pour les protéger des risques de bombardements. Les habitants sont invités à déposer leurs armes à la mairie.

On organise aussi la collecte de l'or. La mairie enregistre ce que chacun donne. Pour Cachan cela va de 20 francs à 3 400 francs par famille. Au total, les Cachanais donneront 6 120 francs en or. Des loteries et tombolas sont organisées par la commune pour récolter des fonds et soutenir quatre-vingt-douze prisonniers⁶ considérés comme nécessaires. Des colis de vivres et des vêtements leurs sont envoyés.

Le conseil municipal approuve une pétition de soixante-quatorze blanchisseurs qui proposent de laver le linge des soldats au front pour pouvoir réembaucher des blanchisseuses. Elle est soutenue par la presse⁷. Le député et le sénateur du secteur recevront de nombreuses réponses polies mais négatives, à la proposition des blanchisseurs, de la part des généraux.

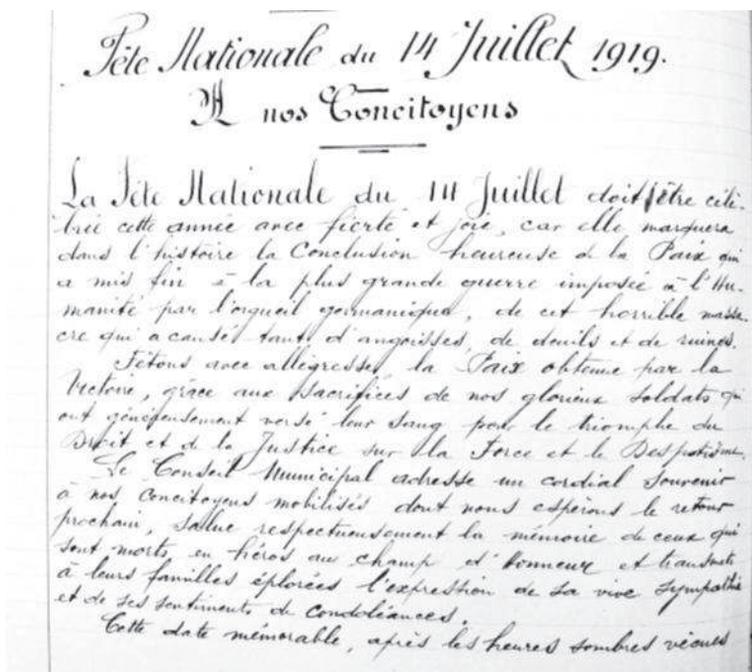
Pendant ce temps, il faut aussi faire face aux accusations relayées par la presse. Le maire répond au rédacteur en chef du journal *Paris-banlieue* pour lui dire que contrairement à ses affirmations, *“il n'y a pas d'embusqués dans les bureaux de la mairie. Sur 7 employés, 2 sont exemptés pour infirmités, 1 est réformé pour infirmités, 1 est classé dans les services auxiliaires de l'Armée et 3 étaient mobilisables. Parmi ces derniers 2 sont morts au champ d'honneur et le 3^{ème} est amputé d'une jambe.”*

Par ailleurs, les pompiers manquent d'argent. Ils se réunissent sous la présidence de Louis Veyssière et prennent note que les fonds versés aux sapeurs pour assurer le service public depuis août 1914, leur seront remboursés sur la caisse de chômage jusqu'en septembre 1914. Ensuite, le maire leur indique qu'ils doivent utiliser leurs propres ressources car il n'y a plus de crédit.

Les orphelins deviennent la préoccupation de nombreuses institutions. Le conseil municipal accepte de vendre le terrain “les Gros” sur Cachan, à l'œuvre de protection des orphelins de la guerre du personnel des PTT, le foyer de Cachan sera bientôt construit.

Le conseil municipal soutient et approuve une pétition des habitants inquiétés par le projet d'installation d'une usine d'armements au Moulin de la Roche par M. Billant. Cette pétition est relayée par le député, le sénateur ainsi que par la presse. De très nombreux courriers sont échangés. En fait, il s'agit de fabriquer des bouchons allumeurs automatiques de grenades. Cent soixante-dix personnes doivent travailler sur ce site. L'état maintient ces autorisations. Même le conseiller municipal de la section de Cachan, Léon Eyrolles⁸, directeur de l'École des Travaux publics⁹, est intervenu. Il reçoit une réponse polie du ministre de la Guerre : *“je vais demander au préfet de police de se mettre en rapport avec le conseil municipal et M. Billant pour trouver une solution comportant le transfert de l'usine de Paris sans entraîner de retard dans la mise en marche prévue pour la fabrication”*.

Chaque 14-Juillet donne lieu à des commémorations¹⁰. “La célébration de la Fête Nationale ne saurait cette année présenter un caractère de réjouissance publique... .. Nous sommes les dignes descendants des grands hommes qui firent la Révolution Française.....marquons le réveil des consciences nationales en lutte pour l’affranchissement moral et politique des peuples que le césarisme austro-allemand veut opprimer. Pavoisons nos habitations afin d’honorer les braves gens qui combattent pour un idéal de justice et de liberté et se sacrifient pour le salut et l’avenir de l’humanité”, écrivent le maire et son conseil municipal.



Le 8 février 1917, à Mourmelon-le-petit, c’est un conseiller municipal qui tombe au champ d’honneur. Il est mort à la “suite d’une intoxication par le gaz”. Ernest Defait était né le 29 juillet 1876 à Cuizon dans l’Indre. Il était brancardier du 27^e régiment d’infanterie territoriale. Avec son épouse Léontine Maugé, il habitait le sentier des Trois Philippeaux. Ce sentier de Cachan s’appelle depuis sentier Defait.

Le 11 novembre 1918, sirènes et cloches hurlent ou sonnent. Tous descendent exprimer leur joie. A midi, les élèves de l’ESTP remontent en cortège de Cachan à Paris.

“Bientôt, il ne restait plus qu’à pleurer les morts”.¹¹

NOS TROIS MONUMENTS AUX MORTS.

D'après le monument aux morts inauguré le 15 juin 1924 par les communes d'Arcueil & Cachan au pied du pont-aqueduc,¹² ils sont 560 hommes à avoir perdu la vie, à être "morts pour la France"¹³. Certains disparus ont été reconnus dans ce statut plus tardivement, ils n'étaient pas inscrits sur ce monument. Les avis de décès arrivaient assez souvent plusieurs mois plus tard, surtout pour les disparus. Ainsi, dans le registre d'état civil des décès de l'année 1914, les actes de décès de seulement 7 hommes portent la mention "mort pour la France" alors qu'ils sont beaucoup plus nombreux à être tués cette année là. A ce chiffre de 560, faut-il y ajouter l'unique "fusillé pour l'exemple pour abandon de son poste" connu ?

En 1918 Arcueil-Cachan comptait au moins 118 veuves de guerre et 140 orphelins. Ces 560 hommes représentent près de 5% de la population locale qui comptait 11 572 habitants lors du recensement de 1914. Nous ne savons pas exactement combien d'hommes ont été mobilisés pour Arcueil-Cachan. En août 1914, ils étaient 680 soldats incorporés, d'autres ont été mobilisés plus tard.

Après la guerre, la demande des Cachanais d'avoir une commune autonome a été réactivée. Elle a abouti à la séparation d'avec Arcueil à la fin décembre 1921. De ce fait, plus tard, chaque nouvelle entité communale a fait modifier l'emplacement ou construire un nouveau monument aux morts¹⁴. Aujourd'hui, celui d'Arcueil porte 274 noms et celui de Cachan, inauguré le 11 novembre 1966, en compte 199, 87 autres soldats décédés semblent avoir été oubliés tant à Arcueil qu'à Cachan. Ainsi, en 1938, la famille Duruble obtenait du ministre des Pensions, la reconnaissance pour Charles Duruble décédé en 1932, qu'il l'était des suites de guerre. Le ministère et le maire d'Arcueil demandent à celui de Cachan de financer l'inscription de ce nom sur le monument commun aux deux villes. Il n'est aujourd'hui inscrit sur aucun des monuments. En 1946, les deux municipalités s'entendent pour la remise en état du monument commun. Elles partagent les frais pour un montant de 14 250 francs.

En 1966, Jacques Carat, maire de Cachan, publiait dans le journal municipal une liste de 193 "Morts pour la France" établie par le ministère des Anciens Combattants pour que les Cachanais vérifient celle-ci avant l'édification du nouveau monument de Cachan. Ces monuments sont particulièrement sobres et ils unissent les morts de toutes les guerres. Entre les deux guerres, une commémoration avait lieu chaque année en partant alternativement de la mairie d'Arcueil, puis l'année suivante de celle de Cachan.

Pour Arcueil-Cachan, le premier soldat décédé est Pierre Beckrich. Il a été tué dès le 10 août 1914, soit 7 jours, après la déclaration de guerre, à Manciennes dans la Meuse. Il était soldat du 130^e régiment d'infanterie. Il était né le 12 sep-

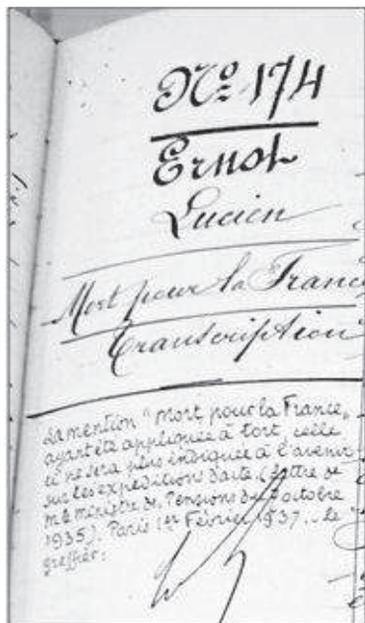
tembre 1890 à Arcueil au n°11 de la rue Cauchy. Son père Nicolas était Corroyeur, sa mère Eugénie Krypt était couturière. Ils habitaient au 26 rue Émile Raspail. Albert, leur autre fils est tué 7 mois plus tard, le 1^{er} mars 1915, à Rencourt dans la Meuse. Il faisait partie du 22^e régiment d'infanterie. Il était né le 10 décembre 1892 à Arcueil. Albert est mentionné dans le Livre d'Or de la commune : *“Brave soldat. A été tué dans l’accomplissement de son devoir. A été cité pour l’attribution de la médaille militaire.”*

Pour Cachan, Charles Savoie fut le premier tué, le 20 août 1914, soit dix-sept jours après la déclaration de la guerre, Il avait 21 ans, il était soldat de 2^e classe du 87^e régiment d'infanterie. Lors des combats à Neufchâteau en Belgique, il a été porté disparu. Il était né à Sanvic près du Havre, le 12 décembre 1893. Il habitait le sentier des Sablons.

Ensuite, pendant la journée du 22 août 1914, soit 19 jours après le début du conflit, cinq soldats domiciliés à Cachan sont décédés, il s’agit de Dion Émile, Hénouille Adolphe, Marchal Diel, Ruel Auguste, Simonet Jean. Hénouille Adolphe était médecin¹⁵ aide-major de 2^e classe du 46^e régiment d'infanterie. Il est décédé le 22 août 1914 à Cosne en Meurthe-et-Moselle. Il était né à Hirson dans l’Aisne, le 3 avril 1884. Avant la guerre, il avait été nommé médecin de la fondation Cousin de Méricourt, récemment inaugurée à Cachan. Selon la *Gazette des Ardennes* du 7 mars 1917, il a été inhumé dans le cimetière de Villers-la-Chèvre en Meurthe-et-Moselle. Il a reçu à titre posthume la croix de Guerre avec étoile d’argent. Aussitôt, le Conseil municipal donne son nom à l’ancienne rue du Pont à Cachan.



Parmi les décédés, il y a aussi Lucien Charles Ernst. Il est né à Paris (13^e) le 4 janvier 1887, de Charles, employé, et de Anna Roucolle, ouvrière en parapluie. Il était soldat 4^e régiment de Zouaves.¹⁶ Il a participé à la bataille de Verdun en mai 1916. Il est décédé le 12 août 1916 à Souhesnes-Rampont dans la Meuse. Il avait été déféré devant le conseil de guerre ordinaire de la 38^e division d'infanterie *“pour avoir quitté sa compagnie qui montait aux tranchées”* de la cote 304¹⁷ le 9 juin 1916. Il a rejoint sa compagnie le 16 juin. Il a été *“condamné à mort pour abandon de poste en présence de l’ennemi”*. Son recours en révision a été rejeté



le 8 août 1916. Il a été fusillé 4 jours plus tard à 5h45 au matin. Il était maçon, célibataire, domicilié au n°4 de la rue Raspail à Arcueil-Cachan. Son nom n'est pas inscrit sur nos monuments. Pourtant l'employé de la mairie chargé de rédiger les actes de décès dans les registres d'état civil avait mentionné sous son nom : "*mort pour la France*" un greffier qui contrôlait ces actes a mentionné :

La mention "mort pour la France" ayant été appliquée à tort, celle-ci ne sera plus indiquée à l'avenir sur l'expédition d'actes (lettre du ministre des Pensions du 7 octobre 1935). Paris le 1^{er} février 1937).¹⁸
 Il a donc été considéré comme "mort pour la France" un peu plus de 20 ans ?

ET APRÈS LA GUERRE ?

La France est à reconstruire. À Arcueil-Cachan les revendications de séparation en deux communes distinctes reprennent de plus belle. Elles vont assez rapidement aboutir. Mais les deux nouvelles entités communales doivent encore gérer pendant plusieurs années des services communs dont les suites de la guerre.

Il faut aider les habitants à faire reconnaître les disparus, traiter les dossiers de dommages de guerre, accueillir les démobilisés, permettre aux familles d'aller se recueillir là où sont restés leurs morts, répartir les dons pour les familles nécessiteuses, envisager l'élévation d'un monument aux morts, trouver de la place dans le cimetière pour les inhumations souhaitées par les familles... En bref, la paix est revenue, mais il faut "finir la guerre".

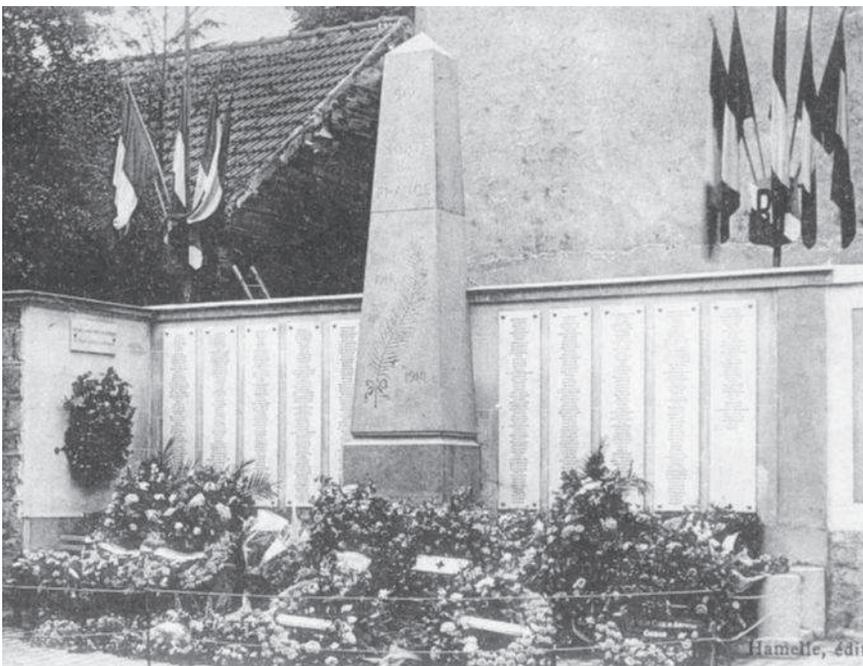
Dès 1918, le maire fait établir des dossiers de demande d'indemnisation de dommages pour les établissements Lapointe qui fabriquaient des parapluies et qui ont été touchés par des obus. C'est aussi le cas d'une propriété au n°9 boulevard de la Vanne à Cachan. Le préfet qui dans une circulaire avait fixé au 19 octobre 1919 la date limite pour les démobilisés pour faire une demande de costume civil contre un paiement de 52 francs reporte celle-ci au 15 janvier 1920. Le maire doit les en informer ses concitoyens démobilisés. Le 5 juin 1919, le

préfet propose au maire un pécule de 1 000 francs pour les ayants droits des militaires disparus.

En décembre 1920, le préfet se plaint dans une circulaire de ce que des maires *“refusent de donner les documents aux familles dans la crainte que les cimetières communaux ne soient pas assez grands pour contenir tous les corps réclamés par ces dernières”*.

En août 1921, le préfet informe le maire que *“dans le but de faciliter leurs pieux pèlerinages aux familles le gouvernement belge a édité une carte des cimetières français sur son territoire”*. La gratuité des voyages en 3^e classe pour les veuves, ascendants et descendants est instituée.

A partir de 1922, les maires d’Arcueil et de Cachan s’accordent pour faire une commémoration commune le 11 novembre. Une année le défilé, avec les fanfares communales, partira de la mairie d’Arcueil et l’année suivante de celle de Cachan. Après la guerre 39/45, ce seront des défilés séparés à des heures différentes. Un monument aux morts sera érigé au n°2 de l’Avenue de la Convention, il est inauguré le 15 juin 1924. Le président Lapointe du *“Comité du monument des morts pour la France d’Arcueil-Cachan”* remet symboliquement le nouvel édifice aux maires de nos deux communes, Messieurs Templier et Picard.





En 1929, les Livres d'Or des "morts pour la France" sont terminés, celui d'Arcueil-Cachan est conservé par les Archives du Val-de-Marne à Créteil. En 1931, il est décidé de regrouper les morts pour la France du cimetière d'Arcueil dans un carré avec une concession perpétuelle. En 1934, puis en 1936, l'état demande à vérifier le droit à la mention "mort pour le France" car il

donne 100 francs pour les tombes de droit commun. 45 tombes étaient prévues, finalement il y en aura 41 qui seront créées. L'état conteste ce droit pour quatre soldats. Parmi ces sépultures, nous trouvons 10 soldats dont les noms sont inscrits sur le monument de Cachan, les autres sont sur celui d'Arcueil.



Le monument de Cachan est inauguré en 1966

En 1952, le Maire d'Arcueil reçoit un courrier de son collègue d'Oostduinkerke en Belgique. Il lui fait parvenir un message du 23 juillet 1916 du soldat Eugène Bourgeois qui l'avait jeté à la mer dans une bouteille. Il avait écrit :

"Celui qui trouve ce papier : le renvoyer à Arcueil-Cachan.....

Si le destin m'est fatal soit d'un obus, soit d'une balle.

Vous qui trouvez cette bouteille, vous entendez dans le lointain murmure une faible voix qui dira :

Souviens toi "

Eugène Bourgeois est décédé en 1934 à Paris.



Le monument d'Arcueil aujourd'hui

MARCEL BREILLOT

NOTES

- 1) Nous vous présentons ici des extraits du N° spécial sur la Grande Guerre du bulletin "Les chroniques du Val de bièvre". Bulletin édité par "Les Ateliers du Val-de-Bièvre".
- 2) 11 572 habitants au recensement de 1914.
- 3) Le 8 novembre 1917, il reste encore 163 propriétaires qui ont : 281 chevaux, 4 mulets, 13 ânes.
La commune a 5 chevaux de trait pour l'enlèvement des ordures.
- 4) E dépôt Arcueil, Archives du Val-de-Marne, Créteil 94000.
- 5) Créés par Julius Michael Johannes Maggi, entrepreneur suisse, en 1887.
- 6) Au 15 décembre 1916.
- 7) Le Figaro du 23 août 1915, E dépôt Arcueil, Archives du Val-de-Marne.
- 8) Maire de Cachan de 1929 à 1944.

- 9) Aujourd'hui : ESTP. École spéciale des Travaux publics.
- 10) Délibération du conseil municipal du 11 juillet 1915 E dépôt Arcueil, Archives du Val-de-Marne.
- 11) Paroles prononcées par un élu d'Arcueil-Cachan.
- 12) Au n°2 avenue de la Convention, Près des pont-aqueducs de Médicis et de la Vanne
En 1919, il avait été prévu qu'il soit implanté Place des écoles.
- 13) Une plaque commémorative existe dans l'église Saint-Denis d'Arcueil, 91 noms y sont inscrits une douzaine de ces noms sont également présents sur le monument de Cachan.
- 14) En 1966 pour Cachan. Auparavant, chaque municipalité rendait hommage à ses morts communs à des heures différentes.
- 15) L'appellation *major* ou *médecin-major*, avec des déclinaisons de grade (major de première classe, de seconde classe, aide-major, sous-aide-major) désignait un médecin militaire.
- 16) Copie du registre d'état civil, E dépôt Arcueil, aux Archives du Val-de-Marne
- 17) Frédéric Mathieu, dans son livre *14-18 Les fusillés pour l'exemple*, indique que le motif "en présence de l'ennemi est contestable en raison de l'éloignement de l'ennemi au moment des faits."
- 18) Henri Maupail, ministre des Pensions de juin 1935 à janvier 1936.

MAISONS-ALFORT ET LA GRANDE GUERRE

LES NOMS DE RUES ET LES SITES RÉQUISITIONNÉS POUR LES SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS

Les noms de rues

Pour ce qui concerne la Grande Guerre, les noms de rues sont source de savoir. Certains permettent de rappeler des dates, des batailles célèbres et d'honorer notamment les militaires pour les services rendus à leur pays, ainsi que d'autres personnalités plus ou moins connues. A Maisons-Alfort, six maires et un président de la Délégation Spéciale leur ont rendu hommage sur une période allant de 1923 à 1968. Contrairement à la Seconde Guerre mondiale, un seul Maisonnais a été honoré et c'est un civil, Monsieur Busteau.

- La présentation des noms est faite par ordre alphabétique.

Avenue Busteau - quartier de Maisons-centre.

Isidore Busteau est né en 1843 à Pont-sur-Yonne (Yonne) et décédé en 1917 à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Marchand de bois puis rentier, conseiller municipal de Maisons-Alfort depuis le 19 juin 1881 il devient maire la même année. Un événement important pour la ville se produit pendant son mandat. Le 17 mai 1883, le conseil comprenant 10 représentants du quartier d'Alfort-Ville "émet le vœu que celui-ci soit érigé en commune séparée". Ce sera fait le 1^{er} avril 1885. Le 23 décembre 1934, le maire, Léon Champion et le conseil, décident "d'attribuer le nom de l'intéressé à la nouvelle voie publique ouverte sur les anciens terrains du Fort de Charenton". Il est considéré comme "Bienfaiteur de la ville", ayant fait un legs important par dispositions testamentaires en 1917, notamment aux Anciens Combattants de la Guerre de 1914-1918.

Rue Charles-Péguy - quartier du Vert-de-Maisons.

Charles Péguy est né en 1873 à Orléans (Loiret) et décédé dès le 5 septembre 1914 à Villeroy (Seine-et-Marne). Normalien, socialiste, dreyfusard militant et poète. Fondateur des *Cahiers de la Quinzaine*, journal atypique dont les colonnes sont ouvertes à de nombreux grands auteurs. Tué lors de la Bataille de la Marne, lieutenant de réserve au 276^e Régiment d'Infanterie de Ligne de Coulommiers, il repose le long de la petite route de Villeroy à Chauconin, dans un cimetière qui abrite 133 officiers et soldats tombés dans les champs voisins, dans la seule journée du 5 septembre 1914. Le 1^{er} janvier 1965, à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de sa mort le maire, Arthur Hévette et le conseil décident d'attribuer au groupe scolaire ainsi qu'à la nouvelle voie qui longe le bâtiment, le nom de cet écrivain.

Avenue Foch - quartier de Charentonneau

Ferdinand Foch (1851-1929). Polytechnicien en 1873. Il commande l'École de Guerre en 1907 et contribue à la victoire de la Marne et des Flandres, en 1914. Adjoint de Joffre, il coordonne les efforts des armées françaises, britanniques et belges. Désigné comme généralissime des troupes alliées en mars 1918, il arrête les offensives allemandes et conduit ses troupes à la Victoire finale, consacrée par l'Armistice du 11 novembre 1918. Le Président Raymond Poincaré lui remet le bâton de Maréchal de France. Il est également Maréchal de Grande-Bretagne et de Pologne. Il est admis à l'Académie française en 1918. Son tombeau est aux Invalides. Le 28 avril 1929, pour clôturer le mandat municipal le maire, Léon Champion, propose au Conseil "de consacrer sa dernière délibération à l'accomplissement d'un hommage de reconnaissance à l'égard d'un grand citoyen du pays". Il demande que la première partie de la voie, en cours de construction sur les bords de la Marne, soit dénommée "avenue Foch".

Boulevard Gallieni - quartier du Vert-de-Maisons

Joseph, Simon Gallieni (1849-1916). Entré à l'école Spéciale militaire de Saint-Cyr, il débute par la guerre de 1870. Plusieurs missions lui sont confiées à la Réunion, au Sénégal, aux Antilles, au Soudan et au Tonkin. Gouverneur général de Madagascar en 1896, il s'emploie à mettre l'île en valeur jusqu'en 1905. Il est nommé le plus jeune général de division de l'armée française. Il prend sa retraite en 1914, à 65 ans. Nommé Gouverneur de Paris, le 26 août de la même année, il mérite le nom de "sauveur de la Capitale", en utilisant tous les taxis de Paris, assurant ainsi l'envoi de renforts à l'armée Maunoury. Il gagne la bataille de l'Ourcq qui marque le début de la victoire de la Marne. Ministre de la Guerre en 1915 et 1916, la dignité de Maréchal de France lui est conférée à titre posthume en avril 1921. En 1920 a lieu "la remise d'un ouvrage à la commune, par les Chemins de Fer et le ministère des Travaux publics : le pont par-dessus la voie ferrée et une rampe, remplaçant le passage à niveau n°3 considéré comme trop dangereux". Le 29 avril 1923, le maire, Léon Champion et le Conseil décident de donner, à cette nouvelle voie, la dénomination "boulevard Gallieni".

Avenue Georges-Clemenceau - quartier de Charentonneau

Georges Clemenceau (1841-1929). Il obtient son diplôme de médecin en 1869. Maire de Paris-Montmartre en 1870-1871 et député de Paris de 1876 à 1885. Chef de la gauche radicale, son tempérament fougueux lui fait connaître la prison plusieurs fois. Partisan de Dreyfus, en 1898, il ouvre les colonnes de son journal, "l'Aurore", à Émile Zola qui publie son célèbre article titré "J'accuse". Président du Conseil à Paris de 1906 à 1909, il rompt avec les socialistes. À nouveau au pouvoir en 1917, il se consacre totalement à la poursuite de la guerre et contribue largement à la Victoire, ce qui le rend très populaire. Il est surnommé "le Tigre" puis "le Père la Victoire". Il négocie le Traité de Versailles. écarté de la Présidence de la République, il démissionne en 1920. Le 20 août 1948, le

maire, Jean Maupas et le conseil “considérant que le nom de ce grand artisan de la défaite allemande, en 1918, doit rester dans la mémoire des Français, décident d’attribuer son nom à l’avenue de Saint-Maurice”.

Avenue Joffre - quartier de Charentonneau

Joseph, Jacques, Césaire Joffre (1852-1931). Fils d’un viticulteur aisé. Jeune polytechnicien dans l’armée du Génie, il participe à la défense de Paris en 1870-1871. À partir de 1885, il assume différents commandements dans les colonies. Il est promu général de brigade puis chef d’état-major général de l’armée et vice-président du Conseil supérieur de la Guerre en 1911. Au début des hostilités en août 1914, il commande les armées françaises du nord et du nord-est. Il remporte la Victoire de la Marne du 6 au 13 septembre 1914, et sauve la Capitale, directement menacée. Le 2 décembre 1915, il est nommé commandant en chef de toutes les armées françaises et élevé à la dignité de Maréchal de France le 26 novembre 1916. On le charge d’une mission en Amérique en 1917 puis, la guerre achevée, au Japon. Il est élu, en 1918, à l’Académie française, à l’unanimité des 23 votants. En 1913, le conseil évoque la construction d’un boulevard le long de la Marne. Les travaux ne seront réalisés qu’en 1929 et la circulation ouverte en 1932. Dès le 8 mars 1931, le maire Léon Champion et le conseil décident que le quai de Halage compris entre l’avenue de Saint-Maurice (avenue Georges-Clemenceau) et le pont de Maisons, sera dénommé “avenue Joffre”, année de son décès.

Rue Louis-Pergaud - quartier de Juilliottes

Louis Pergaud est né en 1882 à Belmont-Vercel (Doubs) et mort au Champ d’honneur en avril 1915. Instituteur dans le Doubs, il vient à Paris en 1901. Il est nommé instituteur à l’école Paul-Bert d’Alfort, en novembre 1910 mais abandonne définitivement l’enseignement en avril 1911. Observateur savoureux de la vie des bêtes et des mœurs paysannes. Il reçoit le prix Goncourt le 8 décembre 1910 devant Colette et Apollinaire pour son œuvre “De Goupil à Margot”. Son roman “La guerre des boutons” est porté à l’écran, avec succès, par Yves Robert, en 1962, et repris dernièrement. Mobilisé dans le 166^e Régiment d’Infanterie, il est nommé sous-lieutenant le 9 mars 1915. Il disparaît dans la nuit du 7 au 8 avril, lors de l’attaque de la cote 233 à Marcheville dans la région de Verdun. Son corps n’a jamais été retrouvé. Il figure sur le registre de Marcheville-en-Woëvre (Meuse). Le 4 juin 1976, l’inauguration de “la rue Louis-Pergaud” est effectuée par le maire, René Nectoux, à l’occasion de l’ouverture de la Bibliothèque des Juilliottes (médiathèque André Malraux).

Rue du Maréchal-Maunoury - quartier de Maisons

Joseph, Michel Maunoury (1847-1923). Fils de médecin. Polytechnicien en 1867, il devient officier d’artillerie. De 1910 à 1912, il est gouverneur militaire de Paris et membre supérieur de la Guerre. Le 3 septembre 1914, le général Gallieni lui confie le soin de couvrir et de défendre la Capitale. Il commande la

VI^e armée, gagne la bataille de l'Ourcq et coopère à la victoire de la Marne. Il est fait Grand-Croix de la Légion d'honneur. Dans les tranchées de l'Aisne, à la suite d'une blessure, il perd un œil. Il est, à nouveau, Gouverneur militaire de Paris de 1915 à 1917. Le 30 mars 1923, il est nommé, à titre posthume, Maréchal de France et inhumé aux Invalides, à Paris. La rue qui porte son nom, depuis 1946, commence rue Pierre-Curie et conduit au Fort de Charenton à travers les glacis.

Rue du 11-novembre-1918 - quartier de Maisons

Date de l'Armistice de la Première Guerre mondiale signé à Rethondes, près de Compiègne (Oise) dans un wagon-salon en présence de Foch et de l'amiral anglais Weymiss. L'Allemagne, vaincue, est représentée par le négociateur Erzberger. À 11 heures, le clairon Sellier sonne le "Cessez le Feu". Le 11 octobre 1968, le maire, René Nectoux et le conseil décident d'attribuer, pour le 50^e anniversaire de l'Armistice, cette "date historique du 11 novembre 1918" à une rue de la ville en "Hommage aux Morts de la guerre". Le 10 janvier 1969, à la demande de nombreux habitants et des associations d'Anciens combattants, le conseil décide de donner ce nom à une portion de la rue Paul-Vaillant-Couturier afin "d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté et l'Honneur de la France".

Rue Paul-Vaillant-Couturier - quartier de Maisons

Paul Vaillant-Couturier (1892-1937). Né dans une famille d'artistes, il poursuit ses études jusqu'à la licence d'Histoire et le doctorat en Droit. Avocat, journaliste, écrivain, parolier de chansons, orateur exceptionnel et homme politique. Pendant la Guerre de 1914-1918, il est blessé plusieurs fois, gazé, cité à l'Ordre de la Nation mais aussi condamné cinq fois pour son action en faveur de la Paix. Il est cofondateur, en 1917, de l'Association républicaine des Anciens Combattants (ARAC), destinée à lutter contre la guerre. En 1919, militant socialiste, il est élu député de Paris, décoré de la Légion d'Honneur, député de la Seine puis, en 1929, maire de Villejuif (actuel Val-de-Marne). Cette rue qui traverse Maisons et Charentonneau a été marquée par plusieurs changements de nom, ce qui provoqua bien des problèmes aux habitants. Selon les événements politiques, on la découvre de 1873 à 1937 dénommée rue de Charentonneau puis en alternance jusqu'en 1968, rue Paul Vaillant-Couturier. à cette date, à la demande de nombreux habitants et des Associations d'Anciens combattants, une portion fait référence à l'Armistice : rue du 11 novembre 1918. Les maires concernés : Albert Vassart, André Saulnier et entre les deux, de 1939 à 1944, le Président de la Délégation spéciale François Maugé.

Avenue de Verdun - quartier des Planètes

Chef-lieu d'arrondissement de la Meuse. Pendant la Première Guerre mondiale, la place forte de Verdun est l'un des principaux objectifs de l'ennemi. Elle connaît une bataille meurtrière. Les Français résistent de février à décembre

1916 et la bataille est remportée par les Alliés. En 1950, la municipalité prévoit l'aménagement du chemin de Halage entre le pont de Maisons et la limite de Créteil. Le 11 mars 1957, le maire, Arthur Hévette et le conseil décident que cette voie prendra le nom de Verdun. Elle est inaugurée officiellement le 21 février 1959.

Les sites réquisitionnés pour les soldats Français et Alliés

Mon texte est enrichi par le récit de plusieurs Maisonnais, par les écrits relevés sur les cartes postales adressées ou reçues pendant cette période douloureuse ainsi que par la lecture de deux livres sur l'école Vétérinaire, le Fort de Charenton à Alfort, et d'une étude sur la Congrégation Saint-Joseph-de-Cluny. Le maire, Léon Champion et le conseil municipal, élus en 1912, doivent gérer une situation particulièrement délicate. L'action du maire est remarquée par le Ministère de la Guerre et par la Presse qui rapporte, en termes particulièrement élogieux, les bienfaits des décisions prises pour sa population. (Les personnes intéressées peuvent consulter sur Internet le site Gallica de la Bibliothèque nationale). De plus, avec le Fort de Charenton sur son territoire, la commune se situe à l'intérieur du périmètre du Camp retranché de Paris. Ce système défensif est censé protéger la capitale, il s'étend jusqu'à la forêt de Montmorency, la plaine de France au Nord, Brie-Comte-Robert à l'Est, Evry et Plaisir à l'Ouest, le tout placé sous les ordres du général Gallieni.



Le Fort de Charenton

En 1840, Adolphe Thiers, chef du gouvernement, décide de protéger Paris par une ceinture de remparts - 38 kilomètres extra-muros - doublée de 16 ouvrages extérieurs casematés appelés "forts". Le 19 avril 1841, non loin du Pont de Charenton, c'est à Alfort que le roi Louis-Philippe pose la première pierre des fortifications de Paris. L'entrée est située rue du Maréchal Maunoury. Dès le 19 juillet 1914, le conseil municipal souhaite que "le 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale soit réuni au Fort de Charenton et demande le rapatriement des deux batteries montées, casernées à Toulon". L'effectif total de 950 hommes et 770 chevaux, arrive le 30 juillet. Le 2 août c'est la mobilisation générale !

Le Colonel Mazella di Ciarama écrit : *"Les hommes sont heureusement débrouillards. Ils doivent aller chercher des képis à Marseille et à Toulon, des voitures à Versailles, réquisitionner des voitures de service en remplacement des fourgons et partir avec des canons, caissons et harnachement du temps de paix ainsi que du matériel d'instruction ! Grâce à l'activité de tous les soldats, tout est prêt en temps utile et des groupes quittent successivement la garnison, acclamés et couverts de fleurs par la population civile de Maisons-Alfort. Le régiment qui reste, mobilise quatre groupes de 75 de campagne formant l'Artillerie du Corps Colonial, un état-major et un échelon de parc de ce corps. Pour aider à la lutte antiaérienne, deux pièces de 75 sur plate-forme et des projecteurs sont mis en place dans les bastions"*.

Au début de la guerre, l'aviation n'a que des missions d'observation mais très vite ce sera l'atout essentiel. à l'arrière, dans les villes et les villages, il faut donner l'alerte dès que des avions ennemis sont signalés. Le maire, Léon Champion, obtient du Lieutenant Colonel Ballieu qu'il fasse sonner "un motif très éclatant" par trois trompettes, dès qu'une alerte lui aura été signalée. Un Maisonnais m'a rapporté qu'un voisin de ses parents se chargeait également de sonner du clairon. à la fin de chaque alerte il chantait, non sans humour : "Les Parisiens sont avertis - que les taubes (avions allemands) sont repartis - ceux qui n'ont pas la gueule cassée - peuvent remonter s'coucher". En 1918, les alertes sont annoncées par trois coups de canon tirés par les autorités militaires du Fort et par les sirènes des industries de la ville. La fin est signalée par les cloches des églises.

En 1915, le pantalon garance qui transformait les soldats en cibles vivantes est enfin abandonné, remplacé par la tenue bleu horizon, avec le casque Adrian, du nom de son inventeur. Le Colonel Mazella di Ciarama ajoute : *"Pendant toute la guerre, le dépôt du 3^e R.A. Colonial forme de nombreuses unités. Sous l'impulsion du dynamique Colonel Ballieu la vie s'organise entre entraînements, repas, repos dans la salle de lecture, détente ou théâtre, aménagé dans une casemate."*

1917 - Les soldats sont ébranlés par le malaise que traverse l'armée !

Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé à Rethondes dans l'Oise. En 4 ans de guerre, le régiment compte de nombreuses victimes. Les coloniaux qui

reviennent sont couverts de gloire, certains ont reçus la Croix de Guerre, plusieurs sont blessés ; ils rejoignent leurs casernements d'origine à Toulon. Tous les belligérants pleurent leurs victimes, pansent leurs plaies, reconstruisent. En France apparaissent les premiers Monuments aux Morts”.

L'école Nationale Vétérinaire d'Alfort

Le Château d'Harrefort est connu dans nos archives depuis l'an 1362. En 1765, Jean-Louis de Lhéreau, écuyer, seigneur de la baronnie de Bormes vend la propriété à un représentant du roi Louis XV pour y fonder l'école Royale Vétérinaire, la seule qui reste sur son site d'origine. L'entrée principale est située au 7 avenue du général-de-Gaulle. Le professeur Bernard Robin raconte :

“L'école ferme d'août 1914 au 1er décembre 1915. Seuls restent quelques professeurs âgés, non mobilisables, et un chef de travaux, réformé. Durant cette période, elle est occupée par le 59^e Régiment d'Artillerie de Campagne, émigré du camp de Mailly dans l'Aube, auquel elle sert de dépôt et de casernement pour les soldats du camp retranché de Paris. Plusieurs compagnies de fusiliers marins stationnent également dans le périmètre de l'école”.



1916 - Ecole Vétérinaire d'Alfort

L'occupation par différents corps d'armée, du début des hostilités jusqu'à octobre 1915, a occasionné des dégradations et des dégâts. Des frais de restauration lui seront alloués. Le décret du ministère de l'Agriculture, daté du 28 septembre 1915, concerne la réouverture de l'école pour le 1^{er} décembre. à partir de cette date, les professeurs mobilisés reçoivent une affectation parisienne afin de continuer leur enseignement. Le professeur Bourdelle s'occupe de l'inspection du ravitaillement de Paris et le professeur Coquot est nommé responsable, à Alfort, du dépôt de chevaux malades et blessés du camp retranché de Paris. Dès le début des hostilités, un ouvroir est installé sur l'initiative de Madame Vallée,

la femme du directeur, assistée des femmes des professeurs, des chefs de travaux, du personnel de l'école et de Maisonnaises bénévoles pour venir en aide aux mobilisés. Régulièrement, des produits de première nécessité (savon, bougies, habits et papier à lettre) ainsi que des produits "de fêtes" (chocolat, fruits secs, confitures, tabac et thé) sont envoyés aux combattants. Quarante-trois Alfortiens sur 100 vétérinaires ont succombé au champ d'honneur ou des suites de guerre. Par arrêté du 12 janvier 1928, le ministre de la Guerre cite à l'ordre de la Nation les 3 écoles vétérinaires et leur décerne la Croix de Guerre. A l'école d'Alfort, la cérémonie a lieu le 23 mai 1928, dans l'amphithéâtre d'honneur, en présence du Président de la République Gaston Doumergue et du maréchal Pétain.

Le Château de Charentonneau

Pour le château, ainsi que pour le reste du domaine de 250 ha, plusieurs acquisitions, échanges et ventes aux enchères se suivent de l'an 1240 jusqu'en 1832, date de l'achat de Charles François Grimoult. Ses héritiers, Camille Elisabeth Delalain, née Jouët, et son frère Albert, procèdent au lotissement de la propriété en 1897. Les descendants de ce dernier conservent le Château et les dépendances jusqu'en 1950. Il est mis en vente peu après.

Deux notes significatives du comportement des propriétaires, rédigées en novembre et décembre 1917 nous apprennent que :

- sur la demande de Camille Delalain, son fondé de pouvoirs, Albert Grosboillot, distribue, dès 1914, à titre temporaire et gracieux, pour être cultivées sous forme de jardins familiaux, les nombreuses parcelles non encore vendues à l'époque. Cette heureuse initiative rend de grands services à la population.
- Jeanne Jouët-Pastré, veuve depuis 1908, met à la disposition des militaires : le Château de Charentonneau, ses dépendances et la ferme, pour une batterie



d'artillerie et un hôpital secondaire ; des emplacements importants pour constituer un potager, un terrain d'exercice et, sur les berges de la Marne, un atelier. Un soldat écrit au verso de la photo : "la bâche du dessus est toute d'une seule pièce de plus de 600 m², pour 3 000 F".

Elle met également à la disposition du Ministère de l'Agriculture plusieurs terrains non vendus dans le voisinage de l'avenue de la République, pour être affectés aux élèves des lycées de Paris. L'un des descendants, Monsieur Jacques Jouët-Pastré, précise : *"Mon grand-père et mon grand-oncle vivaient avec leur famille, en hiver, l'un à Paris, l'autre à Saint-Raphaël. Ils se retrouvaient l'été au Château de Charentonneau. La guerre provoqua l'occupation du site par l'armée. En 1916, le château est occupé par le 12^e Régiment d'Artillerie. La grande galerie construite sur un pont traversant le petit bras de la Marne, seul bâtiment qui restait du Moulin brûlé, est transformée, en 1918, en hôpital militaire et maison de convalescence"*.



Le Château de Réghat

Le château, la ferme et les dépendances occupent un vaste terrain situé au 34, rue Victor-Hugo. En 1743, la propriété appartient à la famille Narcis. Pierre de Réghat de Villard, qui a donné son nom au château, est secrétaire de l'Ordre de Malte. Il se rend acquéreur de l'ensemble, en 1773. Sa veuve et ses descendants conservent le bien en l'état. De nombreux acquéreurs se succèdent jusqu'en 1872, date de la vente du château et du parc, le tout d'une contenance de 18 ha, à une société siégeant à Vienne en Autriche, pour y installer une distillerie de grains et la première fabrique de levure fondée en France par le baron Max de Springer. L'usine Springer est édifée sur une partie du parc sans dénaturer le site du château.

Ce dernier est classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, depuis 1979. Il accueille le Musée géré par l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire (AMAH), depuis 2003. De 1914 à 1919, le château et le parc sont occupés par les troupes françaises et alliées. Quelques dégradations et surtout un début d'incendie nécessitent la démolition de l'aile droite du château vers 1920. Dans les archives des établissements Springer/Groupe Lesaffre, figure un document, établi pour signaler les "dommages de guerre", sur lequel sont mentionnés le passage et le cantonnement des troupes accueillies sur le site : le 59^e régiment d'artillerie, le 3^e, le 87^e, le 89^e, le 12^e et le 3^e régiment.



La Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny

Résumé de l'étude de Michel Dubuis, membre de l'AMAH.

Anne-Marie Javouhey est née en 1779 à Chamblanc, en Bourgogne. En 1795, la vie quotidienne est sombre, la Terreur n'épargne pas les petits villages. La tradition chrétienne paysanne est troublée par le conflit entre prêtres réfractaires et prêtres assermentés. L'abbé Ballanche, ancien missionnaire et prêtre réfractaire est accueilli chez les Javouhey. Anne-Marie l'admire et l'écoute très attentivement. Au désespoir de son père, à 17 ans, elle se considère "choisie par Dieu" pour instruire les pauvres et élever les orphelins. En 1805, avec l'aide de ses trois sœurs, elle ouvre une école et obtient très rapidement un vif succès. Elles souhaitent obtenir un oratoire pour la prière de la communauté ; il est inauguré en 1806, sous le patronage de Saint-Joseph, prénom du curé de la paroisse.

Le 12 décembre de la même année, l'Empereur Napoléon 1er, sollicité, autorise cette société religieuse destinée à l'enseignement. L'évêque d'Autun, monseigneur Imberties, accueille la profession religieuse des Sœurs Javouhey, en 1807, à Chalon-sur-Saône. Reconnue par l'Église et par l'État, sœur Anne-Marie peut prendre l'habit et avoir, compte tenu de sa notoriété, un rôle d'interlocutrice auprès des Pouvoirs Publics. En 1812, elle achète l'ancien couvent des Récollets à

Cluny. Toutes les religieuses de sa Congrégation deviennent les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. En 1814, elle est sollicitée par le Ministre de la Marine et des Colonies pour réaliser des fondations en Afrique, en Amérique, en Asie et jusqu'en Océanie. Malgré des difficultés de toute nature, elle réussit toutes ses missions.

Cette femme pleine d'audace et de génie dont Napoléon I^{er} disait "j'en ferais volontiers un général de division" et que le roi Louis-Philippe qualifiait de "grand homme" s'éteint à Paris le 15 juillet 1851 à 72 ans. Sa béatification est proclamée à Rome, par le Pape Pie XII le 15 juillet 1950.

Dans une lettre adressée à sa sœur Claudine, sœur Rosalie en religion, elle écrivait en 1844 :

"Nous venons d'établir une jolie maison pour les sœurs malades ou fatiguées. C'est à Maisons-Alfort, à la porte de Paris. Pour 16 sous, nous y allons en voiture, il nous faut une heure. C'est une bonbonnière... Il y a un jardin clos". En réalité, elle veut également créer un pensionnat pour des jeunes orphelines et une salle d'asile (écoles maternelle et primaire). L'ensemble est inauguré le 20 octobre 1844 au 110 avenue du général-de-Gaulle. Sœur Rosalie Javouhey qui remplace Anne-Marie, après son décès, agrandit l'établissement. En 1906, la loi sur la laïcisation de l'enseignement entraîne la fermeture de l'établissement qui accueille alors, des personnes âgées et des infirmes.

Le premier conflit mondial éclate. Dès septembre 1914, les locaux sont affectés aux services sanitaires de l'Armée, particulièrement pour les militaires convalescents du 59^e régiment d'infanterie. Des enfants réfugiés, français et belges, y sont également hébergés. Le Cours Sainte-Thérèse, ouvert dans les locaux en 1931, poursuit la mission d'Anne-Marie Javouhey encore aujourd'hui en tant qu'école et collège privés avec, à nouveau, une interruption pendant la Seconde Guerre mondiale, transformé en centre sanitaire et pour servir la soupe à la population.



Les guinguettes des bords de Marne à Alfort et à Charentonneau

Du pont de Charenton au pont de Maisons, on canote, on pêche, on danse aussi... et “passons la monnaie ! ...”. Effectivement, on paie à la danse - deux sous avant 1914 - ceux qui possèdent un jeton, peuvent donc continuer à danser et à séduire leur cavalière... Nos guinguettes de “l’Ermitage” et des “7 Arbres” (du 9 au 17 rue du maréchal-Juin), avec leurs terrasses mitoyennes, bien que fréquentées par des clientèles différentes, sont indissociables dans notre souvenir.



1916 - Intérieur du bal de l'Ermitage



1916 - Devant le bal des 7 Arbres

La Guerre de 1914-1918, avec ses ravages, a mis un frein à toutes ces fêtes. La ville, qui déplore la disparition de nombreux de ses hommes, a perdu son entrain et sa joie de vivre. Ces deux établissements sont réquisitionnés et transformés en “Hôpital militaire secondaire”. Des blessés Français et Alliés y sont

soignés par des jeunes femmes dévouées, parfois par celles qui venaient danser là, auparavant. Les photos-témoins de nos deux guinguettes représentent un extraordinaire moment de vie.

Et puis la guerre finit par finir... Dans l'intervalle "la Madelon" a envahi les cafés et les places publiques, les toilettes se sont un peu modifiées, les jupes de ces demoiselles un peu raccourci... la coupe à la garçonne remplace timidement les lourds et magnifiques chignons mais dans nos guinguettes, jusque dans les années 1960, l'ambiance est la même : chaleureuse, simple et gaie.

**MARCELLE AUBERT
(AMAH)**

Ce texte est réalisé à partir de quelques extraits de publications éditées par l'AMAH. Le lecteur pourra les consulter et se les procurer au Musée de Maisons-Alfort, Château de Réghat, 34, rue Victor-Hugo. Téléphone : 01.45.18.39.50.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales.

- Délibérations du Conseil municipal.
- Bulletins municipaux officiels.

Archives du Musée de Maisons-Alfort.

- Nouveau Larousse Universel - 1949.
- Document philatélique officiel sur Louis Pergaud, Musée de la Poste, éd. Administration des Postes et Télécommunications, 1982.
- Études du Cercle Généalogique de Maisons-Alfort, Collectif.

Archives de la Société Springer/Groupe Lesaffre.

- Dommages de Guerre - 1914-1918.

Documents, photographies et anecdotes dus à l'amabilité des Maisonnais que nous remercions vivement.

ÉCRITS

- Arrêts, décrets, lois, journaux divers.
- Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire, Association AMAH, II (1986), Maury.
- G. Mazella di Ciaramma, *Les Mémoires du Fort de Charenton*, éd. La Baule, 1995.
- *L'École nationale vétérinaire d'Alfort au XX^e siècle*, Collectif ; B. Robin, *La Première Guerre mondiale*, éd. G. Klopp, 1998.
- M. Aubert, *Maisons-Alfort*,
 - "Des Fiefs aux Lotissements", AMAH n°3, 1993.
 - "Fêtes et Loisirs jusque dans les années 1930", AMAH n°8, 1997.
 - "Le Maisonnais et son environnement", AMAH n°13, 2001.
 - Lieu de Villégiature depuis le XIV^e siècle", AMAH n°16, 2006.
- M. Dubuis, "Maisons-Alfort, La Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny", AMAH n°5, 1994.
- G. Lambert, "Maisons-Alfort, Deux siècles d'histoire communale", AMAH n°10, 1999.
- M. Verdenet, *La Bataille de l'Ourcq*, Amicale Cartophile de Bourbon-Lancy, CPC n°158, 1994.
- P. Allary, *Histoire des rues de Rochefort*, Imp. R. Boismoreau, 1977.
- J. Roblin, *Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bry-sur-Marne*, publié par la ville, 1986.

Pour les renseignements communiqués, pour les prêts et dons de documents, photographies et objets, nos remerciements à :

- Mme Corcuff, directrice des Archives départementales du Val-de-Marne,
- Mme Lewartowski, responsable de l'Action culturelle aux Archives départementales,
- Mmes Macé, Richet et Toulotte, Archives municipales de Maisons-Alfort,
- Mmes et MM. Boulouvard, Caradeuc, Chauvet, Fassier, Jouët-Pastré, Lambert, Mouriaux ainsi qu'à Michèle Aubert pour les prises de vues et reproductions photographiques.

LES BOISSÉENS ET LA GRANDE GUERRE

Dans l'après-midi du 1^{er} août 1914, le garde champêtre annonce la mobilisation générale. La fête communale, prévue le 9 août, est annulée.

LA COMMUNE S'ORGANISE

Le village compte un millier d'habitants. Les deux bouchers de la commune sont mobilisés. Pour continuer à ravitailler la population, le maire Jules Tarride organise une boucherie municipale, à partir du 5 août. Chaque habitant reçoit 150 grammes de viande par jour. La boucherie communale fonctionne jusqu'au 25 novembre 1914.

Le directeur de l'école des garçons a pris tous les enfants en charge : son adjoint est mobilisé. Un nouvel instituteur, réfugié du Nord, ne sera nommé qu'en février 1918. Le 29 octobre, tous les chevaux de la commune sont rassemblés sur la place du marché, rue Vallou de Villeneuve : une douzaine de chevaux sont réquisitionnés par l'Armée. Ceux qui restent dans les fermes sont pour la plupart réformés.

Un corps spécial de gardes civils, composé de 13 hommes dégagés de toutes obligations militaires, coopère au maintien de l'ordre sous l'autorité du préfet, pour la durée de la guerre. Chacun s'est engagé à se munir d'un revolver avec 25 cartouches. Dans le bois de l'Église, les militaires ont installé, sur 19 hectares, des magasins, des voitures, de nombreuses prolonges d'artillerie. Le camp est relié à la gare par une ligne de chemin de fer à voie étroite.

Deux hôpitaux auxiliaires, gérés par la Croix Rouge, sont créés en novembre : l'un le n°277, au château de Grosbois, qui semble n'avoir accueilli aucun blessé ; l'autre, le n°285, dans l'école Normale protestante, rue Mercière, qui peut recevoir 20 à 25 blessés. Trois ambulances sont organisées : dès le début des hostilités, dans la maison des Sœurs, 6 rue de l'Église, où des blessés sont soignés ; puis à partir d'avril 1915 dans la maison d'Henri Vacherot (aujourd'hui 1 boulevard Léon Révillon), pour l'école des chemins de fer à voie étroite, et dans la maison de madame Legros, 6 rue de Paris. Une infirmerie militaire est installée à l'hôtel du Parc, 39 rue de Paris.

Quatre tableaux sont accrochés à la mairie, deux à la porte, deux dans la salle du conseil municipal, pour y inscrire les noms des soldats morts ou blessés. En

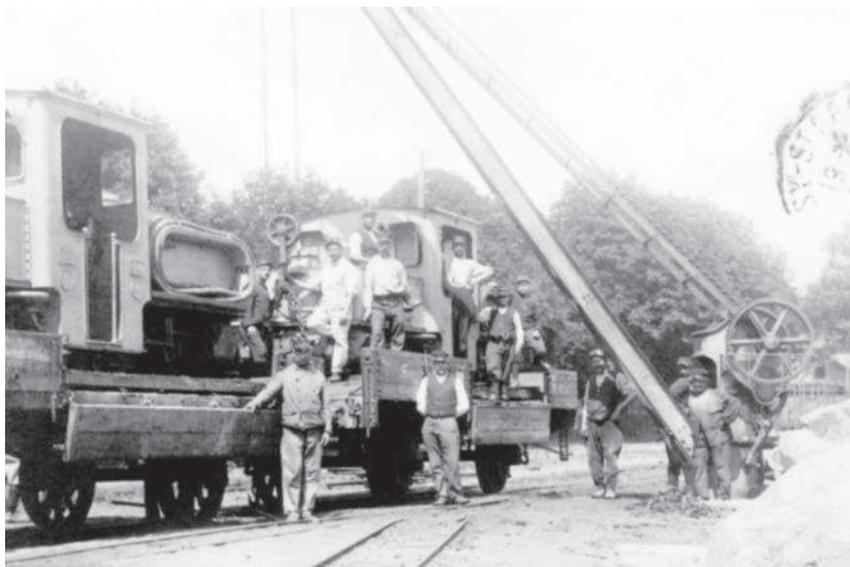
avril 1915, tous les garçons âgés de 12 à 18 ans, en particulier ceux de la classe 1917, sont invités à participer aux exercices de gymnastique et d'instruction militaire organisés par la société de préparation militaire. Très vite, les membres de la société se désintéressent des exercices. La société est dissoute le 12 septembre.



L'ÉTAT DE DÉFENSE DE PARIS N'EST PAS ASSURÉ

Le 29 août 1914, le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris, constate que *le camp retranché de Paris* est dans une situation défavorable : les travaux du Génie sont en retard ; les ouvrages de fortification ne sont pas armés ; le matériel est obsolète ; les approvisionnements ne seront pas complets avant plusieurs semaines ; et surtout on ne peut guère compter sur la centaine de milliers d'hommes, sans instruction militaire et insuffisamment encadrés, si l'ennemi se présente en force devant Paris.

Dès le 3 septembre, 2 000 hommes du Génie, 6 500 réservistes de l'Armée territoriale, de nombreux travailleurs civils et des terrassiers, sont réquisitionnés. Des centres de résistance sont construits aux Friches dans la forêt Notre-Dame, à Mandres au bois de Saint-Leu, et à Villecresnes dans le bois d'Auteuil. Des tranchées sont creusées dans les secteurs de Lésigny, de Servon et à la lisière est de



la forêt. Des batteries de gros calibre sont disposées en avant de l'ouvrage des Friches, dans le bois de Grattepeau à Lésigny, sur le mont Griffon dans le bois de La Grange. Ce dispositif s'appuie sur les forts de Sucy et de Villeneuve-Saint-Georges. Des voies ferrées à voie étroite relient les entrepôts aux ouvrages fortifiés. Des centaines d'hommes participent au déboisement des parcelles forestières qui gênent l'angle de tir des ouvrages fortifiés, puis au creusement des tranchées et à la réalisation des ouvrages de terre. Toutes ces fortifications exécutées dans l'urgence à la suite de la défaite française aux frontières, et à l'avancée rapide des forces allemandes, n'ont pas servi.

L'HÉBERGEMENT DES TROUPES

Pendant toute la durée de la guerre, des centaines de soldats sont logés en permanence dans la commune, à Grosbois, au Piple, à Maison Rouge, dans la salle paroissiale (rue de Sucy), chez les Sœurs (rue de l'Église), dans tous les hôtels et chez tous les particuliers dont les maisons sont réquisitionnées. Les troupes cantonnées sont logées, nourries, chauffées. Le fourrage est assuré aux chevaux. Les trois fermes, rue de Sucy, à Grosbois, au Piple, en hébergent plusieurs dizaines. Compagnies du train des équipages, des régiments d'artillerie, de chasseurs alpins, de dragons, d'infanterie territoriale, se succèdent. La mairie et l'école des garçons servent de bureaux et de magasins aux militaires. Le service de l'école d'instruction des chemins de fer à voie étroite occupe le château des Pins.



LES RESTRICTIONS

Les subventions versées aux associations locales, les sommes affectées aux fêtes, une partie de l'excédent provenant du bon fonctionnement de la boucherie

municipale, sont donnés au Bureau de Bienfaisance pour distribuer du pain, de la viande et du charbon aux familles laissées dans le besoin par les mobilisés. A partir de 1916, 2 kg de pain sont envoyés, chaque semaine, à chaque prisonnier en Allemagne. Ils sont sept en 1917.

En octobre 1914, le prince de Wagram autorise les femmes de mobilisés et les personnes nécessiteuses à ramasser le bois mort dans le parc de Grosbois. Léon Révillon laisse aussi pénétrer dans son bois (aujourd'hui le Bois Clary). En février 1915, le parc de Grosbois est ouvert le lundi et le jeudi, de 13 à 17 heures, à ceux qui cherchent du bois pour se chauffer. En février 1917, l'hiver est si rigoureux que le prince de Wagram permet aux habitants d'abattre du bois. En novembre 1918, la commune fait élaguer les arbres qui bordent les voies publiques. Les bois coupés sont donnés aux familles des mobilisés ou tombées dans la gêne du fait de la guerre. Pour économiser le gaz, les réverbères ne sont plus allumés, sauf à demi à la mauvaise saison. Le gaz que produit l'usine de Sucs chauffe mal et n'éclaire pas mieux.

Dès janvier 1915, avec le renchérissement des produits agricoles, le maire engage les habitants à ne pas laisser leurs jardins et leurs champs improductifs. Ceux qui ne peuvent bêcher leurs jardins sont invités à demander à la mairie de la main d'œuvre militaire. Les personnes qui reçoivent des secours sont avisées que ceux-ci leur seront supprimés, si elles ont un jardin et le laissent inculte. De 1917 à 1919, le fermier du Piple transforme son champ, rue de Valenton (actuel stade Marcel Laveau) en 47 jardins qu'il sous-loue à des habitants. Faute de main d'œuvre suffisante, malgré les permissions agricoles, les surfaces ensemencées sont réduites de 180 à 130 hectares. Les trois fermiers doivent fournir à l'Armée du foin, du fourrage, de l'avoine, de la paille, de la luzerne, du blé, de l'orge, du seigle et des pommes de terre. Le nombre des vaches est en nette diminution. Le beurre, le café, sont introuvables. Le pain, le sucre, le charbon, le pétrole, sont rationnés. Les cartes d'alimentation vont leur apparition en 1916. Le pain est taxé. Le ravitaillement en charbon reste difficile. Sa distribution est organisée par la commune, selon les arrivages à la gare.

LA CONTRIBUTION À L'EFFORT DE GUERRE

Les premières familles de réfugiés venant de Reims, des Ardennes et de l'Aisne, sont accueillies en mars 1915, de 20 à 40 personnes chaque mois. Des allocations leur sont versées pour leur permettre d'assurer leur subsistance. Pour contribuer à l'effort de guerre, le conseil municipal verse 2 500 francs en or en 1915, et souscrit 3 500 francs au deuxième emprunt national de guerre en 1916.

Des subventions sont régulièrement versées à diverses œuvres de bienfaisance destinées à soulager les misères occasionnées par la guerre. Des vêtements chauds sont confectionnés et envoyés pour les soldats au front. La générosité des habitants est souvent sollicitée.

LE SOULAGEMENT

Les cloches sonnent à toute volée. Tous les habitants apprennent, avec soulagement, que l'armistice vient d'être signé, ce 11 novembre 1918, mettant fin à 52 mois d'un conflit dont la France sort, certes vainqueur, mais aussi ébranlée et affaiblie.

Six soldats sont morts des suites de leurs blessures à l'hôpital auxiliaire de l'École normale protestante. Trente-trois soldats, qui habitaient Boissy-Saint-Léger, ont été tués ou mortellement blessés au cours des combats. Parmi eux, le prince de Wagram, et Eugène Meygret, médecin aide-major qui "a refusé d'abandonner son service malgré les atteintes d'une maladie à laquelle il a succombé".

Pour leur rendre hommage, le conseil municipal décide, le 2 avril 1921, d'élever un monument, place du maréchal-Berthier. Le projet, représentant la Paix, proposé par Théophile Somme, sculpteur à Sucy-en-Brie, est adopté le 19 juillet. Son coût est couvert par une souscription parmi les habitants, par l'excédent du compte de répartition du charbon, et par une subvention de la commune. Le monument aux morts de la Grande Guerre est inauguré le 22 octobre 1922, en présence d'une foule nombreuse.

ROGER GUILLEMARD
(BOISSY-SAINT-LÉGER).

LES JEUNES À CHAMPIGNY DURANT LA GRANDE GUERRE

Durant la Première Guerre mondiale, Champigny se vide d'une grande partie de ses jeunes adultes mobilisés pour combattre. Restent dans la commune les hommes les plus âgés, les femmes et les plus jeunes. Cette dernière catégorie, comme les autres, subit les conséquences indirectes du conflit. Pourtant, sa situation est particulière. En effet, parce que mineurs, les jeunes sont l'objet de la protection bienveillante des adultes mais les plus âgés d'entre eux, et notamment les garçons, doivent supporter la pression permanente d'une société sous tension qui leur rappelle constamment leurs devoirs.

Les cartes postales de Champigny diffusées dans les années 1905-1910 montrent des rues pleines d'enfants et d'adolescents, mais ces jeunes sont peu visibles dans les archives qui nous sont parvenues. Si Champigny passe de 6 500 habitants en 1901 à 10 000 en 1911, aucune statistique officielle ne précise quelle est la part des jeunes dans la commune. Les données publiées dans *L'état des communes* en 1905 permettent d'estimer la population scolaire à environ un millier d'enfants de moins de 13 ans¹, mais aucun renseignement ne figure concer-



Manœuvres sanitaires à proximité du fort de Champigny, carte postale, 1903
(coll. Archives communales de Champigny)

nant le nombre d'adolescents qui, pour la plupart, ne sont plus scolarisés et ont intégré le monde du travail.

Les enfants bénéficient de l'attention des autorités communales, soucieuses de veiller à leur éducation. L'une des charges les plus lourdes de la commune est l'ouverture de nouvelles classes pour accueillir un nombre toujours plus élevé d'élèves dans un contexte de croissance démographique rapide.

Au début 1914, les jeunes Champinois vivent dans une ville où la guerre n'est pas seulement envisagée. La commune a été durement touchée par les combats de 1870 et les commémorations de la bataille de Champigny attirent chaque année une foule nombreuse, en particulier lors des cérémonies devant les divers monuments². Dans le centre-ville, une maison conserve des éclats fichés dans le mur de la façade, traces plus ou moins authentiques de l'intensité des affrontements entre Français et Allemands.

Depuis 1880, la ville est surplombée par le fort dit de Champigny, censé protéger la capitale, mais devenu obsolète avec les progrès de l'artillerie lourde. A proximité du fort, sont organisées diverses opérations à caractère militaire³. En août 1903, des manœuvres ont lieu en présence d'une foule importante. Des exercices d'évacuation de blessés sont mis en scène sous les regards à la fois intrigués et amusés des jeunes des alentours, comme le montrent les photographies prises et reproduites sous forme de cartes postales. Sans doute les garçons songent-ils au service militaire qui les attend à leurs 20 ans. Ce dernier a été prolongé à trois ans en 1913. Pour préparer les futurs conscrits, les maîtres sont



Séance de boxe à l'école du Plant à Champigny, carte postale, vers 1905
(coll. particulière)

invités à faire faire aux garçons des exercices sportifs mettant en valeur les capacités physiques et l'aptitude à se battre : course, montée à la corde, boxe, escrime, etc. Chaque génération masculine qui passe à l'école est éduquée dans la perspective de devoir un jour se sacrifier pour la Patrie.

1 – FAIRE FACE À LA GUERRE

La guerre à l'arrière

Dès les premières semaines de guerre, le conflit est visible à Champigny. La commune est au centre d'un dispositif ferroviaire pour acheminer des hommes et du matériel au front. La gare de Champigny, à Saint-Maur, est affectée au trafic militaire. Des voies et des quais ont été aménagés à Champigny même et servent d'embarcadère pour les troupes qui montent en ligne. Les jeunes Campinois viennent au spectacle comme ils venaient voir les manœuvres à proximité du fort. Malheureusement, cette guerre n'est pas une mise en scène. Rapidement, les soldats vaillants sur le départ sont remplacés par les blessés de retour des combats. L'hôpital auxiliaire F120 est installé dans les locaux de l'ancien couvent des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, en plein centre-ville, et accueille ses premiers convalescents.



Les petits « Poulbot » jouant aux soldats
avec des tas de sable.

Jeunes garçons jouant aux “petits-soldats” sur un trottoir de Paris, photographie publiée dans *L'Illustration*, 1916 (coll. Société d'Histoire de Champigny)

A l'école, les salles de classe et les cahiers se remplissent d'allusions à la guerre : images de tous les formats, sujets des exercices en français, en mathématiques ou en technologie, commentaires du maître sur l'évolution du conflit, etc. Comme partout en France, les enfants de Champigny tentent de surmonter l'idée angoissante de la guerre en l'intégrant dans leurs jeux. Les plus touchés sont les garçons : les jeux guerriers s'imposent et s'adaptent au conflit en cours. Les adversaires sont les Français et les Allemands et les Allemands doivent perdre à la fin. Dès Noël 1914, les armes factices, les jeux d'adresse et de stratégie représentent 50 % des nouveautés de l'année dans les grands magasins parisiens tels Le Printemps et le Magasin du Louvre. Les filles intègrent aussi la guerre dans leurs jeux et se voient dévolus les rôles d'infirmière ou de cantinière.

La guerre touche directement la population campinoise. Les premiers mois du conflit sont les plus meurtriers : 75 Campinois meurent en août et septembre 1914, 65 encore jusqu'à la fin de l'année. Au total, c'est sans doute un mobilisé sur douze qui décède au début du conflit. La mortalité baisse par la suite mais connaît des poussées à chaque nouvelle offensive : Artois, Champagne, Chemin des Dames, etc. Les proches des mobilisés redoutent la venue du maire ou de la gendarmerie qui annonce souvent une mauvaise nouvelle.

Durant toute la guerre, presque tous les jeunes Campinois voient partir un père, un frère, un parent plus ou moins éloigné. Cette absence d'une ou de plusieurs figures masculines rend paradoxalement la guerre omniprésente dans pratiquement tous les foyers campinois. A mesure que le conflit se prolonge, l'absence est de plus en plus difficile à supporter, d'autant que les permissions se font rares. Les



Alice et Raymond Gondelle, photographie adressée au père prisonnier de guerre, 1915 (coll. particulière)

familles maintiennent des relations par l'intermédiaire du courrier. Les autorités militaires, conscientes de l'importance de ce lien pour le moral des soldats, organisent l'acheminement de centaines de millions de correspondances, toutes susceptibles d'être visées par la censure et interceptées en cas de non-conformité avec le règlement en vigueur. Plus ou moins à l'aise avec l'écrit, chacun met en mots son quotidien, en espérant qu'il sera compris par celui ou celle à qui l'on s'adresse. L'enfance est très présente dans cette correspondance. Le père s'inquiète des progrès de sa progéniture, la mère se veut rassurante : le petit grandit bien, il fait ses premiers pas, il commence à bien parler, il sait tracer quelques lettres.

Alice Gondelle, femme de Louis, prisonnier en Allemagne, peut adresser à son mari une photographie d'elle avec leur fils Raymond dans ses bras. Le texte est sommaire, mais l'image dit l'essentiel. La photographie est en effet devenue accessible à tous avant même la guerre. Elle permet de fixer l'image d'un moment apaisé qui peut apporter un réconfort lorsque la séparation devient trop douloureuse. Marcel Letrémy se fait photographier avec ses quatre frères et sœurs, sans doute lors d'une permission. Malgré le décès de ses parents en 1913, Marcel a été mobilisé alors qu'il est chargé de famille. Il a fait son devoir, comme le montre la décoration qu'il porte sur son uniforme. Les visages de la fratrie révèlent tous les sentiments qui s'expriment à l'occasion de cette pose chez le photographe. Marcel manifeste une certaine fierté. Son jeune frère sourit, alors que sa jeune sœur paraît triste. Les deux sœurs aînées essaient de faire bonne figure mais elles savent que leur frère va repartir et qu'elles vont devoir faire vivre seules la famille.



Les enfants Letrémy, regroupés autour de Marcel en uniforme, photographie, vers 1916 (coll. particulière).

Un déficit des naissances⁴

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920
naissances	200	173	104	84	95	141	155	242
mariages	123	106	49	59	85	104	184	220

Comme partout en France, les années de la guerre sont marquées à Champigny par un très fort recul des naissances. La séparation des couples en âge d'avoir des enfants explique la division par deux du nombre de naissances entre 1913 et 1915. La prolongation de la guerre et l'incapacité à pouvoir estimer quand elle pourra finir entraîne la poursuite de la baisse de la natalité⁵.

Ce déficit des naissances préoccupe les autorités et la population. En 1916, la presse locale se fait l'écho de l'arrestation d'une domestique à Nogent-sur-Marne, accusée d'avoir procédé à des avortements clandestins et de sa complice à Champigny "qui facilitait ses manœuvres abortives"⁶. En 1917, c'est un fait divers qui montre la grande sensibilité à cette question des naissances : "Mme Hirsch, 15 rue du Rocher, a découvert ces jours derniers, dans un terrain vague, rue du Monument, le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe masculin. M. Rouget, Commissaire de Police, a fait transporter le cadavre à la Morgue et a ouvert une enquête pour connaître la mère coupable de ce crime odieux."⁷ La condamnation est sans appel, quelles que soient les raisons du décès de l'enfant et la responsabilité réelle de sa mère. Dans ce domaine, l'époque n'est pas à l'indulgence ni à la compassion.

L'année 1918 voit l'inversion de la courbe de la natalité, confirmée en 1919 (beaucoup d'hommes sont encore mobilisés dans les premiers mois de l'année du fait de maintien de l'état de guerre jusqu'à la signature du traité de paix). Les naissances augmentent fortement en 1920⁸.

L'évolution des mariages est comparable. Les couples sont réticents à s'unir alors que la mort menace. Les unions repartent à la hausse en 1917 pour largement dépasser leur niveau d'avant-guerre en 1919. Les divorces, peu nombreux avant-guerre, le sont encore moins pendant, mais le sont beaucoup plus après-guerre, lorsque les couples tentent de reconstruire, pour certains avec difficulté, une vie commune après plusieurs années de séparation.

Soutenir les familles et les enfants

La guerre est une catastrophe pour les familles les plus fragiles économiquement. Le départ au front du chef de famille fait perdre l'essentiel des revenus, insuffisamment compensés par les indemnités versées par l'Etat. La priorité donnée au ravitaillement des armées a également des conséquences négatives pour ces familles. En effet, certains produits subissent des restrictions et les prix ten-

dent à augmenter. Les conditions de vie deviennent donc plus dures pour les plus démunis, exposés à une plus grande précarité.

La situation est particulièrement critique pour les familles nombreuses. Une lettre adressée au Conseil municipal en septembre 1915 en témoigne :

“Meesieur,

Je suis mère de quatre enfant mon marie est partie depuis le 2 août 1914, et vous tous qui estes

à la tête des Comunes garder un junes hommes de 26 ans, navez pas dhomme qui puisse le remplacé

le service indispensable. Juger comme nous sommes, mesier toujours les mêmes dans les tranchée.

Pauvre France que nous avons des homes franc à notre tête.”⁹

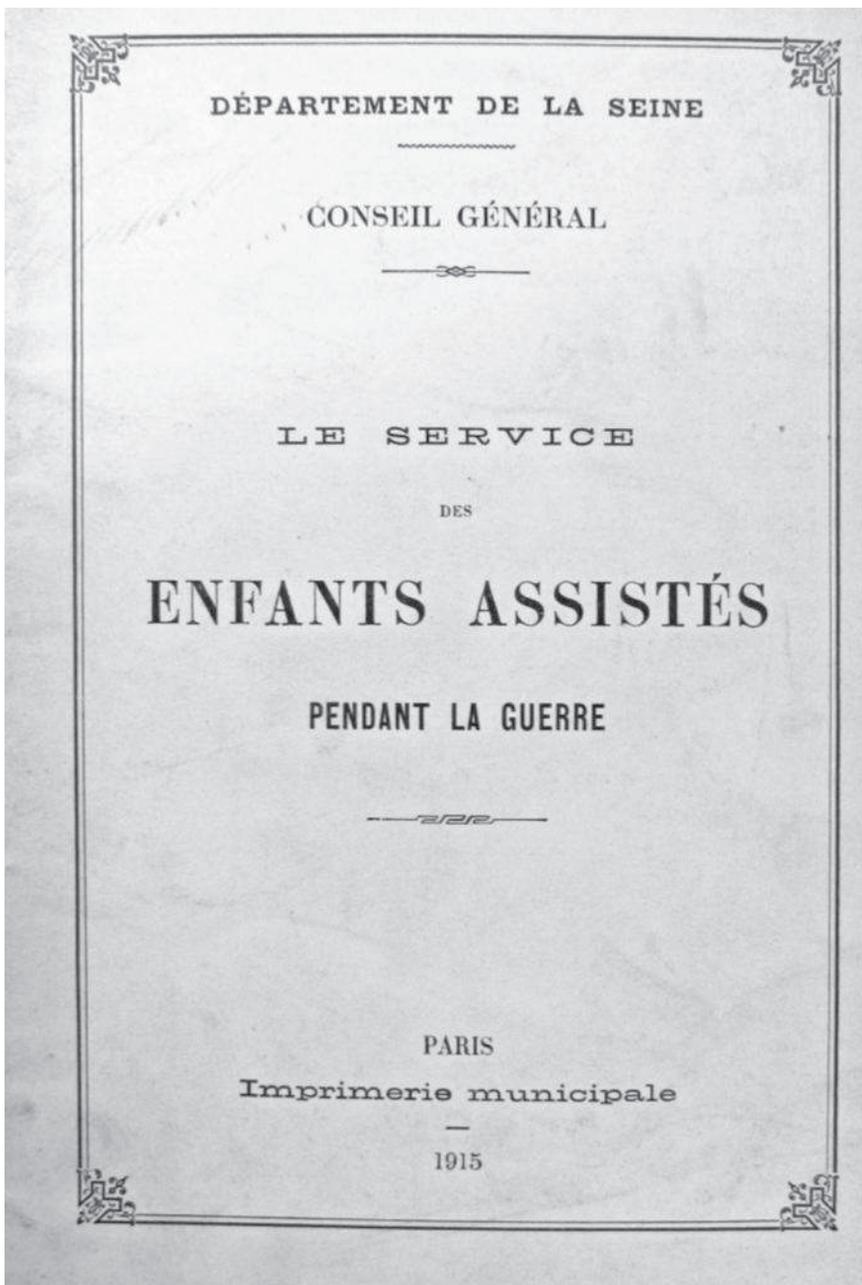
Les membres du Conseil municipal n’ont pas besoin d’un tel courrier pour prendre conscience des drames que vivent certaines familles champinoises. La dureté du temps se lit dans l’état-civil¹⁰.

A Champigny, de septembre à décembre 1914, on dénombre le décès de 9 enfants de moins d’un an et d’un enfant de 12 ans. En 1915, on note 15 décès d’enfants de moins d’un an, de 3 enfants ayant atteint l’âge de 2 ans, 6 enfants de moins de 10 ans, 3 de 14 ans, 3 de 15 ans, 1 de 17 ans, soit un total de 31 décès d’enfants sur 292 décès enregistrés pour cette même année (10,6 %).

En 1916, on relève le décès de 22 enfants de moins d’un an, dont 3 déclarés sans vie à la naissance, 10 de 2 ans ou n’ayant pas atteint l’âge de 2 ans, 4 de moins de 10 ans, soit au total 37 décès d’enfants. En 1917, la mortalité des plus jeunes augmente : on relève le décès de 22 enfants de moins d’un an, dont 4 déclarés sans vie à la naissance, 4 de moins de 2 ans, 6 de moins de 10 ans, 9 de moins de 16 ans, soit au total le décès de 41 enfants.

En 1918, la mortalité infantile et juvénile progresse encore : au total 45 actes de décès concernant des enfants (5 enfants déclarés sans vie à la naissance, 13 de moins d’un an, 1 de 2 ans, 9 de moins de 10 ans, 13 entre 10 et 17 ans) sur 427 actes dressés (soit 10,5%)¹¹.

Les autorités locales sont très sensibles à la question du sort des enfants. Elles sont soutenues en cela par le Conseil général de la Seine (Champigny est situé dans ce département à l’époque qui accorde des aides diverses. Ce constat incite le Conseil municipal à faire un effort particulier pour aider les mères de jeunes enfants. Le 25 juin 1915, il examine la “Reconduction de la demande de subvention de 200 francs faite par Mme Thomas, présidente de la sous-section de l’allaitement maternel : en 1914, 200 francs avaient été accordés.”¹² Le même jour, il accorde un secours d’études de 50 francs aux élèves Filloux et Thuillier et de 200 francs aux élèves Barbot et Gillet. En effet, pour le Conseil municipal,



Le service des enfants assistés pendant la guerre, publication du Conseil général de la Seine, 1915 (coll. Archives communales de Champigny)

l'effort principal doit être fait pour soutenir et faciliter la scolarisation des enfants. La Caisse des Ecoles est l'organisme qui sert d'intermédiaire pour la mise en œuvre de cette politique.



Classe de garçons de l'école du Plant à Champigny, photographie, 1916
(coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

Lors de sa séance du 19 septembre 1915, le Conseil municipal de Champigny, suite à la demande de subvention formulée par la Caisse des Ecoles, délibère ainsi :

“Le Conseil, considérant que la Caisse des Ecoles dès le début de la mobilisation a dû venir en aide aux enfants des familles nécessiteuses des mobilisés,

“Considérant que pendant l'hiver 1915-1916 elle devra faire face aux demandes de chaussures et vêtements très nombreuses du fait de la guerre,

“Considérant que ces distributions de vêtements et chaussures ajoutées à la cantine scolaire permettent la fréquentation scolaire plus régulière, attribue une subvention de 6 000 francs dont le montant sera prélevé sur le crédit des dépenses de guerre.”¹³

La question des chaussures est récurrente. En avril 1916, *La Gazette de l'Est* rend compte d'une nouvelle distribution aux enfants des écoles : “Grâce à la Société coopérative “La Travailleuse” qui a pu surmonter les difficultés qu'elle rencontrait en ce qui concerne la fabrication et les transports, nos enfants vont être chaussés ; quelques pointures seulement n'ont encore pu être livrées.”¹⁴

Les enfants doivent être occupés. Leur oisiveté présente de toute évidence un risque pour les autorités communales. Cependant la bienveillance n'est pas absente, car on sait que la guerre est une période douloureuse pour tous, en particulier pour ceux qui ont un proche au front. *La Gazette de l'Est* rapporte que le

maire de Champigny signale que le Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles qu'il préside "a décidé que deux promenades scolaires auraient lieu les 7 et 14 septembre, à l'usage des enfants ayant fréquenté régulièrement les classes de vacances. Les enfants qui se trouveront dans ces conditions, prendront part à tour de rôle à l'une de ces promenades : un déjeuner et un goûter auront lieu à Coeuilly et les frais seront supportés par la Caisse des Ecoles."¹⁵

Les promenades sont jugées par certains comme insuffisantes. *La Gazette de l'Est* du 7 juillet 1918 annonce l'envoi de 300 enfants de Champigny à la campagne. Le départ est fixé au 20 juillet : destination Ebreuil, dans l'Allier : "Nos conseillers se sont réunis dimanche dernier. Ils ont sollicité de M. le Préfet de la Seine l'ouverture d'un crédit destiné à l'envoi des enfants de nos écoles à la campagne. Ils ont également demandé que la subvention votée par le Conseil général à cet effet soit accordée à leur commune."¹⁶

Plus que la campagne évoquée dans le dernier article (Champigny devient peu à peu une petite ville mais reste encore rurale par bien des aspects), c'est bien le changement d'air qui est recherché pour les enfants. Il s'agit de les éloigner à la fois géographiquement et psychologiquement de l'atmosphère pesante qui règne en région parisienne. Les autorités campinoises veulent permettre aux quelques centaines d'enfants qui bénéficient de ces activités d'oublier un temps l'omniprésence du conflit.

Une catégorie d'enfants bénéficie d'une attention particulière : les orphelins de guerre. Dès les premières semaines du conflit, du fait de l'hécatombe qui frappe l'Armée française, la question des orphelins devient incontournable. Il apparaît inconcevable de laisser sans ressources les enfants de ceux qui se sont sacrifiés (ou ont été sacrifiés) pour sauver la Patrie. Des aides spécifiques sont apportées aux familles qui ont perdu un mari et un père. Les orphelins deviennent les symboles de la France meurtrie et il est demandé à chacun de les secourir car ils souffrent au nom de tous. L'assistance publique étant notoirement insuffisante vu le nombre de plus en plus élevé d'orphelins, des appels sont lancés à la population. Régulièrement, des opérations sont organisées pour collecter des fonds destinés à améliorer le sort des orphelins. En juillet 1915, "de très gracieuses quêteuses ont fait dimanche dernier, une abondante et généreuse moisson au profit de l'Œuvre. La recette s'est élevée à 980 francs et nous sommes heureux de constater que nos concitoyens ont songé à ses petits malheureux orphelins, à ses déshérités de la vie"¹⁷. En avril 1916, les directeurs et directrices des écoles de Champigny demandent aux élèves "de réunir tous les papiers inutilisables qu'ils pourraient trouver chez leurs parents et de les apporter à l'Ecole où ils [seront] vendus. La produit de cette vente [sera] affectée à l'Œuvre des orphelins de la guerre"¹⁸.

Maintenir les enfants à l'école

Les autorités communales sont conscientes que dans le contexte de la guerre la scolarisation des enfants peut devenir secondaire pour certaines familles confrontées à de grandes difficultés. Ils peuvent être sollicités pour aider matériellement ou soulager d'une partie de ses responsabilités la mère de famille demeurée seule avec sa progéniture quand son mari est parti au front. Les enfants peuvent aussi se retrouver livrés à eux-mêmes, moins surveillés, et être tentés d'échapper à l'école obligatoire. Le 14 juillet 1915, le maire de Champigny interpelle les familles à l'occasion du discours qu'il prononce à l'occasion de la fin de l'année scolaire :

"[...] j'insiste particulièrement auprès des familles ; trop d'enfants sont soustraits à la fréquentation scolaire régulière et, de ce fait, se trouvent privés de l'instruction et de l'éducation qui leur sont nécessaires et indispensables. Chefs de famille, vous êtes responsables de l'avenir de vos enfants, et comme tel, vous êtes de grands coupables lorsque vous les privez de l'école ou lorsque vous n'en surveillez pas suffisamment la fréquentation. Il faut que les efforts du personnel enseignant et la sollicitude des pouvoirs publics soient récompensés par les succès des élèves et par leurs travaux. [...]"¹⁹

En octobre 1915, le maire décide de ne pas s'en tenir uniquement à l'incitation. *La Gazette de l'Est* publie un "Avis aux parents" signé par le maire de Champigny et très clair à ce propos :

"Au moment de la rentrée des classes, fixée le 1^{er} octobre, la Municipalité et le Conseil municipal se font un devoir de rappeler aux parents la loi du 28 mars 1882, relative à l'obligation de l'enseignement primaire.

L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus, mais les enfants qui ont obtenu le certificat d'études primaires sont dispensés du temps de scolarisation obligatoire qui leur resterait à faire : elle peut être donnée, soit dans les établissements publics ou libres d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les familles.

Le père, le tuteur, ou, à défaut, la personne qui a la garde d'un enfant d'âge scolaire, le patron chez qui l'enfant est placé, doit informer le Maire de la Commune s'il entend donner l'instruction dans la famille ou dans une école libre ou privée.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nombreuses ont été les absences à l'école, et les motifs invoqués, pour la plupart, n'étaient pas excusables.

Il faut que, dans notre Commune, la fréquentation scolaire soit complètement observée, il faut que l'enseignement primaire obligatoire devienne une réalité.

Lorsque dans le courant d'un même mois un enfant se sera absenté de l'école pendant au moins quatre demi-journées, sans justification admise par la Commission municipale scolaire, cette dernière fera comparaître le père, le tuteur ou la personne responsable, et appliquera la peine édictée par la loi.

La Municipalité et M. le Commissaire de police de la circonscription se sont mis d'accord pour ordonner aux gardes-champêtres et aux agents de police de ramener à la Mairie, puis à l'Ecole, les enfants trouvés par les rues aux heures de classes.

Aidés par la Caisse des Ecoles qui, depuis des années, n'a épargné ni peine, ni argent pour assurer une sérieuse fréquentation scolaire, la Municipalité fera en sorte de soulager les familles nécessiteuses qui, du fait de la guerre, pourraient souffrir de l'absence du chef de famille ou de leurs aînés : mais elle supprimera les secours de chômage et de bienfaisance aux familles qui commettraient la lourde faute morale de laisser leurs enfants sans instruction.

La Municipalité est persuadé que tous seront convaincus de la nécessité d'assurer à leurs enfants l'instruction indispensable pour entreprendre la rude bataille de la vie avec les connaissances devenues si nécessaires aujourd'hui."²⁰

Ce dernier exemple montre un autre impact du conflit sur les jeunes. S'ils sont l'objet de l'attention et de l'assistance des adultes car ils sont considérés comme plus fragiles face aux difficultés du moment, il leur est aussi demandé de s'impliquer autant que faire se peut pour assurer leur part de l'effort commun.

2 – LA MOBILISATION DES JEUNES

Des auxiliaires pour les adultes

Dès le début de la guerre, les jeunes Campinois sont sollicités pour participer à toutes les initiatives visant à soutenir l'effort de guerre. Il s'agit non seulement de montrer que toute la population soutient ses "valeureux soldats", selon l'expression maintes fois reprises, mais plus simplement d'avoir plus d'effectifs pour faire ce qui est prévu. Les jeunes sont notamment incités à participer aux quêtes qui sont organisées lors de journées de solidarité.

Les collectes doivent obtenir l'accord des autorités préfectorales ou communales et sont annoncées par voie d'affiche²¹. Le nombre de quêteurs est précisé. Afin de récupérer le plus d'argent possible, les organisateurs savent qu'il faut être très présent sur le terrain. Plus le nombre de quêteurs (et le plus souvent de quêteuses) est important, plus la collecte sera réussie. C'est pourquoi les enfants en âge d'aller à l'école sont mobilisés. Ils offrent aussi l'avantage d'émouvoir plus facilement le public auquel les quêteurs s'adressent. Les adultes les encadrent car des sommes relativement importantes peuvent être manipulées et il faut pouvoir rendre des comptes. En échange de son obole, le donateur reçoit un objet symbolique, le plus souvent une petite médaille en métal ou en carton, parfois agrémentée d'un ruban, qu'il s'empresse d'arborer au revers de son vêtement.



Groupe de quêteuses pour la Journée du canon de 75, carte postale, 1915
 (coll. Archives communales de Champigny)



“14 juillet 1916 - Journée de Paris”,
 affiche de Francisque Poulbot pour
 la Ville de Paris, 1916 (coll.
 Archives départementales du Val-
 de-Marne, dépôt de Saint-
 Maurice)²².



Médailles et écusson vendus pour la Journée de Paris, juillet 1917
(coll. Archives communales de Champigny)



Etiquette vendue pour la Journée serbe, juin 1916
(coll. Archives communales de Champigny)



Ecusson officiel de commissaire pour la Journée nationale des Orphelins, novembre 1916
(coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

Les écolières sont également sollicitées pour participer à l'œuvre de couture comme les jeunes filles le sont pour l'œuvre du Trousseau²³. A l'origine, cette dernière doit permettre à ses membres de se constituer un trousseau pour leur mariage. Avec la guerre, les objectifs sont modifiés. Il s'agit de fabriquer du matériel pour les soldats, en particulier des pièces textiles, car les fillettes doivent savoir coudre lorsqu'elles seront mariées. L'échetier de *La Voix des Communes* rend compte de la collaboration du Trousseau avec la Défense nationale :

“Il m'a été donné de voir, ces jours derniers, nos fillettes des écoles communales à l'œuvre de couture qui les réunit chaque semaine dans la petite ruche qui leur est réservée à chaque école (quartier du Centre, quartier du Plant, quartier de Coeuilly).

C'est un spectacle gai et réconfortant et il semble que leur entrain soit plus grand encore quand elles ne travaillent pas pour elles, mais pour une œuvre de solidarité comme leur besogne actuelle.

Il se peut qu'elles soient fières de travailler pour les soldats, les grands frères qui se battent là-bas pour défendre leur pays, leur village, leur foyer ; les petits doigts courent, agiles, sur l'étoffe en des mouvements vifs et d'autant plus gracieux qu'ils sont enfantins [...]

Et elles savent bien ce qu'elles font ; leurs maîtresses d'école ne sont-elles pas là pour leur expliquer le but élevé de leurs efforts juvéniles ? C'est ce sentiment de répandre autour d'elles secours et soulagement, qui anoblit leur jeune âme et les grandit à leurs propres yeux. Elles sont glorieuses, après cela, de faire partie du Trousseau."²⁴

Les enfants en âge d'être scolarisés sont donc mobilisés pour venir en soutien aux adultes dans les actions de solidarité. Ces activités peuvent être considérées comme une sorte de travail parallèle car l'engagement bénévole a un caractère obligatoire et les jeunes ont des objectifs à remplir. D'ailleurs, dès qu'ils dépassent l'âge de la scolarité obligatoire, après l'obtention du certificat d'études pour les plus doués, la plupart entrent dans la vie active et intègrent les entreprises de Champigny, grandes ou petites, qui manquent de bras.



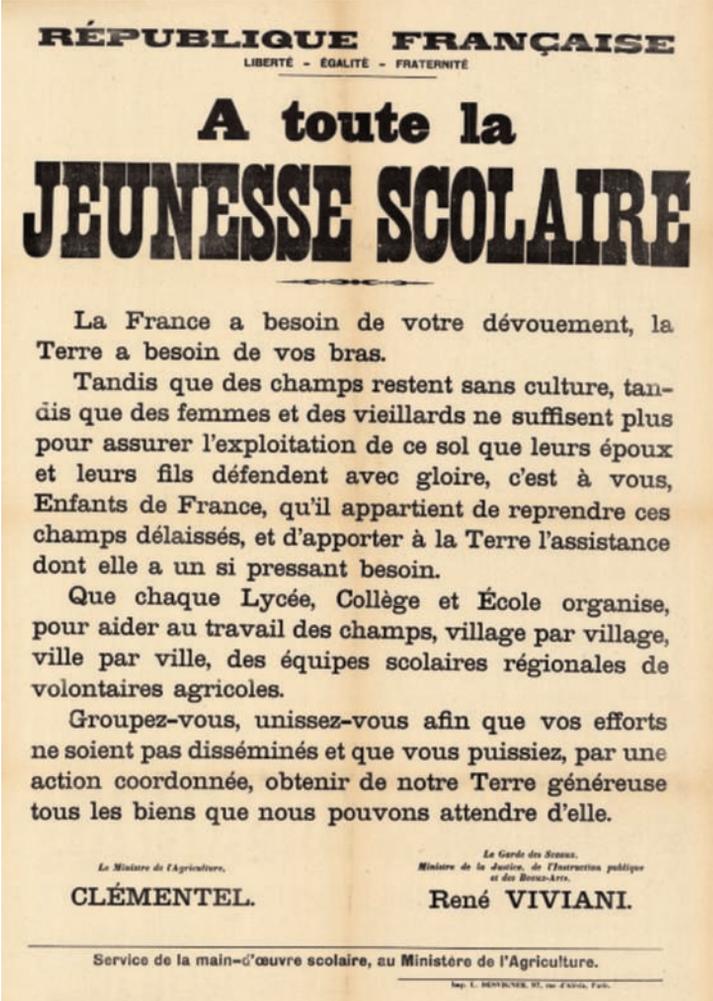
PENDANT QUE LE PÈRE SE BAT !

“En terre de France - Pendant que le père se bat !”, gravure publiée dans *L'Album de la Guerre 1914-1919*, L'Illustration, 1930 (coll. Société d'Histoire de Champigny)

Des remplaçants des adultes

L'économie étant mise au service de l'effort de guerre, les enfants doivent assurer leur part.

Face à la pénurie de main-d'œuvre engendrée par la mobilisation des hommes, les jeunes Campinois constituent un apport considéré comme indispensable. Dans une société où beaucoup de jeunes commencent à travailler à l'âge de 13 ans, cette implication apparaît comme normale. L'agriculture, l'artisanat ou l'industrie sont de gros employeurs de jeunes travailleurs.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A toute la JEUNESSE SCOLAIRE

La France a besoin de votre dévouement, la Terre a besoin de vos bras.

Tandis que des champs restent sans culture, tandis que des femmes et des vieillards ne suffisent plus pour assurer l'exploitation de ce sol que leurs époux et leurs fils défendent avec gloire, c'est à vous, Enfants de France, qu'il appartient de reprendre ces champs délaissés, et d'apporter à la Terre l'assistance dont elle a un si pressant besoin.

Que chaque Lycée, Collège et École organise, pour aider au travail des champs, village par village, ville par ville, des équipes scolaires régionales de volontaires agricoles.

Groupez-vous, unissez-vous afin que vos efforts ne soient pas disséminés et que vous puissiez, par une action coordonnée, obtenir de notre Terre généreuse tous les biens que nous pouvons attendre d'elle.

Le Ministre de l'Agriculture,
CLÉMENTEL.

Le Gardé des Sceaux,
Ministre de la Justice, de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.
René VIVIANI.

Service de la main-d'œuvre scolaire, au Ministère de l'Agriculture.

Imp. L. BEYSSONNE, 51, rue d'Alsace, Paris.

“A toute la jeunesse scolaire”, affiche du ministère de l’Agriculture, février 1917 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne, dépôt de Villeneuve-Saint-Georges)

Champigny compte plus de 10 000 habitants, mais une partie de sa population vit encore de l'agriculture et des activités maraîchères. La question de la main-d'œuvre est cruciale car il faut remplacer les paysans et les maraîchers partis au front. Les enfants sont donc sollicités pour effectuer certains des travaux agricoles. Les autorités, conscientes du problème, encouragent l'implication des jeunes et invitent les établissements scolaires à l'organiser. Cette situation marque une rupture dans la politique scolaire de la Troisième République qui avait jusque-là donné la priorité à l'école sur le travail, ne cédant que sur les vacances d'été pour permettre aux enfants de paysans de prêter main forte à leur famille lors des moissons.

Les jeunes de Champigny sont également requis pour remplacer dans l'artisanat et l'industrie les ouvriers partis au front. Ils passent par une période d'apprentissage et sont affectés dès que possible à des postes de travail aux côtés des adultes. Leur présence plus nombreuse est repérable dans les registres des accidents de travail recensés à Champigny entre 1914 et 1918²⁵. Les jeunes accidentés sont employés dans des entreprises travaillant pour l'effort de guerre (il s'agit notamment de la maison Parent, ou Le Rotin, et de la Société ADDA, ou L'Acétylène dissous) ou chez des petits patrons d'ateliers.

	1914	1915	1916	1917	1918	Total
13 ans	1	0	3	3	0	7
14 ans	0	5	4	7	2	18
15 ans	3	2	3	0	2	10
16 ans	5	5	7	3	2	22
17 ans	1	3	2	3	5	14
18 ans	5	9	4	8	6	32
Total	15	24	23	24	17	103

Après la déclaration de guerre, les accidents de travail sont beaucoup plus nombreux dans les grandes entreprises. Auparavant, les accidents concernaient surtout les petits artisans de Champigny. Cette situation s'explique à la fois par l'intensification de la production et par le fait que des tâches plus complexes donc plus dangereuses sont confiées plus fréquemment à des ouvriers de plus en plus jeunes, donc moins expérimentés (il n'est pas question d'apprentis dans les accidents de travail). La nature des blessures rend compte des postes auxquels sont affectés les jeunes travailleurs²⁶. A l'usine du Rotin, les plaies et contusions dues à des coupures ou des écrasements sont nombreuses : Houiller Georges, 14 ans, fondeur, contusion au bras gauche (novembre 1915) ; Henriette Meyre, 16 ans, planeuse, coupure pouce droit (avril 1916) ; Félix Berthe, 16 ans, garçon de

lavoir, piqûre main gauche en rangeant du bois (juin 1916). A l'usine de L'Acétylène dissous, les blessures ont pour origine la production et le conditionnement des produits chimiques : André Duprat, 15 ans, tourneur, conjonctivite (décembre 1915) ; Louise Limouzin, 16 ans, mécanicienne, éruption cutanée causée par des produits irritants (mars 1916) ; Raymond Baudin, 14 ans en meulant une pièce a eu la main prise dans la machine (janvier 1917) ; Lucien Housny, 14 ans, en découpant au chalumeau des étincelles lui ont brûlé le pied (décembre 1917) ; Maurice Limouzin, 15 ans, renversé par un tube d'air comprimé (juillet 1918).

Les conditions de travail imposées aux jeunes finissent par être dénoncées. L'effort de guerre ne peut justifier toutes les dérives. La presse locale s'élève :

“Ce ne sont pas seulement les femmes qui sont exploitées par ce patron d'atelier, devenu maître en l'art d'opérations mercantiles. Les enfants de 13 à 15 ans qui travaillent et peinent à force sur les machines le sont également. C'est trempés d'eau par la perceuse qu'ils quittent l'atelier ; ils ont fourni là un travail considérable qui, effectué par un ouvrier, serait assez bien rémunéré, mais comme ces jeunes gens sont assimilés à des apprentis, ils reçoivent comme prix de leur travail un salaire journalier de 0 fr.50 [...] Comme la guerre a sensiblement réduit les visites des inspecteurs, le patron fait travailler ces jeunes gens le dimanche dans l'après-midi et si ces derniers, par trop fatigués par un labeur d'une semaine entière, prennent ce repos hebdomadaire d'une demi-journée, ils apprennent le lundi, voire le jour même de la paye, qu'une amende représentant plusieurs jours de travail les frappent.”²⁷

Malgré les protestations, une pression permanente s'exerce dans le monde du travail afin de remplir les objectifs de production. Les jeunes, plus malléables, sont plus exposés. De manière générale, ils subissent les remontrances des adultes qui attendent de leur part un comportement irréprochable, autrement dit appliquer sans mot dire les directives données par leurs aînés.

3 – LA PRESSION MORALE SUR LES JEUNES

La France en guerre ne cesse de glorifier ses soldats qui tombent au front pour défendre la patrie. La victoire mettant des années à se dessiner, la mort des combattants est présentée comme un don de soi ultime. Dans ce contexte, la Nation tout entière se doit de soutenir ses soldats. Une pression morale s'exerce donc sur l'ensemble de la population à l'arrière, exprimée par les autorités mais aussi intégrée, de manière consciente ou non, par chaque composante de la société.

Les enfants ne sont pas exclus de ce processus. Au contraire, on ne manque pas de le leur rappeler, de différentes manières et souvent de façon impérative.

Les affiches comme les livres utilisent la figure de l'enfant et renvoie aux plus jeunes l'idée qu'ils doivent écouter et suivre les conseils qui leur sont donnés sans protester.



“Nous saurons nous en priver”, affiche de Camille Boutet pour le Comité de prévoyance et d'économies pour la guerre, 1918 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

La pression au sein des familles

La jeunesse, que l'on sait insouciante ou rebelle, est l'objet de discours et de mesures qui visent à l'encadrer, voire à sanctionner sévèrement ce qui est dorénavant considéré comme des comportements inacceptables. Le sacrifice des sol-

dates, jusqu'à la mort pour tant d'entre eux, justifie la volonté d'ingérence dans le présent et l'avenir de la jeunesse. Ce contrôle n'est pas non plus exempt d'une certaine bienveillance, sinon d'une certaine indulgence, mais la seule alternative envisagée pour les jeunes reste d'obéir et de rentrer dans le rang. Champigny en propose quelques exemples éloquents.

De rares lettres de combattants de Champigny nous sont parvenues. Celle que Léon Moriamé adresse à sa femme avant l'attaque du 7 mai 1915 à Saint Eloy, dans le Pas-de-Calais, révèle qu'il est persuadé de mourir. Autant pour se donner du courage que pour donner un sens à sa mort, Léon Moriamé exprime ses dernières volontés, notamment en ce qui concerne ses enfants. Ses mots, rédigés avec une orthographe hésitante, disent l'amour qu'il porte à sa famille mais font aussi peser sur son fils aîné une responsabilité considérable. Celui-ci se doit de remplacer son père s'il venait à disparaître et entretenir un sentiment de haine envers ceux qui sont à l'origine de sa mort. Si l'on peut comprendre les propos du père à un moment où l'angoisse la plus profonde doit le saisir, si l'on peut considérer que ses paroles visent d'abord à lui faire plus sereinement affronter sa propre peur, il n'empêche qu'ils ne peuvent que durablement affecter la famille tout entière et déterminer les relations et les obligations entre chacun de ses membres au-delà même de la guerre.

“Ma pauvre Georgette,

Quand cette lettre te parviendras je serais mort mais ce sera une mort glorieuse dont toi et mes malheureux orphelins pourront être fiers.

Avant de t'écrire ces mots j'ai versé bien des larmes sur vos images bien aimée et maintenant c'est dans le calme le plus complet que j'affronte le danger car notre Capitaine Le Hagne nous a réunis et dans un petit discours Patriotique nous a tracé notre devoir [...]

Voici mon pauvre amour ce que celui qui vous a tant aimé avait à vous dire avant sa mort.

Maintenant ma femme bien aimée ma mort va te causer un chagrin inconsolable et pourtant il faut être forte contre le malheur car tu as nos enfants et je compte sur mon Georges pour remplacer le papa tué à l'ennemi et qu'il conserve toujours dans son cœur la haine des Allemands qui font quatre orphelins et que plus tard il la propage à leurs enfants.

[...], je ne je ne puis te dire plus long car mon cœur se brise et il me faut du courage car dans 2 heures nous attaquons en première ligne.

Ma Sainte Georgette et mes pauvres enfants du haut du ciel je veille sur vous
Celui qui vous a aimé jusqu'à son dernier souffle.”²⁸

Dans chaque famille de mobilisé, les jeunes se doivent d'être à la hauteur du sacrifice consenti par les hommes au front. Les difficultés matérielles et la

détresse des adultes les plus proches ne peuvent qu'inciter les enfants et les adolescents à avoir une attitude respectueuse et obéissante.

La pression au sein de l'école

Cette tentation de l'ordre moral se retrouve en milieu scolaire. En juillet 1915, à l'occasion de la distribution des prix, dans le préau de l'école du Centre pavoisé aux couleurs des Alliés, et après *La Marseillaise* chantée par les élèves, le maire de Champigny prononce un discours qui résume les sentiments du Conseil municipal :

“Mesdames, Messieurs,
Mes chers enfants,

Malgré la gravité de l'époque que nous traversons, la Municipalité, le Conseil municipal, la Commission du concours d'instruction civique, n'ont pas voulu priver nos enfants de la joie qu'amène chaque distribution de prix ; nous avons estimé au contraire que ce 14 juillet 1915 devait marquer dans notre existence un souvenir inoubliable, car s'il symbolise des réjouissances nationales, il nous permet de commémorer la vaillance et le dévouement de tous ceux qui, à un titre quelconque, concours et collaborent à la défense de notre Pays.

[...]

Cette première manifestation me permet également d'adresser à tous ceux de nos concitoyens qui, actuellement, se sacrifient pour la défense de nos foyers, notre sincère admiration et nos vœux de prochain retour ; tous ici, nous avons des êtres qui nous sont chers sous les armes, et chaque jour qui s'écoule est plein d'anxiété. C'est une obsession continue qui ne se calme que par la réception d'une carte ou d'une lettre ; sans savoir la plupart du temps où il se trouve, nous les suivons par intuition, nous les voudrions invulnérables.

[...]

Mes chers enfants, j'ai tenu à vous parler de la guerre pour vous tracer le chemin du devoir. Tous, si un nouveau conflit venait plus tard à se produire, vous suivriez noblement les traces de vos aînés et à votre tour défendriez la Patrie.

Pendant cette année scolaire, vous avez au milieu d'une effervescence légitime continué vos travaux, je vous en félicite et vous en exprime toute ma satisfaction.”²⁹

L'école se doit d'encadrer les jeunes et de leur inculquer les valeurs civiques que leur famille est soupçonnée de ne pas pouvoir leur apporter dans le contexte particulier de la guerre. A la rentrée suivante, *La Gazette de l'Est* se fait l'écho du comportement inconvenant de certains écoliers de Champigny :

“Les jeunes gens qui suivent les cours de gymnastique de l'école du Centre oublient trop facilement que bien des familles sont en deuil, du fait de la guerre et que les gaudrioles qu'ils crient par les rues ne les charment pas du tout.

Peut-on demander à ces braves garçons d'être un peu moins exubérants, et le

travail terminé, de rentrer tranquillement au logis ? Les habitants de la Grande Rue s'en trouveront d'autant mieux, que le tapage nocturne causé par cette jeunesse, qui ne pense qu'à rire et s'amuser, les indispose fortement."³⁰

Le Conseil municipal sait que la conjoncture est pour beaucoup dans les problèmes que rencontre la jeunesse. Dans une demande aux autorités de la Seine, il réclame l'instauration de garderies durant les vacances scolaires afin d'occuper les jeunes désœuvrés que leur mère ne peut prendre en charge ni surveiller.

“Considérant que l'allocation accordée par l'État aux femmes des mobilisés est insuffisante pour leur permettre de vivre, elles et leurs enfants, en raison de la cherté de tout ce qui est nécessaire à l'existence, la plupart d'entre elles se trouvent dans l'obligation de se livrer un travail quelconque, soit à domicile, soit à l'atelier,

Que les vacances scolaires dont la durée est de deux mois peuvent obliger ces femmes à abandonner ou suspendre leur travail ou alors laisser vagabonder leurs enfants

Qu'il serait désirable que l'administration organise dans toutes les écoles primaires publiques sinon des classes, tout au moins des garderies d'enfants.

Considérant d'autre part que les communes sont privées de la plus grande partie de leurs ressources ordinaires et qu'il conviendrait que les services de ces classes ou garderies soient assurés, sans supplément par le personnel enseignant dont les traitements sont intégralement payés pendant les mois de vacances.

Le conseil émet le vœu qu'il soit organisé dans toutes les écoles du département des classes garderies pendant les mois d'août et septembre et ce, sans aucune charge pour les communes."³¹

En dehors des vacances, la question de l'occupation des jeunes en dehors du temps scolaire se pose encore. Il faut leur proposer des activités à la fois distrayantes et éducatives. Le cinéma scolaire est censé parvenir à cette fin.

“La Société populaire du Cinéma Scolaire (section de Joinville-Champigny), avait organisé dimanche en matinée et en soirée, de représentations théâtrales qui obtinrent un vif et légitime succès.

[...] Le but de cette Société, le voici :

Donner aux enfants des Écoles accompagnés ou non des membres de leur famille, le jeudi ou le dimanche en matinée, des séances instructives et amusantes de Cinéma par la confection de films spéciaux d'Histoire de France, de Géographie, de Science, de Natures, etc... etc..., en un mot tout ce qui peut élever le niveau intellectuel de l'enfant, et par ce moyen aider nos instituteurs, et combattre les dangers de la rue à l'heure présente, où le père est aux armées et la mère travaille pour subvenir aux besoins de la famille.

Nul doute que le Cinéma scolaire obtienne le maximum de résultats.

Nous lui souhaitons vivement que le succès qu'il mérite."³²

Ainsi, les autorités communales cherchent autant que possible à soulager les familles et à protéger les enfants en leur permettant de bénéficier d'aides diverses. La première préoccupation est de permettre l'accès à l'école de tous. Cette volonté n'est pas seulement éducative et humaniste, elle correspond aussi à un souci d'ordre public car on s'inquiète du comportement des enfants lorsqu'ils ne sont pas à l'école et que leur mère ne peut les prendre en charge, prise par la nécessité de travailler afin de subvenir aux besoins de la famille.

Dénoncer la jeunesse tumultueuse

Parallèlement aux propos moralisateurs mais plutôt bienveillants envers la jeunesse, s'exprime aussi un discours beaucoup plus sévère vis-à-vis de sa composante la plus turbulente. Le contexte de la guerre est ici utilisé à charge, notamment par les chroniqueurs de la presse locale.

“Plusieurs plaintes sont parvenues à la Mairie, au sujet des déprédations commises par les enfants d'âge scolaire qui, au lieu d'aller à l'école vagabondent dans le pays et y commettent des actes répréhensibles. L'autorité municipale doit se substituer à la puissance paternelle défaillante, hélas ! pour des raisons de force majeure puisque la plupart des pères de famille sont aux armées, et Monsieur le Maire a pris un arrêté défendant de laisser vagabonder les enfants âgés de 6 à 13 ans et prescrivant contre tous les responsables l'application rigoureuse des pénalités prévues par le loi.”³³

Les échetiers ont des mots encore plus durs envers les jeunes plus âgés qui troublent l'ordre public durant l'été 1918. Si une certaine indulgence est manifeste dans un premier temps, la mansuétude disparaît rapidement avec la répétition des actes répréhensibles. Les “garnements” deviennent des “bandits” et l'on demande que la police intervienne.

“[La bande des foulards] est constituée de mauvais garnements que, pour la plupart nous connaissons. Leur signe distinctif est un foulard noué négligemment autour du cou – sont-ils dangereux les “Bonot-Garnier” en herbe ? Nous ne le pensons pas, mais leurs exploits nocturnes méritent d'être réprimés.

Certain soir de la semaine dernière alors que les riverains prenaient l'air sur le pas de leurs portes, attendant sans doute l'heure tardive où les gothas sont habituellement signalés, le bruit sourd du canon se fait tout à coup entendre : ce fut parmi le quartier de la mairie la légitime émotion des nuits de raid et chacun s'apprêtait à regagner un abri quand tout à coup on s'aperçut que le bruit provenait de l'urinoir de la mairie. Nos mauvais garnements s'amusaient à frapper la tôle et imitaient parfaitement le bruit de la canonnade.

Nous trouvons ce jeu inadmissible les nerfs sont suffisamment tendus pour que cette jeunesse crapuleuse vienne les exciter.



La mairie et la rue de Bonneau, carte postale, vers 1905 (coll. particulière)
 Le long du mur, couvert d'affiches, l'urinoir en tôle.

Le carrefour de la mairie ne doit pas être le lieu de réunion de cette bande. Pendant que nos concitoyens devraient se reposer paisiblement quand leurs nuits ne sont pas troublées par le hurlement des sirènes et le bruit du canon, les porteurs de foulards crient, chantent et les empêchent de dormir.

Il ne faut plus que ces noctambules viennent troubler la quiétude de nos nuits. Nous signalons à M. Voinot, notre dévoué commissaire de police, ces faits et nous sommes persuadés qu'il y apportera un prompt remède.

Le coup de filet que nous demandons s'impose plus que jamais."³⁴

Les mesures demandées au commissaire de police ne semblent pas avoir été prises puisqu'un mois plus tard un nouvel article paraît, intitulé "Sus aux malfaiteurs" :

"Arriverons-nous à nettoyer notre commune de cette jeunesse crapuleuse qui jette la perturbation parmi notre tranquille population.

Ces jeunes bandits trop souvent accompagnés de donzelles sont les maîtres de la rue ; ils insultent et injurient les gens paisibles, ils accompagnent leurs paroles de gestes obscènes et si la figure du passant leur déplaît ils jouent des pieds et des mains pour l'abîmer.

Dimanche dernier le jeune J..., 17 ans, dont la famille est honorablement connue au Plant, insulte la receveuse d'une voiture de l'Est-Parisien, le garde Loire présent met fin à la discussion en dressant procès-verbal à ce vaurien [...]

Il faut qu'on mette un terme aux agissements de ces bandits – le coup de filet que nous réclamons est plus que jamais nécessaire.

Nous signalons donc à nouveau, à M. Voinot, le dévoué commissaire de police, ces faits afin qu'il continue son nettoyage – toute la population campinoise lui en sera reconnaissante. –”³⁵

L'exaspération de la population exprimée dans l'article semble avoir entraîné la réaction de la police et ramené le calme dans la commune puisqu'il n'est plus fait aucune mention de troubles de l'ordre public dans les mois qui suivent.

En avril 1917, le Conseil municipal s'en prend au cinéma considéré comme démoralisateur pour la jeunesse³⁶ :

“M. le Maire donne lecture du vœu suivant :

Le Conseil :

Vu la loi des 10-15 juin 1853

Vu l'arrêt du Conseil d'Etat du 3 avril 1914

Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 24 juin 1916

Considérant que, depuis quelques années et principalement depuis la guerre, les créateurs et adaptateurs de scènes pour films cinématographiques, sans souci de l'âge et de la morale, mettent sous les yeux des gamins et de nos adolescents, des spectacles pernicieux pour leur jeune imagination ;

Que les représentations des scènes dont il s'agit sont un grave danger pour la moralité et la santé publique ;

Qu'un grand nombre de cambriolages, de vols, d'agressions et même de meurtres, sont le résultat déplorable des représentations malsaines incriminées ;

Considérant que, pendant que les pères luttent sur le front, pour le Droit, la Justice et la Liberté, il serait abominable qu'on laissât pervertir leurs enfants au point d'en faire des dépravés, des voleurs ou des assassins ;

Proteste contre la reproduction de tous films susceptibles d'avoir une influence nuisible sur l'esprit des spectateurs et spécialement des jeunes gens ;

Et, au nom de l'intérêt supérieur de la moralité et de la sécurité publiques, demande à M. le Préfet de Police d'interdire absolument, dans la Commune de Champigny sur Marne, le représentation publique de tout drame cinématographique, immoral, crapuleux, criminel ou autre.

Le Conseil se rallie à ce vœu.”³⁷

CONCLUSION

Lorsque la guerre s'achève, la jeunesse doit encore faire face, comme l'ensemble de la population. La démobilisation progressive et le retour des combattants dans leur foyer rend plus évidente encore l'absence de tous ceux qui sont tombés durant le conflit. Les orphelins de la guerre ne sont pas abandonnés

par l'Etat. Le statut de pupille de la Nation contribue à leur donner des droits particuliers et une aide pour devenir des adultes éduqués et responsables. Pour les enfants qui ont la chance de voir rentrer leur père, leur oncle, leur frère, la situation est différente mais pas forcément plus facile. Certains combattants reviennent avec des blessures physiques graves qui les handicapent dans leur réinsertion professionnelle et familiale. Avoir été gazé présente moins de séquelles effroyables que d'avoir eu la gueule cassée, mais cela peut empêcher de pouvoir reprendre la vie d'avant, alors qu'on se sent jeune et qu'on se sait une charge pour son entourage. Le combattant qui rentre peut aussi porter en lui des souvenirs terribles qui le hantent et dont il ne parvient pas à parler. La relation avec les proches, et notamment les enfants, peut s'en trouver très altérée, à une époque où l'on ne connaît pas la notion de syndrome post-traumatique et encore moins la prise en charge psychologique.

La sortie de guerre est donc une période difficile pour les enfants qui voient les adultes tenter de reconstituer tant bien que mal leur vie d'avant, alors que tant de choses ont changé, et de façon définitive. Ils sont encore mobilisés lors des cérémonies d'hommage aux morts, en présence de ces anciens combattants qu'ils admirent et respectent encore, mais qu'ils ne comprennent pas toujours et qu'ils finiront parfois par ne plus supporter.

La génération du feu est celle qui a fait la guerre sur le front : elle aura un rôle



Le retour du prisonnier de guerre dans son foyer, gravure publiée dans *L'Album de la Guerre 1914-1919*, L'Illustration, 1930 (coll. Société d'Histoire de Champigny)

déterminant dans les décisions qui seront prises dans les années 1930, quand se profilera à nouveau la menace d'une guerre, mais c'est la génération des enfants de la Grande Guerre qui devra assumer les choix de ses aînés et combattre à son tour. Les anciens combattants de 14-18 ont proclamé qu'ils avaient fait la "Der des Der", leurs enfants devront malheureusement connaître un conflit encore plus dévastateur pour l'Europe et le monde.

ANNEXE

Pierre Ginguéné, un enfant dans la guerre³⁸

En 1916, Pierre a quatre ans. Il vit avec ses parents à Saint-Maur, boulevard de Créteil. De cette année datent ses premiers souvenirs de guerre. Pierre se rappelle les bombardements des avions allemands volant à basse altitude. Aux fléchettes l'acier lancées des aéroplanes, les gardes républicains répondent par des tirs de fusil sans grande efficacité. Quand la sirène retentit, tout le monde descend dans les caves mais, avec la répétition des alertes, l'habitude se perd et chacun continue de vaquer à ses occupations malgré le danger. Il est vrai que les bombardements ne sont pas encore trop redoutables. Néanmoins, la vision d'un zeppelin en perdition au-dessus de la plaine de Créteil est pour Pierre spectacle rassurant.

Bien qu'éloigné de la zone des combats, Pierre est confronté aux fortes images de la guerre. Quand il va au marché de Champigny avec sa mère, il assiste au passage des trains de soldats vers le front et de blessés ou de permissionnaires vers l'arrière. Si les blessés évacués loin des lignes ne sont pas les plus atteints, le public présent près de la voie ferrée n'hésite pas à exprimer sa compassion à la vue des corps meurtris ou mutilés. La dureté des combats se révèle aussi dans l'apparence des permissionnaires. Revenus avec leur casque et leur musette, ils se distinguent des soldats de l'arrière, à l'uniforme neuf et au visage épanoui, par leurs habits élimés et leurs traits tirés. Comme chacun autour de lui, Pierre respecte les hommes vêtus de bleu horizon. Même l'uniforme *feldgrau* des prisonniers allemands, qu'il a l'occasion d'apercevoir et qu'il désigne comme il est de coutume alors sous le nom de Boches, ne lui inspire aucun mépris. Dans l'esprit de Pierre la position de combattant mérite l'estime, quel que soit le camp.

Avec ses copains, Pierre joue à la guerre. Certains sont les Français, les autres les Allemands, tous ont leur fusil de bois. Mais les mères sont là pour rappeler que la guerre n'est pas seulement un jeu. Pierre se souvient de ces femmes, seules depuis la mobilisation de leur mari, venant chercher en larmes leurs enfants après avoir reçu la lettre annonçant la mort du père au combat.

A l'arrière, la vie quotidienne tient compte des impératifs du conflit. Pour compléter les revenus de la famille, la mère de Pierre travaille dans un atelier de l'Armée : elle tricote des gants et coud des vareuses pour les soldats. Afin de fournir en priorité l'intendance militaire, le rationnement est établi pour les civils. Malgré tout, le ravitaillement n'est pas un problème trop critique. En 1918, lors de la deuxième bataille de la Marne, Pierre peut disposer d'un peu de sucre destiné aux chevaux revenus blessés du front et qui attendent la mort sur le trottoir des rues. Attendri par l'attention de l'enfant, un soldat propose à Pierre un morceau de viande enveloppé dans une serviette, une denrée plutôt rare alors, qu'il se dépêche de rapporter à sa mère. Le cadeau est apprécié même si, à cette date, l'approvisionnement alimentaire est bien assuré. Ainsi, place de la Mairie à Saint-Maur, sont dressées des baraques en bois où il est possible d'acheter, à des prix raisonnables, du chocolat, de la confiture ou de la margarine.

Les derniers mois de la guerre sont marqués par la terrible épidémie de grippe espagnole qui sévit dans toute l'Europe. Les convois funèbres se font jour et nuit, à la lueur des lanternes. Il n'est pas rare de voir deux ou trois cercueils empilés sur le corbillard tant le nombre de victimes est élevé.

Le 11 novembre 1918, la sonnerie simultanée de toutes les cloches des environs annonce la fin des hostilités. Le soulagement est grand mais, si beaucoup rient et manifestent leur joie, nombreux sont ceux qui pleurent et songent aux disparus.

En 1919, quand Pierre Ginguené entre à la grande école, son nouvel instituteur est un grand blessé, atteint au combat par un tir de mitrailleuse. Pierre se remémore avec émotion cet homme rude et sévère obligé d'interrompre ses cours, le visage livide, brisé par la douleur. Chaque fois, la classe assiste dans un silence empreint de malaise au travail de la mort lente³⁹.

ERIC BROSSARD
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHAMPIGNY

BIBLIOGRAPHIE

- Paul-Marie de La Gorce (dir.), *La Première Guerre mondiale*, 2 vol., Flammarion, 1991.
- Stéphane Audouin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Bayard, 2004.
- Jean-Yves Le Naour (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Larousse, 2008.
- Stéphane Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants 1914-1918. Essai d'histoire*

culturelle, Armand Colin, 1993 (2^e éd. 2004).

- Manon Pignot (dir.), *Les enfants dans la Grande Guerre*, catalogue de l'exposition présentée au Mémorial de Péronne, Conseil général de la Somme / Historial de Péronne, 2003.
- Magali Girerd (textes), *Les enfants et la Grande Guerre. Petits combattants de l'arrière en Val-de-Marne*, catalogue de l'exposition présentée à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à Champigny, Conseil général du Val-de-Marne, 2014.
- Archives départementales du Val-de-Marne, *Sur les traces de la Grande Guerre. Cent ans de mémoires intimes et d'histoire collective en Val-de-Marne*, Conseil général du Val-de-Marne, 2014.

REMERCIEMENTS

Société d'Histoire de Champigny : Jacqueline et Jean-Pierre Brossard, Josiane Charles, Christian Duchefdelaville, Françoise Gautherot, Denise Grassart, Annette et Jean-Pierre Gondelle, Danièle Lisambard, Philippe Maury, Michel Moriamé, Martine Pailleux, Evelyne Rouvière, Ginette Sotty

Archives départementales du Val-de-Marne : Marie-Andrée Corcuff, Elise Lewartowski, Magali Girerd

Archives communales de Champigny : Chloé Chotard, Patricia Masson

NOTES

- 1) Les enfants sont accueillis dans 2 écoles de garçons, 2 écoles de filles, une école mixte et 2 écoles maternelles. D'après *L'état des communes*, Champigny, Champévrain, 1905, pages 64-65.
- 2) Voir Eric Brossard, "La bataille de Champigny. La mémoire à l'épreuve du temps", dans *Clio 94*, n°14, 1996, pages 51-68.
- 3) Voir Pierre Gillon, *Histoire d'un fort qui n'avait pas d'histoire. Le fort de Champigny à Chennevières-sur-Marne de 1878 à nos jours*, Chennevières-sur-Marne, 2013.
- 4) D'après la statistique de l'état-civil produite en 1937 (coll. Archives communales de Champigny).
- 5) La chute des naissances est à l'origine de ce que l'on appellera par la suite les classes creuses, elles-mêmes à l'origine d'une baisse de la natalité à la fin des années 1930.
- 6) Article "Une faiseuse d'ange", publié dans *La Gazette de l'Est*, 30 juillet 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 7) Article "Pauvre petit", publié dans *La Gazette de l'Est*, 21 février 1917 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

- 8) Leur nombre progresse peu par la suite alors que la population campinoise augmente rapidement. En 1936, le nombre de naissances est comparable à celui de 1920 alors que la population a plus que doublé. La statistique de 1937 révèle l'inquiétude des autorités face à cette situation.
- 9) Lettre publiée dans *La Gazette de l'Est*, 3 octobre 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne). L'orthographe originale a été respectée par le journal.
- 10) D'après les registres d'état-civil conservés par les Archives communales de Champigny.
- 11) Sur les 427 décédés, 97 sont déclarés "morts pour la France". La part de la mortalité infantile par rapport à la mortalité non liée directement à la guerre est donc de 12%.
- 12) Registres des délibérations du Conseil municipal, séance du 25 juin 1915 (coll. archives communales de Champigny).
- 13) Registre des délibérations du Conseil municipal, séance ordinaire du 19 septembre 1915 (coll. Archives communales de Champigny).
- 14) Article "Caisse des Ecoles", publié dans *La Gazette de l'Est*, 11 avril 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 15) Article de *La Gazette de l'Est*, 27 août 1916, portant sur la séance du Conseil municipal du 17 août 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 16) Article "Conseil municipal", publié dans *La Gazette de l'Est*, 7 juillet 1918 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 17) Article "La Journée des orphelins de guerre", publié dans *La Gazette de l'Est*, 4 juillet 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 18) Article "Apportez vos papiers SVP", publié dans *La Gazette de l'Est*, 11 avril 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne). Le chroniqueur se félicite du fait que cette collecte "ne tend à rien moins qu'à contribuer, à assurer l'existence même des journaux qui, à l'heure actuelle, doivent être considérés comme des auxiliaires de la Défense nationale, et faciliter la fabrication des papiers nécessaires aux besoins de la guerre, des administrations publiques et de l'industrie privée."
- 19) Extrait de l'article "Le 14 juillet 1915", publié dans *La Gazette de l'Est*, 18 juillet 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 20) Article "Rentrée des classes", publié dans *La Gazette de l'Est*, 3 octobre 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 21) Les Archives communales de Champigny conservent des dossiers sur la Journée de Paris, la Journée des Orphelins, la Journée des Serbes, etc.
- 22) L'affiche présente des enfants jouant à la guerre et saluant des soldats blessés. L'auteur, connu pour ses dessins de petits Parisiens, sait comment toucher la sensibilité des donateurs potentiels.
- 23) L'œuvre de Couture et l'œuvre du Trousseau sont présidées par Mme Albert Thomas et sont subventionnées par le Conseil Municipal. Cette œuvre réunit chaque semaine les fillettes des écoles de Champigny

- 24) Article “Le Trousseau collabore à la Défense nationale”, publié dans *La Voix des Communes*, 20 mars 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 25) Registres des accidents de travail, 1907-1946 (coll. Archives communales de Champigny)
- 26) Idem.
- 27) Article “Un scandale”, publié dans *La Gazette de l’Est*, avril 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 28) Lettre de Léon Moriamé à sa femme, mai 1915 (coll. particulière). L’orthographe originale a été respectée. Retrouvée dans les archives de la famille Moriamé, la lettre a été envoyée avant l’attaque du 7 mai 1915 à Saint-Eloy. Léon Moriamé a survécu à l’attaque du 7 mai 1915, mais il a été porté disparu le 9 juillet 1916.
- 29) Extraits de l’article “Le 14 juillet 1915”, publié dans *La Gazette de l’Est*, 18 juillet 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 30) Extrait de l’article “On proteste”, publié dans *La Gazette de l’Est*, 12 septembre 1915 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 31) Registre des délibérations du Conseil municipal, séance ordinaire du 24 juin 1915 (coll. Archives communales de Champigny). La demande est reprise lors de la séance du 17 mai 1917. Lors de la séance du 30 décembre 1917, le Conseil municipal décide la création de garderies dans les écoles à partir de 7 heures le matin.
- 32) Extrait de l’article “Le Cinéma scolaire”, publié dans *La Gazette de l’Est*, 17 décembre 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)
- 33) Article publié dans *La Gazette de l’Est*, 12 mars 1916 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)
- 34) Article “La bande des foulards”, publié dans de *La Gazette de l’Est*, 23 juin 1918 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 35) Extraits de l’article “Sus aux malfaiteurs”, publié dans *La Gazette de l’Est*, 21 juillet 1918 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).
- 36) Voir l’article d’Annette et Jean-Pierre Gondelle, “Les écrans de la ville. L’histoire du cinéma à Champigny”, dans *Clio 94*, n°32, 2014, pages 145 et 146.
- 37) Extrait du Registre des délibérations municipales de Champigny, séance du 8 avril 1917 (coll. Archives communales de Champigny).
- 38) Pierre Ginguéné, né en 1912, a été un des membres fondateurs de la Société d’Histoire de Champigny.
- 39) Article “1916-1918 : un enfant dans la guerre”, publié dans *Champigny notre ville*, 1993 (coll. Archives communales de Champigny).

FONTENAY-SOUS-BOIS DANS LA GRANDE GUERRE.

Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale ont incité les chercheurs et les amateurs d'histoire à s'intéresser de plus près aux événements qui ont touché le pays il y a un siècle. Histoire connue, mais que de nombreuses archives récemment découvertes ont permis de redécouvrir et de renouveler. En effet, le mouvement qui s'est opéré après les phases de la collecte nationale a permis de faire sortir des greniers, des caves et des tiroirs de très nombreux documents dont l'examen apporte, avec les questionnements d'aujourd'hui, un éclairage nouveau sur cette période de conflit et les enjeux qui y ont vu le jour. Le cas de Fontenay-sous-Bois n'échappe pas à ce phénomène qui permet de réfléchir à des aspects jusque-là inconnus de cette époque. Les éléments présentés ici ont pour source essentielle les fonds des archives municipales de Fontenay-sous-Bois, en particulier les dépôts faits récemment par des habitants.

Fontenay-sous-Bois est en 1914 une petite ville de l'est parisien reliée à la capitale par la ligne de tramway de la Bastille ainsi que par le chemin de fer. Elle compte un peu plus de 16 500 habitants, répartis plutôt à l'ouest de la commune dans plusieurs quartiers qui sont autant de pôles : le village ancien autour de l'église paroissiale et le quartier nord-ouest en limite de Vincennes, plus industriel. Au-delà de la ligne de crête qui est marquée par la route stratégique, la partie est de la commune reste encore largement agricole avec des espaces dédiés principalement à l'horticulture fruitière et au maraîchage.

La mobilisation générale de l'été est un événement qui entraîne des bouleversements très importants, sans doute les plus marquants depuis la révolution de 1789. Dans un premier temps, tous les hommes de 20 à 34 ans doivent partir pour les frontières. Les hommes plus âgés sont aussi mobilisés rapidement dans le cadre de l'armée territoriale. Cependant cette guerre dont on pensait, à Paris comme à Berlin, qu'elle serait rapide se prolonge durant... 52 mois ! Le nombre des soldats mobilisés est considérable. Leur départ est traumatisant. Il modifie en profondeur la réalité démographique et sociologique de la commune pendant toutes les hostilités. Mais ce n'est que l'étude précise des archives qui donne à voir les conséquences provoqués par ces changements. En effet, la mémoire collective de Fontenay-sous-Bois pendant la guerre a longtemps été accaparée par l'image de la Madelon.

En effet, la figure de la Madelon, devenue un personnage légendaire de la Grande Guerre, a comme vampirisé l'histoire locale de ce conflit. La ville de Fontenay-sous-Bois organise aujourd'hui encore chaque année son *festival de la*

Madelon, fête locale traditionnelle avec concerts, manèges, animations de rue, vide-grenier et stands associatifs. Elle rappelle que l'histoire de cette chanson de l'époque de la guerre de 1914-1918 est liée à celle de Fontenay-sous-Bois, où elle connaît son premier succès. Cette chanson, créée en mars 1914 dans un café-concert de Paris, était une commande du chanteur Bach. Les paroles sont de Louis Bousquet et la musique de Camille Robert. Elle raconte l'histoire de la servante d'un cabaret militaire qui sert à boire aux soldats. Elle n'a qu'un succès confidentiel lors de sa création. Elle ne prend son envol que plus tard, au cours de la guerre. Il est avéré que, lors de l'entrée en guerre d'août 1914, le chansonnier Sioul, qui avait assisté à la création de cette chanson à Paris, la reprend. Artilleur, il est alors cantonné avec le 17^e régiment d'artillerie à cheval à l'école Jules Ferry (dite aussi école Roublot du nom de la rue dans laquelle elle est située). C'est là, dit-on, qu'il chante *Quand Madelon* pour amuser ses camarades. Ceux-ci l'apprennent et la chantent à leur tour. C'est le début du succès de cette chanson qui est reprise dans les spectacles des comiques troupiers ces amuseurs qui chantaient pour divertir les soldats en permission.

Ce qui est remarquable, c'est le "coup de communication" mis sur pied et réussi par la municipalité de Fontenay-sous-Bois au sortir de la guerre. Elle décide en 1920 que la Rosière municipale, qui était désignée traditionnellement depuis 1842, serait désormais appelée la Madelon. Le 29 mai 1921, une plaque est apposée sur la façade de l'école Jules Ferry, pour rappeler que c'est à cet endroit que commença le succès de la chanson. Le texte de la plaque est plein de certitude : "LA MADELON est partie d'ici en août 1914 pour faire le tour du MONDE". On assiste là véritablement à la création d'un mythe local par la municipalité de l'époque, doublé d'un coup de communication politique exceptionnel. Cette chanson légère et grivoise, devenue célèbre comme outil de propagande dans tout le pays depuis l'enregistrement d'un disque en 1917, est captée par la ville et en devient une part incontournable du patrimoine, comme son hymne national. En effet, si cette rengaine a bien été créée au début de l'année 1914 au café-concert l'Eldorado, c'est avant tout au théâtre aux Armées que le chanteur Bach, qui l'avait commandée sans grand succès dans un premier temps, la fit connaître aux permissionnaires. Bien plus qu'à Fontenay, c'est ensuite dans les bureaux parisiens de l'Etat-Major qu'en 1917, période où la guerre est passablement enlisée et où les mutineries grondent sur le front du Chemin des Dames, naît l'idée que cette chanson peut devenir un redoutable instrument de propagande. C'est ainsi qu'en septembre 1917 le chanteur Marcelly est encouragé à en réaliser le premier enregistrement sur disque. La chanson gagne alors en popularité. Le coup de maître est ensuite réalisé par la municipalité dirigée par Henri Gaveau qui décide en 1920 de changer le nom de la Rosière, cette jeune fille "vertueuse" élue chaque année en la rebaptisant la Madelon. La première de cette nouvelle catégorie est élue en 1921.



La Madelon 1921 (coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois).

Une légende urbaine était née. La lauréate de chaque année et ses dauphines, les deux “Madelonettes”, portent un costume qui se veut traditionnel d’avant-guerre, avec sur la jupe des bandes de couleur, bleues, blanches et rouges puis, dans les années suivantes, une écharpe tricolore brodée d’or. Les photographies officielles et autres cartes postales la représentent souvent avec une cruche ou une carafe et des verres qui lui permettent de verser généreusement du vin aux soldats. On est bien ici dans une sorte de mythe fondateur qui fait entrer Fontenay, cette petite ville alors considérée comme “sans histoire”, dans la

“grande histoire” de cette guerre. L’élection annuelle, la fête de la Madelon, les efforts des instituteurs et institutrices des écoles communales ont ensuite fait le reste, inculquant à des générations d’enfants ce conte moderne. Les bambins de Fontenay-sous-Bois apprenaient désormais la chanson, devenue une marche locale au cours de leur scolarité. Coup de publicité bien pensé : on parlait de cette petite ville aux quatre coins de la Patrie. Cette captation municipale est alors très bien vue par les autorités, y compris militaires. En effet, cette chanson guillerette à la musique entraînante dont les paroles contiennent des sous-entendus égrillards permet, c’est un tour de force, de faire chanter sur la Guerre sans en parler directement : composée en temps de paix, la ritournelle ne parle à aucun moment des combats ; elle parle simplement d’une accorte servante qui verse le vin “pour le repos, le plaisir du militaire”. Objet de tous fantasmes sentimentaux et sexuels de ces jeunes hommes séparés pour au moins trois ans de leurs promesses - c’est alors la durée du service militaire -, la Madelon devient un point de fixation idéal pour les sentiments, pas nécessairement des plus purs, de ceux que l’allongement des combats a transformé en poilus. Curieuse chanson qui est enregistrée au moment même où “ le repos, le plaisir du militaire ” prennent, en 1917, la forme de bordels militaires beaucoup moins glamours que le cabaret *Au Tourlourou* évoqué dans la chanson.

Fondamentalement, les autorités militaires et politiques préfèrent entendre les soldats entonner cette romance que des paroles plus revendicatives comme celles de la *Chanson de Craonne* ou de *l’Internationale* au son de laquelle les ouvriers et paysans russes abandonnent leurs postes de combat pour rentrer chez eux, répondant au slogan bolchevique “la paix, le pain, la terre aux paysans”. En ces temps de crise morale profonde au sein de l’Armée française, il n’y a pas de petit profit. Tout est bon à prendre pour éviter de chanter le malheur. L’enregistrement de *Quand Madelon* puis sa mise en avant par la municipalité de Fontenay-sous-Bois arrivent à point nommé. Là encore, l’histoire locale rejoint des enjeux qui la dépassent largement. L’histoire mythique de cette jeune et gentille servante revêt une utilité certaine. On peut chanter la grande boucherie de 1914-1918 avec des trémolos dans la voix et de la bonne humeur, dans une ambiance festive autour d’un verre ou même devant le monument aux morts. C’est pourtant une chanson d’avant la guerre qui ne parle pas de la guerre et c’est là un véritable tour de force. Durant 90 ans, la commune de Fontenay et son comité des fêtes ont donc élu chaque année une Madelon et ses dauphines, rappel de ce personnage devenu une sorte d’icône officielle, avec désignation sur des critères physiques et de “vertu”. Ce n’est que depuis 2011 que la municipalité de Fontenay, poussée par son adjointe à l’égalité et aux droits des femmes, a supprimé l’élection et l’a remplacée par l’attribution d’un prix récompensant des jeunes (filles et garçons) engagés dans des projets solidaires et associatifs. Il faut dire qu’à cette date, il n’y avait déjà plus de poilu vivant en France ni d’ailleurs plus beaucoup de candidates à cette élection devenue désuète...

Des bouleversements très importants touchent la commune de Fontenay-sous-Bois dès le début du conflit, y compris dans son paysage. La ville se situe en effet dans la zone stratégique dite du “camp retranché de Paris”. A une période où les armées allemandes entrent en France et s’avancent jusqu’à moins de 40 km de la capitale début septembre, des travaux d’urgence sont entrepris. Il s’agit de protéger la ville de Paris contre un ennemi qui arrive de l’est. Les actuels boulevards de Verdun et Gallieni constituent alors la route stratégique qui mène du fort de Fontenay à celui de Rosny en passant par la Redoute, fortification sans troupes en résidence. C’est la première ligne de défense de Paris. De puissantes batteries d’artilleries sont mises en place au Fort neuf de Vincennes pour tirer sur l’ennemi. Il faut dégager l’axe de tir : des maisons de la rue de la Planche et de celle de Neuilly sont donc arasées. Seul le rez-de-chaussée est conservé. Les étages sont démontés et les pierres rangées se long des murs en vue d’une future reconstruction. Des toits provisoires sont installés sur les moignons de murs restants.



Rue de Neuilly arasée 1914 (coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois).

Environ une centaine de maisons sont ainsi mutilées. On en a la trace dans les Archives départementales où l’on retrouve autant de dossiers de demandes d’indemnités. Les photographies prises à l’époque montrent ce spectacle étonnant de maisons démontées. Ce n’est qu’après la victoire de 1918 que les étages des maisons sont reconstruits. De même, des parcelles se situant dans le secteur et plantées d’arbres fruitiers (des poiriers en particuliers) subissent aussi ces “nécessités stratégiques”. Des dizaines et des dizaines d’arbres sont abattus à

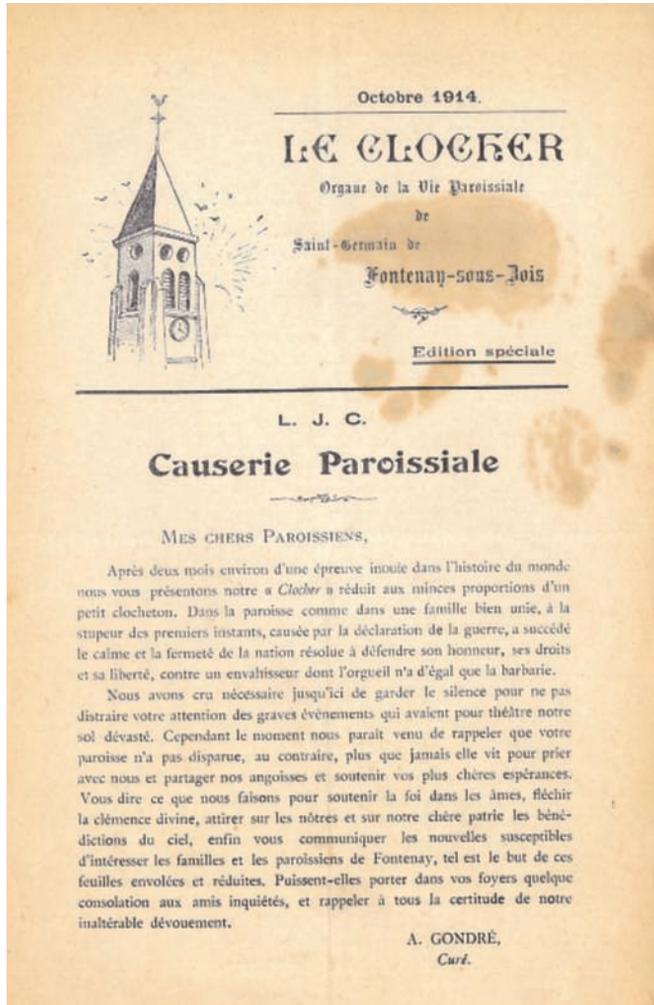
l'été 1914 sans autre forme de procès, alors que les fruits ne sont pas encore à maturité. Ces arbres font aussi l'objet par la suite de demandes d'indemnisation avec une somme précise par variété de poirier et des mentions spéciales selon leur âge et leur productivité. Cependant, pour les fruitiers comme pour les habitations, durant toute la durée de la guerre, les stigmates de cet axe de tir sont visibles dans les rues sans que jamais les canons du fort de Vincennes n'aient eu à entrer réellement en action.

Mais c'est évidemment sur le plan humain que les conséquences de la guerre sont les plus visibles. Au cours des quatre ans de conflit, ce ne sont pas moins de 3 300 jeunes fontenaysiens qui sont envoyés sur les différents fronts. Cela représente 20% de la population totale et plus de 40% des hommes. Dès le début d'août 1914, cette mobilisation entraîne un vide démographique énorme dans la commune. Gabrielle Terraz, qui réside rue des Prés-Lorets, à proximité de l'avenue de la République, s'en fait l'écho le 16 août dans une lettre qu'elle adresse à son époux parti rejoindre son régiment quelques jours auparavant : "à Fontenay tous les hommes s'en vont les uns après les autres, il n'y a plus que les vieux!". Très rapidement les familles de Fontenay-sous-Bois sont confrontées à la violence de ce conflit, inimaginable pour l'époque. Dès la mi-août la nouvelle des premiers décès arrive. Durant les deux premiers mois du conflit, qui se déroulent en terrain découvert, de très nombreux soldats perdent la vie. D'autres sont blessés ou tombent gravement malades car dans les tranchées naissantes les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les rats et les poux pullulent. Avec la pluie puis la neige, la boue se retrouve partout. Les familles sont plongées dans l'angoisse malgré la censure du courrier ou l'autocensure (la prudence dont les soldats font preuve dans leurs lettres), elles ressentent la brutalité des combats. Lorsque les liaisons postales s'arrêtent l'angoisse monte d'un cran. Dès fin novembre 1914, la ville a déjà perdu plus d'une centaine de ses enfants. Des femmes en noir apparaissent dans les rues de tous les quartiers. Certaines familles restent sans nouvelles durant des mois et entament des démarches à la mairie pour tenter de retrouver leur poilu. La famille Terraz, par exemple, dont le père, Pierre-François, a disparu au combat de Sainte-Barbe dans les Vosges le 27 août 1914, n'obtient que des bribes d'informations au conditionnel. Il lui faut attendre de longs mois pour que la disparition soit officialisée et des années pour que sa mort - pour la France - soit reconnue. Quant à son corps, ni sa femme Gabrielle, ni même son fils Lucien né en 1913 ne sauront de leur vivant où il a été enseveli. Ce n'est qu'à l'occasion du Centenaire que la génération suivante a appris, en novembre 2014 seulement, qu'il repose dans une des nécropoles nationales du secteur à Ménil-sur-Belvitte.

L'absence de nouvelles est pour toutes les familles un phénomène pesant. Pour les soldats prisonniers on ne sait que penser. Ils arrivent quelques fois à fournir des nouvelles mais on a peur pour eux, n'ayant aucune confiance dans

“l’ogre allemand”, ces “casques à pointes” dont la propagande relate depuis le début de la guerre les “atrocités” commises, en particulier à l’encontre des populations civiles des zones occupées de Belgique, de l’est ou du nord de la France. Neuf prisonniers fontenaysiens meurent au cours de leur captivité. Ils décèdent de maladies mais cette cause n’est guère acceptée par des familles qui y voient plutôt la responsabilité des “barbares germaniques”.

En ce début de conflit, la question du moral des habitants est cruciale. C’est la période de l’Union sacrée. Après la surprise puis le début de cette “épreuve inouïe dans l’histoire du Monde²⁷” les esprits doivent se ressaisir. Passée la stupeur de la déclaration de guerre et du départ des hommes, une vie presque normale se réorganise à Fontenay à l’automne 1914. La menace d’une arrivée des troupes allemandes semble s’être éloignée. Début septembre, les troupes du *Kaiser* étaient à 40 kilomètres. La contre-offensive de la Marne a permis de les éloigner un peu. Les journaux ont relaté ce sursaut en mettant en avant le rôle des 700 taxis parisiens, ce moyen de transport moderne



Le clocher, journal paroissial de Fontenay (coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Dominique Codevelle).

qu'est l'automobile, dans l'acheminement de renforts les 6 et 7 septembre. Entre 3 000 et 5 000 soldats ont été ainsi transportés en Seine-et-Marne, alors que plus de 80 000 soldats, soit 5 divisions, ont été dépêchés en catastrophe par tous les moyens (à pied, à cheval, en train) pour soutenir le million d'hommes, Français et Britanniques. Rôle militaire insignifiant de ces taxis mais rôle psychologique important. Le front recule de 40 km et se déplace au-delà de Soissons et de Compiègne. Il se stabilise de la mer du Nord à la Suisse sur près de 800 km de long et à plus de 80 km de la capitale. Pour les familles des soldats à Fontenay, l'angoisse ne retombe pas. Cependant, elles assistent à un phénomène nouveau dans le cadre de l'Union sacrée. L'Église, comme dans tout le pays, reprend une place qu'elle avait perdu depuis la loi de 1905 qui avait instauré une séparation stricte avec les institutions laïques, dont la mairie.

La paroisse redevient un acteur de la vie locale. Son journal se fait le porte-voix du patriotisme de "la nation résolue à défendre son honneur, ses droits et sa liberté, contre un envahisseur dont l'orgueil n'a d'égal que la barbarie". Tout est dit sous la plume du curé.

L'ensemble de la vie de l'Église locale se tourne vers l'effort de guerre. La foi est érigée en rempart contre le désespoir. A chaque office, est récitée la "prière pour les soldats en campagne". La messe du lundi est consacrée aux Armées de Terre et de Mer. Une large place est consacrée au patriotisme, par exemple lors des vêpres solennelles de la fête du Rosaire, le 7 octobre 1914. Des roses tricolores bénites y sont même distribuées. Les vives querelles intervenues lors de la séparation de 1905 avec le maire semblent estompées. Les couleurs de la République font leur entrée dans l'église. L'Église reprend une place qu'elle avait perdue dans la ville depuis près de dix ans. La compagnie de Jeanne d'Arc, pieuse association, est très active et recommande ses membres en campagnes à la bienveillance de leur patronne. Le patronage, situé à l'emplacement de l'actuelle école privée Jeanne d'Arc, est réquisitionné pour devenir une infirmerie militaire où les paroissiens sont appelés à apporter des vêtements et autres dons pour soutenir les blessés. En ce mois d'octobre 1914, alors que chacun se rend compte que le pays s'enfonce dans une guerre qui n'est ni rapide, ni fraîche, ni joyeuse, des liens se retissent entre les Fontenaysiens. Les cléricaux se rapprochent des laïcs et, en ces moments incertains, le goupillon vient seconder le sabre...

Autre changement dans la vie locale, Fontenay devient une ville qui accueille des centaines de soldats dans des bâtiments réquisitionnés à la hâte: à l'école Jules Ferry c'est le 17^e régiment d'artillerie à cheval de La Fère-en-Tardenois. Un peu plus loin, rue Dalayrac, c'est le 12^e régiment de Bourges qui stationne.



Soldats du 12^e régiment d'artillerie, stationnés rue Dalayrac, 1915
(coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois).

Le fort sur la route stratégique est aussi utilisé durant toute la guerre comme d'ailleurs l'usine de bouchon située juste en dessous des carrières de gypse, que les soldats surnomment avec ironie "fort liège". Leur présence modifie la vie de la ville. Il faut les nourrir. Ces soldats venus de différentes régions de France apportent de l'animation dans les rues. A la fois respectables car servent la patrie mais aussi étranges car jeunes, nombreux, remuants et parlant avec des accents qui ne cessent d'étonner les habitants. Le grand brassage que provoquent les mouvements de troupes est aussi à l'œuvre à Fontenay. Sur le Front aussi c'est un grand brassage. Les jeunes de Fontenay rencontrent des soldats venus de tout le pays ainsi que de l'empire. Mais ils n'ont pas toujours le temps de créer beaucoup de liens tant les offensives se succèdent à un rythme effréné.

Dans ce cadre, la propagande est à l'œuvre, ici comme ailleurs. Officiel dans la presse nationale, commercial avec les cartes postales "humoristiques" ou plus local, le "bourrage de crâne", couplé à la censure, est partout. Bobards et racontars deviennent des piliers de la guerre moderne. La bataille autour du contrôle de l'information devient un enjeu majeur. L'expression "bourrage de crâne" est née très rapidement parmi les soldats en campagne. Il s'agit de se moquer des fausses "informations" créées à l'arrière et qui ne correspondent en rien à la réalité vécue au front. Dès l'été 1914, se met en effet en place une stratégie, encouragée par l'État-Major, qui vise à soutenir le moral des troupes et celui des civils à l'arrière. Il s'agit, dans une situation militaire périlleuse, de faire en sorte que

le front et les civils tiennent, quitte à arranger la réalité et à ne mettre en avant que des événements favorables. S'il n'y a pas nécessairement au départ de plan construit pour désinformer, très rapidement de grandes libertés sont prises avec la réalité. La presse, en particulier les journaux nationalistes, emportés dans un élan furieux, en montre une véritable caricature. Ainsi *L'intransigeant*, cet important quotidien du soir classé à droite, écrit le 17 août 1914, alors que les armées françaises sont partout en recul :

“Nos soldats ont pris l’habitude des balles allemandes. Les shrapnells éclatent mollement en l’air et tombent en pluie de fer inoffensive, ou s’enfoncent dans la terre sans éclater. Quant aux blessures causées par les balles elles ne sont pas dangereuses ; les balles traversent les chairs de part en autre sans les déchirer, de sorte que les grands trains de blessés sont remplis de jeunes garçons atteints par des balles, mais qui rient avec une réconfortante bonne humeur”.

Or, c’est le lendemain de la publication de cet article que le premier soldat fontenaysien succombe à ses blessures par balles. Quel décalage entre les propos enflammés de ce “journaliste” et la brutale réalité de la guerre. On y décèle une mise en condition des médias qui n’ont même pas besoin de recevoir d’instructions des autorités pour relayer des propos si contraires à la vérité, une véritable désinformation. Le contrôle de l’information est devenu un enjeu de taille. Il s’agit de maintenir coûte que coûte le moral des Français mais aussi d’intoxiquer l’ennemi qui est très attentif à ce que peut penser ou dire l’opinion. Ainsi, le 28 octobre 1915 une circulaire du ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, précise :

“Taisez-vous ! Méfiez-vous ! Les oreilles ennemies vous écoutent”. La méfiance et le silence sont érigés au rang de vertus nationales. Ce slogan est repris et détourné de façon ironique par le dessinateur du journal paroissial de Fontenay en 1917.



Taisez-vous, caricature parue dans le journal paroissial, mars 1917, p. 4 (coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Dominique Codevelle).

Une solide gaillarde, femme qui rappelle furieusement madame Anastasie avec une grande paire de ciseaux dans la main gauche, attrape au col un homme hirsute et lui fait rendre gorge. A la porte, un casque à pointe dont l'accent est moqué semble effrayé par la poigne de fer. Mais là où on sent un brin d'humour, c'est que la phrase d'accroche est délibérément détournée. Les oreilles ennemies "nous dégoûtent", jeu de mot avec "nous écoutent". L'article qui accompagne l'image évoque clairement la question de la censure, de son utilité face à la liberté d'une presse y compris locale toujours consciente des enjeux. On peut d'ailleurs s'interroger sur la façon dont les habitants de Fontenay ont interprété cette propagande, qui prend une forme de plus en plus intensive au fil des mois. Ainsi la carte postale qui montre fin 1914 Joffre et Foch devant un échiquier en train de mettre à bas les troupes du *Kaiser* avec la phrase suivante, "Nous progressons 1914, nous vaincrons en 1915", est un modèle du genre. Rappelons qu'en décembre 1914 les troupes allemandes ont avancé de 100 km par rapport à la frontière d'avant-guerre et que pas moins de 122 jeunes hommes de la ville ont déjà perdu la vie lors des combats. Au début de 1915, le journaliste Albert Londres commence à s'émouvoir de poids de la censure et de la désinformation, mais il est encore bien isolé ; c'est moins le cas dans les mois et les années qui suivent. Les habitants sont en effet largement confrontés aux conséquences physiques de la guerre visibles sur les soldats soignés à l'arrière.



Infirmerie militaire, rue de Neuilly
(coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Dominique Codevelle).

La notion d'atrocités et plus globalement les "horreurs de la guerre" touchent directement la population. Plusieurs infirmeries et hôpitaux militaires sont installés dans la commune dans des immeubles réquisitionnés. Rue du Châtelet (aujourd'hui rue Charles Bassée) dans les locaux du patronage Jeanne d'Arc, rue de Neuilly et dans l'Institution scolaire de la rue de Noé (aujourd'hui la Maison du Citoyen, rue du Père Lucien Aubry).

Des soldats blessés sont soignés par dizaines, souvent pour des lésions graves dues à des balles ou des éclats d'obus. Des religieuses occupent les postes d'infirmières et d'aides-soignantes. Des volontaires de la Croix-Rouge locale participent aussi à soigner les blessés. La photographie ci-dessus, non datée, montre un médecin en visite au chevet de malades et de blessés, des infirmiers militaires et des religieuses. Le Christ en croix et les saints qui figurent sur les murs voisinent avec des drapeaux tricolores. Malgré le bourrage de crâne qui entend minimiser la puissance des armes du *Kaiser*, il devient évident pour tout un chacun que l'on est dans une guerre d'un nouveau genre où l'artillerie revêt un rôle prédominant. Le nombre et la gravité des blessures sont impressionnants. Ces hommes qui en sont atteints ne passent pas inaperçus même s'ils sont ordinairement confinés.

Les privations sont aussi un sacrifice que doivent consentir les civils. Au fur et à mesure de l'avancée de la guerre, le problème de la production alimentaire se pose de façon plus aiguë. En effet le front s'étend de la mer du Nord à la Suisse. Des régions entières qui se situent au nord de cette ligne ne sont plus cultivées. Les paysans sont dans les tranchées et, malgré les efforts des femmes et des enfants, le tonnage de blé produit diminue. La priorité est de nourrir les poilus. A partir de 1917, le gouvernement met en place des tickets de rationnement. La population est classée en six catégories (enfants, jeunes, adultes, travailleurs, cultivateurs, vieillards) qui se voient attribuer chacune des rations qui diminuent au fil du temps. En août, la farine et le pain, qui forment la base de l'alimentation, sont rationnés. Faire de la pâtisserie devient un luxe puis est même interdit. La vente de sucre est limitée. Les produits de première nécessité comme le riz, les pâtes et les pommes de terre sont soumis à des tickets semestriels. L'achat de viande est restreint à deux fois par semaine. Ces restrictions touchent les habitants et notamment les plus fragiles, les enfants et les vieux. Ce rationnement se poursuit jusqu'en avril 1919 et même deux ans de plus pour le sucre. Ces conditions éprouvent les organismes et diminuent leur résistance face aux maladies.

Mais c'est la douleur face à la mort d'un proche qui est sans doute le phénomène le plus difficile à gérer pour des parents, des épouses, des fiancées parfois des enfants et, globalement, toute la communauté... Le premier à perdre la vie est le soldat de 2^e classe Octave Cerbelot qui résidait au n°5 de la rue de la

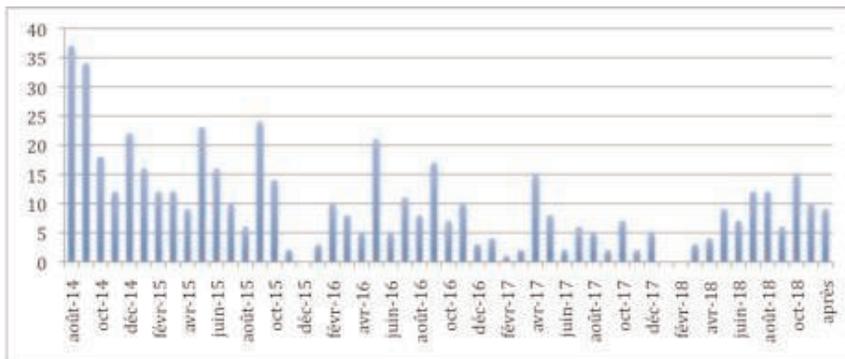
Corneille dans une petite maison à deux pas du fort. Il est mortellement blessé dès le 18 août 1914 à Russ dans le Bas-Rhin alors que la guerre vient à peine de débiter avec l'offensive d'Alsace et qu'il venait d'avoir 22 ans trois jours auparavant. Le dernier homme de Fontenay tombé durant les combats est le sergent Maurice Charles Flécheux, qui résidait au 24 de la rue de Joinville. Il décède dans une ambulance à Senlis le 5 novembre 1918, à l'âge de 23 ans, après avoir servi durant plus de deux ans et demi.

Pour les Fontenaysiens mobilisés, comme pour toute l'Armée française, les premiers mois de guerre sont terribles. Août et septembre 1914 sont les deux mois les plus meurtriers de toute la guerre, avec respectivement 37 et 34 morts. Alors qu'en août il y a moins de 15 jours d'engagement, c'est la période la plus sévère pour les enfants de Fontenay. La journée du 22 août est une véritable hécatombe en particulier dans la Lorraine belge. L'armée française perd 27 000 hommes en quelques heures. Douze viennent de Fontenay : leurs képis et pantalons de couleur rouge garance sont criblés de balles ennemies. Un deuil massif s'abat quelques jours plus tard sur les familles de la commune. Jusqu'à la fin de la guerre, les rues de la ville se remplissent de femmes en noir.



Paul-Etienne Laffont juste avant la guerre avec son amie
(coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Maurice Form).

Parmi les premiers morts se trouve de Paul-Etienne Laffont dont une photographie, prise quelques temps avant la guerre témoigne de sa vitalité, de son amour de la vie. De son amour tout court aussi. Il est ici en train de faire du patin à roulettes avec sa petite amie et arbore un maillot aux armes du Levallois Sporting Club (LSC), une des équipes les plus connues de l'époque, qui vient de remporter le championnat de la Ligue de Football Association. Habitant au n°2 rue de la Mare aux Marchais, il meurt pour la France le 29 août 1914 au bois de Murvaux, dans la Meuse, à l'âge de 21 ans. Ce soldat d'un régiment d'infanterie reçoit à titre posthume en 1922 la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Maigre consolation pour ses parents.



Graphique des dates de décès des Fontenaysiens morts de 1914 à 1918.

Le graphique qui recense les morts fontenaysiens mois par mois, d'août 1914 à fin 1918, est le triste résumé des grandes phases de la guerre. Après les deux premiers mois de combats à découvert qui sont très meurtriers, on y repère des pics de mortalité qui correspondent aux grandes offensives : décembre 1914 avec la première bataille de Champagne ; offensive de l'Artois en mai 1915 ; seconde bataille de Champagne en septembre ; offensive sur Verdun en mai 1916 ; combats de la Somme en octobre ; Chemin-des-Dames en avril 1917 ; prise de Laon en octobre 1918, etc. Les soldats donnent parfois de leurs nouvelles par des lettres qui ont été visées par la censure militaire qui veille à ce que les poilus ne démoralisent pas l'arrière. Mais c'est plus sûrement la litanie des morts et des blessés qui égrène avec le plus de précision la liste des batailles perdues ou gagnées. Elle se prolonge après l'armistice de novembre 1918, car des blessés et des gazés meurent encore dans les semaines qui suivent la cessation des combats.

On a du mal aujourd'hui à se rendre compte du caractère massif du traumatisme engendré par la Grande Guerre sur le pays et la ville de Fontenay. Fin 1918, c'est donc dans une ambiance particulière qu'intervient l'Armistice. C'est un mélange d'incrédulité, de joie et de tristesse. Ainsi à l'école Jules Ferry, le

directeur passe de classe en classe aux alentours de 10h du matin. Il annonce aux élèves qu'à 11h l'Armistice entre en vigueur et qu'ils sont libérés pour la journée. On imagine volontiers les cris de joie de ces centaines d'enfants qui quittent l'école dans une cavalcade aussi indescriptible qu'extraordinaire. A 11 heures, les cloches de l'église Saint-Germain sonnent à toute volée comme dans l'ensemble du pays. On entend même au loin le son du grand bourdon Emmanuel de Notre-Dame de Paris. C'est la stupéfaction et la joie. Dans une des classes de l'école de filles cependant, trois élèves de dix ans sont restées auprès de leur institutrice. Au moment de la sortie de ses élèves au milieu des cris de joie, elle a fondu en larmes. Ses deux grands garçons sont morts pour la France durant cette guerre qui s'achève alors. Elle n'a plus que ses élèves pour la consoler. Comme des centaines et des centaines de personnes, elle doit faire son deuil. Deuil difficile, tant il n'est pas dans l'ordre des choses que des enfants meurent avant leurs parents.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que plus de 1 700 soldats fontenaysiens ont subi des blessures et des traumatismes physiques plus ou moins graves durant le conflit. Au sortir de la guerre, des mutilés par dizaines doivent être pris en charge. Les handicaps qui les touchent rappellent durant des années à tout un chacun les sacrifices qu'ils ont été contraints d'endurer.

La guerre qui est si proche frappe d'ailleurs directement Fontenay au cœur. Durant la nuit du 30 au 31 janvier 1918 des avions allemands, des Gothas G, des bombardiers biplans, attaquent Paris. Chacun de ces appareils transporte 300 kg de bombes. Au matin du 31 janvier, la rue du Châtelet offre un spectacle de désolation. Les locaux du patronage ont été durement touchés. Les étages de l'immeuble sont complètement démolis, la rue est jonchée de débris. D'autres lieux ont été touchés, comme la rue Guérin Leroux à 350 mètres de là au nord-est ou la villa du Clos d'Orléans à 500 mètres au sud-ouest. L'axe du bombardement montre la direction d'où viennent les avions allemands : c'est le nord-est. Dans la villa qui a été bombardée résidait la famille Lapie. Lucien et Marcelle, les enfants de la maison âgés de trois et huit ans, n'en réchappent pas. Leur mère est gravement blessée. Leur enterrement donne lieu à une cérémonie où sont associés les enfants des écoles. Les plus jeunes habitants sont aussi confrontés à la mort. Le père de famille alors au front venait de bénéficier d'une permission. Il arrive à Fontenay pour enterrer ses enfants. La villa dans laquelle ils résidaient est ensuite renommée pour leur rendre hommage. Elle se nomme toujours villa Lapie. Ce bombardement de Paris, dont Fontenay a été une des victimes comme d'autres communes, a fait d'importants dégâts. Les Archives départementales conservent de nombreux dossiers de demandes d'indemnisation.

Le 12 février 1918, le maire, Charles Bassée, prend des mesures de restriction de l'éclairage afin d'éviter que les "aéronefs ennemis" puissent repérer la ville et en faire une cible. Des affiches officielles sont apposées pour informer

937

Devis estimatif
des dégâts fait dans la nuit
du 30 au 31 janvier 1918

Propriété de M^r Tordeux
51 et 55 Rue Guézin-Leroux
à Fontenay / Bois

Savoir

Immeuble N° 51.

Dans le jardin, menu de la façade
postérieur au bâtiment, rassemblement
en planches 21.00 de ligne . 34,00

Double transport des enfants
et matériel . 4,00

Dans ce menu trois chaises sont
4 encastrées sont cassées, une simple
et chaise 20.00 de longueur 2,22

Remplacement complet 7,28 . 2,17

Colonne en brique en pl. de fer
à repousser long^t 14.00 . 14,00

Toile d'acier en débris 0.127 R.C.
pour fût et part^e, barres d'acier
en débris 0.30 longueur 1,70 . 25,47

Les gonds à ressorter . 2,27

Reconstruction et pose des pentures
mises de 0.60 de longueur . 1,70

Débris de la gouttière 9.00 . 2,70

Fourniture et pose en remplacement
gouttière en N° 12 de 0.27 de long. 9.00 . 24,22

Dossier de dédommagement Tordeux suite au bombardement de 1918
(coll. Archives départementales du Val-de-Marne).

les habitants de la marche à suivre pour minimiser le danger. Un clairon municipal sonne l'alerte en cas de survol de la commune. En mars les alertes se font plus nombreuses car la capitale est visée par les tirs à longue portée du canon Krupp, surnommé la Grosse Bertha.

La mémoire des morts fontenaysiens de cette "grande boucherie" commence à s'écrire au cours même du conflit. Depuis 1914, le journal paroissial recense en effet les paroissiens décédés et publie, mois après mois, une liste récapitulative des morts qui ne cesse de s'allonger. Parallèlement, en 1917, des soldats démobilisés se regroupent. Ils commencent à créer un Tableau commémoratif des morts pour la Patrie. Celui-ci est plus complet que les listes de la paroisse. Il contient les noms, prénoms, grades, régiments, dates de décès et adresses à Fontenay. Ce document historique complété en 1918 appartient à la section locale de l'Association républicaine des Anciens Combattants (ARAC) créée dans la foulée.

Après-guerre, la mémoire du conflit et des hommes qui n'en sont pas revenus se construit de façon assez désordonnée et parcellaire. Un vitrail de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, mis en place juste après-guerre met ainsi en scène un soldat du 42^e régiment d'infanterie en oraison.

Ce soldat symbolise l'ensemble des victimes, puisque la troupe à laquelle il appartenait avait combattu en Alsace et dans l'Aisne en 1914, à Soisson en 1915, dans la Somme en 1916, à Verdun en 1916 et 1917 et au Chemin des Dames en 1917 et 1918. Ce régiment, cantonné à Belfort en 1914, était encadré par des officiers originaires de l'est du pays et donc sensible à la question de l'Alsace-Moselle. Les batailles auxquelles il a participé sont symboliques de ce grand massacre s'il en fut. Elles sont reconnues comme telles dès l'époque. Des deux côtés de ce vitrail figurent les noms de près de la moitié des soldats fontenay-siens morts au combat. Mais la moitié seulement, car tous n'étaient pas forcément des paroissiens. De plus le recensement des morts s'est avéré difficile et n'a jamais été systématique. Longtemps, le nombre de 350 a été retenu. Les derniers recoupements que j'ai pu réaliser, grandement facilités par la mise en ligne de nombreux fonds d'archives nous amènent plus près de 550. Ce total, sans doute plus proche de la réalité, correspond à 3,3% de la population globale de la commune, mais qui ne peut être confronté à aucune liste officielle gravée sur un monument au mort.

La volonté de créer un moment aux morts de la guerre de 1914-1918 s'est pourtant fait jour rapidement après la fin de ce conflit. Un comité pour l'érection du monument aux morts est constitué. Il organise des collectes de fonds afin de financer le projet. Il est fait appel au sculpteur Paul Roussel (1867-1928), prix de Rome en 1895, pour réaliser la statue. Il s'agit d'une femme en deuil, voilée de crêpe et en pleurs qui dépose de la main droite une fleur en souvenir des enfants de Fontenay morts pour la France. La statue est posée sur un socle circulaire où figure une dédicace. Elle représente la commune qui pleure ses disparus. Le monument est placé au centre du cimetière communal. Il ne comporte pas de liste nominative car il est entouré des tombes des poilus de la commune. Certes, peu de corps ont été rapatriés là, mais leur présence symbolise tous les autres, y compris ceux qui reposent dans les nécropoles créées sur le front et ceux dont les corps ont fini éparpillés sur les divers champs de bataille.

L'inauguration a lieu le 6 juillet 1924, soit presque dix ans après le début de la Grande Guerre. Une cérémonie grandiose est organisée avec un défilé venant de la mairie, précédé de l'harmonie locale, la Lyre, les drapeaux et la fanfare du 21^e régiment d'infanterie. De nombreuses personnalités ont fait le déplacement : parlementaires, président du Conseil général ainsi que le maire, Henri Gaveau, la municipalité et des centaines d'habitants qui ont souvent perdu un ou plusieurs membres de leur famille. Cette inauguration fait aussi partie du processus de deuil. La reconstruction et le retour à une vie presque normale prennent du

temps. La période qui s'ouvre après guerre se caractérise aussi par un formidable élan de solidarité que la ville de Fontenay-sous-Bois engage en parrainant à partir de 1919 le petit village de Trucy, sur le Chemin des Dames, pour sa reconstruction. Plusieurs communes du département de la Seine ont en effet été désignées par la Préfecture pour aider à la reconstruction des villages dévastés de l'Aisne. Un lien fort et durable s'est alors installé entre les deux communes et montre aux habitants qu'ils ne sont pas les seuls à avoir souffert. La consolation est mince, mais l'aide apportée aux sinistrés de l'Aisne participe alors aussi à la reconstruction morale de Fontenay.

L'intérêt suscité à l'occasion du Centenaire a permis le développement des recherches historiques. Le service des Archives municipales et des historiens se mobilisent pour interroger cette histoire. Un mémorial numérique mettant en ligne tous les éléments concernant les poilus fontenaysiens disparus est en cours d'élaboration. Il doit prendre place, dès 2015, dans le portail de valorisation des Archives. Il participe à retravailler une mémoire jusqu'ici éparpillé, incomplète et largement marquée par une propagande qui a longtemps privilégié une histoire un peu officielle pour ne pas dire mythique au détriment d'une réalité plus complexe et singulière.

Longtemps cette histoire a pu être illustrée par les derniers vers du poème de Louis Aragon, qui fit la guerre comme brancardier, intitulé *La guerre et ce qui s'ensuivit* :

Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri.

Les travaux récents autour de Fontenay dans la guerre de 1914-1918 viennent contredire un peu ces vers. En effet, ils rappellent la vie de tous ces garçons qui furent victimes de la Grande Guerre, mais aussi la vie de leurs proches. Tous ces habitants, qui sont bien plus que ce "mot d'or sur nos places", ayant été des hommes et des femmes pleins de vie, d'amours, d'espoir et d'humanité.

LOIC DAMIANI
HISTORIEN, ASSOCIATION DES AMI-E-S
DE FONTENAY-SOUS-BOIS.

NOTES

- 1) Lettre de Gabrielle Terraz à son mari Pierre-François mobilisé à Bourg-Saint-Maurice, dimanche 16 août 1914, page 3 (coll. Archives municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Terraz).
- 2) *Le clocher*, organe de la ville paroissiale, octobre 1914, page 1 (coll. Archives municipales, fonds Dominique Codevelle).

LA QUEUE-EN-BRIE DANS LA GRANDE GUERRE : UN CHOC DÉMOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA QUEUE-EN-BRIE EN 1914

En 1914, la banlieue de Paris s'arrête au pied du plateau briard. La Queue-en-Brie est une bourgade encore très rurale, marquée toutefois par la proximité de Paris. Au recensement de 1911, elle compte 539 habitants dont 46% forment la population active : 176 hommes et 69 femmes. Le secteur primaire, l'agriculture, occupe 30% de ces actifs avec 66 hommes et 6 femmes. Le secteur secondaire comprend 28% des actifs, 51 hommes et 19 femmes. Une petite briqueterie fonctionne avec 17 personnes. Pour le reste, on trouve tous les types d'artisans. Parmi les femmes, on relève 15 couturières. Le secteur tertiaire est le plus important avec 42% de la population active, 59 hommes et 44 femmes. On trouve parmi eux divers commerçants, notamment alimentaires, les gendarmes, les employés de la Poste, le couple d'instituteurs, toutes professions que l'on retrouverait dans n'importe quelle bourgade de France. Ce qui est inhabituel à La Queue-en-Brie, c'est que l'on trouve pas moins de 35 employés de maison, gouvernantes, cochers, cuisinières, femmes de chambre, etc. Cela s'explique par la présence à La Queue-en-Brie de quelques propriétaires de châteaux, manoirs ou villas. On peut citer les propriétaires des Marmousets, des Murets ou de l'Hermitage. Pour certains, dont la résidence principale est à Paris, La Queue-en-Brie n'est qu'une villégiature. Ils entretiennent cependant un personnel nombreux. Leur présence stimule l'activité locale. On trouve ainsi 6 blanchisseuses travaillant sur La Queue-en-Brie. Cette économie locale est rudement ébranlée par la guerre.

LA MOBILISATION

Les archives municipales ne donnent pas de liste de mobilisés. On peut toutefois partir du recensement de 1911 qui est chronologiquement très proche de la mobilisation. Même s'il y a eu quelques mouvements de population en 3 ans (le registre du Conseil municipal nous permet ainsi de savoir que le boulanger ou l'instituteur ont changé), les ordres de grandeurs restent représentatifs. Sur la base du recensement de 1911 donc, les classes 1887 à 1919 qui ont été appelées au cours du conflit représentent un peu moins de 130 personnes et un peu plus de 45% de la population masculine. Environ 90 ont été appelés dès le mois d'août 1914. La quinzaine de membres de la réserve de l'armée territoriale, âgés de 42 à 47 ans, sont progressivement appelés entre la fin de 1914 et le milieu de 1916. Enfin, une vingtaine de jeunes Caudaciens sont incorporés entre 1914 et 1918. L'appel de leurs classes est d'ailleurs avancé. La mobilisation est très systéma-

tique, des commissions de révision des exemptions se réunissant régulièrement à partir de l'automne 1914. Cependant, tous les mobilisés ne sont pas dirigés vers l'Armée. Les plus anciens, ou ceux qui sont en mauvaise santé, servent dans des bureaux et surtout dans les services auxiliaires comme main-d'œuvre pour l'économie de guerre.

Une bonne quarantaine des mobilisés caudaciens sont chefs de famille avec des enfants à charge, les autres n'étant pas encore mariés. C'est d'ailleurs sur ce point qu'il y a sans doute le plus d'écarts entre le recensement de 1911 et la réalité de 14-18. Cependant, il n'y a pas de raison de penser que les ordres de grandeurs ont été bouleversés dans l'intervalle.

L'IMPACT DE LA MOBILISATION SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les hommes formant la majorité de la population active, la mobilisation de près de la moitié d'entre eux impacte fortement l'activité économique. Si on se fie au recensement de 1911, moins de 10% des mobilisés d'août 1914 doivent être inactifs. Une bonne trentaine travaillent dans le secteur primaire, environ 40% des actifs du secteur, et parmi les plus robustes vu leur âge. Les statistiques agricoles conservées dans les archives municipales montrent une baisse très nette de la surface cultivée consacrée au froment (la plus importante et la plus significative). On passe de 170 ha en 1913 à 165 en 1914, 130 en 1915, 90 en 1916 et 69 en 1917. Le blé a perdu plus de la moitié de sa surface cultivée. Le départ d'une partie de la main-d'œuvre y est sûrement pour quelque chose. On pourrait d'ailleurs expliquer que la baisse des surfaces cultivées est progressive par l'échelonnement des départs des plus jeunes et des "anciens" de la réserve territoriale. Un autre facteur peut aussi expliquer ce recul. En 1899, l'instituteur Boulonier indique dans sa monographie sur La Queue-en-Brie que "la Commune possède 95 chevaux dont au moins les trois quarts sont uniquement occupés à la culture". Les statistiques agricoles citées plus haut nous apprennent qu'il y a 56 chevaux en 1913. On est en dessous des trois quarts de l'effectif de 1899 mais en 15 ans, La Queue-en-Brie a peut être connu un début de mécanisation de ses exploitations agricoles. Si c'est le cas, cette mécanisation s'est forcément interrompue pendant la guerre. Or, la commune n'a plus que 49 chevaux en 1914, 41 en 1915, 31 en 1916 puis la case des chevaux n'est plus remplie sur le formulaire statistique. La réquisition progressive des chevaux au profit de l'armée doit également pousser les exploitants à réduire leurs surfaces cultivées.

Les artisans et les commerces sont également touchés par la guerre. Le registre du Conseil municipal fait état dans sa séance du 10 janvier 1915 de la fermeture de magasins mais on ne dispose d'aucune liste. En 1919, le même registre indique que la briqueterie a été fermée durant la guerre. Sur la base du recensement de 1911, on suppose que, pour certains artisans, le patron a été

mobilisé. On peut raisonnablement penser que leur activité a cessé. C'est le cas d'un couvreur, d'un menuisier et d'un cordonnier. D'autres artisans ont pu fermer ou réduire leur activité du fait de la mobilisation de leurs employés. Il en est de même chez les commerçants. Le patron boucher et le patron charcutier ayant été mobilisés, leurs boutiques ont dû fermer. Pour les autres, ce sont les difficultés du ravitaillement qui ont pu mettre un frein à leur activité. La diminution du nombre de clients ou la baisse du pouvoir d'achat des ménages a dû également les pénaliser.

Le 10 janvier 1915, le Conseil municipal relève que non seulement des magasins ont fermé mais aussi des maisons. Ce constat intervient pour justifier la création de bons de chômage en faveur des femmes. Les femmes sont en effet particulièrement touchées par ce phénomène. Ce fait est intéressant car, en milieu urbain, on sait qu'au contraire l'activité salariée des femmes a considérablement augmenté pour faire fonctionner l'économie de guerre. Apparemment, beaucoup de familles bourgeoises possédant une villa ou un château à La Queue-en-Brie se sont repliées à Paris ou plus à l'ouest durant le conflit. Le recensement de 1920 offre une illustration de ce phénomène. L'une des filles du conseiller municipal Jean Chrétien, lui-même mobilisé, est née en 1917 à Trouville dans le Calvados.

Il est à noter que le Conseil municipal exclut les hommes du bénéfice des bons de chômage. Peut-être que cela s'explique par le fait que les anciens domestiques hommes ont pu se faire embaucher sans difficultés comme ouvriers agricoles.

DES CONDITIONS D'EXISTENCE EXTRÊMEMENT DIFFICILES

Les hommes mobilisés forment le gros de la population active avant la guerre. Leur départ a nécessairement touché le niveau de vie de la population. Une loi du 5 août 1914 prévoit une allocation journalière de 1,25 franc aux familles nécessiteuses dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux. Cette allocation ne permet pas de répondre à tous les besoins. Les bons de chômage dont il est question ci-dessus sont d'ailleurs réservés aux femmes qui ne la touchent pas. C'est notamment le cas des domestiques qui viennent de perdre leur emploi et qui ne sont pas mariées. L'aide municipale peut également prendre une forme matérielle. Le 9 décembre 1917, le Conseil municipal alloue au Bureau de bienfaisance une somme pour acheter des galoches aux enfants des mobilisés et des prisonniers de guerre.

L'effet de la diminution des revenus est aggravé par l'inflation, même si certains prix comme celui du pain sont fixés par l'administration. Le 17 février 1918, le Conseil municipal, dont les moyens sont pourtant très minces, vote d'ailleurs une indemnité de cherté de vie au cantonnier.

Le rationnement touche aussi le village comme l'ensemble de l'arrière. Dès le 2 août 1914, le Conseil municipal crée une Commission de ravitaillement, embauche à ses frais un aide boulanger pour 15 jours (le titulaire du poste est mobilisé) et fixe l'horaire d'approvisionnement quotidien entre 7 h et 11 h. L'organisation du rationnement relevant principalement du préfet et du maire comme représentant de l'Etat, les registres du Conseil municipal n'y font référence que de loin en loin. Ainsi, le 12 mars 1916, le service de midi de l'autobus vers Champigny est suspendu pour un mois afin d'économiser l'essence.

Les problèmes d'accès au chauffage reviennent assez souvent. Le 21 octobre 1917, le Conseil municipal vote une aide pour le chauffage des familles des mobilisés et des morts pour la France. Le 26 août 1918, alors que le cours de la guerre laisse enfin prévoir une issue favorable, le Conseil prévoit d'allouer 100 kg de charbon aux prisonniers de guerre à leur retour.

LA FIN DE LA GUERRE POUR LA QUEUE-EN-BRIE : UN IMMENSE DÉMÉNAGEMENT

A l'issue du conflit, la population du village baisse considérablement. Elle passe de 539 habitants au recensement de 1911 à 393 habitants à celui de 1921. Cela fait 146 habitants en moins, un peu plus d'un quart de la population de départ. Cette diminution ne s'explique pas uniquement par l'évolution du solde naturel, en l'occurrence le déficit des naissances pendant la guerre. Les morts pour la France ne comblent pas la différence : on en compte 13 présents au recensement de 1911. La comparaison des deux recensements donne cependant la véritable mesure du bouleversement démographique. Il est en fait bien plus important. Seules 114 personnes se retrouvent dans les deux recensements. Cela signifie que 421 habitants de 1911 ne sont plus à La Queue-en-Brie en 1921. C'est 79% des Caudaciens de 1911. 279 habitants de 1921 n'ont pas été recensés sur la commune en 1911. C'est 71% de la population de 1921.

On peut supposer que les effets économiques et sociaux de la guerre sur les ménages ne sont pas étrangers à cet énorme renouvellement de la population caudacienne. La très difficile sortie de l'économie de guerre également. La difficulté est de trouver des documents qui confirment cette hypothèse et surtout qui éclairent les mécanismes et les rythmes de ces bouleversements démographiques. En théorie, les fiches matricules tenues par l'Armée indiquent les domiciles successifs de chaque homme jusqu'à ce qu'il soit libéré des obligations militaires. En pratique, cette rubrique n'est pas toujours correctement et régulièrement renseignée. Il est difficile d'en tirer un tableau complet de la destination des anciens combattants au moment de leur démobilisation. Cependant, des sondages dans ces fiches matricules montrent que beaucoup de soldats démobilisés

se sont retirés, pour reprendre l'expression utilisée dans les fiches, dans des communes telles que Villeneuve-Saint-Georges, Sucy-en-Brie ou Champigny-sur-Marne. Ces communes sont situées dans l'Est parisien, pas trop loin de La Queue-en-Brie, mais à l'intérieur de la banlieue urbanisée de l'époque. Bien entendu, on trouve aussi des soldats qui se sont retirés dans Paris même.

On peut supposer que ces soldats démobilisés se sont retirés dans ces communes urbanisées plutôt que de revenir à La Queue-en-Brie, car les perspectives d'y trouver un emploi rapidement y sont meilleures. Il est également possible que certains y ont retrouvé leurs familles, dans l'hypothèse où certaines épouses ont déménagé dans le courant de la guerre pour occuper un emploi lié à l'économie de guerre. Là encore, les sources manquent pour faire la part des choses et étayer ces hypothèses.

A La Queue-en-Brie, le recensement de 1921 montre que tous les emplois de 1911 n'ont pas été réaffectés. Aucun secteur d'activité ne se démarque, ce qui permettrait d'analyser en détail le phénomène. En plus des 146 habitants en moins, une mention "chômage" dans la colonne qui indique l'employeur est inscrite pour quelques personnes. Cette mention n'apparaît jamais dans les recensements antérieurs. Cela montre que le chômage est devenu une réalité très présente dans l'esprit des personnes qui effectuent le recensement d'après-guerre. Cependant, en avril 1919, le Conseil municipal refuse de créer un fonds de chômage pour les démobilisés attendant la réouverture prochaine de la briqueterie. Le motif avancé est que tous les hommes de retour ont trouvé du travail dans l'agriculture. Ceci étant, on ne peut pas exclure que le Conseil municipal ait voulu s'épargner une dépense supplémentaire. La fin de la guerre a peut être accéléré une forme d'exode rural. Quoi qu'il en soit, la population caudacienne n'a retrouvé un peuplement comparable à 1911 qu'en 1931.

OLIVIER SANGOÏ

SOURCES

Registre des Conseils municipaux, 1909-1921 (consultable en mairie de La Queue-en-Brie)

Recensements de 1911 et de 1921 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne, 6M11)

Statistiques agricoles de la commune de La Queue en Brie, 1910-1920 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne, EDEPOT LAQUEUE 3F2)

François-Maximilien Boulonier, *Monographie de la commune de La Queue en Brie*, 1899 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

SŒUR MARIE CLÉOPHAS INFIRMIÈRE À NOGENT DURANT LA GRANDE GUERRE

La vie nogentaise de sœur Marie Cléophas, religieuse d'origine belge, ne peut s'expliquer que par la présentation du lieu de ses activités : l'hôpital auxiliaire du jardin tropical de Nogent (hôpital bénévole n°18 bis, lieu de convalescence).



Etabli dans les bâtiments restants de l'exposition coloniale de 1907, cet hôpital avait été installé en 1914 par la Société des Dames françaises (Croix-Rouge) et placé sous la direction du Service de la Santé. Il recevait les blessés de l'armée coloniale. Des annexes temporaires y avaient été ajoutées, dont la première mosquée de Paris.

Les premiers blessés arrivent dès le 31 août 1914. À ce moment, l'hôpital ne compte que 49 lits. Des dons offerts à l'association en permettent le bon fonctionnement jusqu'en février 1915. Au début, seules les troupes métropolitaines y étaient soignées ; à partir de décembre 1914, les blessés musulmans y sont accueillis. Une dizaine de Sœurs blanches œuvrent à Nogent et servent de traductrices car, venant d'Afrique du Nord, elles pratiquent la langue arabe.

C'est par les courriers de l'une d'entre elles que nous connaissons un peu mieux la vie de cet hôpital durant une partie de sa période de fonctionnement.

Outre les musulmans, cet hôpital, au caractère cosmopolite, accueille les soldats coloniaux. Plus de 4 800 hommes vont y être soignés : Africains, Américains, Antillais, Asiatiques et Européens, dont 399 Français.

De nouveaux dons, en 1915, permettent de porter le nombre de lits à 172. À la fin de l'année, un projet de 450 lits est lancé, mais il n'y en aura que 324. Pour cela, on utilise les salles de collections, le pavillon du Congo, on édifie des baraquements provisoires.

Parfaitement équipé, l'hôpital est doté d'une salle de radiologie, de salles d'opérations et de pansements, d'une chambre d'isolement. Les serres se voient transformées en pharmacie. Les annexes, consacrées à l'intendance, sont aménagées : cuisine, réfectoire, lingerie. Les dortoirs pour les soignants sont installés dans le bâtiment de l'Indochine. Un dépôt mortuaire prend place dans l'orangerie et les défunts sont inhumés au cimetière de Nogent, dans le carré qui leur est réservé. Les plates-bandes du jardin sont transformées en potager, qui s'est avéré fort utile durant cette période.

Cet hôpital, exemplaire sur le plan humain, reçoit la visite de nombreux hommes politiques, dont le Président de la République, Raymond Poincaré. Des distractions pour les malades sont organisées, entre autres des séances de cinéma.

Sur le plan religieux, des consignes sont données : respect du jeûne, des interdits alimentaires, attribution de pièces pour les ablutions, etc. Pour "narguer" Berlin qui en avait érigé une au début de l'année, une mosquée est prévue en décembre 1915 (celle de Paris ne date que de 1926) : c'est la seconde en France, après celle de Marseille. Construite en bois, donc bâtiment précaire, elle est autorisée par la Préfecture de Paris et desservie par les imams du "camp retranché" de Paris. Inaugurée le 14 avril 1916, elle est décorée par des donateurs, tels que Grands Magasins ou gouvernements d'Afrique du Nord. Une fête suit cette inauguration. Le culte y est pratiqué jusqu'en 1919.

L'hôpital, militarisé en 1916, ferme ses portes le 1^{er} mai 1919. Au cours d'une prise d'armes, le 6 mars 1916, soldats étrangers et personnels de service sont décorés par le général Lyautey.

Rencontrons maintenant celle qui nous a laissé tant de détails sur sa vie en ces lieux : Sœur Marie Cléophas.

Née à Tongres (Province de Limbourg en Belgique) le 2 avril 1890, Julienne, Marie, Hubertine, Jeanne, Joséphine Christiaens, qui deviendra sœur Marie Cléophas, est l'aînée d'une fratrie de seize enfants (dont sept d'entre eux deviendront religieux). Son père, Mathieu est architecte.

Montrant une certaine facilité pour l'étude, elle est éduquée chez les Bénédictines, puis pensionnaire chez les Sœurs de la Charité.

Très tôt, dès dix-sept ans, elle manifeste un attrait certain pour le sacerdoce et la vie religieuse missionnaire. À l'issue de ses études et après quelques années passées auprès des siens à aider sa mère – ce qui ne l'empêche pas de passer un diplôme d'infirmière –, Julienne veut entrer en religion. Son choix se dirige vers les Sœurs blanches et ses parents ne s'y opposent pas.

C'est en octobre 1910 qu'elle entre au couvent. Après une période de postulat et de noviciat, elle reçoit l'habit, en mai 1911, chez les Filles de Notre-Dame d'Afrique et devient Sœur Cléophas, lors de la prononciation définitive de ses vœux en octobre 1912.

Après quelques années passées en Algérie, à Biskra, Sœur Cléophas revient en Europe en 1914.

C'est à cette époque qu'elle décrit, par le menu, la vie de l'hôpital auxiliaire de Nogent, à travers les courriers échangés avec sa famille et certains de ses amis.

La guerre éclate en août 1914, bouleversant toutes les institutions, familiales, nationales, religieuses, même les plus lointaines, et tout le monde ressent cette désorganisation imprévue.

Prêtres et religieux jouent un rôle important au front et dans les ambulances. La Société des Pères blancs montre un grand dévouement en ces circonstances. De leur côté, les Sœurs blanches ne restent pas inactives non plus. Diplômées de la Croix-Rouge, elles proposent leurs services pour les blessés et, rapidement, une cinquantaine d'entre elles sont employées dans les hôpitaux de France. D'autres se consacrent aux blessés de retour au pays.

Possédant son diplôme d'infirmière, Sœur Cléophas est affectée au service de la Croix-Rouge dans un hôpital de Marseille, comprenant cinq cents lits, où elle découvre les blessés de guerre.

Marseille n'est qu'une courte étape dans sa vie d'infirmière. Quelques semaines plus tard, en décembre, elle est affectée à l'hôpital auxiliaire du Jardin "colonial" à l'époque, à Nogent-sur-Marne (à l'époque, le jardin est sur le territoire de Nogent ; il ne devient parisien qu'en 1929).

Sœur Cléophas a en charge les blessés arabes et sénégalais. En effet, un sénateur a demandé des religieuses pour cet hôpital affecté aux indigènes d’Afrique. Les Sœurs blanches ont été les premières à répondre à cette requête.

Sœur Cléophas découvre le parc et les souvenirs de l’exposition coloniale de 1907, qu’elle décrit ainsi :

“On y voit de jolis pavillons perdus dans le beau parc, le jardin avec ses belles serres nous rappelle l’Afrique [...] il n’y a que le soleil qui nous manque. Nous sommes logées dans une villa aménagée pour nous, avec une chapelle dans notre appartement. La messe sera célébrée ici de temps en temps. Les autres jours, nous irons à l’église de Nogent”.

Plus loin, dans sa correspondance à sa famille, elle détaille son emploi du temps d’infirmière :

“Heureuses au milieu des soldats, nous sommes deux infirmières affectées au pavillon de la Tunisie ; c’est une construction de style mauresque, avec coupoles et arabesques et croissants ; même les armoires sont enjolivées !” précise-t-elle.

Ensuite, elle décrit les malades :

“Il y a une trentaine de lits occupés par des Français algériens, des Arabes tunisiens ou marocains. Ce sont de grands enfants qu’il faut conduire avec bonté, mais avec fermeté. Parfois, je fais les gros yeux et dois commander d’un ton énergique”.

Puis elle parle de son travail :

“Au réveil des malades, il faut prendre la température, débarbouiller les impotents, servir le café, faire les lits, accompagner le médecin au cours de sa visite. Les infirmiers, quant à eux, lavent les salles. Le dîner est distribué à 11h30”.

Peu après, les religieuses prennent leur repas et un peu de récréation. L’après-midi est consacré à la distribution des médicaments, aux piqûres, à la pose de ventouses et autres soins. Il est nécessaire de se procurer du linge, des vêtements, des objets de toilette et autres petites choses. Les médecins visitent à nouveau les malades et la soirée s’avance.

Une salle spéciale est consacrée aux pansements. Sœur Cléophas n’y a pénétré qu’une seule fois, pour le moment, dit-elle, pour servir de truchement, sa connaissance de la langue arabe, apprise en Algérie, ayant été requise. Elle compare à un petit coin d’Afrique cette salle remplie de soldats de couleur, contents de trouver une infirmière capable de converser avec eux. Elle leur sert aussi de secrétaire occasionnelle et eux recourent à elle en de nombreuses circonstances.

Les malades oient de longues conversations avec les religieuses. Un jour, l’un d’entre eux demande à Sœur Cléophas si elle est mariée. À sa réponse négative l’homme rétorque : “ma sœur, cela n’est pas bien”.

“Dans la religion catholique, c’est parfait, lui dit la sœur. Nous sommes les mères des orphelins et des vieillards. Mariées, nous n’aurions pas le temps de vous soigner, vous qui êtes dans les hôpitaux”.

L’homme demande pardon d’avoir dit que ce n’était pas bien. Et il conclut :
“Maintenant, nous comprenons, c’est très beau”.

Les sœurs font oublier, avec ces conversations, l’ennui et la souffrance à ces enfants d’ailleurs.

En accord avec les religieuses, l’administration admet d’accommoder la nourriture selon les observances religieuses ou les coutumes locales. Un jour, Sœur Cléophas prépare un méchoui, mouton entier avec pattes et entrailles. Malheureusement, quelqu’un, ignorant la coutume, avait déjà éventré et étripé l’animal, au grand désespoir des “turcos” (c’est le nom utilisé par la religieuse) à qui l’animal est destiné. Une autre religieuse, au fait des rites obligatoires, apporte la solution ; le mouton est recousu et jugé digne de la broche.

Une grande “diffa”, repas traditionnel pour les hôtes de marque, est organisé en septembre 1918, offerte par le gouverneur général d’Algérie, mais Sœur Cléophas n’est plus à Nogent à ce moment.

Le ramadan est respecté ; les jeûneurs sont isolés pour ne pas incommoder leurs camarades. Ils ne boivent et ne mangent qu’après le coucher du soleil (à moins de l’avoir fait en cachette dans la journée...). Chez certains, le respect du rite tombe rapidement et ils reviennent manger et dormir avec les autres, sans souci ni de Mahomet, ni du Coran.

Quelques-uns portent même une médaille de la Vierge et ne veulent absolument pas s’en dessaisir : “C’est bon et ça préserve contre la mort” disent-ils.

En février 1915, sœur Cléophas présente tous les symptômes de la scarlatine. Bien qu’il y eut une salle d’isolement dans l’établissement et afin d’éviter une contagion générale, elle est transportée à l’hôpital Saint-Joseph et mise en quarantaine. Au cours du transfert, elle dit avoir vu la Tour Eiffel pour la première fois. La fièvre tombe rapidement et les symptômes disparaissent. Toutefois, elle reste à l’isolement et en profite pour perfectionner sa connaissance de la langue arabe. Ses compagnes religieuses lui rendent visite, bien qu’il y ait une heure et demi de tramway entre l’hôpital et Nogent.

Elle peut enfin regagner Nogent à la mi-mars et reprendre une activité : momentanément, on lui confie la lingerie. Le matin est consacré à munir les soldats du nécessaire : savon, brosse à dents, bretelles, béquilles, etc.

Elle fait aussi quelques petites réparations sur les vêtements des hommes.

Un jour, l’un d’entre eux vient la voir pour quelques points à sa capote qui comporte, remarque la religieuse, deux boutons allemands. À la demande de la sœur, le soldat répond qu’il a tué trois ennemis, qu’il lui manquait deux boutons, qu’il s’est servi et, de plus, a aussi pris les bretelles, dont il avait besoin...

L'après-midi, dans sa boutique-pagode, nous dit-elle, les dames de la ville la rejoignent pour coudre pour les soldats. Mais toutes n'ont pas une préférence marquée pour le raccommodage des chaussettes... Sœur Cléophas, elle, aime encore remailer et se souvient du temps où elle le faisait pour sa famille.

Les paquetages, eux aussi, réclament des soins. Balles et obus y ont laissé des traces nombreuses. Le blanchisseur, venant deux fois par semaine, il faut passer tout le linge en revue et répartir le nécessaire dans les salles pour les besoins quotidiens.

Toujours égale à elle-même, gardant sa sérénité, Sœur Cléophas ne peut pas toujours satisfaire les goûts de tous les soldats. Un indigène ayant reçu une chemise rose fait des envieux, en particulier son voisin qui en a reçu une blanche. Furieux, ce dernier se met à vociférer, réclame une chemise blanche, crie à l'injustice et à la préférence. Puis il jette son linge sale au visage de la religieuse, qui ne bronche pas. Témoin, le médecin fait punir le coupable, avec le risque d'être traduit devant le conseil de guerre. Magnanime, la sœur trouve le moyen d'excuser le mouvement d'humeur du soldat.

Sœur Cléophas pense aussi à distraire les malades, inventant des jeux, racontant des histoires dans lesquelles elle glisse toute la moralité nécessaire. Sa connaissance de l'arabe l'amène également à leur servir de secrétaire : elle rédige les courriers destinés aux familles, exerce pour elle-même, en même temps qu'acte de charité. Les blessés sont tout heureux du service rendu, mais aussi d'être, un court moment, professeurs dans leur langue maternelle.

Un jour, tellement fière d'accompagner un convalescent à sa première communion, elle constate, *in extremis*, n'avoir pas habillé le soldat et qu'il est difficile pour lui d'aller à la chapelle en costume de nuit...

En septembre 1915, Sœur Cléophas est mutée à Rennes où elle retrouve des compatriotes. Son séjour y est de courte durée, cet hôpital étant évacué en septembre.

Début octobre, elle reprend ses fonctions à Nogent : elle n'est partie qu'un mois. À Nogent, elle trouve de grands blessés, venant de Verdun, parmi lesquels beaucoup d'Arabes.

Son emploi du temps est toujours aussi lourd. La matinée, et parfois l'après-midi, elle se trouve à la salle de pansements. Il faudrait être partout à la fois, tant le travail est important. Les blessures sont graves, nécessitant des amputations auxquelles les hommes ne se résolvent qu'en dernier recours.

“Cela me fera une belle jambe d'avoir la médaille, si je n'ai plus la mienne” ou “Comment ferai-je pour faucher avec un seul bras ?”, entend-elle souvent.

Les mois s'ajoutent aux mois et rien ne laisse prévoir la fin des hostilités. À Nogent, les blessés se succèdent à l'hôpital, les grands combats et offensives meurtrières sont générateurs de nouveaux contingents de victimes.

Durant les périodes d'accalmie, les sœurs arrivent à s'isoler malgré tout, afin d'accomplir scrupuleusement toutes leurs obligations religieuses. C'est ainsi qu'en janvier 1916, Sœur Cléophas peut se livrer à une retraite spirituelle.

En juillet 1916, on apprend que l'hôpital de Nogent va être militarisé. Jusqu'à ce moment, il était le seul consacré aux indigènes à n'être pas militaire. Selon le souhait du ministre de la Guerre, les Sœurs blanches devraient pouvoir continuer leur œuvre, mais cela n'a pas lieu car la Société de la Croix-Rouge préfère utiliser les services des religieuses dans une autre ambulance. Les infirmières de Nogent quittent Nogent pour l'hôpital Meurice à Paris.

A ce moment, Sœur Cléophas écrit à un de ses frères, militaire :

“Tu ne feras pas connaissance avec le jardin colonial ni avec tous les représentants de toutes les races que nous soignons ici. Tous fraternisent, quelle que soit leur origine. Un officier français donne des leçons de lecture à son voisin, un Bambara qui, en échange, lui apprend à tisser le raphia. Le jardin est gardé par un planton d'Annamites”. Elle note aussi la politesse raffinée des Cochinchinois.

Et en post-scriptum : “notre départ est décidé”.

Ce sont les derniers souvenir nogentais de la sœur blanche Marie Cléophas, née Julienne Christiaens. Sœur Marie-Cléophas meurt le 7 décembre 1923. Elle avait un peu plus de trente-trois ans.

NICOLE RENOLLET

SOURCE

“*Dans la Paix*”. *Vie de Sœur Marie Cléophas des sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique*, par une religieuse de sa congrégation, Procure des Sœurs blanches, Anvers, 1937.

LES VITRIOTS DE LA GRANDE GUERRE MORTS POUR LA FRANCE

Mesurer l'impact de la Première Guerre mondiale sur une commune telle que Vitry-sur-Seine, ville de la proche banlieue du sud-est de Paris, représente un vaste champ d'étude et nécessite un travail de recherche conséquent. Nous l'avons appréhendé au regard de ce que nous présentaient les archives écrites. Qu'il s'agisse des dommages de guerre, de l'arrivée de réfugiés à Vitry, de la création d'hôpitaux, de la question de l'emploi (remplacement des employés partis sur le front ou création d'emplois pour les femmes) ou même du retour des corps des soldats morts au combat, les sujets d'études mettant en lien Vitry avec la Première Guerre mondiale sont nombreux. En cette année de célébration du centenaire du début de la "Grande Guerre", la Société d'Histoire de Vitry (SHV) souhaitait recenser de manière aussi exhaustive que possible les Vitriots "morts pour la France" lors de ce conflit.

C'est pourquoi notre attention s'est portée sur un élément de mémoire largement visible dans la ville, à savoir le monument aux morts. Il est l'élément principal de la mémoire de la ville concernant la Première Guerre mondiale et de surcroît une source historique à part entière. Cependant, à Vitry, le monument aux morts n'est pas le seul élément témoignant de l'existence de soldats tués au front entre 1914 et 1920. C'est ainsi qu'au détour de déambulations l'on peut trouver un deuxième monument aux morts et même une plaque commémorative. De nombreuses questions méritaient alors qu'on y apporte des réponses. Pourquoi tant de monuments de mémoire ? Quelles différences ont-ils entre eux ? Pourquoi les listes des noms ne correspondent-elles pas d'un monument à un autre ?

Il s'agit là du point de départ de l'étude que nous avons menée tout au long de l'année 2014. Car au-delà de l'intérêt porté aux monuments et à la plaque commémorative, les questionnements se sont vite orientés vers les hommes dont les noms sont inscrits en lettres d'or. Combien étaient-ils au total ? Quelle proportion de la ville représentèrent-ils ? D'où venaient-ils, ou vivaient-ils, où moururent-ils, quel âge avaient-ils, quels étaient leurs corps d'armée, etc. ?

C'est à quelques-unes de ces interrogations que nous apporterons ici des éléments de réponse. Mais plus que les informations que nous aura révélées cette recherche encore incomplète, c'est la démarche entreprise qui nécessite des explications. Nous tâcherons dans un premier temps de présenter les étapes de cette démarche ainsi que les outils que nous avons construits. Dans un deuxième temps, des résultats généraux de la recherche seront exposés pour aboutir dans un troisième temps à la présentation plus singulière de trois Vitriots morts pour la France.

1. LES CONTOURS DE LA RECHERCHE

Une dizaine de volontaires de la Société d'Histoire de Vitry ont participé à la recherche sur les Vitriots morts pour la France. La première étape, visait à s'appuyer sur la liste présentée sur le principal monument aux morts de la ville. Une petite parenthèse mérite d'ailleurs d'être ici ouverte. Ce monument érigé et inauguré au début de l'année 1922, fut l'aboutissement de plus de trois années d'élaboration du projet. Cette période a permis de lancer un appel à candidature



et de faire le choix d'un marbrier, de choisir le lieu de l'érection du monument, de lancer des appels aux dons (le Conseil municipal en avait confié la tâche à un comité de soutien), de procéder à des demandes de subventions auprès de la Préfecture de la Seine, de recevoir l'avis de l'architecte du Conseil général. Au final, une somme conséquente est dépensée pour ce monument en granit rose et marbre de Carrare, pour son aménagement aux côtés du seul monument historique de la ville : l'église Saint-Germain. Cinquante années plus tard, il est déplacé à quelques trois cents mètres de là (place du 19 mars 1962), pour cause de rénovation urbaine. Sur ce monument aux morts figurent donc 764 noms. Mais au regard de l'autre monument aux morts, situé dans le cimetière ancien et la plaque commémorative située dans l'église Saint-Germain, la liste des noms pour lesquels nous cherchions des informations s'agrandit. Enfin, une dernière liste des Vitriots morts pour la France restait à consulter : celle du Livre d'Or. Les "Livres d'Or des Français morts pour la France", ont été initiés par la loi du

lité et des victimes de guerre (articles L488 à L492 bis). Y sont répertoriés les militaires des Armées de Terre, de Mer et de l’Air tués à l’ennemi ou morts suite à des blessures de guerre. La mort peut avoir eu lieu après maladie, contractée en service en temps de guerre ou après un accident. Sont aussi considérés comme “morts pour la France” les marins du commerce victimes d’événements de guerre, ainsi que toutes les personnes ayant succombé à des maladies contractées lors de soins donnés aux malades et blessés de l’Armée en temps de guerre. La liste des conditions est plus largement définie par la loi mais permet de saisir que la preuve doit être faite que le décès est relatif au fait de guerre, le décès ayant pu avoir lieu ultérieurement à la période du conflit.

	décompte	date de décès connue
Inscription au monument aux morts principal	764	579 fiches MdH 8 sources diverses
Inscription complémentaire sur le livre d’or de Vitry	35 sur un total de 578	35 fiches MdH
Inscription complémentaire sur monument du cimetière	19 sur un total de 110	6 fiches MdH 1 d’après tombe
Inscription complémentaire sur plaque de l’église	10 sur un total de 213	2 fiches MdH
TOTAL	828	631

Soulignons ici que grâce à Internet et à la numérisation de nombreux documents d’archives, notre travail a été grandement facilité. Il s’est d’abord caractérisé par une recherche à partir du site “Mémoire des Hommes” (MdH) (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>). Celui-ci regroupe de nombreuses bases de données telles que les “morts pour la France de la Première Guerre mondiale”, les “Fusillés de la Première Guerre mondiale”, les “Personnels de l’aéronautique militaire”. On y trouve aussi les “Journaux des unités engagées dans la Première Guerre mondiale” composés des journaux des marches et opérations, des carnets de comptabilité en campagne et des journaux de bord et de navigation de toutes les unités militaires engagées durant la Première Guerre mondiale. Enfin peuvent être consultés les historiques régimentaires des unités engagées dans lesquels figurent des explications sur des faits d’armes des unités engagées.

La recherche amorcée sur ce site a permis d’accéder pour plus de six cents noms aux informations relevant des fiches individuelles élaborées au lendemain de la guerre par l’administration des Anciens Combattants. Nous avons donc pu trouver des informations sur près de 77% des soldats inscrits sur les différents monuments. Certaines semblent manquantes, près de deux cents noms n’ont pu être trouvés. Chaque information inscrite sur ces fiches a ensuite été reporté dans un tableau Excel. Ont ainsi été renseignés les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des soldats, leur grade, corps et matricules. Figurent aussi le lieu, la date et le genre de mort ainsi que le lieu et la date de l’acte ou du jugement sta-

tuant sur le décès. Cette dernière case a d'ailleurs permis de retrouver beaucoup de soldats de Vitry, sans y être nés, et figurant dans une liste importante d'homonymes. Seul le lieu de jugement ou de l'acte de décès porté dans la ville permet aujourd'hui de saisir qu'il s'agit du soldat figurant sur la liste du monument aux morts ou du Livre d'Or. Compte tenu des noms trouvés sur les monuments, nous avons étendu ce rattachement aux communes voisines (Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Alfortville, Kremlin-Bicêtre, Villeneuve-le-Roi). Dans d'autres cas, l'appartenance au Livre d'Or de Vitry a été le critère retenu, sans qu'il y ait de rattachement évident. Enfin, lorsque les décès sont survenus sur le territoire de Vitry, les fiches ont également été prises en compte. De plus, nous avons été confrontés à d'autres difficultés car si des recoupements ont été possibles entre les différentes sources d'information, il a aussi fallu gérer des contradictions ainsi que des erreurs d'orthographe ou de prénoms s'étant glissés dans les différentes listes.

Enfin, d'autres sources ont été consultées afin de compléter les renseignements collectés. Citons la base de données "sépultures de guerre" disponibles sur le site "Mémoire des hommes", les registres d'Etat Civil conservés aux archives municipales de Vitry ainsi que des sources complémentaires diverses (presse numérisée, sites généalogiques, etc.) permettant des recoupements (voir l'annexe en fin d'article).

L'ensemble de ces sources a ainsi permis de compléter des informations ou rectifier des erreurs au sein de la base de données que nous avons créée. Quelques résultats méritent d'être présentés même s'il ne s'agit pas encore d'une étude exhaustive.

2. DES RÉSULTATS CHIFFRÉS

Peu avant le début du conflit, la ville de Vitry-sur-Seine est peuplée d'environ 15 000 habitants. Avec 828 soldats morts pour la France, il s'agit de 5,5% de la population totale de la ville qui disparaît. A l'échelle nationale, le pourcentage est de 3,5. Ainsi, Vitry paye un lourd tribut humain à cette guerre, supérieur à la moyenne du pays.

L'étude statistique des données nous permet d'avoir une lecture sociologique d'une partie de la population pendant la Première Guerre mondiale. On peut ainsi arriver à définir un profil type du Vitriote mort pour la France lors de ce conflit à travers des éléments tels que l'origine géographique (à partir du lieu de naissance), ou l'âge moyen au moment du décès. Ce sont des deux indicateurs que nous avons souhaité présenter ici. Le tableau suivant indique la répartition des lieux de naissance de quelques 553 soldats morts pour la France. Il nous permet de constater qu'à peine 16,5% d'entre eux étaient nés à Vitry et que moins de la moitié de ces habitants étaient originaires de la région parisienne délimitée par l'ancien département de la Seine. En fait, plus de la moitié des Vitriotes ici

morts pour la France 2014-09-28

428 Total (Triés)

Enregistrements Supporter Enregistrement Rechercher Dier

Notes Fiche (Full) Param affichage Prévisualisation

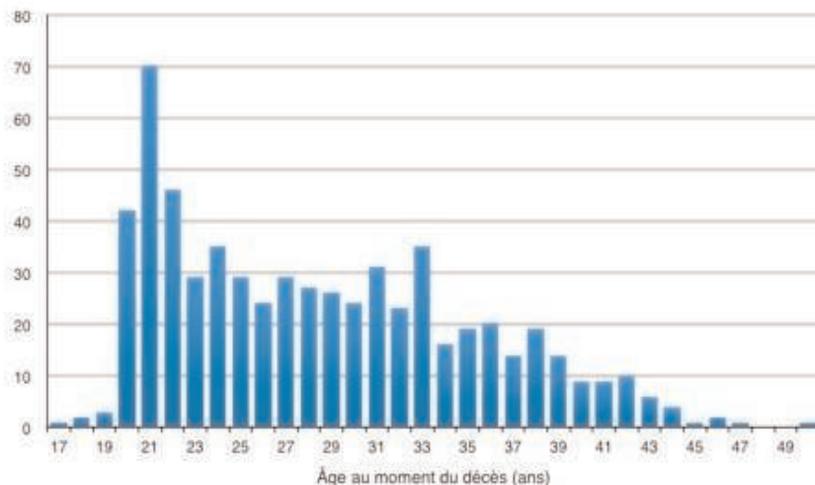
Nom	Prénoms	Fiche MHI ?	Ours livre or ?	Date de décès	Lieu du décès	Date de na-	Lieu de naissance
AQUETIAZ	Edouard Armand Henri	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	24/09/1914	Neuillyport (Marne)	13/10/1892	Paris (Seine-75)
ALEONARD	Julien	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
ALLAIRE	Pierre Marie	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	31/10/1915	Bar-le-Duc (Meuse)	07/12/1876	Saint-Nazaire (Loire)
ALLANC	Léon François Marie	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	25/12/1914	Mesnil-les-Hurlus (Marne)	12/09/1894	Orand-Champ (Morbihan)
ALLAUME	Gaston	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	02/09/1914	Deuville (Calvados)	17/11/1868	Vitry-sur-Seine (Seine-94)
AMLOT	Henri Joseph	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	27/05/1916	Vadelaincourt (Meuse)	21/03/1880	Vitry-sur-Seine (Seine-94)
AMOUROUX	Auguste Armand	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	08/08/1916	Ileux (Meuse)	01/09/1878	Bourgned (Creuse)
ANDRIE	Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
ARFEUILLERE	Joseph Antoin	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	05/04/1915	Hennemont (Meuse)	13/06/1893	Meymac (Cortez)
ARRAND	Félix	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
ARNDU	Paul Louis	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	16/08/1916	Ciry (Somme)	08/07/1895	Charenton (Seine)
ASSSELIN	Pierre Georges	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	22/08/1914	Lezy (Meurthe et Moselle)	14/06/1890	Blouzy (Loire) canton de
AUBERT	Joseph Adolphe	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	04/01/1916	Acromont (Meuse)	24/01/1886	Vitry-sur-Seine (Seine-94)
AUDIER	Jean Charles	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	02/11/1917	Courmon (Aisne)	27/06/1896	Paris 20e (Seine-75)
AUDON	Marcel Elie	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	07/09/1917	San Hippak	18/04/1895	Launier (Haute-Vienne)
AUDRAN	Gaston	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
AUGER	François	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
AUGERAY	Adrien	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
AUGIER	Albert Marie Auguste	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
AUPAX	Jean-Baptiste Alphonse	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	24/13/1916	Chartres (Eure et Loir)	20/03/1888	Salignat sur loire (Inde
AUPAY	Georges	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	26/4/1915	Briean	11/11/1893	Frezulville (Seine)
AVERBEKE	Eugène Théodule	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	26/01/1916	Moulin-sous-louvart (Oise)	12/10/1878	Paris 18e (Seine-75)
AVRIL	Louis Aimé	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	4/6/1918	Forêt d'Argonne (Meuse)	31/3/1893	Vitry-sur-Seine (Seine-94)
BACON	Joseph Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	24/04/1918	Baculiers-Mongival (Somme)	17/12/1892	Paris 10e (Seine-75)
BACCOLAUD	Gaston	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	12/11/1914	Le Mans (Sarthe)	30/1/1882	Pargueux (Dordogne)
BALUSSOU	Victor	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
BANNE	Ernie	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	01/07/1916	Herbecourt (Somme)	07/11/1883	Mennacy (Seine et Oise)
BARAULT	Georges	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	18/07/1917	Aucourt (Meuse)	17/03/1896	Paris 11e (Seine-75)
BARBIER	Jules	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non				
BARILLON	Léon	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	05/04/1915	Langemaisa Thuringe	08/12/1887	Mosy (Seine et Marne)
BARRE	Maurice Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> non	25/4/1917	Vaux Varenne (Marne)	20/8/1891	Vitry-sur-Seine (Seine-94)

100% Utilisation

considérés provenaient des régions de toute la Province. Une étude plus poussée des lieux d'origine donnerait une idée des régions françaises alimentant le plus la ville de Vitry. Mais les chiffres ici mentionnés confirment bien l'attractivité d'une ville proche de la capitale, en plein développement industriel depuis la fin du siècle précédent. En fait, ce type de données donne des pistes de lecture, certes parcellaire, des flux migratoires au début du XX^e siècle.

		Nombre	Pourcentage
Nombre total d'individus figurant sur le monument principal		768	
Nombre de fiches trouvées en lien avec Vitry sur le site Mémoire des Hommes		553 (soit 72,0%)	72,0%
Nombre d'individus sans fiche mais trouvés en lien avec Vitry (informations partielles)		8*	
Ville de naissance	Vitry même	92/556	16,5%
	Ivry, Choisy, Alfortville, Maisons-Alfort, Villejuif	35/556	6,2 %
	Paris	106/556	19,0%
	Total ancienne Seine	269/556	48,3 %

La répartition des âges au moment du décès est une source d'information tout aussi intéressante. Elle est présentée avec l'histogramme suivant.

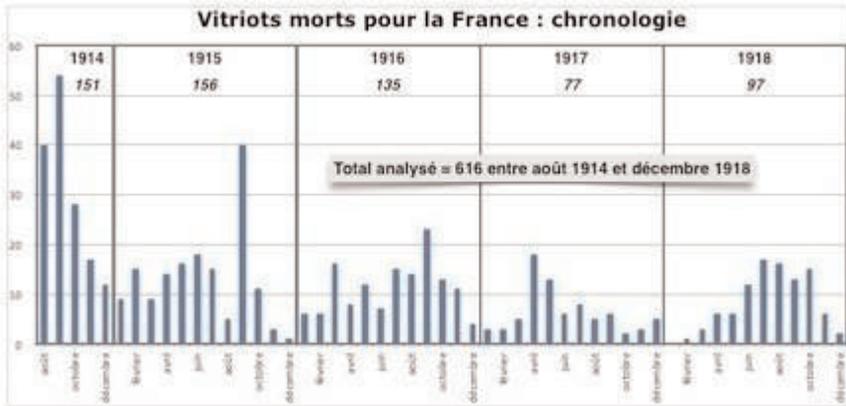


Âge moyen= 28,5 ans ; valeur modale (la plus fréquente) : 21 ans ; plus de 25% des morts ont moins de 22 ans.

Outre l'âge moyen porté à près de 29 ans, il est frappant de constater que les trois âges les plus frappés par des décès sont ceux de 21, 22 et 20 ans. Cet âge est à rapprocher de l'âge de conscription porté à 20 ans. Les soldats les plus vieux n'étaient pas systématiquement envoyés en première ligne et représentaient une réserve dont le nombre était moins important que les recrues de chaque nouvelle classe. Pour l'ensemble du pays, un quart des soldats mobilisés étaient des classes de 1914 à 1919. Ceci explique à quel point cette génération a pu être la plus touchée. De plus l'histogramme montre que des soldats de moins de 20 ans ont été tués du fait de la guerre. Il faut y voir une explication dans l'appel par anticipation qui est organisé dès le mois de décembre 1914 pour la classe 1915, soit près de dix mois plus tôt que prévu. Tout au long du conflit, chaque classe sera appelée toujours un peu plus tôt, diminuant ainsi l'âge de conscription.

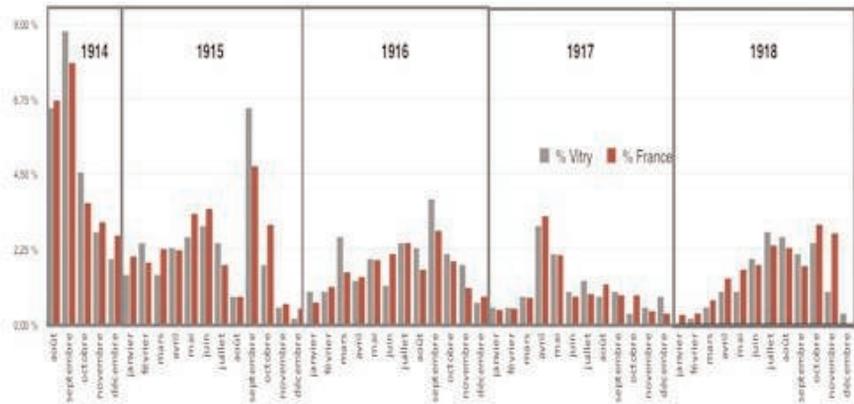
La répartition chronologique des morts à travers les quatre années témoigne quant à elle de l'évolution de la guerre. Un nouvel histogramme présente les résultats collectés dans notre base de données pour les soldats de Vitry. Pendant les seuls 5 derniers mois de l'année 1914, il y a eu 151 décès (24% du total) essentiellement en août et septembre. La différence de grandeur des bâtonnets dans l'histogramme entre la fin de l'année 1914 et les mois suivants illustre le passage d'une guerre de mouvement à une guerre de position. Cependant,

l'année 1915 a également été très meurtrière avec 156 décès (25% du total). À noter une pointe en septembre 1915, avec 36 décès entre le 25 et le 30 septembre, correspondant à la seconde bataille de Champagne.



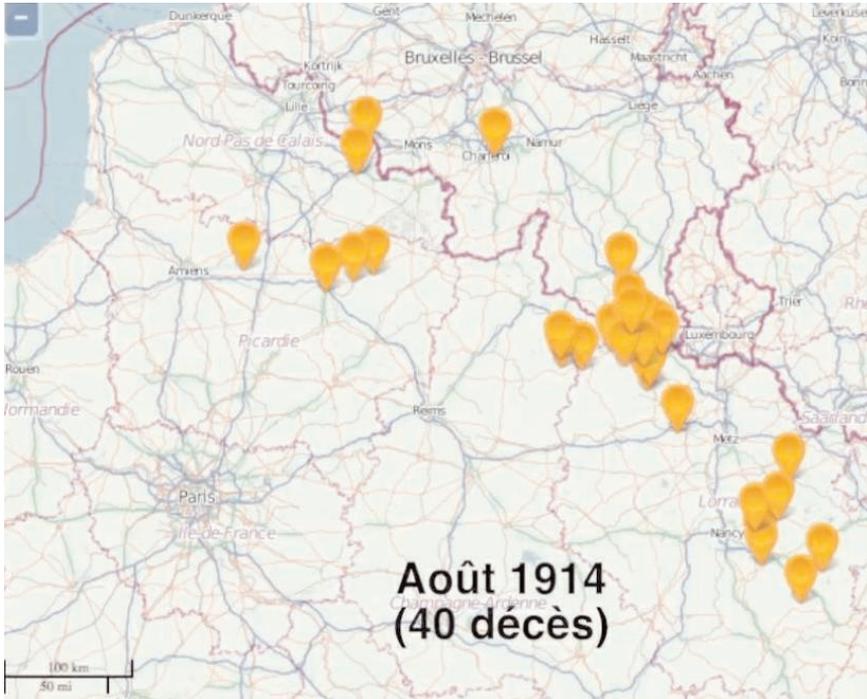
Après la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918, on note encore 12 décès (essentiellement des suites de maladies contractées en service).

Ces statistiques sont très proches des statistiques nationales telles qu'elles sont présentées de manière comparative dans l'histogramme suivant.



Ainsi l'on peut dire que l'étude statistique, bien que basée sur quelques centaines de soldats Vitriots, peut-être représentative de phénomènes que l'on constate au niveau national (répartition chronologique des décès) et témoigne de fonctionnement de l'Armée (conscription) comme de l'évolution de la société (phénomène migratoires).

De plus, nous avons souhaité, à partir d'un logiciel de généalogie, détourné à des fins historiques, proposer chronologiquement une répartition géographique des lieux de décès des soldats Vitriots. Les trois cartes représentant les mois d'août à octobre 1914 dessinent comme une ligne de front. En comparant les cartes les unes aux autres, l'on peut prendre conscience de l'évolution de la guerre de mouvement lors des trois premiers mois de la guerre.



D'autres données mériteraient que l'on en propose une analyse. Une comparaison pourrait être faite entre le lieu de recrutement et les lieux de naissance et de vie au moment de la mobilisation. Ceci apporterait un autre éclairage sur les flux migratoires. Quant à la définition de la proportion des soldats en fonction de leur corps d'armée, ceci permettrait d'appréhender les formes de mobilisation dans l'Armée.

L'étude statistique a été un des éléments intéressants du travail collectif mené à partir des listes des soldats vitriots morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale, mais elle aurait perdu de la pertinence si nous ne l'avions pas agrémentée de recherches spécifiques sur quelques soldats marquants.

3. ZOOM SUR TROIS VITRIOTS MORTS POUR LA FRANCE

Trois de ces centaines de soldats ont fait l'objet de recherches plus approfondies. Deux raisons expliquent cette démarche. La première relève de la mise à disposition d'archives privées. La deuxième souligne l'accès plus facilement donné aux recherches portant sur des officiers ou sur des soldats décorés.

André Aimé Driancourt est né le 23 septembre 1898 à Vitry-sur-Seine. Soldat de 2^e classe (grade le plus bas parmi les hommes de rang), il porte le matricule 4305 au 3^e bureau de la Seine et est affecté au 15^e escadron du train des

équipages militaires (TM 909). Sa mort survient le 4 février 1920 en Hongrie, dans la ville Szeged. L'historique de la 22^e compagnie de l'escadron que l'on retrouve sur le site Internet Gallica explique qu'au "mois de septembre 1918, elle suit la 75^e division qui passe à l'armée de Hongrie où elle reste jusqu'au moment de sa dissolution qui a lieu à Szeged le 31 août 1919."

Le 6 août 1918, André répond par courrier à sa sœur Yvonne l'informant être tombé malade après avoir été gazé. Il lui envoie alors une photo avec les rescapés de sa section. "*Sur 37 copains, explique-t-il, seuls 9 sont restés en vie*". Quant à lui, presque fait prisonnier, il arrive à s'enfuir, laissant derrière lui toutes ses affaires.



Sa mort survient donc le 4 février 1920, à 21 ans. Un an et demi plus tard, une infirmière hongroise (Rosa Goldfar) ayant soigné André Driancourt, échange un courrier avec la mère d'André. Elle lui envoie par la même occasion une photo de la sépulture. Près d'un an plus tard, le 31 mai 1923, le transport de retour du corps est effectué. Le lendemain l'inhumation dans le caveau familial est effectué à Vitry-sur-Seine.

L'histoire André Driancourt permet de prendre conscience qu'après l'armistice du 11 novembre 1918, l'Armée française a poursuivi sa mobilisation dans des combats. L'armée d'Orient est devenue l'armée de Hongrie le 1^{er} mars 1919, alors que le gouvernement communiste hongrois relance la guerre contre les

Alliés pour reprendre la Transylvanie, territoire de l'Empire austro-hongrois déchu, à la Roumanie. La plupart des classes les plus anciennes avaient été démobilisées. Les classes de 1907 à 1918 sont libérées tout au long des signatures des traités de paix qui s'échelonnent entre juillet 1919 et juin 1920. André Driancourt perd la vie à quelques semaines de cette fin des conflits et est le dernier Vitriot à mourir pour la France.

Marie-Joseph Odent est né dans le 6^e arrondissement de Paris le 20 mai 1869 et se marie avec Anne Suzanne Garnier le 17 mars 1906. Il s'engage comme volontaire et intègre l'école de Saint-Cyr faisant ainsi partie de la promotion du Dahomey entre 1889 et 1891. Il est envoyé en mission pendant trois semaines (mars 1904) en Tunisie et en Algérie. En 1908, il devient membre du Conseil supérieur de la Guerre. Il gravit les grades régulièrement : dès sa sortie de l'école militaire, il est sous-lieutenant, puis devient capitaine en 1900 et chef de bataillon en 1911. Au début de l'année 1914, il intègre l'École supérieure de Guerre en tant que stagiaire et à la déclaration de la guerre il sera envoyé à la gare régulatrice de Troyes pour devenir, au mois de novembre, sous-chef d'état-major de la 10^e armée. Commandant le 68^e régiment d'infanterie, il prend le grade de lieutenant-colonel et est décoré de la Légion d'honneur le 30 décembre 1914 et de la Croix de guerre avec deux palmes le 3 janvier 1915. D'autres décorations étrangères lui sont remises, telle que la Saint-Stanislas de Russie 2^e classe, et il est aussi fait officier de la couronne d'Italie.



Il décède à Verdun le 5 mai 1916 à l'âge de 47 ans sur la côte 304, à Mort-Homme, dans la Meuse. Il est le plus ancien des Vitriots morts pour la France et le plus gradé.

Léopold Loudolph Marie Gabriel Nicolle du Long-Pray est né le 19 août 1881 à Tracy-sur-Mer, dans le Calvados. Il est le seul garçon d'une fratrie de quatre enfants. Comme son père, capitaine de cavalerie et chevalier de la Légion d'honneur, ayant combattu contre les Prussiens en 1870, et comme son grand-père déjà capitaine major au 9^e bataillon de chasseurs et chevalier de la Légion d'honneur, il fait une carrière militaire. Il est ainsi le fils d'un notable, son père ayant été industriel et maire de Port-en-Bessin. Il se marie en 1908 à l'âge de 26 ans avec Etienne Itiern. Le couple a deux enfants: Gilberte et Jacques. Engagé volontaire pour trois ans, le 26 octobre 1901, dans le 7^e arrondissement de Paris, Léopold est admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il en sort avec le

grade de sous-lieutenant en octobre 1903. Deux années plus tard, il devient lieutenant. Au cours de l'année 1910, il suit le premier cours de gymnastique et d'escrime, autrement appelé bataillon de Joinville.



Il est nommé capitaine le 4 octobre 1914, après s'être fait remarqué au combat. Un article de *L'Illustration* rapporte à son sujet le commentaire suivant accompagné de la photo ci-dessus : *“Rentré au dépôt à la suite d'une blessure à l'épaule [Sa blessure par balle à l'épaule date du 28 août 1914. Il est alors dans les Vosges], bien qu'incomplètement guéri, a pris, le matin du 2 octobre, le commandement d'une compagnie qui a été engagée aussitôt. A été blessé à l'oreille dès le début de l'action : a conduit néanmoins à deux reprises différentes sa compagnie à l'attaque à la baïonnette contre les tranchées ennemies et n'est venu se faire panser qu'à la fin de la journée.”* Le 17 octobre, le capitaine du

140^e régiment d'infanterie est fait chevalier de la Légion d'honneur par le général commandant en chef Joffre (extrait du JMO du 140^e RI). Il obtient deux citations pour la croix de guerre.

Son dernier assaut, le 29 octobre 1914, est ainsi décrit dans ses états de service : *“Remarquable officier ayant au plus haut point le sentiment du devoir. Le 29-10-1914 a entraîné vigoureusement sa compagnie aux cris de “Vive la France” à l'assaut des positions ennemies. Tombé glorieusement au Quesnoy-en-Santerre le 30-10-1914.”*

Pour ces deux officiers de l'Armée française, la recherche d'information est plutôt aisée. Le site Internet Leonore dédié aux soldats ayant obtenus la Légion d'honneur, le site de la Saint-Cyrienne ainsi que des sources généalogiques permettent, bout à bout, de retracer l'histoire de vies dédiées à l'institution militaire. Ces hommes qui ont eu le même destin que des centaines d'autres ont tout de même la particularité d'être moins facilement oubliables.

Cette recherche n'en est qu'à son début, tant on peut, soldat après soldat, continuer à collecter des informations, en se reportant par exemple au “registre d'incorporation” puis aux tables de recensements. Au final, cette étude participe

au travail de mémoire et nécessite d'être poursuivie tout au long des prochaines années, tout au moins jusqu'à la fin de l'année 1918, qui marquera le centenaire de la fin du premier conflit mondial.

**FRÉDÉRIC BOURDON,
JEAN-CLAUDE ROSENWALD,
JEAN-MARIE DESBORDES
ET ANDRÉ CARVILLE**

ANNEXE

Quelques-unes des sources consultables sur Internet avec, pour certaines, les modalités de consultation.

Mémorial GenWeb (<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/>)

C'est aussi et surtout les relevés de monuments aux morts, soldats et victimes civiles, Français et étrangers, tués ou disparus par faits de guerre, "morts en déportation", "morts pour la France". (3 734 786 entrées au 17 novembre 2014)

Geneanet (<http://www.geneanet.org/>)

Il s'agit d'un site Internet de généalogie proposant une base de données alimentée par les participants et à destination du public. L'accès à la plupart des données est gratuit.

Grand Mémorial (<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>)

Retracez le parcours de guerre des Poilus en une seule recherche. Accédez aux registres matricules des Archives départementales et au fichier des Morts pour la France du ministère de la Défense, réunis dans une base nationale.

16 conseils généraux ont donné leur accord pour que les bases développées par leurs services d'Archives départementales soient intégrées au Grand Mémorial au jour du lancement, le 11 novembre 2014 : Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Côtes-d'Armor, Haute-Marne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Mayenne, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Maritime, Yvelines, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée.

Les bases présentes n'offrent pas toutes le même niveau d'indexation, ni la même qualité de numérisation, reflétant la plus ou moins grande ancienneté des opérations menées. Nombre des partenaires versent leurs données au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Celles des Alpes-de-Haute-Provence, des Côtes-d'Armor et du Var intègrent déjà les professions et les niveaux d'instruction et permettent d'exploiter au mieux les possibilités de recherche sur le Grand Mémorial.

Livres d'Or (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>)

Ces Livres d'Or ont été rédigés en 1929 dans le but de recenser les soldats ayant bénéficié de l'appellation "mort pour la France", à partir des informations fournies par les mairies, mais les monuments ont quant à eux été construits plus tôt, entre 1920 et 1925, il peut donc y avoir des différences.

Comment y accéder ?

- 1 - Cliquez sur l'onglet "Recherches multicritères" puis dans le pavé "Rechercher dans tous les inventaires" sur "Accéder".
- 2 - Dans le formulaire qui apparaît, tapez "livres d'or" dans la case "Recherche libre". Veillez à ce que les boutons "Expression exacte", Archives numérisées "Oui" et "Toutes les catégories" soient actifs.
- 3 - Dans les résultats qui apparaissent, choisissez le département qui vous intéresse puis cliquez sur "Voir l'instrument de recherche en entier". La page s'actualise avec la liste des communes surlignées de jaune.
- 4 - Choisissez la commune puis cliquez à droite sur "Consulter les archives numérisées associées". Une nouvelle page s'ouvre avec le Livre d'Or numérisé, vous pouvez utiliser le zoom, la luminosité et le contraste, naviguez grâce aux vignettes et surtout téléchargez le document grâce au lien situé en haut à droite.

Leonore (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm>)

La base Léonore donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977. Les dossiers comportant des documents datant de moins de 50 ans ne sont pas consultables en ligne.

L'Illustration (<http://www.lillustration.com/>)

Tableau d'honneur de la guerre, soldats, sous-officiers et officiers cités à l'ordre de l'Armée, nommés ou promus dans la Légion d'honneur ou décorés de la médaille militaire.

Prisonniers de la première Guerre (<http://grandeguerre.icrc.org/fr>)

Archives 1914-1918 : au cours de la Première Guerre mondiale, 10 millions de personnes, militaires et civiles, furent capturées et internées dans des camps de détention. Les Etats en guerre ont envoyé au CICR des listes de prisonniers de nombreuses nationalités. Sur cette base, celui-ci a constitué des fichiers. Vous pouvez rechercher dans ces 5 millions de fiches individuelles numérisées.

NOTE

- 1) Conservés aux Archives nationales, sur le site de Fontainebleau et accessibles par Internet ; voir mode d'emploi sur <http://blog.geneanet.org/index.php/post/2014/09/Les-livres-d-or-des-soldats-morts-pour-la-France-sont-en-ligne.html>

MAISONS-ALFORT : RECHERCHE DE L'IDENTITÉ DES SOLDATS FIGURANT SUR LE MONUMENT AUX MORTS

(à la recherche des prénoms)



Les quelques lignes qui suivent ont pour but de présenter les études du Cercle généalogique de Maisons-Alfort (CGMA) sur les soldats maisonçais morts au service de la France durant la Grande Guerre.

De 1901 à 1935, durant sept mandats consécutifs, Léon Champion fut maire de Maisons-Alfort, sa gestion de la commune et des 20 000 habitants pendant le premier conflit mondial fait l'objet de plusieurs articles dans la presse de l'époque. *La Bibliothèque de la Guerre* en mai 1918 lui demande, compte tenu des “*excellents résultats concernant le ravitaillement*”, de faire don des archives de la commune. Ces archives, hélas, ont brûlées lors d'un incendie.

DEUX ÉTUDES DU CGMA SUR LES MORTS DE LA GRANDE GUERRE

Une première étude, commencée dès 2002, consiste à retrouver l'identité de chacun des 696 soldats dont le nom et l'initiale d'un prénom ont été gravés sur le monument aux morts érigé en 1920 sur le parvis de l'hôtel de ville.

Le résultat prend la forme d'un répertoire de ces soldats avec : identité du soldat (nom et prénoms), grade, régiment, date et lieu de naissance, filiation et éventuels compléments, matricules au recrutement et au corps, date et lieu de décès, type de mort, mention (“mort pour la France”), état matrimonial (principalement célibataire ou marié), lieu d'inhumation, et les différentes sources où apparaît le nom du soldat.

Cette étude à ce jour recouvre non seulement le monument aux morts mais l'ensemble des sources : cryptes du cimetière, plaque commémorative de l'église Saint-Rémi et Livre d'Or (1931) disponible aux Archives nationales de Fontainebleau et, depuis la mi-novembre 2014, téléchargeable sur le site des Archives nationales.

Dès 2011, le CGMA a décidé que toutes ses études concernant ce conflit seraient consultables librement et gratuitement. Le partenaire choisi est Memorial Genweb. Chaque soldat a une fiche individuelle liée à un ou plusieurs relevés et qui peut être mise à jour de façon collaborative.

Cette étude du CGMA¹ est évolutive et remise à jour sur le blog².

Voici trois exemples :

LEROUX Charles Alexandre : Adjudant, 89^e RI, né le 5/3/1879 à Châteaudun (Eure-et-Loir, 28) — Fils de Edouard Julien, tonnelier, 24 ans, et de PESNON Hortense, sans profession, 26 ans, acte 36 — Recrutement ; Mat : 3869 Seine 3^e Bureau (75), Mat : 6008 Bis au corps — Tué à l'ennemi le 25/9/1916 Bouchavesne (Somme, 80) — MPF MdH — marié le 29/09/1904 à FAUSSE Isabelle Louise à Malakoff (Hauts-de-Seine) — Figure sur : MAM Crypte —

Voici des informations complémentaires recueillies auprès d'une petite-fille de Charles Leroux.

Trois collatéraux de cette famille périrent lors de la Grande Guerre : Fausse Maurice Gustave, Hateau Joseph Barnabé et Hateau Moïse Léon. Tous trois décèdent le 22 août 1914, une des journées les plus meurtrières, où plus de 27 000 soldats français périrent au front.

Le corps de Charles Leroux est rapatrié le 16 décembre 1921 dans le cimetière de Maisons-Alfort. Sa tombe portait le numéro 2775.

A l'issue de la guerre, un des deux enfants de Charles Leroux, André Leroux, décide de s'installer à Maisons-Alfort. Il habite rue de la Ferme (aujourd'hui : rue Gabriel Péri), puis rue Fernet, et gère une entreprise générale. André Leroux aura deux filles, qui comme leur père seront scolarisées à l'école de la rue Raspail. Aujourd'hui, Charles Leroux repose dans la crypte du cimetière avec 81 autres soldats.

Une photographie gracieusement prêtée par la petite-fille a servi de base pour l'affiche de l'exposition du CGMA au mois de juin 2014.



BOULITREAU Paul : Sergent, 160^e RI, 11 Compagnie, né le 2/9/1881 à Paris (18^e arrond.) — Fils de Pierre, papetier, 34 ans, et de PERRUCHET Marie Antoinette, mécanicienne, 26 ans, acte 3709 — Recrutement ; Mat : 2936 Seine 6 Bureau (Seine, 75), Mat : 01057 au corps — Suites de blessures de guerre. Eclatement du poignet gauche par une balle le 7/6/1915 Ambulance 6/20. 20^e Corps Aubigny (Pas-de-Calais, 62) — MPF dans l'acte de décès le 27/07/1915 — marié le 17/01/1901 à RENAULT Marie Eugénie à Paris (18^e arrond.) — Figure sur : MAM Livre d'Or-AN MSF —

La petite fille de Paul Boulitreau écrit ces quelques lignes sur son grand-père, marié, père de quatre enfants, dont un à naître :

“Mon grand-père : un simple “poilu” sorti de l'oubli.

Chansonnier, poète, en route vers la célébrité, Paul Boulitreau, alias Paul Haldy, est mort pour la France en 1915. Grâce à la presse et au Net, ses descendants le retrouvent ... cent ans après la bataille de l'Artois.

Paul Haldy fut entre autre le parolier de Berthe Sylva et de Dranem.

On a tout retrouvé concernant le Sergent Paul Boulitreau, matricule 01057, 160^e Régiment d'infanterie, mort au combat, au joli mois de mai 1915. Tous les documents d'époque : acte de naissance, de mariage, de décès, citation à l'ordre de l'Armée, croix de guerre avec palmes. Mais, hélas pas de photo, seulement des partitions...

Paul Boulitreau est blessé dans un combat corps à corps dans les rues d'un village, le 10 mai 1915. Il sera soigné tardivement, car il ne veut quitter son commandement qu'après avoir reçu les renforts demandés. Transporté à l'ambulance du 20^e corps à Aubigny-en-Artois, il est conscient, et peut encore écrire à sa femme : “Je vais bien”. Mais la gangrène aura raison de lui, malgré les amputations. Il décède le 7 juin 1915.

Son épouse, enceinte, arrive assez tôt pour l'entendre dire “Marie, je meurs, mais nos enfants ne reverront pas ça”. La mention “mort pour la France” lui est attribuée en juillet 1915.”

JOUET-PASTRE Jean Baptiste Marie Henri : Lieutenant, 58^e RI, né le 16/12/1881 à Paris (9^e arrond.) — Recrutement ; Seine 6B — Mort des suites de blessures le 30/9/1914 Maison de retraite (transformée en hôpital) Clermont-en-Argonne (Meuse, 55) — Figure sur : Saint-Remi —

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, croix de guerre avec palme - Blessé à l'abdomen sur la butte de Vauquois le 24/09, unité en secteur Est de la butte entre la Maize et le pont des Quatre Enfants - Ancien élève d'HEC, promotion 1902, fils d'Albert Jouët (1829-1908) et de Jeanne née Pastré (1841-1919).

La famille Jouët et ses branches collatérales et descendantes “Jouët, Pastré, Delalain, Grimoult”⁷³ fit de nombreux dons à la commune et particulièrement des

terrains pour l'extension du cimetière. Comment se fait-il que Jean Baptiste, inhumé à Maisons-Alfort n'apparaisse que sur la plaque commémorative de l'Église Saint-Rémi ?⁴

LE MONUMENT AUX MORTS DE MAISONS-ALFORT

La deuxième étude du CGMA réalisée en 2013 est intitulée "Étude sur le monument aux morts 1914-1918 de Maisons-Alfort". Pendant et après le conflit, chaque commune a voulu honorer ses morts ; ainsi furent érigés des monuments aux morts, souvent financés par des souscriptions publiques et par les communes. Ces monuments aux morts (MAM)⁵ sont en général situés devant la mairie, ou devant l'église mais parfois aussi dans le cimetière. Le choix de l'emplacement fit débat.⁶

Maisons-Alfort n'échappe pas à ce type de débat comme en témoigne les délibérés des conseils municipaux.

Lors de la séance du 30 mai 1915, le Conseil décide :

1° l'installation dans le vestibule d'entrée de la mairie d'un tableau d'honneur sur lequel seront inscrits les noms de tous les citoyens de la commune morts pour la Patrie.

2° l'érection d'un monument provisoire dans le cimetière communal à la mémoire des héroïques soldats.

Lors de la séance du 20 octobre 1918, M. le Maire expose au Conseil que le monument provisoire dans le cimetière communal à la mémoire des soldats de Maisons-Alfort morts pour la France ne pourra être conservé bien longtemps. Ce monument qui a été construit très légèrement est en mauvais état et il serait nécessaire d'envisager, dès à présent la construction d'un monument définitif dans le nouveau cimetière.

Lors de la séance du 8 décembre 1918, le Conseil propose d'édifier ce monument à la mairie en abandonnant complètement l'idée de la construction dans le cimetière communal, pour diverses raisons qu'il expose (Insuffisance du terrain disponible, difficultés pour l'organisation de cérémonies patriotiques, etc.).

En 1918, M. Bonnetterre estime que le monument que l'on se propose d'élever aurait plutôt sa place dans le cimetière, M. Joubert propose de placer ce monument au rond-point d'Alfort à l'angle de la rue de Créteil et de la Grande Rue dans le terrain de l'École vétérinaire.

Lors de la séance du 20 juillet 1919, le choix est reporté jusqu'à la présentation du projet définitif confié à M. Morice, architecte.

Lors de la séance du 21 décembre 1919 M. le Maire expose au Conseil que l'assemblée générale des souscripteurs a approuvé le projet de monument à édifier dans la cour d'honneur de la mairie, côté de l'avenue de la République.

Lors de la séance du 20 juin 1920, le Conseil décide que le monument commémoratif sera officiellement inauguré le dimanche 15 juillet prochain.

D'après la base Mérimée⁷, le monument de Maisons-Alfort est situé au 118 rue du général de Gaulle (ex Grande Rue) dans la cour de l'hôtel de ville et a été érigé en 1920.

François Charles Morice en fut l'architecte, Léon Leyritz, le sculpteur et A. Durenne fondit dans le bronze la statue en pied représentant un poilu. Le versement à l'Inventaire date du 15 novembre 1991.

Rares sont les monuments érigés à la gloire de la Grande Armée ou en mémoire des combattants du conflit de 1870. En Val-de-Marne, il existe plusieurs monuments dont l'Ossuaire de Champigny (1000 français et 400 prussiens) construit en 1877 et un monument, dans le cimetière de Maisons-Alfort (aucun nom gravé mais une liste est toutefois disponible aux Archives nationales). Il est à noter que le cimetière de Maisons-Alfort a accueilli aussi quelques dépouilles de soldats allemands.

L'hommage aux soldats disparus change de nature et de dimension avec l'apparition des monuments aux morts, tels qu'on les connaît, à la fin de la Grande Guerre.

Pour la première fois, en effet, on " nomme " les victimes : on leur accorde ainsi une identité propre de soldat et d'homme, c'est-à-dire que l'on affirme la personnalisation de chaque sacrifice.

LES DONNÉES STATISTIQUES, VOIRE "SOCIOLOGIQUES"

Cette deuxième étude comporte une analyse des données recueillies. Il ne s'agit pas d'un sondage mais bien de l'ensemble des 696 soldats inscrits sur le monument aux morts et liés à la commune de Maisons-Alfort.

Au niveau national, sur les 8 410 000 français mobilisés, 1 383 000 soldats furent déclarés morts (d'août 1914 au 1^{er} juin 1919). Ce chiffre inclut 252 900 disparus et 18 222 morts en captivité.

Les pertes par année⁸ :

1914 : 301 000 morts (les 5 mois d'août à décembre)

1915 : 349 000 morts

1916 : 252 000 morts

1917 : 164 000 morts

1918 : 235 000 morts

Les chiffres de la mobilisation⁹ :

au 1^{er} mai 1915 2 522 000 mobilisés, niveau plancher

au 1^{er} juillet 1916 2 881 400 mobilisés, niveau maximum

A Maisons-Alfort, l'analyse des données indique que le soldat inscrit sur le monument aux morts est un jeune homme de 29 ans, marié dans 2/3 des cas et souvent père de famille. Ce soldat "typique" habite au centre-ville de Maisons-Alfort. Il a été recruté par le 4^e bureau du département de la Seine et sert dans l'infanterie.

Seul 1 soldat sur 7 est né à Maisons-Alfort, ce qui laisse place à une étude complémentaire sur les migrations en Val-de-Marne.

Au niveau national, 50% des combattants sont morts pendant les 17 premiers mois de la guerre en 1914 et 1915. Sur la durée de la guerre en France, soit 1 561 jours (août 1914 à l'Armistice, en novembre 1918), il y eu 900 morts par jour.

A Maisons-Alfort, on compte un décès tous les deux jours.

L'analyse du nombre de soldats décédés (chiffres basés sur 645 mentions) montre que 52,3% périrent lors des deux premières années de la guerre (338 mentions pour la période de 1914 à 1915) :

1914-1915 : 52,3%

1916 : 18,3%

1917 : 10,8%

1918 : 17,4%

1919 : 1,1%

Le 4^e Bureau de recrutement était situé porte de Charenton et couvrait les 3^e, 11^e et 12^e arrondissements de Paris ainsi que les cantons de Charenton (incluant la commune de Maisons-Alfort), Montreuil, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur et de Vincennes.

54,6% des soldats de la commune ont été recruté par le 4^e bureau.

Sur 444 actes de naissance retrouvés, 26% proviennent de Paris, 23% du Val-de-Marne, dont 18% de Maisons-Alfort.

Le premier département, hors Île-de-France, ne représente que 6,9%. Il s'agit de la Nièvre, suivi de l'Yonne.

L'analyse sur l'écart entre les dates de décès et de transcription (527 mentions) est instructive :

	Nombre	%
de 0 à 6 mois	198	37,60
de 6 mois à 1 an	92	17,50
de 1 à 3 ans	94	17,80
de 3 à 7 ans	139	26,30

et 0,80% pour 4 soldats à 8, 9, 12 et 17 ans !

Le CGMA invite personnes intéressées à consulter l'ensemble des statistiques qui sont déjà disponibles sur Internet. Un résumé de cet ensemble est inséré en annexe I.

ÉPILOGUE

Pour terminer voici deux anecdotes :

Sur le monument aux morts est gravé "P D...", gravé entre C. CUNY et A. DABOUT.

Apparemment le graveur a considéré que le patronyme "D..." était semble-t-il incomplet. La transcription de décès indique qu'il s'agit bien de Pierre D, l'acte de naissance indique que Pierre D est fils de Pierre, dont la profession était journalier, et qui habitait 82 rue chemin de Saint-Maur. Aujourd'hui ce chemin est réparti entre les rues Carnot et Marc Sangnier.

Ce patronyme a probablement été attribué à un ancêtre, né de parents inconnus.

Dans les échanges de courriers entre les autorités militaires, la famille et la Mairie, rassemblés sous le nom "avis de décès" (série E-71 du E-Dépôt de Maisons-Alfort aux Archives départementales du Val-de-Marne), un courrier de la Mairie en date du 20 août 1917 annonce le décès du soldat Paul Lalouette le 25 juin 1917 à Toul. Le courrier est adressé à une certaine Madame Lhironnelle. Est-ce une parente, une belle-sœur ou une marraine de guerre ?

Bien d'autres interrogations sont à résoudre afin de compléter ces études.

JOEL BACQUER'0
CEGD 94 - CERCLE D'ETUDES GÉNÉALOGIQUES ET
DÉMOGRAPHIQUES DU VAL-DE-MARNE
CGMA - CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE MAISONS-
ALFORT

ANNEXE I

Tous les chiffres ci-dessous sont des extraits des statistiques détaillées.

	Nombre	%
Nombre de soldats figurant sur le MAM :	696	100,00%
Nombre de soldats identifiés par le CGMA : septembre 2013	645	92,70
Nombre de soldats identifiés par le CGMA : novembre 2014	657	94,40
 Transcriptions des actes de décès retrouvés :	 519	 80,47
Dates de naissance retrouvées :	638	100,00%
a) naissances à Maisons-Alfort (MA)	100	15,70
b) naissances en Val-de-Marne (dont MA)	151	23,70
c) naissances à Paris	166	26,00
 Actes de naissance retrouvés :	 444	 100,00%
a) naissances à Maisons-Alfort (MA)	100	22,50
b) naissances en Val-de-Marne (dont MA)	140	31,50
c) naissances en Île-de-France	296	66,70
 Départements de naissance les plus mentionnés :	 638	 100,00%
Paris	166	26,00
Val-de-Marne (dont 100 à Maisons-Alfort)	151	23,70
Nièvre	44	6,90
 Départements de décès les plus mentionnés :	 645	 100,00%
Meuse	139	21,60
Marne	93	14,40
 Situation maritale (493 mentions)		100,00%
Célibataires	176	35,70
Mariés	317	64,30
 Profession du père à la naissance du soldat (430 mentions)		100,00%
Employé	48	11,20
Journalier	44	10,20
Cultivateur	32	7,40
Jardinier	31	7,20
Maçon	16	3,70
 Profession de la mère à la naissance du soldat (447 mentions)		100,00%
Professions mentionnées	243	54,36
Sans profession	204	45,64
 Professions les plus mentionnées (243 mentions)		100,00%
Couturière	41	16,90
Ménagère	31	12,80
Journalière	27	11,10
Jardinière	19	7,80

Profession du soldat avant son incorporation : 60 professions différentes mentionnées

	Nombre	%
Principaux bureaux de recrutements (600 mentions)		
Seine: 4 ^e Bureau	326	54,30
Seine: 3 ^e Bureau	22	3,70
Seine :1 ^{er} Bureau	21	3,50
Nièvre : Bureau de Cosne	21	3,50
Grade du soldat déclaré au décès (643 mentions)		
Soldat	404	62,80
Caporal	80	12,40
Sergent	55	8,60
Canonnier	27	4,20
Sapeur	12	1,90
Type de corps au décès du soldat (644 mentions)		
Infanterie	454	70,70
Chasseur	61	9,50
Artillerie	55	8,50
Génie	22	3,40
Zouaves	19	3,00
Régiments d'Infanterie (RI) (454 mentions)		
46 ^e RI	18	4,00
31 ^e RI	12	2,60
89 ^e RI	12	2,60
289 ^e RI	12	2,60
79 ^e RI	10	2,20
Âge du soldat au décès		
21 ans	53	8,30
22 ans	48	7,50
23 ans	39	6,10
26 ans	39	6,10
20 ans	35	5,50
31 ans	35	5,50
30 ans	33	5,20
24 ans	32	5,00
33 ans	32	5,00
L'âge moyen (<i>pour 638 soldats</i>) est de 28,9 ans.		
Écart entre les dates de décès et de transcription (527 mentions)		
de 0 à 3 mois	89	16,90
de 3 à 6 mois	109	20,70
de 6 mois à 1 an	92	17,50
de 1 à 2 ans	54	10,20
de 2 à 3 ans	40	7,60
de 3 à 4 ans	26	4,90
de 4 à 5 ans	19	3,60
de 5 à 6 ans	59	11,20
de 6 à 7 ans	35	6,60
de 7 à 8 ans	1	0,20
de 8 à 9 ans	1	0,20
de 9 à 12 ans	1	0,20
de 12 à 17 ans	1	0,20

	Nombre	%
220 communes concernées dont Maisons-Alfort	98	44,90
Domiciliations à Maisons-Alfort (593 mentions)		
Avec voies précisées		
Grande Rue	80	13,50
rue Victor Hugo	38	6,40
rue de Créteil	35	5,90
rue Edmond Nocard	14	2,40
rue de Charentonneau	13	2,20
rue des Bretons	13	2,20
rue Jouet	12	2,00
Sans voies précisées : "Maisons-Alfort"	38	6,40

NOTES

- 1) <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=94&lettre=M>
- 2) [http://cgma.wordpress.com/grande-guerre-morts-de-la-commune-\(2014\)/](http://cgma.wordpress.com/grande-guerre-morts-de-la-commune-(2014)/)
- 3) Des noms de voies à Maisons-Alfort portent encore les patronymes de ces familles.
- 4) Son nom n'est pas mentionné sur le monument aux morts, il est signalé 9 fois sur les relevés de Memorial GenWeb.
- 5) MAM : monument aux morts
- 6) Chapitre I- B. Historique du monument aux morts : extraits des débats du Conseil municipal de la commune de Maisons-Alfort
- 7) Base de données Mérimée du site "Inventaire du Patrimoine".
- 8) Yann Thomas, *De la mort à la Mémoire*, Collection 1914-1918, page 13.
- 9) Yves Buffeteau, *Votre ancêtre dans la Grande Guerre*, page 182.
- 10) joel-bacquer@freesurf.fr

L'HÔPITAL MILITAIRE CANADIEN N°6 LAVAL (JOINVILLE-LE-PONT)

À l'annonce de l'entrée en guerre de la France le 3 août 1914 et de la Grande-Bretagne le 4 août 1914 contre l'Allemagne du *Kaiser*, de grandes manifestations de joie eurent lieu dans tout le Canada. Les francophones chantaient *La Marseillaise* et les anglophones *Rule Britannia*.

Tout le monde pensait que cette guerre serait terminée avant Noël...

LA MOBILISATION DU CANADA

En temps de paix, les volontaires canadiens pouvaient faire un service militaire dans la "Milice" canadienne en effectuant régulièrement des stages. Ces miliciens furent donc mobilisés pour former des bataillons et des régiments (anglo- ou francophones) des deux contingents du corps expéditionnaire.

Un corps médical formé de volontaires devait accompagner les deux contingents avec des hôpitaux de campagne et des brancardiers. Malheureusement, ces corps médicaux, n'ayant aucune attache régimentaire ou régionale, avaient du mal à s'entendre avec les contingents.

LES UNIVERSITÉS AU SECOURS DE L'ARMÉE CANADIENNE

Vu cette difficulté, le D^r Stanley Birkett, doyen de la faculté de Médecine de l'université McGill, proposa la création d'un hôpital militaire tout équipé aux frais de l'université, dont les cadres proviendraient du corps professoral et le personnel, des étudiants en Médecine. De plus, la plupart des professeurs et des étudiants avaient déjà une formation militaire provenant de leurs stages dans la milice. Cette idée plut au *War Office* de Londres.

Ainsi le deuxième contingent eut-il le soutien des universités canadiennes.

Le 5 mars 1915, l'hôpital général n°3 (McGill, canadiens anglais)¹ devint le premier hôpital militaire universitaire de l'Empire britannique. Il quitta le Canada pour l'Europe le 6 mai 1915 sur le *SS Metagan* avec, à son bord, le personnel de l'hôpital militaire n°5 (université Queens, canadiens anglais) ainsi que le premier hôpital canadien francophone, celui du D^r Arthur Mignault, c'est-à-dire l'hôpital stationnaire n°4. Ils arrivèrent en Grande-Bretagne à Devonport le 15 mai 1915. De là, les hôpitaux n°3 et n°5 furent dirigés, le premier sur Boulogne et le second sur Le Caire (Égypte).

L'HÔPITAL STATIONNAIRE N°4

Les deux premiers hôpitaux universitaires étant canadiens-anglais, le D^r Arthur Mignault voulut qu'il y ait aussi un hôpital canadien-français pour venir en aide à la France. En plus d'être médecin, il était aussi un milicien actif et aurait bien aimé commander un bataillon. Mais cela lui a été refusé par le gouvernement canadien à plusieurs reprises.

Il proposa alors de créer un hôpital stationnaire de 50 lits avec ses propres deniers. Le 8 mars 1915 le gouvernement canadien accepta ce projet sous la dénomination d'hôpital stationnaire privé n°4. De plus, Mignault fut promu lieutenant-colonel pour diriger cet hôpital. Ce dernier mit une condition : les officiers (médecins) et les infirmières devaient être francophones.

Le 19 avril 1915, il avait réuni tout son personnel : 10 officiers-médecins, 34 infirmières, 9 sous-officiers et 17 soldats. Le 20 mai tout le monde partit de Montréal, direction Halifax. En l'absence de Mignault, qui était à Paris pour organiser la venue de son personnel, les autorités canadiennes avaient informé le personnel qu'il allait partir pour la Crète. Et tout le monde se mit à confectionner des vêtements tropicaux. Apprenant cette destination pour son équipe, Mignault alla voir immédiatement Raymond Poincaré, alors Président de la République, qui lui donna l'assurance de pouvoir l'installer en France mais il fallait attendre un peu.

En attendant leur départ pour la France, le personnel du "n°4" fut affecté à un hôpital sous tentes à Risborough, spécialisé dans le traitement des maladies vénériennes². 600 lits pour accueillir entre 450 et 550 malades par jour !

Enfin l'ordre de départ pour la France arriva. Après la traversée de la Manche, tout l'hôpital n°4 arriva à Saint-Cloud (près de Paris) le 19 novembre 1915.

Mais là, quelle horreur ! Tout leur matériel destiné à la construction des "huttes" et tout le matériel pour l'installation des chambres et des salles de soins avaient été déposés en vrac sur le champ de courses de Saint-Cloud. Toute l'équipe se mit au travail. Il a fallu creuser près de 2 km de tranchées pour les égouts et sanitaires ainsi que pour les lignes électriques. Tout fut prêt pour accueillir les premiers blessés de Verdun le 17 mars 1916.

L'inauguration de cet hôpital n°4 eut lieu le 15 avril 1916 en présence du Président de la République, Raymond Poincaré. Une récompense : le 5 juillet 1916, cet hôpital privé n°4 fut promu hôpital général canadien n°8 (non universitaire) et Arthur devint colonel.

Mais l'activité de cet hôpital général n'était pas importante, vu que la plupart des blessés étaient évacués sur d'autres hôpitaux. Ce manque d'activité permit au personnel d'aller souvent à Paris. En 1917, Arthur Mignault quitta la direction de Saint-Cloud pour aller à Paris et fut nommé responsable de tous les hôpitaux canadiens en France. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel Édouard-Albert

Lebel qui resta à Saint-Cloud jusqu'au 4 novembre 1918. Le lieutenant-colonel Réginald de Lotbinière Harwood fut alors nommé directeur de cet hôpital de Saint-Cloud.

Après trois années d'activités cet hôpital dut fermer le 12 février 1919 pour des raisons de financement et aussi pour permettre la réouverture du champ de courses de Saint-Cloud.

L'HÔPITAL GÉNÉRAL N°6 (LAVAL)

Au début de 1915, l'université Laval de Montréal³ proposa à l'Armée canadienne d'organiser un hôpital stationnaire de 400 lits. Cette proposition fut acceptée par Ottawa et ensuite ratifiée par le *War Office* de Londres. L'université nomma le major Georges-Etienne Beauchamp pour organiser ce projet. Il était professeur agrégé de médecine et par surcroît un milicien actif.

Considérant la facilité de recrutement du personnel pour cet hôpital, le gouvernement canadien transforma ce projet de 400 lits en un "hôpital général n°6" comprenant 1 040 lits avec 319 membres de personnels dont 39 officiers (chefs de clinique) et 73 infirmières (les nurses, dont l'infirmière-major Yvonne Beaudry). Ce personnel médical comprenait des spécialistes : dentistes, ophtalmologues, radiologues, bactériologues, neurologues, urologues. Un tel hôpital comprenait en plus du personnel médical, toute une équipe technique (cuisiniers, coiffeurs, électriciens...) ainsi que tout le matériel et les tentes pour lui permettre de s'installer sur un terrain nu avec toutes les commodités des villes. Cet hôpital devait se suffire à lui-même.

Le major Beauchamp fut promu lieutenant-colonel et son projet prit le nom d'hôpital général n°6 Laval (canadien-français) avec la charge de 1 040 lits. Le 18 mars 1915, l'équipe du n°6 défila à Montréal devant une foule immense pour se rendre à la basilique où Mgr Paul Bruchesi les bénit. Deux jours plus tard, le 20 mars, tout le monde prit le train, un train luxueux Pullmann, direction Halifax⁴, où l'attendait le *SS Baltic*.

LE SS BALTIC

Le steamer *SS Baltic* de la White Star Line était un navire de croisières de luxe qui n'avait encore pu être aménagé pour le transport de troupes. Néanmoins il prit à son bord non seulement les membres de l'hôpital Laval (38 officiers, 28 infirmières et 196 sous-officiers et soldats), mais aussi le 56^e bataillon d'infanterie de Calgary et le 62^e bataillon d'infanterie de Vancouver ainsi qu'un détachement d'étudiants.

Le départ eut lieu le 1^{er} avril 1916 sous escorte de plusieurs navires de guerre britanniques.

DANS L'ATTENTE D'UNE AFFECTATION

Arrivé en Grande-Bretagne le 9 avril, le personnel prit le train pour Schorncliffe où il s'installa sous tentes avant de repartir pour St Martin's Plains où il resta trois mois. De nombreux stages et visites dans les hôpitaux anglais permirent de s'exercer dans la chirurgie de guerre et aussi d'apprendre l'anglais.

Le 25 mai, Beauchamp fut promu colonel et le 2 juillet 1916, tout le personnel prit le train pour Southampton où l'attendait l'énorme montagne de matériel nécessaire à la construction et à l'installation du camp en France : direction Saint-Cloud, à côté de l'hôpital stationnaire n°4.

Une traversée de la Manche sur le *City of Dunkerq*, un cargo sans cabines, et une arrivée au Havre sans histoire. Tout de suite une partie des sous-officiers fut dirigée vers Saint-Cloud près de Paris, pour venir en aide aux membres de l'hôpital stationnaire n°4. L'autre partie, les officiers et les infirmières purent se familiariser avec le fonctionnement des hôpitaux français et anglais.

Le 9 juillet, c'est le départ vers Saint-Cloud où le colonel Arthur Mignaut, étonné, ne les attendait vraiment pas. Leur installation sur un terrain insalubre et sans possibilité d'évacuation des égouts incita les autorités militaires françaises à déplacer l'hôpital général Laval vers Joinville-le-Pont. Ce fut le 1^{er} août 1916, soit quatre mois après le départ du Canada.

L'HÔPITAL LAVAL ARRIVE À JOINVILLE-LE-PONT

Pourquoi Joinville a-t-elle été choisie pour accueillir cet hôpital ?

- l'École normale militaire de Gymnastique de Joinville, les deux redoutes et le camp de Saint-Maur, à proximité, étaient connus de l'Armée canadienne,

- les liaisons avec Paris étaient très faciles et rapides grâce à la ligne de la Bastille,

- de plus cette ligne était reliée à la Grande Ceinture et par-delà aux réseaux de chemins de fer du Nord et de l'Est,

- la gare de Joinville possédait en outre une grande gare de marchandises équipée de hangars pouvant abriter le matériel médical de l'hôpital,

- les deux redoutes, à proximité, pouvaient défendre l'hôpital Laval,

- enfin Joinville avec son bois, la Marne et ses guinguettes constituait un lieu de repos idéal pour les soldats venant du front.

Par décision gouvernementale, l'hôpital n°6 s'installa sous des tentes à Joinville-le-Pont sur le plateau de Gravelle entre les deux redoutes, l'hippodrome actuel et la route des Corbeaux (la N4 actuelle), sur l'emplacement du stade

municipal actuel. Le major Archambault note dans son journal à la date du 1^{er} août 1916 : “...en l'espace de 24 heures notre camp était installé sur les hauteurs de Joinville baignée par la Marne...”.

Quelques jours plus tard un superbe camp de toiles faisait l'admiration de tous les habitants de Joinville.



Les tentes de l'hôpital canadien de l'université Laval de Montréal installées à la lisière du bois de Vincennes en 1916 (doc. Archives canadiennes).

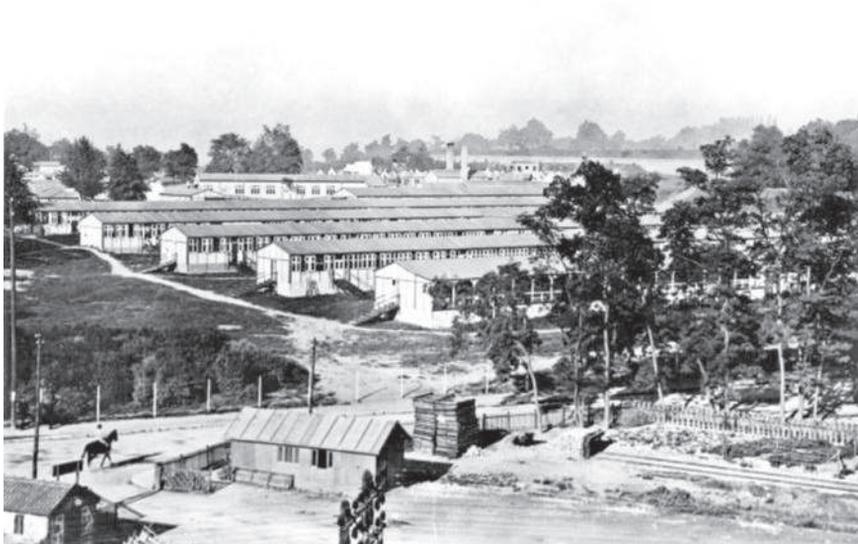
UNE NOUVELLE ATTENTE !

À ce moment-là, la Croix-Rouge du Canada décida de construire un véritable hôpital en dur pour la France, à Joinville-le-Pont, placé sous la direction du personnel de l'hôpital général n°6 Laval. Patatras : à l'endroit même où venait de s'installer notre hôpital Laval sous tentes ! De ce fait tout le matériel médical de l'hôpital resta enfermé dans les entrepôts de la gare de marchandise.

Que firent alors nos Canadiens de Laval ?

Une partie du personnel fut affectée dans différents hôpitaux parisiens (Beaujon, La Pitié, Val-de-Grâce) afin d'apporter leur assistance aux médecins qui y travaillaient. Des officiers du camp effectuèrent un voyage d'études dans les stations thermales et “*revinrent convaincus de la supériorité des eaux thermales françaises...*”.

En décembre 1916 la température extérieure fut tellement basse que la direction autorisa le personnel de l'hôpital à s'installer dans les entrepôts de la gare.



L'hôpital en dur construit par la Croix-Rouge du Canada de 1916 à 1918
(doc. Archives canadiennes).

UNE AIDE BIENVENUE À L'HÔPITAL MILITAIRE DE TROYES

Le 17 janvier 1917, le gouvernement français confia à l'hôpital Laval la charge d'un hôpital de 1 400 lits installé dans le lycée de jeunes filles de Troyes. Vu l'intensification des attaques des troupes allemandes, l'hôpital de Troyes fut classé en hôpital d'évacuation, car les blessés français et britanniques arrivaient constamment de Verdun par centaines. Les chirurgiens travaillaient jour et nuit et les infirmières étaient occupées jusqu'à 30 heures d'affilées sans pouvoir se reposer. Les médecins de l'hôpital Laval purent ainsi constater le travail admirable des services de santé des premières lignes. Malgré ce travail harassant le personnel eut de très bons contacts avec la population de Troyes en participant avec elle aux fêtes de Noël, de la Saint-Jean et du "Dominion Day", le 1^{er} juillet.

À la mi-juin 1918, l'hôpital de la Croix-Rouge à Joinville-le-Pont était enfin terminé. Il fallait repartir. Nos canadiens de Troyes furent remplacés par un détachement médical venant de Lyon. Très nombreux furent les éloges prononcés par le maire de Troyes et par les autorités militaires supérieures. Le 20 juin 1918, ce fut le grand départ pour Joinville-le-Pont. Mission accomplie : 243 opérations pour 14 185 blessés. Seuls 27 blessés succombèrent à leurs blessures.

LE RETOUR À JOINVILLE-LE-PONT : ...ENFIN !

Le nouvel hôpital Laval de Joinville-le-Pont avait coûté 100.000 £. Son architecte était le major Skipper. Il était constitué de plusieurs bâtiments en colombages d'un seul étage. Les peintures étaient sèches, les différents branchements de viabilité avaient été établis et l'installation électrique fonctionnait. 520 lits attendaient les blessés.

Le personnel, sous la direction du colonel Beauchamp, était composé de 39 officiers (chefs de clinique de l'université Laval), 73 infirmières et 207 employés (cuisine, administration, entretien, nettoyage...). Outre les services de médecine et de chirurgie, cet hôpital comprenait un laboratoire, une salle de rayons X, un service de stomatologie, une pharmacie, plusieurs salles d'opération permettant d'effectuer jusqu'à 54 interventions par jour. Dès leur arrivée nos Canadiens de Laval mirent en place tout le matériel médical et chirurgical pour être prêts à fonctionner le 1^{er} juillet 1918.

Deux jours plus tard, le 3 juillet 1919, eut lieu la remise officielle de cet hôpital canadien à la France, en présence du Président de la République Raymond Poincaré, de sir Robert Laird Borden, de Lord Derby, ambassadeur britannique en France, de Philippe Roy, Commissaire général du Canada, du général Mac Dougald de la Société de la Croix-Rouge du Canada, du général Sir



Une salle d'hospitalisation de l'hôpital canadien (doc. Archives canadiennes).

Arthur Currie, commandant en chef des Forces canadiennes en France, du maire de Joinville-le-Pont, Achille Mermet, et son conseil municipal, du préfet de la Seine, etc.

Lors d'un bref discours en français et en anglais, sir Borden offrit à la France, au nom du peuple canadien, cet hôpital construit par la Croix-Rouge, en témoignage de toute l'admiration que portaient ses concitoyens envers leurs héroïques alliés. Au nom de la République française, le Président Poincaré accepta ce cadeau et exprima sa profonde gratitude pour ce geste qu'il qualifia de "symbole de la profonde amitié qui unit nos deux peuples". Ce fut ensuite la visite de tout l'hôpital en présence du personnel.

Le colonel Beauchamp resta le directeur du nouvel hôpital militaire Laval français.

Durant l'été 1918 la guerre s'était rapprochée de Joinville : les Allemands étaient à 30 km, à Château-Thierry, et menaçaient Paris avec leur "Grosse Bertha". De plus en plus nombreux furent les raids aériens des bombardiers et de zeppelins sur Paris qui obligèrent les Parisiens de se cacher à chaque alerte.

Alors que le nombre des blessés de guerre diminuait, une terrible épidémie, la grippe espagnole "Influenza" décima ceux qui avaient échappé à la guerre. L'hôpital Laval eut alors à soigner des civils : de nombreux Joinvillais et des Parisiens hébergés dans des hôtels réquisitionnés de la ville et transformés en centres de soins. Deux infirmiers canadiens furent victimes de cette grippe : Émile Beaudoin et Memphis Belisle qui reposent dans le "Carré canadien" du cimetière de Joinville. De ce fait l'hôpital Laval resta en activité plusieurs mois après l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le 9 mai 1919, le personnel canadien fut remplacé par un personnel hospitalier français dirigé par le médecin-chef Auburtin. Après un bref passage par la Grande-Bretagne, tout le personnel de l'hôpital Laval arriva en gare de Montréal le 3 juillet 1919, où l'attendait une foule immense. Mission accomplie pour l'hôpital Laval de Joinville-le-Pont : du 1^{er} juillet 1918 au 9 mai 1919, 143 Canadiens, 127 Anglais, 2 964 Français et 220 Allemands et près de 2 000 gazés furent soignés.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE JOINVILLE-LE-PONT

Lors de sa séance du 24 juillet 1918, le Conseil municipal de Joinville, présidé par son maire A. Mermet, décida à l'unanimité de rendre hommage au Canada en baptisant la rue des Corbeaux, avenue des Canadiens : "*En témoignage de respect, d'affection et de reconnaissance pour cette grande puissance du Canada où coule toujours le sang français, qu'il a lieu de perpétuer, l'actuelle rue des Corbeaux qui longe l'un des côtés de l'Hôpital du Plateau de Gravelle sera désormais dénommée Avenue des Canadiens*".

On peut lire dans le registre des délibérations du Conseil municipal de Joinville à la date du 20 avril 1919 :

“Monsieur le Président informe le Conseil Municipal que Monsieur le Colonel G.E. Beauchamp, chef de l’Hôpital général n°6, installé sur le territoire de Joinville-le-Pont, Bois de Vincennes, ainsi que les infirmières, officiers et soldats vont bientôt repartir pour le Canada.

Il rappelle dans quelles conditions cet hôpital a été installé grâce à la générosité des canadiens qui ont voulu participer aux soins donnés à nos blessés surtout au moment tragique de la deuxième bataille de la Marne.

Il rappelle le dévouement de ce corps d’élite envers nos habitants qui ont toujours trouvé à cet hôpital : un bon accueil et une aide efficace. Que par ailleurs, la ville de Joinville-le-Pont désirant commémorer ce dévouement avait déjà donné à l’une de ses avenues le nom d’Avenue des Canadiens, dénomination approuvée par décret de Monsieur le Président de la République en date du 26 septembre 1918.

Il demande :

Qu’au moment du départ de ces dévoués Canadiens, le Conseil veuille bien, par un vote spécial, approuver le projet de la délibération présente, comme l’expression de la reconnaissance des habitants”.

Le Conseil délibère et, à l’unanimité, s’associe aux paroles du maire et exprime à Monsieur le colonel Beauchamp, à ses infirmières, officiers, sous-officiers et soldats, ses vifs remerciements et sa reconnaissance pour les soins vigilants donnés à tous les blessés et aussi à ceux donnés aux habitants de Joinville surtout pendant la meurtrière épidémie de grippe qui a sévi après la 2^e bataille de la Marne, à la veille de l’Armistice.

LE “CARRÉ DES CANADIENS”

Avant la fin de la guerre, les corps des soldats américains, anglais et canadiens ont été rassemblés dans d’immenses cimetières militaires. Seuls 5% des tués identifiés furent repris par les familles pour les inhumer dans leur sol natal. À partir d’octobre 1918, les militaires décédés dans l’hôpital canadien de Joinville n’ont pu être transférés dans ces nécropoles.

Aussi avant le départ du colonel Beauchamp, le Conseil municipal du 18 septembre 1918 décida d’ouvrir le cimetière communal aux militaires décédés dans l’hôpital Laval. Ainsi 68 “Canadiens” reposent dans le “Carré des Canadiens” (13^e division) de notre cimetière. Douze militaires des régiments anglais, austro-allemands et canadiens ont été inhumés, par ordre chronologique, le long de l’allée dite “Pourtour du fond”, au sud-ouest du cimetière :

E.N. BEAUDOIN

“Je me souviens”

(38 ans)

Infirmier canadien

10 octobre 1918

04470 Private (*soldat 1^{ère} classe*)

PROCTER Joseph (27 ans)

Durham Light Infantry

22 novembre 1918

201861 Private

A.E. HEAL (29 ans)

Essex Regiment

7 décembre 1918

895087 Bombardier

A. TURNER (38 ans)

Royal Field Artillery

21 décembre 1918

9037 Gunner

F.S. WEBB (21 ans)

Australian Field Artillery

22 décembre 1918

135523 First Clerk

David PARRY (40 ans)

Royal Air Forces

25 décembre 1918

28 Janvier 1919

414761 Lance CPL

R.G. ROBERTS (47 ans)

Labour Corps and Roy

Berkshire Regiment

M2/103131 Private

R.G. SAUNDERS (20 ans)

Royal Army Services Corps

1^{er} février 1919

5200 Saper

Cecil C. CAHILL (24 ans)

Australian Engineers

1^{er} février 1919

6994 Private

Robert DAVIES (25 ans)

14th BN Australian INP

14 février 1919

4264 Private

A.J. LE BOWERS (22 ans)

31st BN Australian

18 février 1919

520131 Private

Memphis. BELISLE

Can. Army Medical Corps

18 février 1919

Deux tombes sont disposées sur l'allée perpendiculaire :

2543 Sergeant

J.S. LYON (46 ans)

57th Australian INP

18 février 1919

Fils de James et Margaret Lyon

mari adoré de Minnie Lyon

281458 L.CPL

J. BARRELL (29 ans)

Hampshire Regiment

5 mars 1919

Derrière celles-ci sont alignées 54 tombes de soldats français, également décédés dans cet hôpital canadien de Joinville, qui n'ont pu être rassemblés dans les grands cimetières ou qui n'ont pas été réclamés par leurs familles. Douze de ces tombes sont alignées de part et d'autre de l'allée centrale menant au monument. Il est à noter que la première tombe, celle de Beaudoin a été recouverte d'une pierre, probablement par les soins de sa famille. La date de son décès (10 octobre 1918) a disparu.

La partie supérieure des stèles des "Canadiens" est différente selon la nationalité du mort :

- celles dont le sommet est arrondi correspondent à des militaires anglais, australiens ou canadiens,
- celles dont le sommet est bi-rectangulaire correspondent à des poilus français.

En conclusion :

Le "Carré des Canadiens" du cimetière communal de Joinville-le-Pont comporte les tombes de 54 soldats français, 7 soldats anglais, 5 soldats australiens et 2 infirmiers canadiens : Beaudoin et Belisle, tous deux victimes de la "grippe espagnole" en soignant des civils Joinvillais.

L'HÔPITAL DES CANADIENS APRES 1920

Que devint ensuite l'hôpital militaire canadien ? En 1920, les malades furent transférés à l'hôpital du Val-de-Grâce et les bâtiments furent donnés à l'École normale militaire de Gymnastique de Joinville : l'école avait été rouverte le 8 mai 1916 sous les ordres du colonel Labrosse. Ces bâtiments abriteront l'état-major et l'administration de l'école jusqu'en 1939 (colonel Schwander), où la plupart des bâtiments furent démolis. Entre temps, le 31 décembre 1929, la Ville de Paris avait annexé tout le bois de Vincennes et particulièrement la partie appartenant à la commune de Joinville. Ainsi l'avenue des Canadiens, ancien

chemin des Corbeaux et actuelle N4, devint la limite de notre commune avec Paris (12^e). Le champ de courses de Gravelle fut rebaptisé Hippodrome de Vincennes et la Ferme de la Faisanderie laissa place à l'École d'horticulture de Paris Du Breuil.

Et les deux redoutes qui devaient défendre Paris ? L'une fut détruite au profit de l'autoroute A4. Par contre celle de Gravelle accueille maintenant l'École de Police de Paris.

L'Hôpital des Canadiens se trouvait sur la droite de cette nationale, à l'endroit même du stade municipal. La route longeait sur sa partie gauche de nombreuses écuries pour les chevaux de l'hippodrome. Mais avec le transport facile par vans de ces chevaux vers les pâturages de l'Oise, ce quartier tomba en ruines et fut démoli au profit des constructions modernes. La grande place de cet ensemble fut baptisée "Place des Canadiens" le 17 mars 1991, un petit espace vert reçut le nom de "Square du Québec" le 12 novembre 2000, et la rue principale fut dédiée à la ville de Halifax⁴.

Tout ce quartier porte maintenant le nom de "Quartier des Canadiens".

RENÉ DENNILAULER **LE VIEUX SAINT-MAUR ET LA MÉMOIRE AU PRÉSENT**

NOTES

- 1) Les hôpitaux militaires canadiens étaient classés en trois catégories : les hôpitaux d'évacuation (en première ligne pour les premiers soins uniquement), les hôpitaux stationnaires (mobiles selon les conditions militaires) et les hôpitaux généraux (fixes). Ils portent chacun un numéro de 1 à 10. Voici les deux hôpitaux canadiens-français engagés en France : l'hôpital stationnaire n°4, qui deviendra l'hôpital général n°8 de Saint-Cloud ; l'hôpital stationnaire n°6, qui deviendra l'hôpital général n°6 de Joinville-le-Pont.
- 2) Un terrible fléau ravageait les troupes britanniques et françaises : les maladies vénériennes et plus particulièrement la syphilis. À un tel point qu'un hôpital britannique de 5 000 lits s'était spécialisé dans le traitement de ces maladies.
- 3) L'université Laval de Montréal, avait été fondée en 1852 et appelée Laval en souvenir de Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque de la ville de Québec. Cette université était la seule d'Amérique de langue française et comptait alors 6 000 étudiants répartis dans plusieurs facultés (Théologie, Droit, Médecine, vétérinaire, dentaire, Pharmacie et Arts) et l'École polytechnique.

4) Halifax est l'un des plus grands ports militaires de l'Atlantique nord. Sa flotte de pêche est la plus importante du monde. La ville est située sur la côte est (Atlantique) de la péninsule de la "Nouvelle Ecosse". Cette péninsule est séparée du "Continent canadien" par la grande Baie d'Hudson. Deux faits historiques méritent d'être signalés : lors du naufrage du Titanic en 1912, les corps des noyés qui ont été repêchés ont été enterrés dans les cimetières de Halifax. Un an et demi après l'embarquement du personnel de l'hôpital général Laval, le 6 décembre 1917, une explosion d'une violence inouïe a dévasté la ville en faisant 2 000 morts et 9 000 blessés. À l'origine de ce désastre : un incendie à bord d'un cargo français, le *Mont Blanc*, chargé d'explosifs. Notre hôpital Laval l'avait échappé belle...

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Témoignages et recherches du major Michel Litalien, directeur du Service historique de la Défense canadienne (Ottawa).
- G. Lamy, Bibliothèque municipale de Laval, 13 septembre 1989.

Archives de la Croix-Rouge canadienne.

Archives nationales du Canada, Ottawa, RG9 III C10, boîte 4572.

Archives du Service historique de la Défense canadienne, Ottawa (1989).

Archives de la Ville de Troyes, 3 octobre 1989.

ARCHAMBAULT Major G., "L'Hôpital Laval", discours tenu au Club Saint-Denis, 17 mai 1919, *Bulletin de l'Union médicale canadienne*, vol. XLVIII, n°10.

BLAYLOCK Commissaire, *Croix-Rouge canadienne*, bulletin n°31, novembre 1917.

DECARY Colonel, *La mission de l'Hôpital Laval*, Université de Montréal, Fonds de la commission de l'Hôpital Laval de 1915 à 1921.

LITALIEN Michel, *Dans la tourmente : deux hôpitaux militaires canadiens-français dans la France en guerre, 1915-1919*, Athéna Éditions, Montréal, 2003, 159 p.

NICHOLSON Colonel G., *Le corps expéditionnaire canadien*, Ministère de la Défense nationale du Canada, Ottawa, 1963.

Bulletin municipal de Joinville, n°4, avril 1991.

Bulletin municipal de Joinville, n°74, novembre 1994.

Bulletins de l'Union médicale canadienne, 1915, 1916 et 1919.

Contributions outre-mer de la Faculté de Médecine de Montréal, 1919.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très chaleureusement, pour leur coopération, les services de communication de l'Ambassade du Canada à Paris, et particulièrement l'attaché militaire de l'Ambassade du Canada, le colonel Aubry, Monsieur Jean Drapeau, maire de Montréal, qui nous a fait l'honneur de venir visiter Joinville-le-Pont, la délégation de la Province du Québec à Paris, la direction des Archives de la Croix-Rouge canadienne à Ottawa, la direction des Archives nationales du Canada à Ottawa, le Service historique de la Défense canadienne à Ottawa, et tout particulièrement le major Michel Litalien qui est venu plusieurs fois à Joinville : il a écrit un livre sur cet hôpital militaire Laval n°6 et nous a fait le don des crédits photographiques de cet ouvrage.

CONCLUSION

Il y a cent ans, ce qu'on allait appeler la Grande Guerre éclatait. On n'imaginait évidemment pas qu'elle allait durer quatre années, causer pour la France seule près d'1 400 000 morts et 10 millions pour l'ensemble du monde, essentiellement d'ailleurs en Europe. Même quand, avant 1914, ceux qui, comme Jaurès, combattaient sans relâche le risque de guerre, ne pouvaient prévoir que cette guerre serait une césure sans précédent dans l'histoire des hommes.

Tout naturellement, cet effroyable conflit allait être ressenti de la même façon dans toutes les régions de France par le nombre de soldats tués ou blessés, mais de façon différente suivant leur situation par rapport aux opérations militaires.

De nombreux colloques ont eu lieu depuis un siècle sur tel ou tel aspect de la guerre, sur telle ville ou telle région pendant la guerre. Mais, celui qui vient d'être consacré aux communes du sud-est parisien me semble particulièrement utile, parce que ces communes se sont trouvées dans une conjoncture très particulière. Elles n'ont pas été loin de la bataille, elles ont été très directement menacées par les opérations militaires, sans en être directement affectées. A la suite de la bataille de la Marne, l'Armée allemande a été contrainte à un recul qui les laissait en dehors des opérations à proprement parler.

Évidemment ces communes n'ont pas échappé au sort commun et une fois la guerre terminée, une de leurs grandes préoccupations a été la construction des monuments aux morts destinés à rendre hommage à leurs combattants tués pendant le grand conflit. Mais, une des grandes préoccupations pendant la guerre fut pour des municipalités, dont une partie des membres étaient mobilisés, de parvenir à gérer leurs communes dans des conditions particulièrement difficiles. Bien entendu il a fallu également s'interroger sur le comportement des habitants si près de la guerre, d'autant que sur le sol de plusieurs d'entre elles étaient établis un certain nombre des forts destinés à la défense de Paris. Le colloque a permis de l'analyser de façon précise dans différentes communes, Sucy-en-Brie, Boissy-Saint-Léger, Fontenay-sous-Bois, la Queue-en-Brie, Vitry-sur-Seine, etc.

On peut également penser que toutes ces communes ont été appelées à participer aux soins des blessés. En réalité, pour la plupart, ils furent soignés dans des hôpitaux installés assez loin du front. Mais tous n'étaient pas transportables, d'où la nécessité d'hôpitaux plus proches, d'où évidemment le rôle de ces communes dans l'accueil des blessés.

Ces quelques lignes rendent difficilement compte de la richesse de cette étude des communes du sud-est parisien pendant la guerre. Mais ce colloque est venu particulièrement bien s'inscrire dans la construction de la mémoire des Français face à la plus grande tragédie de leur histoire, tragédie longtemps estompée par la gloire de la victoire.

JEAN-JACQUES BECKER

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE*
ÉTABLIE À PARTIR DES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES EN 2014

1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- JANICOT Daniel, *La dimension culturelle du Grand Paris. Rapport au Président de la République*, Paris, La Documentation française, coll. des rapports officiels, 2013, 400 p.
- Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne, *Les Français et le vote : depuis 1789*, 11^e colloque historique des Bords de Marne, 22 septembre 2012, Le Perreux-sur-Marne, 2013, 148 p.
- LEVISSE-TOUZE Christine et VEILLON Dominique, *Jean Moulin. Artiste, préfet, résistant, 1899-1943*, Paris, Éditions Taillandier / Ministère de la Défense, 2013, 191 p. (préface de Jean-Pierre Azéma et postface de Daniel Cordier).
- DELARGE Alexandre et SPIRE Juliette, *Le patrimoine de banlieue existe-t-il ?*, actes de la journée d'étude à l'écomusée du Val-de-Bièvre, 2 février 2010, Fresnes Écomusée du Val-de-Bièvre, 2011, 96 p.
- KLARSFELD Serge, *Les 11 400 enfants juifs déportés de France*, Paris, Fils et filles des déportés juifs de France, 2013, 370 p.
- LE NAOUR Jean-Yves, *La Grande Guerre*, Paris, Éditions Hervé Chopin, 2013, 157 p.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre*, tome 1, Paris, Perrin, coll. "Tempus", 2012, 760 p.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre*, tome 2, Paris, Perrin, coll. "Tempus", 2012, 1050 p.
- REY Claudine, GAYAT Annie et PEPINO Sylvie, *Petit dictionnaire des femmes de la commune. Les oubliées de l'histoire*, Le Bruit des Autres, 2013, 301 p.
- PESCHANSKI Denis / Musée de la Résistance nationale (Champigny-sur-Marne), *Des étrangers dans la Résistance*, Ivry-Sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2013, 115 p. + 1 DVD

- BENA Danielle, *L'envol d'un territoire, le Val-de-Marne*, Paris, Archibooks, 2014.
- GOUARD David, *La banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change*, Lormont, Le Bord de l'Eau, coll. "Clair & Net", 2013, 240 p.
- BACH André, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Taillandier, 2013, 617 p.
- CLOCHARD Olivier / Réseau Migreurop, *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 2012, 143 p.
- BELLANGER Emmanuel et MORO Julia (dir.), *Le Val-de-Marne. Anthologie : 1964-2014*, Ivry-Sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier / Conseil général du Val-de-Marne, 2014, 399 p.
- LE ROC'H MORGERE Martine / Archives nationales, *L'abbé Pierre, 1912-2007. Frère des pauvres, provocateur de paix*, Roubaix, Archives nationales du Monde du Travail, 2012, 160 p.
- Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), *La guerre, l'AP. L'Assistance publique dans la Grande Guerre*, Paris, Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 2014, 215 p.

2) RECITS

- MOHAMMAD Fahim, PARMENTIER Xavier et LE CALLENEC Sophie. *Un roi clandestin*, Paris, Éditions des Arènes, 2014, 226 p.

3) OUVRAGES ANCIENS

- ZACONNE Pierre / CLEMENS, *Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours*, 2 volumes, 1878, 560 + 447 p.
- DE WATTEVILLE Adolphe (Baron), *Rapport à son excellence le ministre de l'Intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance et sur la situation du paupérisme en France, par le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance*. Paris, Imprimerie impériale, 1854, 1 192 p.

- LEVASSEUR Emile, *Histoire des classes ouvrières en France depuis la conquête de Jules César jusqu'à la Révolution*, 2 tomes, Paris, Librairie de Guillaumin et Cie, 1859, 587 p. + 560 p.
- BOISSONNAS A. (Mme), *Une famille pendant la guerre 1870-1871*, Paris, J. Hetzel et Cie, Bibliothèque d'Education et de Récréation. 273 p. (dessins par P. Philippoteaux et gravure par Laplante).
- MENU DE SAINT-MESMIN E., MORIN Ernest, PAYEN A., PERDONNET A. / Asile impérial de Vincennes, *Conférences populaires faites à l'asile de Vincennes sous le patronage de S.M. l'impératrice (L'ouvrier, autrefois & aujourd'hui ; Les habitations économiques ; Les prix Montyon ; L'éclairage au gaz ; De l'utilité de l'instruction pour le peuple ; Les chemins de fer)*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1866, 65 p. + 52 p. + 72 p. + 50 p. + 72 p. + 72 p.
- DE VILLIERS André, *Nouveau guide complet des promeneurs aux environs de Paris dans un rayon de 60 kilomètres*, Paris, Librairie d'Alphonse Taride, 1855, 122 p. + 1 plan plié

4) CATALOGUES D'EXPOSITION

- CORCUFF Marie-Andrée et LEWARTOWSKI Élise, *Le Val-de-Marne des boîtes à histoires. L'histoire du département à travers 40 ans d'acquisition d'archives*, catalogue de l'exposition de la direction des Archives départementales du Val-de-Marne, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2013, 114 p.
- LIMON-BONNET Marie-Françoise / Archives nationales, *Des minutes qui font l'histoire. Cinq siècles d'archives notariales à Paris*, Paris, Archives nationales, 2012, 131 p.
- GIRERD Magali / Direction des Archives départementales du Val-de-Marne, *Les Enfants dans la Grande Guerre. Petits combattants de l'arrière en Val-de-Marne*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, coll. "Le petit journal de l'exposition", 2013. 43 p.
- PIGNOT Manon, *Paris dans la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Parigramme, 2014, 189 p.

- GUNTHERT André, TOULET Emmanuelle et METTEAU Marie-Brigitte / Bibliothèque historique de la Ville de Paris, *Paris, 14-18. La guerre au quotidien*, Paris, Paris Bibliothèques Éditions, 2013, 239 p. (photographies de Charles Lansiaux).
- LEWARTOWSKI Élise, *Sur les traces de la Grande guerre. Cent ans de mémoires intimes et d'histoire collective en Val-de-Marne*, catalogue de l'exposition présentée aux Archives départementales du Val-de-Marne du 19 septembre 2014 au 10 juillet 2015, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2014, 128 p.

5) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Bry-sur-Marne

- ROBLIN Vincent, *Christian LORENZ (1853-1919). Un Allemand à Bry-sur-Marne durant la Première Guerre mondiale*, Bry-Sur-Marne, Société bryarde des Arts et Lettres, 2014, 42 p.

Cachan

- LE BOT Florence, ALBE Virginie, BODE Gérard, BRUCY Guy et CHATEL Élisabeth, *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 422 p.

Créteil

- BONNAFOUS Simone et CHIRON Pierre (dir.) / Université de Paris-Est Créteil (UPEC), *L'université en banlieue (UPEC, 1970-2010). Après les commémorations*, Paris, Michel Houdiard, 2012, 88 p.

Fresnes

- RUTY Paul et PACCOT Bernard, *Prison, le cri du silence*, Editions de l'Astronome, 2014 (1 CD audio, 5 h 03 s)
- Maison d'art contemporain Chaillieux, *20 ans de la MACC*, Fresnes, Éditions de la MACC, 2013, 198 p.

Ivry-sur-Seine

- JOLIVET Joëlle, *Vues d'Ivry*, Paris, Éditions Cornelius, coll. "Blaise", 2001 (37 dessins).

- LULLE Marc, KABONGO-MBAYA Philippe B. et KERVELLA Anne-Emmanuelle, *Expulsion ou médiation ? Cachan, la force du dialogue*, Ivry-Sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2008, 151 p.
- PUMAIN Philippe, SANDERS Philippe, SEVERO Donato et YIU Patrick (ENSA), *Projets urbains sur Seine. Projets d'étudiants à Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine*, Paris, Éditions de la Villette, 2014, 127 p.

Maisons-Alfort

- Jean-François BOULEY, *dit le jeune, vétérinaire parisien (12 septembre 1781-11 février 1855)*, 2014.

Rungis

- KAPFERER Patricia, GASTON-BRETON Tristan et PAULY Édith, *Rungis. Voyage au cœur d'un marché d'exception*, Eyrolles, Les Éditions de Marque, 2011. (photos de Patrick Jacob, illustrations de Sébastien Chebret)

Sucy-en-Brie

- BALARD, Michel (dir.), *Dictionnaire historique des rues de Sucy-en-Brie*, SHAS, 2014, 168 p.

Thiais

- ARDENNE Paul et LAMARRE François/Collectif_FACT / ECDM. *Parkabus : ecdm, Emmanuel Combarel & Dominique Marrec architectes*. Bruxelles. Archives d'architecture moderne, 2008. 112 p.

Villejuif

- Association La Fabrik, *RE7 du bonheur. Quand la RD7 s'expose !* La Fabrik.

Villiers-sur-Marne

- EGRE Pascale, *Les gars de Villiers*, Paris, Ginkgo Éditeur, coll. "Mémoire d'homme", 2011, 297 p.

Vincennes

- TEXIER Fabienne, *Vincennes. Il y a 100 ans, en cartes postales anciennes* (iconographie : Archives municipales de Vincennes, collections M. Gérard Marot (G.M.) et Société des Amis de Vincennes / SAV), Prahecq, Éditions Patrimoines et Médias, 2013, 172 p.
- LEROY Didier, *La ligne de Vincennes. Inoubliables panaches*, Paris, La Vie du Rail, coll. "Paris", 2006.

Vitry-sur-Seine

- QUILLIET Bernard, *L'affaire du Petit-Val : Un crime mystérieux sous le Directoire*, Paris, Albin Michel, coll. "Faits divers", 1989, 232 p.
- VIOLLET Catherine et HINDRY, Ann, *L'art est dans la ville : Vitry-sur-Seine, 50 ans d'art contemporain*, Lyon, Fage Éditions, 2012, 190 p. + 1 DVD
- Service archives-documentation de Vitry-sur-Seine, *De l'institut médico-pédagogique du docteur Bourneville au parc du coteau : Journées européennes du patrimoine 2013, les 120 ans de la création de l'IMP*, Vitry-Sur-Seine, Ville de Vitry-Sur-Seine, 2013.
- PUMAIN Philippe, SANDERS Philippe, SEVERO Donato et YIU Patrick (ENSA), *Projets urbains sur Seine. Projets d'étudiants à Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine*, Paris, Éditions de la Villette, 2014, 127 p.

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville <i>comite.histoire.alfortville94@gmail.com</i>	P	M. Jean Mayet Mairie d'Alfortville B.P.75 94142 Alfortville Cedex 06 76 09 86 93
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Marcel Breillot 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan 01 45 47 20 84
Champigny	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard 8, rue de la fédération 94500 Champigny 01.55.98.04.79
Charenton- Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mme Marie-Madeleine Etasse 23 av. de Verdun 94410 Saint-Maurice 01 43 68 48 43
Choisy le Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Pierre Brondel 8, place de l'Église 94600 Choisy le Roi
Créteil	Les Amis de Créteil <i>informations@amis-de-creteil.fr</i>	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Fontenay s/Bois	Association Saint-Georges Dalayrac	P	Mme Marise Bique 15, rue Guynemer 94120 Fontenays/Bois 01 48 73 96 30
Gentilly	Société d'histoire de Gentilly	P	Mme Raymonde Krop 23, rue de la Div. Leclerc 94250 Gentilly 01 45 46 49 34

Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Jacques Timan 50, rue P. et M. Curie 94200 Ivry-sur-Seine
Joinville-le-pont	La mémoire au présent, <i>rene.dennilauler@wanadoo.fr</i>	P.	M. Daniel Tudeau 5, rue Hippolyte Pinçon Bât B Apt 67 94340 Joinville le Pont
La Queue-en-Brie	Association Caudacienne, d'Étude du Patrimoine <i>gaston.meziere@wanadoo.fr</i>	P.	M. Gaston Mezière 56, av du Dr Schweitzer 94510 La Queue-en-Brie 01 45 94 31 50
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66 Siège social 2, rue du Gué 94240 L'Haÿ-les-Roses
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire <i>amahmusee@maisons-alfort.fr</i>	S.G.	M. Pierre Costes 34, rue Victor Hugo 94700 Maisons-Alfort 01 45 18.39.50
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P	
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles <i>bureau@amis-marolles.org</i>	P	Mme. J. Hémon Place Charles de Gaulle 94400 Marolles-en-Brie 06 12 62 38 59
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent,- Le Perreux, Bry-sur-Marne <i>stehistorique_npb@yahoo.fr</i>	P	Mme Nicole Renollet 22, rue de la Station 94170 Le Perreux 01 43 24 19 51

Orly	Association orlysiennne pour l'Université pour tous	P	M. Daniel Vargues 29, avenue de la Paix 94310 Orly 06 75 48 69 63
Le Plessis-Trévisé	Société historique du Plessis-Trévisé <i>shpt94@gmail.com</i>	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
Périgny	Amis de Périgny	P	Mme Lucile Audouy Place du Général de Gaulle 94520 Périgny-sur-Yerres 01 45 98 96 80
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis <i>sha.rungis@free.fr</i>	Trés.	M. Serge Ménager 15, rue du Marché 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des-Fossés	Le Vieux Saint-Maur <i>contact@levieuxsaintmaur.fr</i>	P	M. Pierre Gillon 10, rue de Paris 94100 Saint-Maur 06 86 28 21 53
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie <i>balard@univ-paris1.fr</i>	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - À la Découverte du Fort de Sucy	Secr	M. Frédéric Lalisce Maison des Associations 14, Place du Clos de Pacy 94370 Sucy-en-Brie
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Études savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF) <i>edouard.crusson@wanadoo.fr</i>	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59

Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. Daniel Poisson 31, rue Lenoir 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Amis de Vincennes		Mme Martine Régnier 5, rue de Colmar 94300 Vincennes 01 48 08 17 15
	<i>regnier.martine94@gmail.com</i>		
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. Frederic Bourdon 12, rue MagueriteDuras 94400 Vitry-sur-Seine 06 32 43 12 35
	<i>histoire.vitry94@free.fr</i> <i>bourdon-frederic@orange.fr</i>		
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises	D	M. P. de Castet 2, rue de la Fontaine 94440 Santeny 01 43 86 06 12
	<i>pdecastet@infibail.fr</i>		
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	Mme Michèle Denis 2, rue de la Cavette 94400 Santeny
	<i>cegd.asso@yahoo.fr</i>		01 43 86 00 69

COMPOSITION DU BUREAU

Président

M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.

Vice-Président

M. Pierre Gillon, Le Vieux Saint-Maur.

Secrétaire

M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne.

Trésoriers

Mme Debord, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.

Membres assesseurs

M. Henri Boulet, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie
(chargé de l'organisation des visites)

M. P. de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises.

Achévé d'imprimer en septembre 2015
sur les presses numériques de l'Imprimerie Maury S.A.S.
Z.I. des Ondes – 12100 Millau
Dépôt légal : septembre 2015
N° d'impression : H15/52746C

Imprimé en France